Enquête publique unique,
préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire
relative au projet Câble A - Téléval
concernant les communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton
et Villeneuve-Saint-Georges,
et valant mise en compatibilité de leur Plan Local d'Urbanisme.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Département du VAL-DE-MARNE

Projet de liaison par téléphérique urbain : Câble A - Téléval

L'enquête publique s'est déroulée pendant 48 jours consécutifs, du lundi 25 mars 2019 au samedi 11 mai 2019 inclus.
Le siège de l'enquête est fixé à la Préfecture du Val-de-Marne,
21/29 avenue du Général de Gaulle - 94000 CRETEIL.
Arrêté préfectoral n° 2019/644, en date du 01 mars 2019.

DOCUMENT "K"
RECUEIL DES ANNEXES

Le 12 juillet 2019
La commission d'enquête : M. Cerisier président - H. Ladruze membre - P. Roche membre.

Table des matières

1) - Décision E18000137/77 du 08/01/2019, du tribunal administratif de Melun désignant la commission d'enquête. 4

2) - Arrêté préfectoral du 01 mars 2019 portant ouverture de l'enquête publique..... 6

3) - Pièces annexes au mémoire en réponse du maître d'ouvrage. 16

3.1. - Réunions réalisées au cours des études du DOCP (2014-2016)...... 16

3.2. - Courrier adressé à l'Association des Sarrazins Sud de Créteil du 25 septembre 2018. 19

3.3. - Étude de la desserte des quartiers situés sur le plateau de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges - Synthèse de l'étude pilotée par le STIF en 2012 - 2013éunions réalisées au cours des études du DOCP (2014-2016)...... 43

4) - Grilles de dépouillement..... 80

4.1. - Grilles du registre électronique :..... 80

4.2. - Grille de Créteil : 283

4.3. - Grille de Valenton :..... 291

4.4. - Grille de Limeil-Brévannes :..... 293

4.5. - Grille de Villeneuve Saint-Georges :..... 303

4.6. - Grille de la préfecture :..... 312

5) - Remise du rapport. 319

5.1. - Courrier demandant un délai supplémentaire pour la remise du rapport : 319

5.2. - Courrier en réponse de la préfecture du Val-de-Marne : 321

1) - Décision E18000137/77 du 08/01/2019, du tribunal administratif de Melun désignant la commission d'enquête.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

8 janvier 2019

N° E18000137/77

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission d'enquête

Vu, enregistrée le 24 décembre 2018, la lettre par laquelle M. le Préfet du Val-de-Marne demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet de transport dénommé Câble A - Téléval et portant sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants.

Vu le code de l'urbanisme.

Vu le code de l'expropriation, et notamment son article L. 11-1.

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019.

Vu la décision en date du 1er septembre 2017, par laquelle la présidente du tribunal a donné délégation à M. Maurice Declercq, premier vice-président du Tribunal administratif de Melun, pour signer les actes de procédure et décisions entrant dans le cadre des enquêtes publiques prévus par les articles R. 123-1 et suivants du code de l'environnement.

DECIDE :

Article 1er : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président : M. Michel Cerisier.

Membres titulaires : M. Pierre Roche et M. Henri Ladruze.

Article 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera notifiée à M. le Préfet du Val-de-Marne, à l'Établissement Public Administratif Île-de-France Mobilités et aux membres de la commission d'enquête.

Fait à Melun, le 8 janvier 2019.

Le premier vice-président,

Maurice DECLERCQ

2) - Arrêté préfectoral du 01 mars 2019 portant ouverture de l'enquête publique.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Créteil, le 01 MARS 2019

Arrêté n° 2019/644 du 01 MARS 2019

portant ouverture d'une enquête unique,
préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire
relative au projet Câble A – Téléval
concernant les communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges
et valant mise en compatibilité de leur Plan Local d'Urbanisme

Le préfet du Val de Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier l'Ordre National du Mérite

- **VU** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment ses articles L.110-1, L.121-1 et suivants, L. 122-6, L.131-1, R.111-1, R.111-2, R.112-1 et suivants, R.121-1 et suivants, R.131-1 et suivants ;

- **VU** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.123-1 et suivants, L.126-1 et R.123-1 et suivants ;

- **VU** le code des transports, et en particulier son titre V, section 3, ses articles L.1241-1 et L.2000-1, et R.1251-1 à R.1251-6 ;

- **VU** le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L. 153-54 et suivants et R. 153-14 et suivants ;

- **VU** la décision n° E18000137/77 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Melun en date du 8 janvier 2019 portant désignation de la commission d'enquête présidée par Monsieur Michel Cerisier ;

21/29 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - 94038 CRETEIL - 01 49 56 60 00
www.val-de-marne.pref.gouv.fr

- **VU** l'arrêté n° 2018/1185 du 6 avril 2018 portant délégation de signature à Mme Fabienne Balussou, pour exercer les fonctions de Secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne, et publié au recueil des actes administratifs ;

- **VU** la décision du Conseil d'Administration du Syndicat des Transports d'Île-de-France (ci-après désigné par son nom d'usage, Île-de-France Mobilités) n° 2018-283 en date du 11 juillet 2018 approuvant le dossier de Dossier d'enquête d'utilité publique relatif au projet Câble A – Téléval et autorisant le directeur général à prendre tout acte permettant la mise en œuvre de la délibération,

- **VU** le courrier en date du 20 juillet 2018 de Monsieur Laurent Probst, directeur général d'Île-de-France Mobilités, demandant au Préfet du Val-de-Marne l'ouverture d'une enquête publique unique préalablement à la déclaration d'utilité publique relative au projet Câble A – Téléval, concernant les communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges et valant mise en compatibilité de leur plan local d'urbanisme et d'une enquête parcellaire, les deux enquêtes étant menées conjointement ;

- **VU** l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France en date du 17 octobre 2018 sur le projet de réalisation de la ligne Câble A Téléval (téléphérique) entre les communes de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) ;

- **VU** le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale produit par Île-de-France Mobilités ;

- **VU** le courrier de la Préfecture en date du 14 décembre 2018 sollicitant les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés par le projet pour avis, conformément à l'article R. 122-7 du Code de l'environnement

- **VU** la délibération D2019-1-2-1 de la commune de Créteil en date du 11 février 2019, relative à son avis sur le dossier du projet Câble A dans le cadre de la procédure d'enquête publique ;

- **VU** la délibération 2019DEL13 du 14 février 2019 de la commune de Limeil-Brévannes sur le dossier d'enquête publique et l'étude d'impact relatifs au projet de Câble A – téléval entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges ;

- **VU** la délibération n°19/10 du 14 février 2019 de la commune de Valenton sur le projet présenté par Île-de-France Mobilités et la mise en compatibilité du PLU de la commune ;

- **VU** la délibération n°19.1.5 du 21 février 2019 de la commune de Villeneuve-Saint-Georges relative au projet de Câble A-téléval et aux modifications du PLU de la commune ;

- **VU** le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'évaluation environnementale commune du Projet et des documents d'urbanisme dans le cadre des mises en compatibilité (procédure commune prévue aux articles L. 122-14 et R. 122-27 du code de l'environnement), le bilan de la concertation, les avis rendus sur le projet, le procès-verbal de la réunion des personnes publiques associées et le dossier d'enquête parcellaire présentés à cet effet ;

- **Considérant** que les conditions sont réunies pour que le dossier d'enquête d'utilité publique valant mise en compatibilité des PLU et le dossier de cessibilité soit soumis à enquête publique ;

- **SUR** proposition du Secrétaire général adjoint de la préfecture du Val-de-Marne ;

ARRETE :

- Article 1er: Il sera procédé, du **lundi 25 mars au samedi 11 mai 2019 inclus**, pendant 48 jours consécutifs, sur le territoire des communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges à une enquête unique relative au Câble A – Téléval, regroupant dans le même temps l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et l'enquête parcellaire.

Ce projet consiste en la réalisation d'une liaison par téléphérique urbain de 4.5 Km entre la station de métro de la ligne 8 « Créteil - Pointe du Lac » et le quartier du Bois Matar à Villeneuve-Saint-Georges, en desservant les communes de Limeil-Brévannes et de Valenton.

- Article 2 : La réalisation du Câble A - Téléval sur le territoire des communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges est susceptible, au terme de la procédure, de faire l'objet :

- d'une déclaration de projet prise par Île-de-France Mobilités ;
- d'une déclaration d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité des PLU prise par arrêté du Préfet du Val-de-Marne ; le cas échéant, la DUP emportera, s'agissant des immeubles relevant du statut de la copropriété, retrait de la ou des copropriétés de l'emprise des parcelles concernées, conformément aux dispositions de l'article L. 122-6 du code de l'expropriation ;
- d'un ou plusieurs arrêtés de cessibilité pris par le Préfet du Val-de-Marne préalablement à la saisine du Juge de l'Expropriation au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Créteil.

- **Article 3** : Cette enquête publique sera conduite par la commission d'enquête, nommée par le Tribunal Administratif de Melun, et composée des membres suivants :

Président : Monsieur Michel Cerisier, chef d'entreprise, en retraite ;

Membres titulaires : 1. Monsieur Henri Ladruze, directeur d'école, en retraite ;

2. Monsieur Pierre Roche, ingénieur au commissariat à l'énergie atomique, en retraite

En cas d'empêchement de M. Cerisier, la présidence de la commission sera assurée par M. Ladruze, membre de la commission.

- **Article 4** :

Le siège de l'enquête est fixé à la Préfecture du Val-de-Marne (21/29 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil).

- **Article 5** : Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de celle-ci, un avis sera publié par voie d'affiches (format A2) sur le territoire des communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges. D'autres procédés d'information seront utilement mis en œuvre, tels que le site internet des villes, les revues municipales, les panneaux d'information électroniques à messages variables. Ces mesures de publicité incombent aux maires qui en certifieront l'accomplissement à l'issue de cette enquête.

Cet avis sera en outre publié en caractères apparents quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux diffusés dans le département du Val-de-Marne.

- **Article 6 :** La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux dates, horaires et lieux présentés dans l'annexe 1 du présent arrêté.

Des registres d'enquête à feuillets non mobiles déposés dans les mairies de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges et en Préfecture du Val-de-Marne, seront cotés et paraphés :

- pour l'enquête DUP valant mise en compatibilité des PLU : par le président ou un membre de la commission d'enquête (article R.123-13 du code de l'environnement) ;
- pour l'enquête parcellaire : par le maire de la commune concernée (article R.131-4 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique) ;

- Article 7 : Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter les dossiers d'enquête :

- en ligne sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante : *http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques*
- ils seront également consultables sur les sites internet suivants:

  http://projets-environnement.gouv.fr
  http://www.cable-a-televal.fr/ (site internet d'Île-de-France Mobilités)
- à la préfecture du Val-de-Marne et sur un poste informatique, aux jours et heures précisés en annexe 2 ;
- dans les mairies de Créteil, Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges (horaires et lieux précisés en annexe 2) ;

Des informations sur le dossier peuvent être demandées, par courrier, à Île-de-France Mobilités (Île-de-France Mobilités, Direction des Infrastructures, 41 rue de Châteaudun 75 009 Paris), porteur de projet du câble A – Téléval.

- Article 8 : Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations sur l'opération :

- en les consignant sur les registres d'enquête mis à disposition dans les mairies concernées et à la Préfecture du Val-de-Marne (horaires et lieux précisés en annexe 2) ou lors des permanences de la commission d'enquête (horaires et lieux précisés en annexe 1) ;
- en les adressant par écrit à la Préfecture du Val-de-Marne, à l'attention du Président de la commission d'enquête (21/29 avenue du Général de Gaulle 94 000 Créteil - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique) qui les annexera aux registres d'enquête ; il en sera de même pour les éventuelles observations qui seraient présentées par la Chambre d'agriculture, par la Chambre de commerce et d'industrie territoriales et par la Chambre des métiers et de l'artisanat de la région ;
- En les adressant sur la boite fonctionnelle de la préfecture du Val-de-Marne à l'adresse suivante : pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr
- sur le registre électronique accessible à l'adresse suivante : *http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques*

- **Article 9** : Notification individuelle du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie sera faite par Île-de-France Mobilités sous pli recommandé avec demande d'avis de réception aux propriétaires figurant sur la liste établie dans les conditions prévues par l'article R.131-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique lorsque leur domicile est connu d'après les renseignements recueillis par l'expropriant, ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics.

En cas de domicile inconnu, la notification sera faite en double copie au maire qui en fera afficher une et, le cas échéant, au locataire ou preneur de bail rural.

Cette notification devra être achevée avant le dépôt du dossier en mairie. Les envois devront être faits au moins quinze jours avant la date d'ouverture de l'enquête, pour tenir compte du délai de retrait des plis recommandés.

- **Article 10**: Les propriétaires auxquels la notification est faite par l'expropriant du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront tenus de fournir les indications relatives à leur identité, telles qu'elles sont énumérées aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955, portant réforme de la publicité foncière :

- en ce qui concerne les personnes physiques : les nom, prénoms dans l'ordre de l'état-civil, domicile, date et lieu de naissance et profession des parties, ainsi que le nom de leur conjoint avec, éventuellement, la mention « veuf ou veuve de... » ;
- en ce qui concerne les sociétés, les associations, syndicats et autres personnes morales : leur dénomination et, pour toutes les sociétés, leur forme juridique, leur siège social et la date de leur constitution définitive ;
- pour les sociétés commerciales : leur numéro d'immatriculation au registre du commerce ;
- pour les associations : leur siège, la date et le lieu de leur déclaration ;
- pour les syndicats : leur siège, la date et lieu de dépôt de leurs statuts.

A défaut de ces indications, les intéressés auxquels la notification est adressée seront tenus de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.

Conformément aux articles R 311-1 et R 311-2 du code de l'expropriation : « les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 311-3, déchues de tous droits à indemnité ».

- **Article 11**: Pendant toute la durée de l'enquête parcellaire, les observations sur les limites des biens à exproprier seront faites par les personnes visées à l'article précédent et par toutes celles qui revendiquent un droit sur les propriétés intéressées par l'enquête dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 9 du présent arrêté.

- **Article 12 :** A la fin de la période de l'enquête publique unique, les registres d'enquête DUP seront clos et signés par le président de la commission d'enquête et les registres d'enquête parcellaire par les maires concernés. Dès réception des registres et des documents annexés, celui-ci rencontrera dans la huitaine le porteur de projet et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le porteur de projet dispose d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le Président de la commission d'enquête examinera les observations consignées ou annexées aux registres d'enquête et entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter, ainsi que l'expropriant, s'il le demandait. La commission d'enquête établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et rédigera des conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non à la déclaration d'utilité publique de l'opération et à l'expropriation des emprises nécessaires aux aménagements projetés.

Elle adressera ensuite, dans un délai de 30 jours suivant la clôture de l'enquête, les pièces des dossiers à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique – 2ème étage) accompagnées de son rapport et de ses conclusions motivées portant sur l'enquête DUP valant mise en compatibilité des PLU des communes concernées et l'enquête parcellaire.

- **Article 13** : Pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public, dans les mairies concernées et à la préfecture du Val-de-Marne (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique).

Ces documents seront également mis en ligne sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante :

http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques

- **Article 14** : La Secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne, la Sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses, les présidents des EPT 11 et 12 « Grand Paris Sud Est Avenir » et « Grand Orly Seine et Bièvre », le président de la commission d'enquête, les maires des communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges et le directeur général d'Île-de-France Mobilités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne et mis en ligne sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne.

Le Préfet

ANNEXE 1

Enquête publique CABLE A - Téléval

du lundi 25 mars 2019 au samedi 11 mai 2019 inclus

Dates des permanences de la commission d'enquête

Communes	Permanence 1	Permanence 2	Permanence 3	Permanence 4
Créteil	Hôtel de ville rez-de-chaussée 1 Place Salvador Allende 94010 Créteil **Lundi 25 mars 2019** **De 14h00 à 17h00**	Hôtel de ville rez-de-chaussée 1 Place Salvador Allende 94010 Créteil **Vendredi 12 avril 2019** **de 14h00 à 17h00**	Hôtel de ville rez-de-chaussée 1 Place Salvador Allende 94010 Créteil **Samedi 27 avril 2019** **De 09h00 à 12h00**	Hôtel de ville rez-de-chaussée 1 Place Salvador Allende 94010 Créteil **Samedi 11 mai 2019** **De 09h00 à 12h00**
Limeil-Brévannes	Hôtel de Ville Salle des commissions 2, place Charles-de-Gaulle 94450 Limeil-Brévannes **Jeudi 28 mars 2019** **De 14h00 à 17h00**	Hôtel de Ville Salle des commissions 2, place Charles-de-Gaulle 94450 Limeil-Brévannes **Samedi 13 avril 2019** **De 09h00 à 12h00**	Hôtel de Ville Salle des commissions 2, place Charles-de-Gaulle 94450 Limeil-Brévannes **Mercredi 17 avril 2019** **De 14h00 à 17h00**	Hôtel de Ville Salle des commissions 2, place Charles-de-Gaulle 94450 Limeil-Brévannes **Vendredi 10 mai 2019** **De 14h00 à 17h00**
Valenton	Service urbanisme 1, chemin de la ferme de l'Hôpital 94460 Valenton **Mardi 26 mars 2019** **De 14h00 à 17h00**	Mairie B 48 rue du Colonel Fabien 94460 Valenton **Samedi 6 avril 2019** **De 09h00 à 12h00**	Service urbanisme 1, chemin de la ferme de l'Hôpital 94460 Valenton **Vendredi 19 avril 2019** **De 14h00 à 17h00**	Service urbanisme 1, chemin de la ferme de l'Hôpital 94460 Valenton **Jeudi 9 mai 2019** **De 14h00 à 17h00**
Villeneuve-Saint-Georges	Hôtel de Ville Place Pierre Semard 94190 Villeneuve-Saint-Georges **Samedi 30 mars 2019** **De 9h00 à 12h00** Consultation du dossier et du registre à l'Hôtel de Ville	Pôle Ville Citoyenne 22, rue de Balzac 94190 Villeneuve-Saint-Georges **Mercredi 10 avril 2019** **De 14h00 à 17h00**	Pôle Ville Citoyenne 22, rue de Balzac 94190 Villeneuve-Saint-Georges **Mardi 16 avril 2019** **De 14h00 à 17h00**	Pôle Ville Citoyenne 22, rue de Balzac 94190 Villeneuve-Saint-Georges **Vendredi 10 mai 2019** **De 9h00 à 12h00**

ANNEXE 2

Enquête publique CABLE A - Téléval

du lundi 25 mars 2019 au samedi 11 mai 2019 inclus

Consultation des dossiers d'enquête et des registres

Communes	Lieux d'enquête (consultation du dossier et du registre)	Horaires d'ouverture
Créteil	Hôtel de Ville Service urbanisme, 7è étage 1 Place Salvador Allende 94010 Créteil	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Limeil-Brévannes	Hôtel de Ville Bureau des permanences 2, place Charles-de-Gaulle 94450 Limeil-Brévannes	Lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 17h00
Valenton	Service urbanisme 1, chemin de la ferme de l'Hôpital 94460 Valenton	Le lundi De 13h30 à 17h00 et Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Villeneuve Saint-Georges	Pôle Ville Citoyenne 22, rue de Balzac 94190 Villeneuve-Saint-Georges	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Préfecture du Val-de-Marne	21/29 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil- (3ème étage – bureau 348)	Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

3) - Pièces annexes au mémoire en réponse du maître d'ouvrage.

3.1. - Réunions réalisées au cours des études du DOCP (2014-2016).

Réunions effectuées au cours des études du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales du Câble A (2014-2016)

Réunion technique :

24 novembre 2014 : Département du Val-de-Marne

3 décembre 2014 : Commune de Villeneuve-Saint-Georges

3 décembre 2014 : Commune de Valenton

8 décembre 2014 : Commune de Limeil-Brévannes

8 décembre 2014 : Réseau Ferré de France

16 décembre 2014 : SMER la Tégéval

6 janvier 2015 : Commune de Créteil, Communauté d'Agglomération Plaine Centrale

5 février 2015 : RATP

5 février 2015 : RTE

18 février 2015 : Département du Val-de-Marne – Direction des Espaces Verts et du Paysage

27 février 2015 : DRIEE

4 mars 2015 : Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, Préfecture de la Police de Paris, DRIEA

9 avril 2015 : STRMTG

14 avril 2015 : Dirif

10 juin 2015 : La Martiniquaise

23 juin 2015 : SNCF Réseaux

15 juillet 2015 : Commune de Limeil, Commune de Valenton, Commune de Villeneuve-Saint-Georges, Département du Val-de-Marne

21 juillet 2015 : SMER la Tégéval

23 juillet 2015 : Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

29 octobre 2015 : Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, Préfecture de Police de Paris

23 novembre 2015 : Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, Préfecture de Police de Paris

20 janvier 2016 : Commune de Limeil-Brévannes

26 janvier 2016 : Commune de Créteil, Communauté d'Agglomération Plaine Centrale

4 février 2016 : Commune de Valenton, Commune de Villeneuve-Saint-Georges, Département du Val-de-Marne

4 juillet 2016 : Dirif

Comité technique :

13 avril 2015 : Financeurs, Collectivités territoriales, partenaires du projet (SMER La Tégéval, Agence des Espaces Verts, SNCF, RATP, RTE, BSPP, Préfecture de Police de Paris…)

8 juillet 2015 : Financeurs, Collectivités territoriales, partenaires du projet (SMER La Tégéval, Agence des Espaces Verts, SNCF, RATP, RTE, BSPP, Préfecture de Police de Paris…)

6 juin 2016 : Financeurs, Collectivités territoriales, partenaires du projet (SMER La Tégéval, Agence des Espaces Verts, SNCF, RATP, RTE, BSPP, Préfecture de Police de Paris…)

Réunion sectorielle :

23 mars 2015 : Bois Matar - Financeurs, Collectivités territoriales et partenaires du projet concernés par la section ou la station

31 mars 2015 : Section Temps Durables / Emile Combes - Financeurs, Collectivités territoriales et partenaires du projet concernés par la section ou la station

21 avril 2015 : Pointe du Lac - Financeurs, Collectivités territoriales et partenaires du projet concernés par la section ou la station

16 juin 2015 : Pointe du Lac- Financeurs, Collectivités territoriales et partenaires du projet concernés par la section ou la station

17 juin 2015 : Section Temps Durables / Emile Combes- Financeurs, Collectivités territoriales et partenaires du projet concernés par la section ou la station

17 juin 2015 : Section Emile Combes / Bois Matar - Financeurs, Collectivités territoriales et partenaires du projet concernés par la section ou la station

10 février 2016 : Section Emile Combes / Bois Matar - Financeurs, Collectivités territoriales et partenaires du projet concernés par la section ou la station

Réunion « Maire » :

15 février 2016 : Villeneuve-Saint-Georges

18 mars 2016 : Limeil-Brévannes

23 mars 2016 : Valenton

11 avril 2016 : Créteil

31 mai 2016 : Tégéval

28 juin 2016 : Limeil-Brévannes

Commission de suivi

6 juillet 2016 : Financeurs, Collectivités territoriales, partenaires du projet (SMER La Tégéval, Agence des Espaces Verts, SNCF, RATP, RTE, BSPP, Préfecture de Police de Paris…)

Les réunions qui se sont tenues après l'approbation du DOCP et des modalités de la concertation figurent en pièce I, Chapitre 3 du Dossier d'Enquête d'Utilité Publique du Cable A.

3.2. - Courrier adressé à l'Association des Sarrazins Sud de Créteil du 25 septembre 2018.

îledeFrance mobilités

Le Directeur général

Paris, le 25 SEP. 2018

DGA-DEV / DI / PS2 / 18002753
Affaire suivie par : Christophe Surowiec/Philippe Gaudias
Tel : 01 53 59 14 03 / 01 81 70 05 28
Mél : christophe.surowiec@iledefrance-mobilites.fr
/ philippe.gaudias@iledefrance-mobilites.fr

Madame Aurélie GOSSIN
Collectif de la ZAC Sarrazins Sud
23, rue Charles Gustave Stoskopf
94 000 CRETEIL

Objet : Réponse à votre courrier du 23 avril 2018

Madame,

Par votre courrier du 23 avril 2018, et suite à l'échange du 16 avril avec Île-de-France Mobilités, vous alertez la Présidente, Valérie Pécresse, sur les nuisances visuelles et sonores susceptibles d'être générées par le futur Câble A, vis-à-vis du quartier des Sarrazins sud.

Comme vous le savez, ce projet de transport par câble entre Créteil et Villeneuve Saint-Georges, fortement attendu par les populations des territoires qu'il traverse, a fait l'objet d'études d'opportunité et de faisabilité puis d'études d'approfondissement, portées par Île-de-France Mobilités, maître d'ouvrage de l'opération.

A chacune de ces étapes, les équipes d'Île-de-France Mobilités ont cherché à proposer un tracé le moins pénalisant possible pour les riverains.

Ainsi, en 2015, lors des études du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP), une variante de tracé consistant à implanter la station à l'ouest des voies de la ligne 8 du métro avait été envisagée, mais elle a finalement été écartée à la demande du Maire de Créteil et Président de l'agglomération, car elle était incompatible avec le projet urbain Est Duvauchelle porté par la collectivité dans le secteur.

A l'issue de la concertation préalable, qui s'est tenue à l'automne 2016, deux variantes d'insertion à la station Pointe du Lac à Créteil ont été retenues, toutes deux situées à l'est du faisceau de voies de la ligne 8. Le collectif des Sarrazins Sud, que vous représentez, a par ailleurs proposé une variante à l'ouest des voies, similaire à celle écartée en 2015, avec un positionnement de la station entre le projet urbain et les terrains de sport existants.

Les équipes d'Île-de-France Mobilités ont bien examiné cette variante pour en apprécier les différentes contraintes. Elle s'avère effectivement incompatible avec le projet urbain en cours piloté par la ville de Créteil.

A l'issue des études d'approfondissement menées depuis début 2017, le choix d'Île-de-France Mobilités et des partenaires du projet s'est donc porté sur la variante au-dessus de la RD1, dont le tracé a été étudié en vue de limiter autant que possible les nuisances pour les riverains. Conformément à notre échange, une variante abaissée de ce tracé a également été étudiée afin d'évaluer son incidence en termes de covisibilité.

Syndicat des Transports d'Île-de-France
41 rue de Châteaudun - 75009 Paris - Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05

Île-de-France Mobilités est le nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France.

Vous trouverez joint à ce courrier les éléments d'études relatifs à votre proposition de tracé alternatif à l'ouest du faisceau de voies de la ligne 8, ainsi qu'à ceux relatifs à l'abaissement de la ligne au droit du quartier des Sarrazins sud.

Sachez par ailleurs, que des études sur le réaménagement et le traitement paysager du chemin des bassins seront lancées en partenariat avec le Département du Val de Marne et la ville de Créteil. Les études de conception détaillée à venir permettront de poursuivre ce travail, auquel les équipes d'Île-de-France Mobilités associeront les membres de votre collectif.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma haute considération.

Laurent PROBST

Pièces jointes :

- Tracé alternatif C « Sarrazins »
- Etude d'abaissement de la ligne

Syndicat des Transports d'Île-de-France
41 rue de Châteaudun - 75009 Paris - Tél. : 01 47 53 28 00 - Fax : 01 47 05 11 05

Île-de-France Mobilités est le nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France.

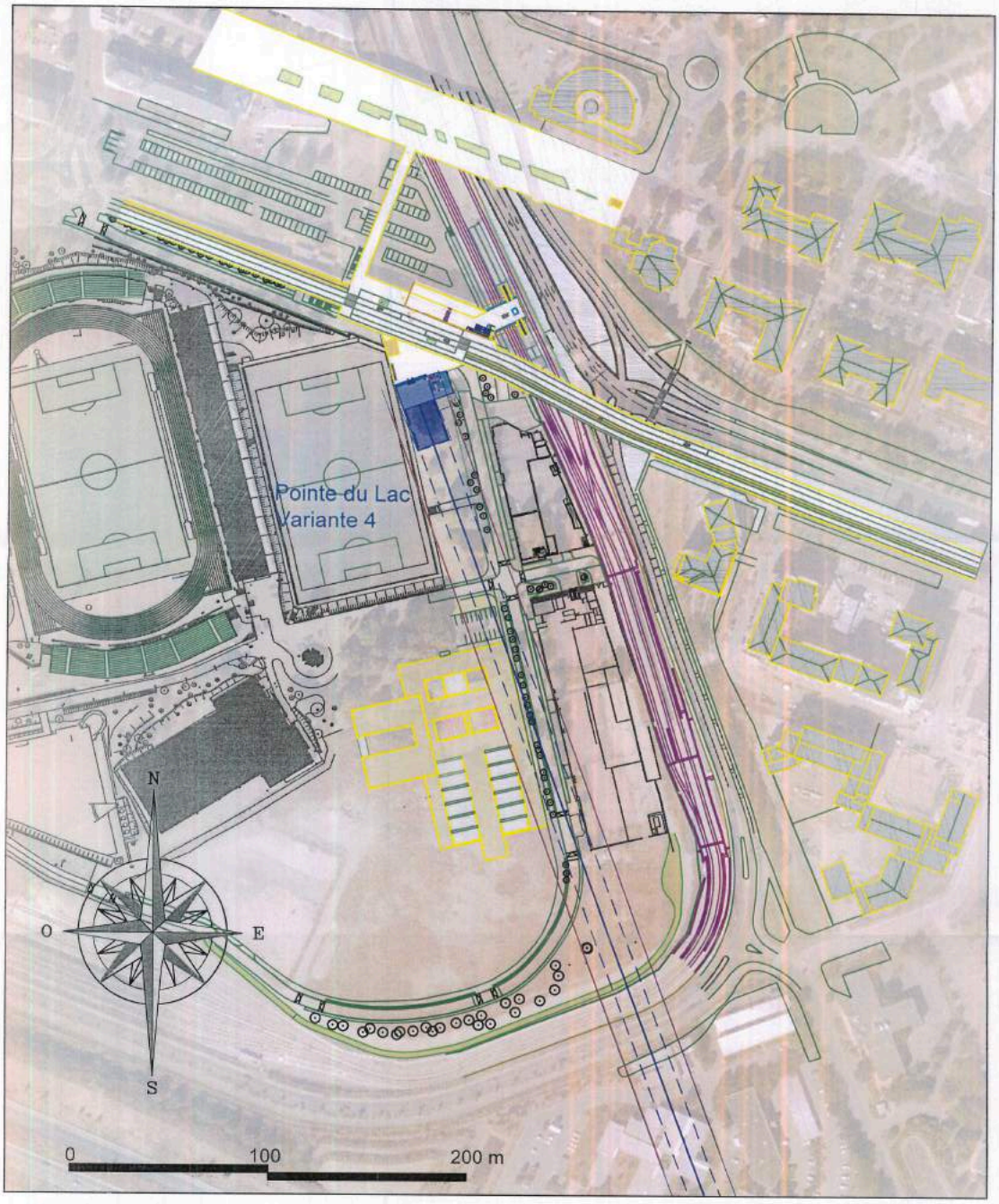

INGEROP, le 26/06/2018
Variante 4 - Secteur Pointe du Lac

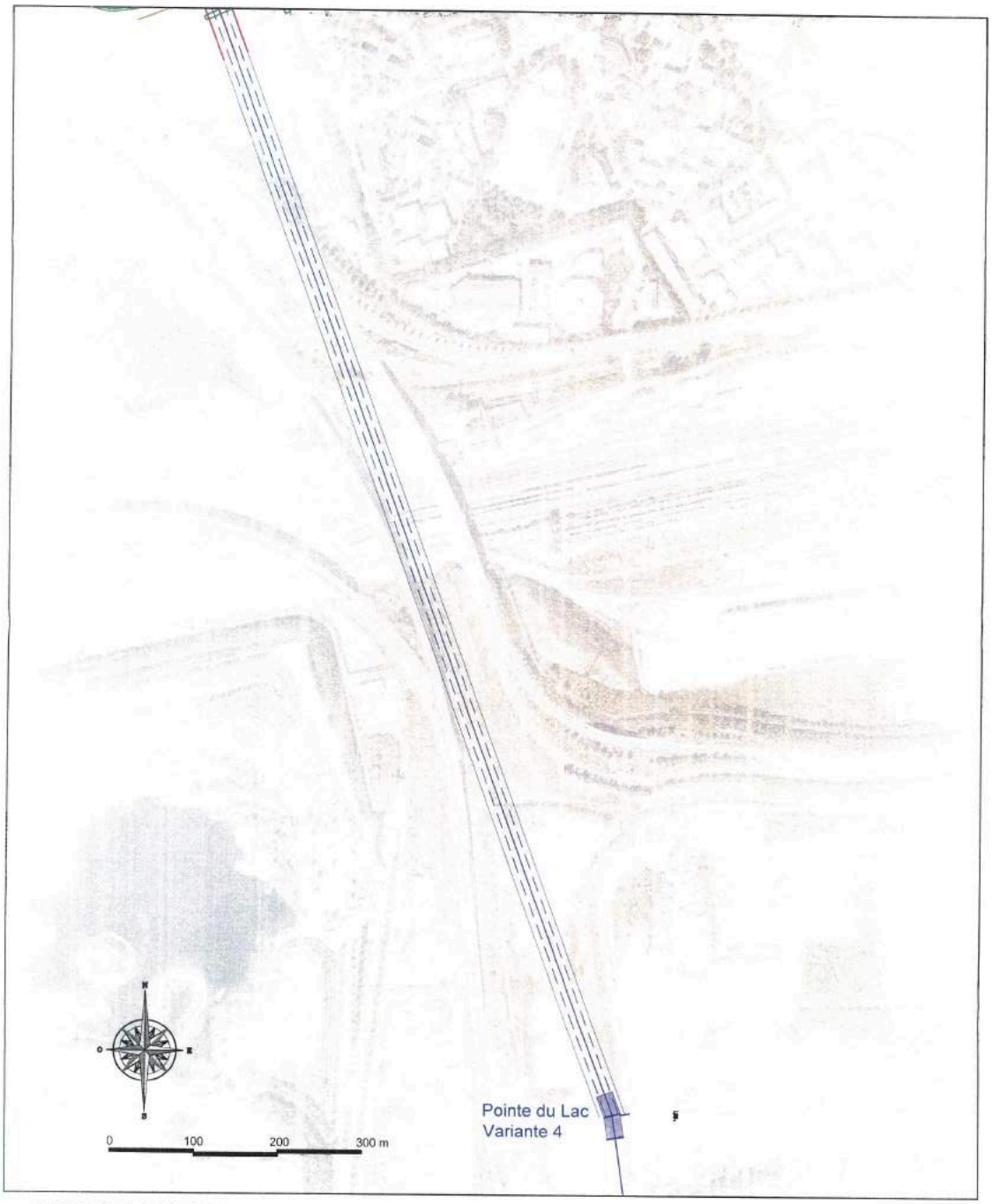

INGEROP, le 26/06/2018
Variante 4 - Secteur Temps Durables

Câble A
Etude d'abaissement de la ligne au droit du quartier Sarrazins sud

Introduction

Après l'approbation du bilan de la concertation par Ile-de-France Mobilités, des études préliminaires ont été lancées afin de proposer des aménagements optimisés, sur la base des premières études du DOCP et en tenant compte du bilan de la concertation. Elles ont démarré à partir de mars 2017 et ont permis d'établir le schéma de principe de l'opération. Elles ont notamment permis d'étudier les 2 variantes de la station Pointe du Lac retenues dans le bilan de la concertation préalable, ainsi que plusieurs demandes de tracés alternatifs, formulées par la Ville de Créteil et les riverains du quartier Sarrazins Sud.

Suite à la demande formulée par le collectif des Sarrazins Sud, cette note a pour objet de présenter les conséquences d'une insertion la plus basse possible du câble au droit du quartier Sarrazins Sud pour la variante 2, retenue pour le projet porté à l'enquête publique (c'est-à-dire franchissant le TCSP, puis redescendant le plus bas possible tout en respectant les différents gabarits règlementaires survolés).

Deux cas ont été étudiés :

1. avec le pylône 1P3-1P4 au même emplacement qu'au sein des études préliminaires, déjà présentées aux riverains ;

2. avec le pylône 1P3-1P4 déplacé pour maximiser l'abaissement du profil.

La mise en place d'un rideau d'arbres entre l'ensemble d'immeubles et le Câble A a également été regardée.

Cette note a pour objet de présenter ces solutions et leurs impacts.

Contexte

Deux cas d'insertion du Câble A dans le secteur de Pointe du Lac sont étudiés. Ils suivent le tracé défini au cours des études préliminaires, entre les stations Pointe du Lac (variante 2) et Temps Durables.

Figure 1. Zone d'etude

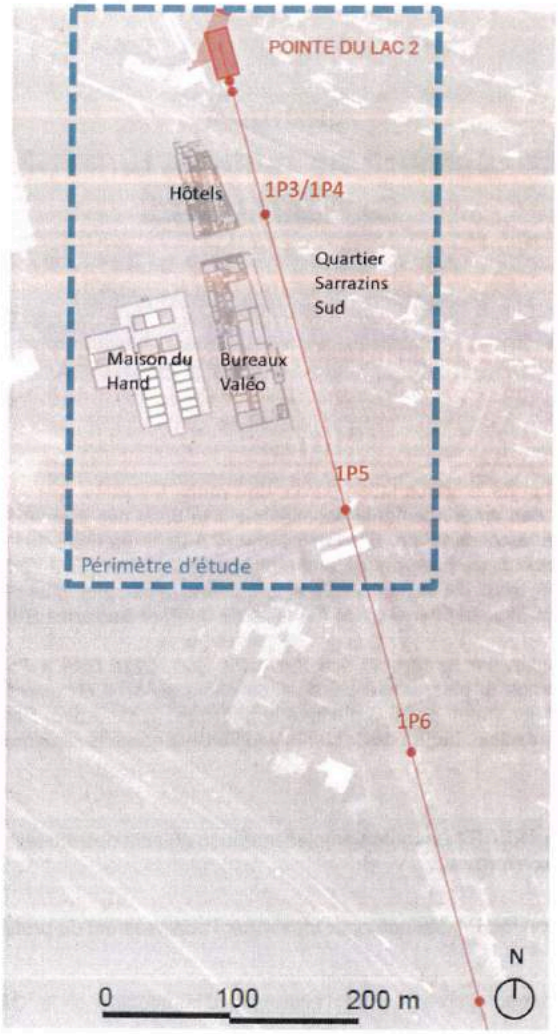

Rappel des gabarits de survol :

Une partie des franchissements critiques rencontrés par la ligne du Câble A est située dans cette zone d'études. La ligne survole ou passe notamment à proximité de :

- La voie de TCSP ;
- Le métro ligne 8 (voies d'arrière-gare) ;
- Les résidences des Sarrazins Sud ;
- Le projet urbain Duvauchelle Est ;
- Les services techniques du Département du Val de Marne.

Pour rappel, pour le survol de la voie de TCSP, il a été considéré un gabarit de 4.5 m et une distance de sécurité de 1.5 m (règlementation du transport par câble), soit un gabarit total de 6m de haut à franchir.

Pour le survol du métro, il a été considéré un gabarit des rames de 3,8 m (Gabarit Libre d'Obstacles - GLO définit par la RATP) et une distance de sécurité de 1,5 m (règlementation du transport par câble), soit un gabarit total de 5.20 m à franchir.

Implantation du pylône 1P3-1P4

1-1 Solution 1 – Pylône fixe

Insertion du câble et de la ligne

Le tracé en plan est conforme au tracé variante 2 des études préliminaires. A la sortie de la station Pointe du Lac, le câble passe au-dessus de la voie de TCSP. Le tracé survole ensuite une portion du chemin des Bassins et les voies du métro. Le gabarit du TCSP et du métro sont respectés. Un survol le plus bas possible a été étudié.

Figure 2. Pylône fixe -vue en plan

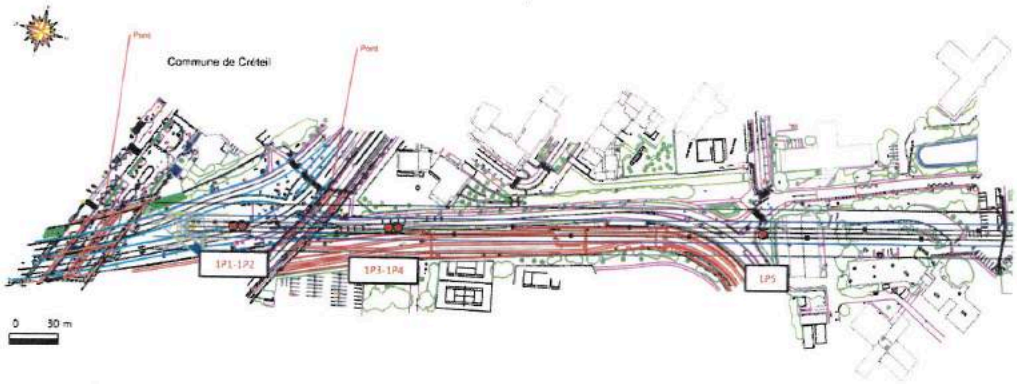

Figure 3. Comparaison des profils en long - profil précédemment étudié (gris) et profil abaissé (couleur)

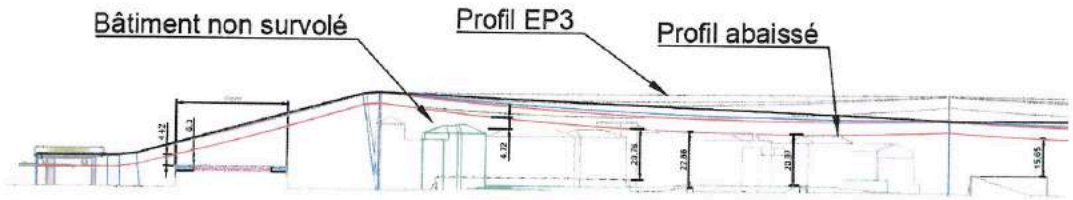

Les profils en long en format pdf sont disponibles en annexe de la présente note.

Points durs identifiés sur le profil en long

La hauteur du pylône 1P3-1P4 est dimensionné par le passage du pont du TCSP. Il n'est pas possible de diminuer sa hauteur sans impacter le gabarit de survol de la voie TCSP de 6 m. La hauteur de ce pylône est donc conservée en l'état.

Figure 4 Passage au dessus du pont du TCSP contraint (profil précédemment étudié en gris, profil abaissé en couleur)

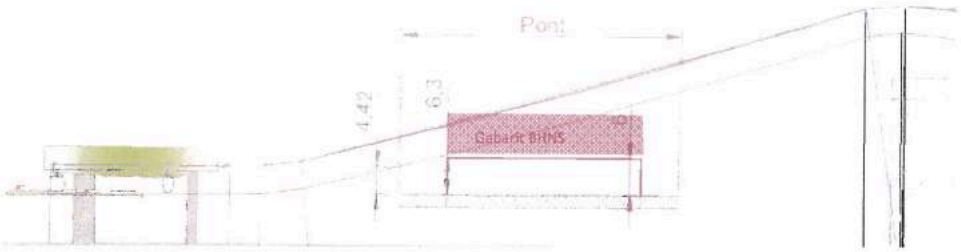

La hauteur du pylône suivant 1P5, situé en limite du site des services techniques du Département, est réduite d'environ 10 m afin d'abaisser le profil en long de la ligne. La ligne ne peut pas être abaissée d'avantage. En effet, si l'on abaisse plus le profil du câble, la flèche du câble devient trop importante et intercepte le gabarit du TCSP, qui n'est donc plus respecté. Le profil peut être diminué en rapprochant le pylône 1P3-1P4 du pylône 1P1-1P2, ce qui fait l'objet de la deuxième solution également étudiée.

Avec cet abaissement du profil, les cabines passent toujours au-dessus du niveau du toit du premier bâtiment des Sarrazins Sud. L'abaissement est plus sensible en allant vers le pylône 1P5, avec une hauteur sous cabine légèrement supérieur à 20m, au droit des autres immeubles du quartier, correspondant au niveau du toit ou du dernier étage. L'insertion de la ligne est donc relativement similaire au tracé précédemment étudié.

Conclusion

Cette solution serait techniquement très complexe et sa faisabilité structurelle n'est pas garantie. En effet, la ligne du câble monterait rapidement pour redescendre immédiatement après ce qui créerait des efforts importants, mais aussi des frottements, du bruit dans l'environnement.

De plus, il ne serait pas possible de baisser suffisamment la ligne pour avoir une différence notable pour les riverains.

1-2 Solution 2 – Pylône déplacé

Insertion du câble et de la ligne

Le tracé en plan est conforme au tracé variante 2 des études préliminaires. A la sortie de la station Pointe du Lac, le câble passe au-dessus de la voie de TCSP. Le tracé survole ensuite une portion du chemin des Bassins et les voies du métro. Le gabarit du TCSP et du métro sont respectés. Un survol le plus bas possible a été étudié. Pour permettre un abaissement plus important de la ligne, le pylône 1P3/1P4 est déplacé vers le pont du TCSP, pour permettre de réduire sa hauteur tout en respectant le même gabarit de survol du TCSP.

Figure 5. Pylône déplacé - vue en plan

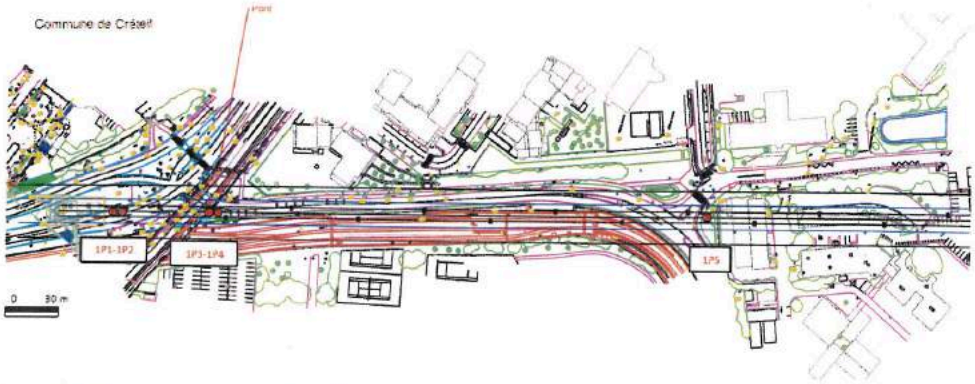

Figure 6. Passage au-dessus du BHNS contraint (profil précédemment étudié en gris, profil déplacé en couleur)

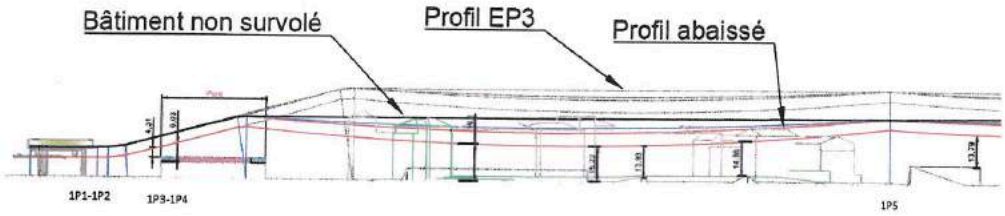

Les profils en long en format pdf sont disponibles en annexe de la présente note.

Points durs identifiés sur le profil en long

Par rapport à la solution 1, le pylône 1P3-1P4 est décalé au plus près du pont du site propre afin d'abaisser le profil du câble tout en respectant le gabarit du TCSP (6 m). La hauteur du pylône 1P5 est également diminuée de 10 m pour abaisser le niveau du câble sur tout le linéaire longeant le quartier Sarrazins Sud.

Par conséquent le bas des cabines se situe à une quinzaine de mètres environ au-dessus du sol au plus bas. Le gabarit du métro, de 5,20 m, est respecté. Les cabines passent devant les façades des bâtiments des Sarrazins, au niveau des derniers étages.

Le profil ne peut être abaissé davantage afin que les cabines restent à une hauteur suffisante au-dessus des bâtiments des services techniques du Département et pour ne pas que le pylône 1P3-1P4 soit trop chargé.

Dans cette solution, la portée entre les pylônes 1P3-1P4 et 1P5 est très longue (environ 275 m) et ne peut être augmentée davantage.

Enfin, cette solution implique un survol plus proche des voies de remisage du métro. La démarche de sécurité du Câble A (en cas d'incendie de rame de métro) devra être confortée par une étude du risque incendie spécifique à cette interface.

Figure 7 Survol bas des voies du métro (profil précédemment étudié en gris, profil déplacé en couleur)

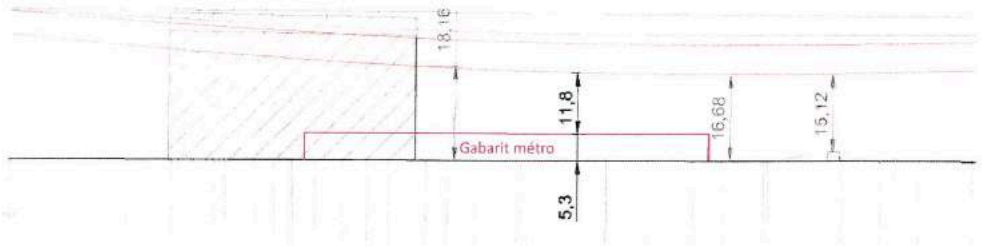

Impact sur le Chemin des Bassins

Le pylône 1P3-1P4 déplacé est situé sur l'emprise actuelle du chemin des Bassins, près de la bretelle de raccordement avec la RD1. Une mise à sens unique du Chemin des Bassins pourrait être nécessaire, ainsi qu'une étude de l'impact en termes de circulation sur le carrefour avec la RD1. Ce raccordement avec la RD1 sera à étudier plus en détail avec le Département du Val de Marne, gestionnaire de ces deux voiries, et la Ville de Créteil.

Conclusion

Une étude des risques incendie à l'interface avec le métro devrait être réalisée pour démontrer la faisabilité de cette solution. En effet, le décalage du pylône 1P3-1P4 vers le TCSP et l'abaissement du pylône 1P5 permettraient de réduire la hauteur du câble, qui serait rapproché des voies de remisage du métro.

Cette solution permettrait d'abaisser la ligne de façon plus importante. Les cabines passeraient alors devant la façade des différents bâtiments du quartier des Sarrazins, au niveau des derniers étages. Il est pas envisageable d'abaisser davantage la ligne.

Intégration paysagère du Câble A

L'implantation d'un rideau d'arbres le long des résidences des Sarrazins Sud est envisagée afin d'apporter un traitement paysager.

Rideau d'arbres : Conditions d'implantation

L'implantation d'arbres est réglementée et contraintes par les éléments suivants :

- Les distances d'éloignement des ouvrages et des habitations ;
- Les distances d'éloignement des réseaux ;
- Les contraintes d'accessibilité aux façades.

Eloignement des ouvrages et des habitations

Pour des raisons de sécurité des usagers, notamment en cas de risque incendie, des distances d'éloignement sont à respecter entre les arbres et les infrastructures existantes. Tout d'abord, les arbres à l'âge adulte doivent se situer en dehors du gabarit de sécurité incendie de 30 m centré sur l'axe du câble. Des distances sont également à respecter pour l'implantation d'arbres à proximité du Chemin des Bassins et de la D106 (voie du TCSP). Il est notamment important que les branches des arbres ne présentent pas de risques sur la circulation des véhicules sur ces axes.

De même, les arbres doivent être suffisamment éloignés des habitations pour permettre à l'ensemble des appartements d'avoir accès à la lumière naturelle.

Distance d'éloignement des réseaux :

Les réseaux ne peuvent pas être implantés à moins de 2 m du tronc des arbres sans protections particulières.

Contraintes d'accessibilité :

Si un accès pompier est prévu dans le jardin de la résidence des Sarrazins, il est nécessaire de conserver cet accès. Les plantations éventuelles ne doivent pas gêner la mise en station des échelles devant la ou les façades accessibles.

Une fois ces conditions respectées, le développement des arbres implantés varie en fonction de l'environnement dans lequel il grandit.

Les conditions à respecter pour permettre la croissance d'un arbre de grande hauteur sont les suivantes :

- Un sous-sol propice au développement de cette essence, en pleine terre ou avec une profondeur de fosse suffisante ;
- Des fosses d'arbres assez larges pour permettre la croissance de l'espèce et suffisamment d'espaces autour de l'arbre ;
- Des conditions climatiques adaptées à l'essence.

Si ces conditions sont respectées, le développement de l'arbre est possible. Néanmoins, plusieurs années sont nécessaires à la croissance de celui-ci, en fonction de l'âge de l'essence implantée. Par exemple, pour

une espèce nouvelle, il faut prévoir une cinquantaine d'année pour qu'elle atteigne une trentaine de mètre de haut si les conditions propices à son développement sont réunies.

Des données relatives à la nature des sols sous le jardin du quartier Sarrazins Sud, ainsi que les servitudes du Chemin des Bassins et de la voie de TCSP seraient par conséquent nécessaires pour fiabiliser cette étude de faisabilité.

Proposition de traitement paysager du Câble A

La présente proposition constitue une première approche de traitement paysager. Si l'abaissement de la ligne était privilégiée, cette étude devrait être approfondie lors des études ultérieures.

Une rangée d'arbres d'une dizaine de mètres de haut est déjà plantée devant les résidences au Sud du quartier. Il s'agit d'un aménagement paysager permettant d'habiller le paysage pour faciliter l'intégration urbaine des infrastructures de transport comme le métro. Compte-tenu de sa taille et de son âge, il n'est pas pertinent de supprimer cet alignement pour le remplacer par un autre, qui mettrait de nombreuses années à atteindre le même niveau de maturité. En étant conservé, l'alignement existant permet aussi de masquer les cabines pour les étages les plus bas dans le cas d'un survol bas (solution 2).

Ainsi, il est proposé de conserver cet alignement d'arbres comme traitement paysager du Câble A.

Pour conserver une continuité avec la rangée d'arbres déjà implantée le long du chemin des Bassins, il est proposé de planter des arbres dans la continuité de cet alignement, devant la résidence Efidis qui ne bénéficie aujourd'hui pas d'un aménagement paysager. Sous réserve de compatibilité avec les sols, des essences similaires à l'existant, d'une dizaine de mètres de haut (après quelques années), pourront être mises en place. Afin de respecter le gabarit incendie du Câble A (30 m), cet alignement sera placé légèrement en retrait par rapport à l'alignement existant, ce qui ne présente pas d'impacts sur le projet.

Figure 8 Proposition d'alignement pour le rideau boisé devant la première résidence Sarrazins Sud

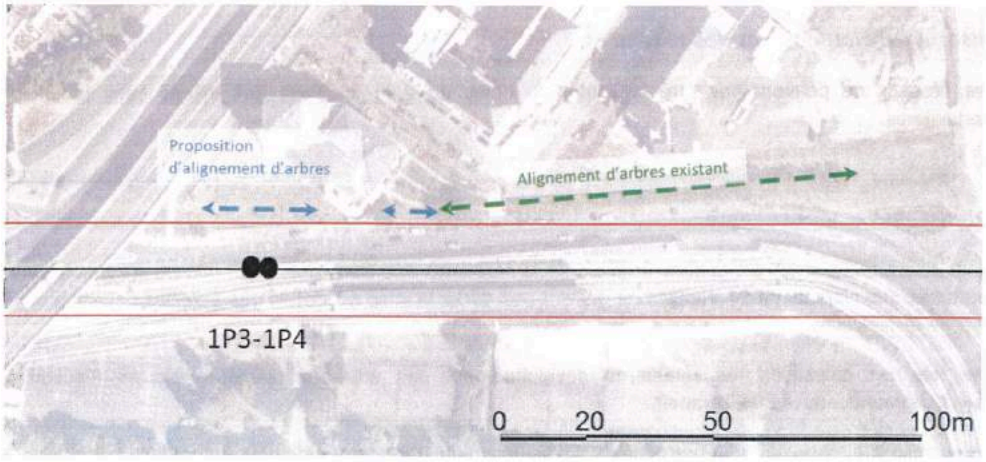

Comme des aménagements paysagers existent déjà devant les résidences existantes, il est proposé de planter de nouveaux arbres uniquement devant les premières résidences du quartier des Sarrazins Sud. En fonction de la nature des sols, la mise en place d'une rangée d'arbres de différentes hauteurs, pour donner un rythme, peut par exemple être envisagée.

Cette solution présente néanmoins plusieurs problématiques.

Le bas des cabines passerait à une vingtaine de mètres minimum au-dessus du niveau du sol pour la solution 1 (pylône abaissé) et à une quinzaine de mètres minimum pour la solution 2 (pylône décalé). La mise en place d'un rideau d'arbres entre les cabines et les façades des habitations impliquerait donc la plantation d'arbres d'environ 25 mètres de hauteur. Pour les nouveaux arbres, et dans l'hypothèse où les conditions sont propices à leurs développements, il faudrait environ 50 ans avant qu'ils atteignent leur hauteur finale. La croissance des abres existants sera plus rapide mais il faudra néanmoins attendre plusieurs années pour qu'ils constituent un masque. Cet aménagement ne bénéficierait pas aux premières générations de résidents.

De plus, une rangée unique d'arbres de taille adulte ne serait pas assez dense pour créer un filtre opaque devant les habitations. Cet effet serait éphémère puisque l'opacité des arbres est notamment réduite en hiver.

Enfin, au niveau du bâtiment le plus proche de la ligne (résidence Efidis, le plus au nord), il ne serait pas possible d'implanter un rideau d'arbres continu, en raison du gabarit incendie de la ligne. Ainsi l'abaissement de la ligne impacterait davantage ce bâtiment qui ne pourrait bénéficier d'un traitement paysager continu.

Solution 1 – Pylône 1P3/1P4 fixe

Pour la solution 1, il est proposé d'aménager un rideau d'arbres dans la continuité de l'aménagement existant tout en respectant le gabarit incendie du Câble A.

Figure 9. Vue en plan de l'insertion du rideau d'arbres - Solution 1 : Pylône abaissé

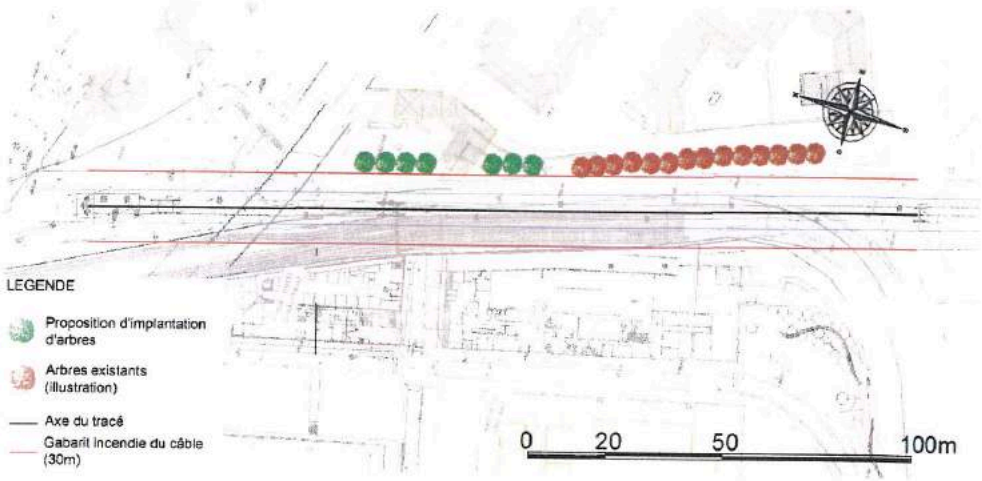

Sur les représentations graphiques, un gabarit type d'arbre, avec une emprise maximale de 9 m, similaire à l'emprise des arbres existants, et une hauteur de 15 m environ, est représenté. Ces paramètres sont susceptibles de varier en fonction de l'essence privilégiée et des conditions d'implantation des arbres.

Figure 10. Vue en coupe au droit du bâtiment Efidis - Proposition d'implantation du rideau d'arbres - Solution 1 - Pylône abaissé

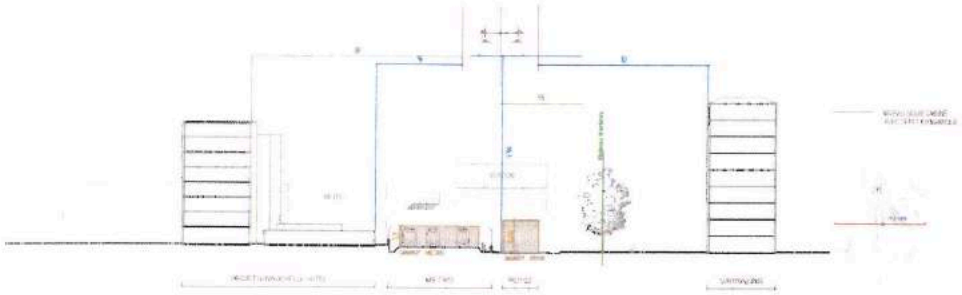

Solution 2 – Pylône 1P3/1P4 décalé

Sur les représentations graphiques, un gabarit type d'arbre, avec une emprise maximale de 9 m, similaire à l'emprise des arbres existants, et une hauteur de 15 m environ, est représenté. Ces paramètres sont susceptibles de varier en fonction de l'essence privilégiée et des conditions d'implantation des arbres.

Figure 11. Vue en coupe au droit du bâtiment Efidis - Proposition d'implantation du rideau d'arbres - Solution 2 - Pylône décalé

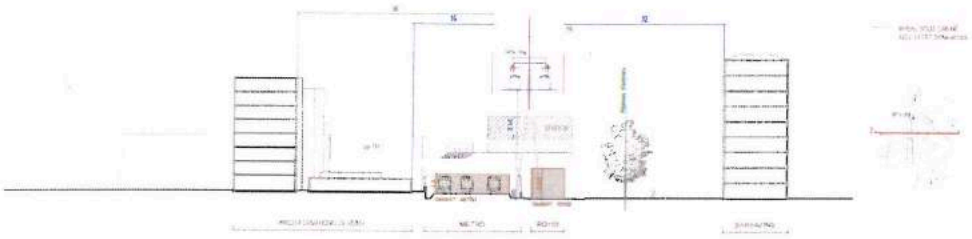

NB : L'écartement des piles du pylône est ici représentatif et devra faire l'objet d'une étude plus approfondie, notamment pour étudier son impact sur le fonctionnement du carrefour avec la RD1.

Conclusion

La solution 1 consisterait à baisser le profil du câble de quelques mètres en diminuant la hauteur du pylône 1P5. Le pylône 1P3-1P4 ne peut être diminué. Néanmoins, les cabines passeraient toujours au-dessus du niveau du toit du premier bâtiment du résidences des Sarrazins, et au niveau des derniers étages des bâtiments suivants. Cette solution serait techniquement complexe et sa faisabilité structurelle devrait être étudiée plus précisément (de nombreuses contraintes sont créées sur la ligne).

Dans la solution 2, le pylône 1P3-1P4 serait décalé vers la voie de TCSP ce qui permettrait d'abaisser son niveau et donc celui des cabines. Les cabines passeraient plus bas, devant la façade des derniers étages des résidences des Sarrazins. La faisabilité de cette solution resterait à confirmer par une étude de sécurité incendie spécifique.

La faisabilité de l'implantation d'un rideau d'arbres devant les résidences des Sarrazins devrait être approfondie, au cours des études de conception détaillée du projet. Les besoins d'accès aux façades de la résidence, la nature et la disponibilité des sols, ainsi que le nombre d'arbres à planter permettraient de déterminer plus précisément l'aménagement envisageable et ses bénéfices.

Annexes

Coupes

Câble A - Etude du pylône 1P3-1P4 – Coupe solution 1.pdf

Câble A - Etude du pylône 1P3-1P4 – Coupe solution 2.pdf

Vues en plan et profils en long

Câble A - Etude du pylône 1P3-1P4 - Profils et vue en plan.pdf

Câble A
Etude du tracé C

Introduction

Après l'approbation du bilan de la concertation par Ile-de-France Mobilités, des études préliminaires ont été lancées afin de proposer des aménagements optimisés, sur la base des premières études du DOCP et en tenant compte du bilan de la concertation. Elles ont démarré à partir de mars 2017 et ont permis d'établir le schéma de principe de l'opération. Elles ont notamment permis d'étudier les 2 variantes de la station Pointe du Lac retenues dans le bilan de la concertation préalable, ainsi que plusieurs demandes de tracés alternatifs, formulées par la Ville de Créteil et les riverains du quartier Sarrazins Sud.

Suite à la demande formulée par le collectif des Sarrazins Sud, cette note a pour objet de présenter l'étude du tracé C proposé par le collectif et les raisons de son abandon.

Présentation du tracé C

La station est implantée au sud du site propre, au droit d'une emprise située entre le complexe hôtelier (hôtels 3 et 4 étoiles) prévu dans le cadre du projet Duvauchelle Est et l'actuel équipement sportif.

En R+1, elle permet de relier la station du métro 8 via la voie de TCSP, sur le modèle de la variante 1 surplombant les voies du métro.

Sa composition sur trois niveaux (RDC bas, RDC haut et R+1) permet de proposer un volume de station optimisé, où les locaux techniques et les espaces commerciaux sont situés sous les quais de la station.

Le tracé s'insère entre le projet de la Maison du Handball et le projet du complexe hôtelier 3 et 4 étoiles.

En sortie de station, la distance entre l'axe du câble et la façade de l'hôtel est de 30 mètres.

La distance horizontale entre l'hôtel et le nu des cabines au point le plus critique est de 15 m.

Le tracé ne permet pas de s'affranchir du survol de la Maison du Handball qui est survolé dans sa partie ouest à environ 15 mètres de hauteur.

Le tracé impacte ensuite la parcelle retenue pour le projet de centre de recherche et de développement de l'entreprise Valéo. Le tracé est incompatible avec le projet en cours dont le volume se situe dans le gabarit incendie du téléphérique.

Le tracé se poursuit ensuite, survole les locaux techniques du département du Val-de-Marne.

Afin de ne pas survoler la Ligne à Grande Vitesse (LGV), il est nécessaire de déplacer la station Temps Durables d'environ 30 mètres vers l'est par rapport à la position retenue. Malgré cela, le tracé se rapproche fortement de la LGV (environ 8 mètres) ce qui représente un véritable risque pour sa faisabilité.

Le déport de la station Temps Durables modifie également l'ensemble du tracé jusqu'à la station Emile Zola.

Ce tracé est proche, de la variante étudiée au cours des études du DOCP (« Variante Duvauchelle »), écartée à la demande du Maire de Créteil et Président de la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale en raison de son incompatibilité avec le projet Duvauchelle Est.

Implantation de la station au Nord-Ouest des lots d'hôtels

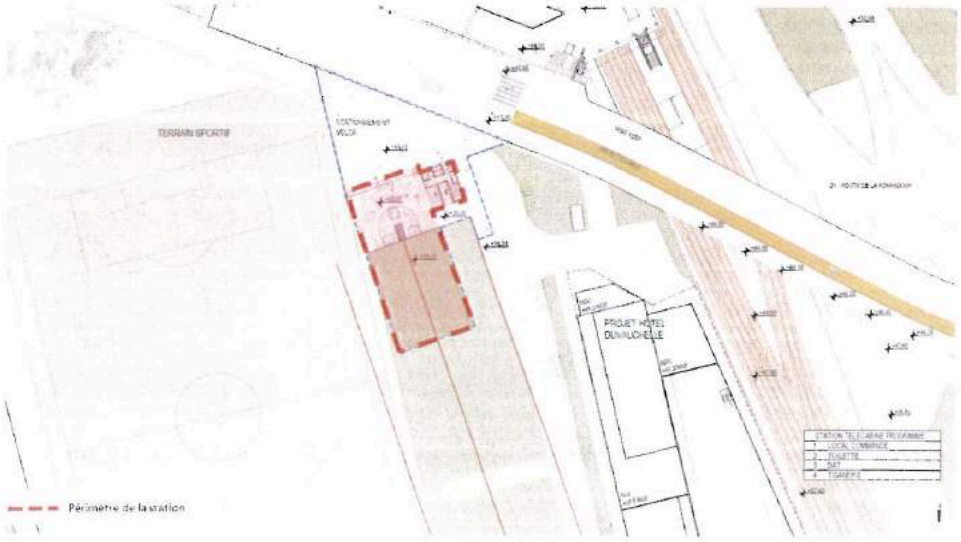

Insertion de la ligne au sein du projet Duvauchelle Est

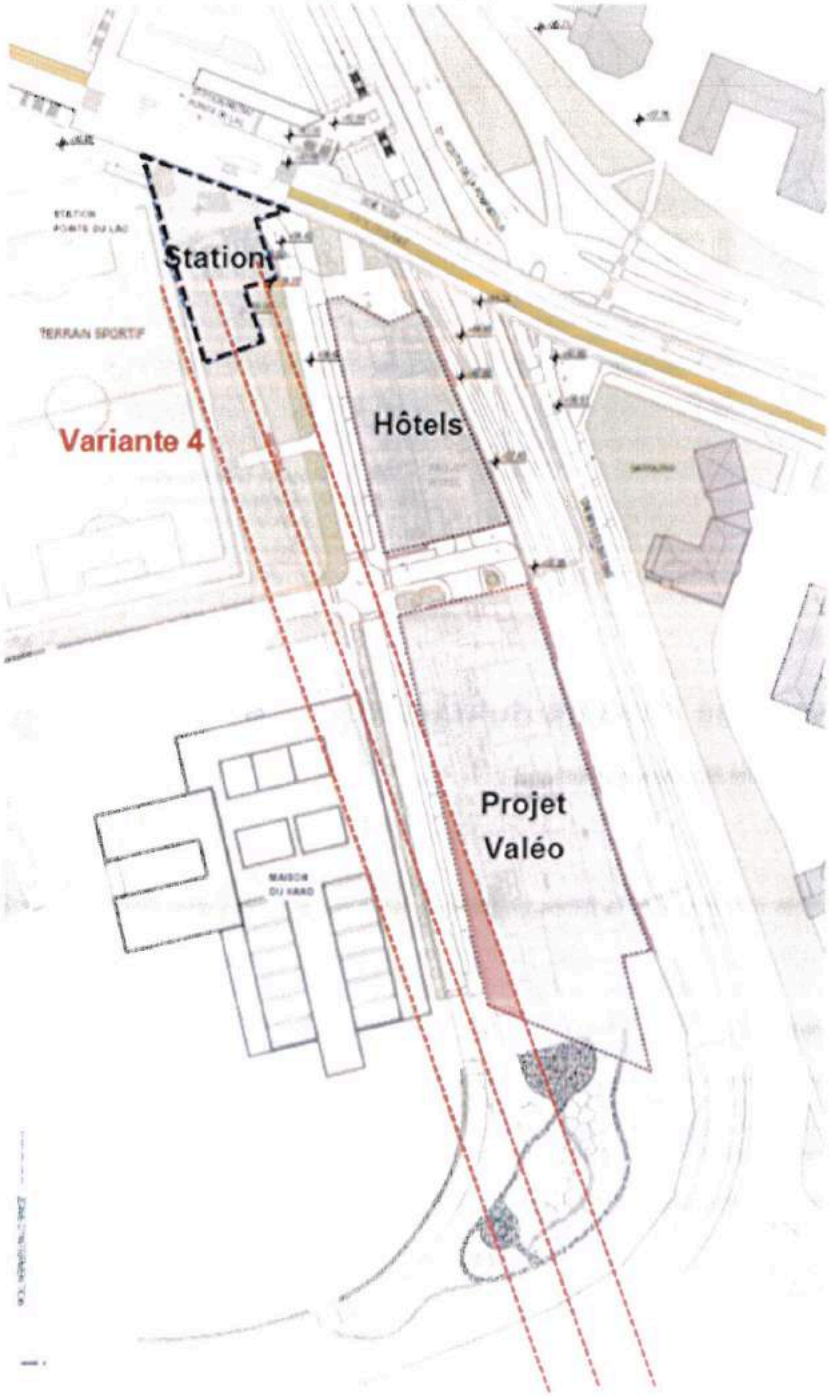

Illustration du décalage de la station Temps Durables

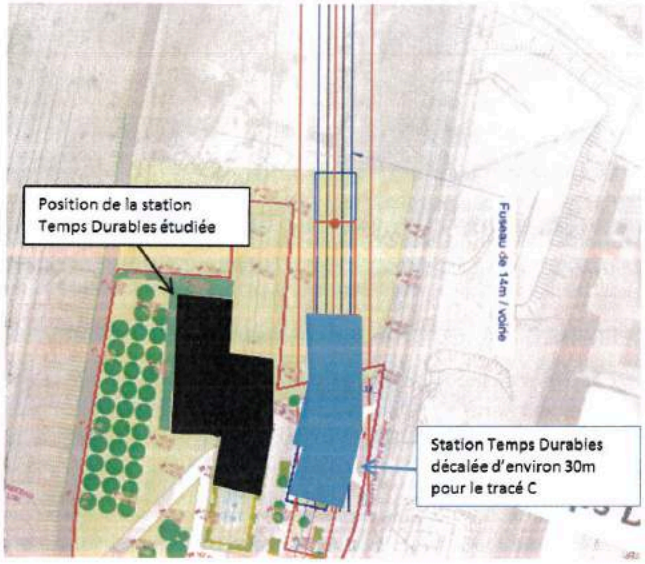

Source : Etudes préliminaires - 2018

Analyse des impacts du tracé C

1. **Attractivité et temps de transport :**

Avantages :

Cette variante n'impacte pas le temps de parcours entre les stations Créteil Pointe du Lac et Temps Durables.

Inconvénient :

Cette variante nécessite, pour les correspondants Câble – Métro, à l'instar de la variante 1 et des tracés alternatifs A et B, le franchissement du site propre dont la fréquence de passage cumulée des lignes 393, K et 23 est d'environ 1 bus toutes les 3 minutes dans chaque sens. Ces traversées piétonnes, représentant 950 voyageurs à l'heure de pointe du matin, sont susceptibles d'occasionner des conflits d'usage.

La variante 2 (au-dessus de la RD 1) présente une meilleure intermodalité (50 mètres).

2. **Insertion des stations et de la ligne :**

Avantages :

Cette variante éloigne la station et la ligne des habitations du quartier Sarrazins Sud. Elle permet aussi de limiter le survol des installations RATP.

Inconvénients :

Cette variante implique un survol partiel de la Maison du Handball. Elle est incompatible avec le projet Valéo ; le gabarit incendie de la ligne impacte en effet le projet sur environ 400 m² au sol.

Afin d'éviter le survol de la LGV (viaduc), cette variante nécessite le déplacement de la station Temps Durables d'une trentaine de mètres à l'est de sa position étudiée dans les variantes 1 et 2. Ce déplacement occasionnerait également des répercussions sur le tronçon Temps Durables / Emile Zola.

La reprise des études concernerait l'ensemble de la section Pointe du Lac / Emile Zola soit 2 300 mètres environ (51 % du tracé du Câble A).

En outre, ce tracé induit une proximité avec la voie ferrée LGV qui laisse une marge de manœuvre insuffisante pour ajuster le projet en études de conception détaillée et ne permet pas d'en confirmer la faisabilité.

3. **Coût du projet :**

A ce stade des études, cette variante ne semble pas générer de surcoût spécifique en termes d'investissement ou d'exploitation par rapport à la variante 2 privilégiée par Ile-de-France Mobilités.

Conclusion

Compte-tenu des fortes contraintes techniques pesant sur ce tracé ne permettant pas raisonnablement de confirmer sa faisabilité (incompatibilité avec le projet Valéo, trop forte proximité avec la ligne LGV, déplacement de la station Temps Durables), le tracé C n'a pas été retenu.

Annexes

Vues en plan

- Vue en plan secteur Pointe du Lac
- Vue en plan secteur Temps Durables

IdFM
Câble A
Légende
Variante abaissée du tracé PDL 2
Solution 2
ileDeFrance mobilités
INGÉROP
E.R.I.C
date 31/07/2018
échelle 1/2000
n° plan 2293-00-00
indice A
folio 2/2
Profil abaissé
Profil EP3
Bâtiment non survolé
Pont
Commune de Créteil
Pont

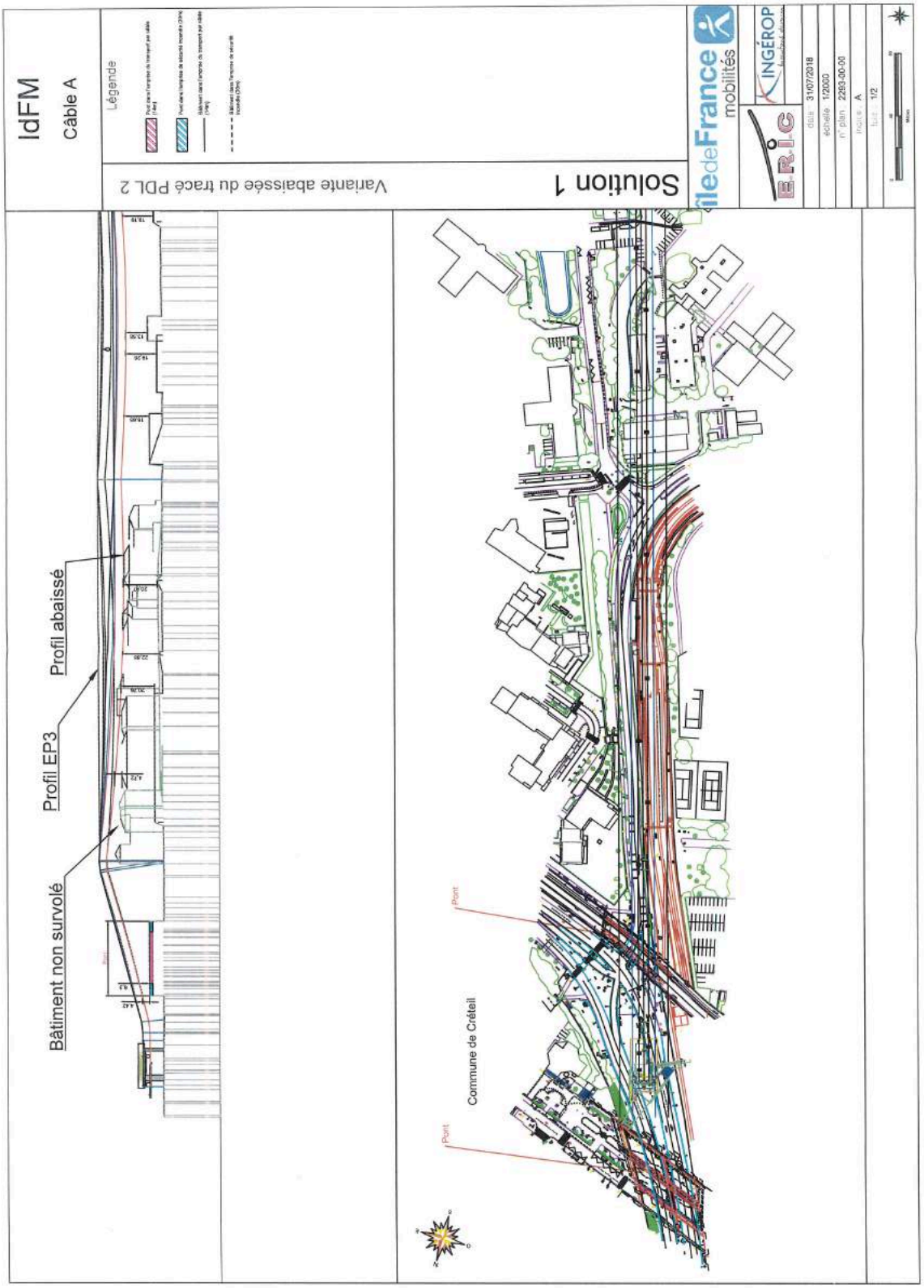
IdFM
Câble A
Légende
Variante abaissée du tracé PDL 2
Solution 1
ileDeFrance mobilités
INGÉROP
ERIC
date 31/07/2018
échelle 1/2000
n° plan 2293-00-00
indice A
feuille 1/2
Profil abaissé
Profil EP3
Bâtiment non survolé
Commune de Créteil
Port
Port

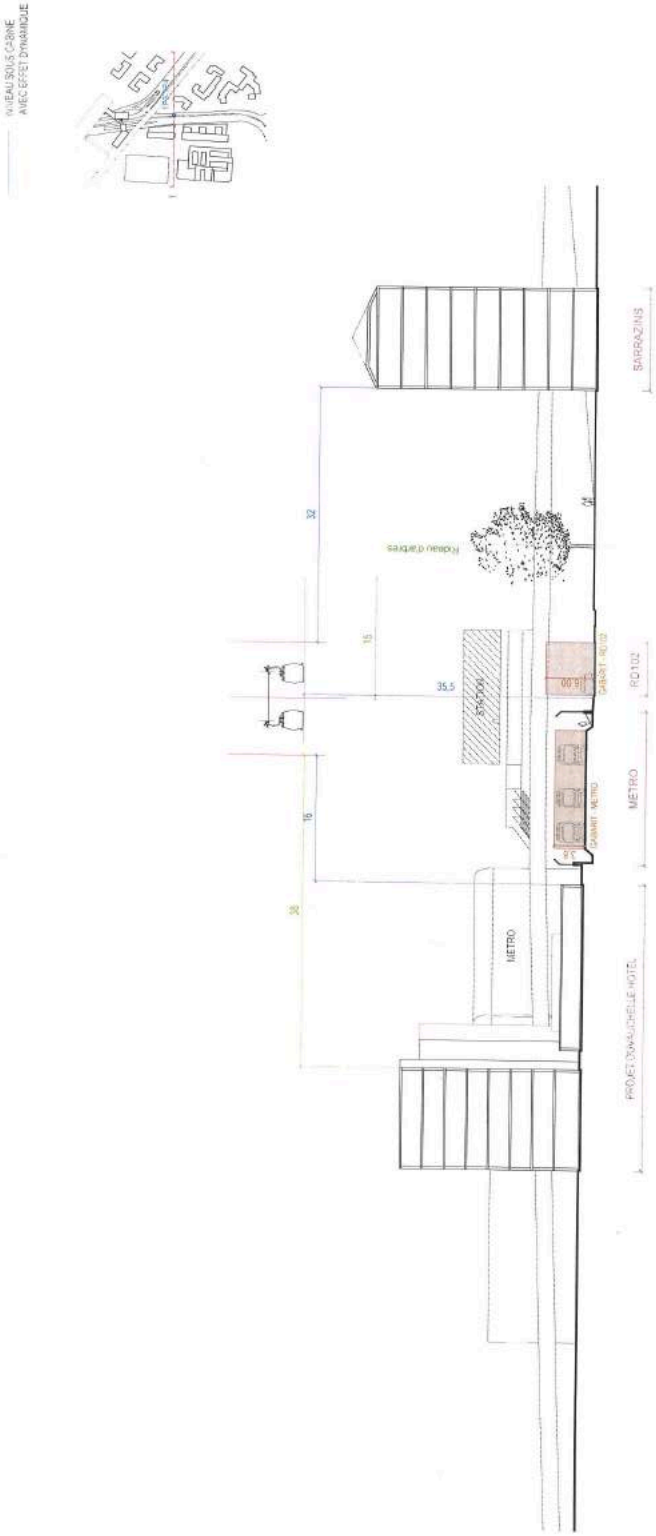
NIVEAU SOUS CABINE
AVEC EFFET DYNAMIQUE
BARRAGINS
32
Rideau d'arbres
16
35,5
STATION
CABINET RD102
RD102
CABINET METRO
METRO
16
32
METRO
PROJET DAMAUCHELLE HOTEL

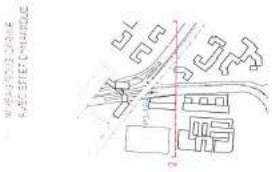

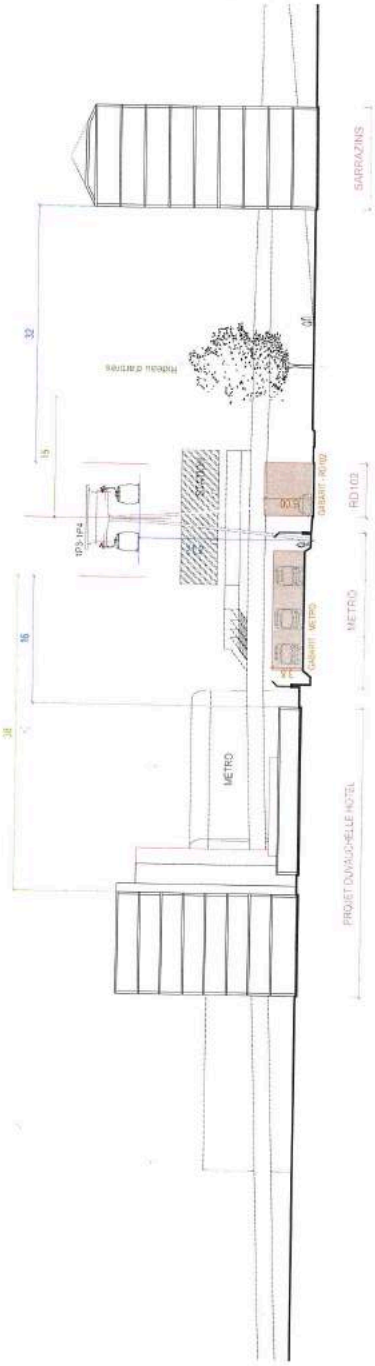
SARRAZINS
RD102
METRO
PROJET DUNAUCHELLE HOTEL
METRO
32
15
16
38

3.3. - Étude de la desserte des quartiers situés sur le plateau de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges - Synthèse de l'étude pilotée par le STIF en 2012 - 2013éunions réalisées au cours des études du DOCP (2014-2016).

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude de la desserte des quartiers situés sur le plateau de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges fait suite à l'émergence en 2008 d'un projet de système de transport par câble aérien, « métrocâble », porté par les collectivités locales concernées pour desservir initialement l'éco-quartier des Temps Durables alors en projet à Limeil-Brévannes. Le projet de liaison fut ensuite étendu pour desservir également les populations situées sur le plateau à Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges. La liaison a ensuite fait l'objet d'une inscription de crédits d'études au Contrat Particulier Région Département du Val-de-Marne.

Ce territoire se caractérise par un relief particulier : Créteil est en plaine alors que les communes de Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve Saint Georges s'étendent depuis la plaine sur un plateau. Il est également marqué par de fortes coupures urbaines constituées par le faisceau ferré reliant la gare de triage de Valenton au réseau national, une ligne de train à grande vitesse, les routes nationales 6 et 406, une ligne à très haute tension et la Seine à l'ouest.

La présente étude pilotée par le STIF en 2012 et 2013 avait pour objectif de comparer les solutions possibles pour désenclaver par les transports collectifs les quartiers situés sur le plateau à Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint-Georges, et permettre une accessibilité de ces secteurs aux modes ferrés existants (ligne 8 du métro, RER A ou RER D) ou futurs (ligne 15 du Grand Paris Express).

L'étude devait permettre la comparaison entre des solutions de desserte par des lignes de bus bénéficiant d'aménagements de voirie et des solutions de desserte par une ligne de transport par câble aérien.

L'étude s'est déroulée en deux phases:

- Une première phase d'analyse des besoins de déplacements et de l'offre de transport afin d'identifier les liaisons potentielles à mettre en place, soit par une liaison bus performante, soit par une liaison par câble ;
- Une deuxième phase d'analyse approfondie de ces liaisons en termes de tracé, de faisabilité technique, d'opportunité (prévisions de trafic et service rendu) et de coût afin de conclure sur la ou les liaisons susceptibles de permettre une desserte optimale du secteur d'étude, son (leur) mode et les aménagements les mieux adaptés.

L'étude a été pilotée par le STIF qui a mandaté SYSTRA, bureau d'études transport, et MDP consulting, bureau d'études spécialisé dans le transport par câble. Les prévisions de fréquentation ont été réalisées par les services du STIF.

L'étude a été menée en association avec les collectivités locales. Le comité de suivi, présidé par le STIF, a réuni l'ensemble des partenaires dont :

- la Région Île-de-France
- le département du Val-de-Marne
- les communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges
- la communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne
- l'IAU Île-de-France
- la RATP, la SNCF, RFF, STRAV, Véolia Transdev SETRA et Optile
- la DRIEA Île-de-France
- la chambre de commerce et d'industrie Paris Val-de-Marne.

Annexe : Étude de la desserte des quartiers situés sur le plateau de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges – Synthèse de l'étude pilotée par le STIF en 2012-2013

La présente note détaille les éléments de l'étude à la date de sa finalisation en septembre 2013.

SOMMAIRE

1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU SECTEUR D'ÉTUDE 5

1.1 Les caractéristiques du territoire 5

1.2 Les projets de développement urbain envisagés en 2012 9

1.3 Populations et emplois à terme 9

2. DÉPLACEMENTS EN LIEN AVEC LE SECTEUR D'ÉTUDE 11

3. OFFRE ET ACCESSIBILTÉ DES RÉSEAUX DE TRANSPORT COLLECTIFS 13

3.1 Accès au réseau ferré, métro et RER, en 2013 13

3.2 Le réseau de bus 13

3.3 Qualité de l'accessibilité en transports collectifs.....14

3.3.1 Analyse selon les temps de parcours.....14

3.3.2 Accessibilité aux emplois 15

4. CHOIX DES PROJETS DE LIAISONS A APPROFONDIR EN PHASE 2 17

4.1.1 Liaisons bus.....17

4.1.2 Liaisons par câble aérien 17

4.1.3 Scénarios retenus pour approfondissement 19

5. APPROFONDISSEMENT DES VARIANTES DE DESSERTE PAR BUS 20

5.1 Liaison entre Limeil-Brévannes et Créteil Pointe du Lac par l'itinéraire de la ligne K 20

5.2 Liaison entre Limeil-Brévannes et Créteil Pointe du Lac par un itinéraire direct.22

5.3 Liaison entre Limeil-Brévannes et le pôle Créteil Pompadour.....25

6. ETUDE DE LA LIAISON TELECABINE 28

6.1 Caractéristiques de la liaison étudiée 28

6.1.1 Analyse de faisabilité du tracé.....28

7. PREVISIONS DE FREQUENTATION ET SERVICE RENDU 30

7.1 Populations et emplois desservis 30

7.2 Gains de temps.....31

7.3 Prévisions de fréquentation 35

7.3.1 Méthode d'estimation des prévisions.....35

7.3.2 Résultats.....35

8. ANALYSE MULTICRITÈRE 37

1. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU SECTEUR D'ETUDE

1.1 Les caractéristiques du territoire

Le secteur d'étude est constitué des communes situées sur le plateau, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges, et étendu aux bassins de vie avoisinants (et notamment Créteil) pour les besoins de l'analyse des déplacements.

Ce territoire est situé en partie sur un plateau et entouré au nord et à l'ouest par des coupures urbaines majeures et difficilement franchissables.

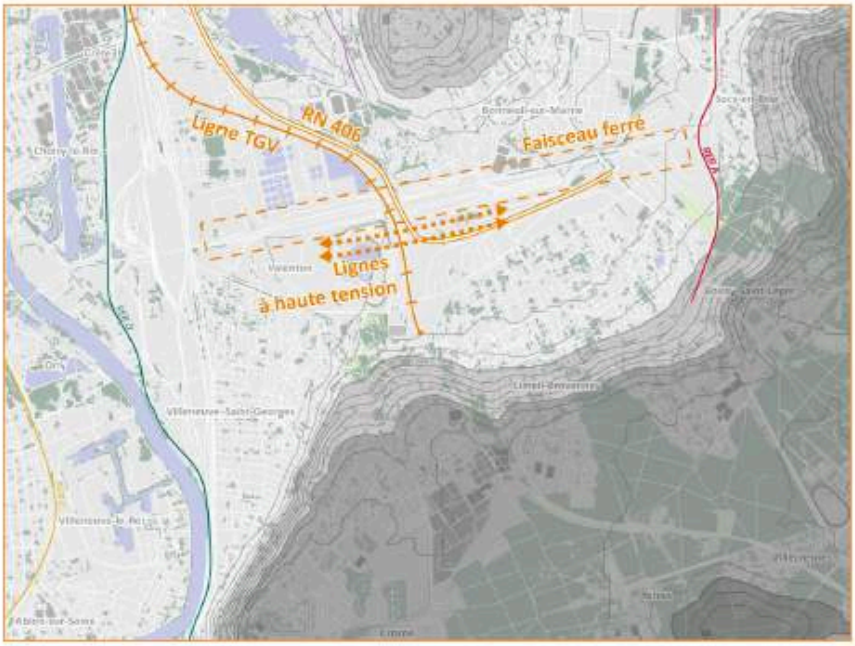

Figure 1. Topographie et coupures urbaines sur le secteur d'étude

Le territoire présente un caractère principalement résidentiel, avec 62 000 habitants pour 16 400 emplois (INSEE, 2009).

	Population 2009	Emplois 2006
Créteil	89 359	59 629
Limeil-Brévannes	19 052	5 351
Valenton	12 215	3 279
Villeneuve-Saint-Georges	31 013	10 898

Figure 2. Population et emplois par commune (Source : INSEE)

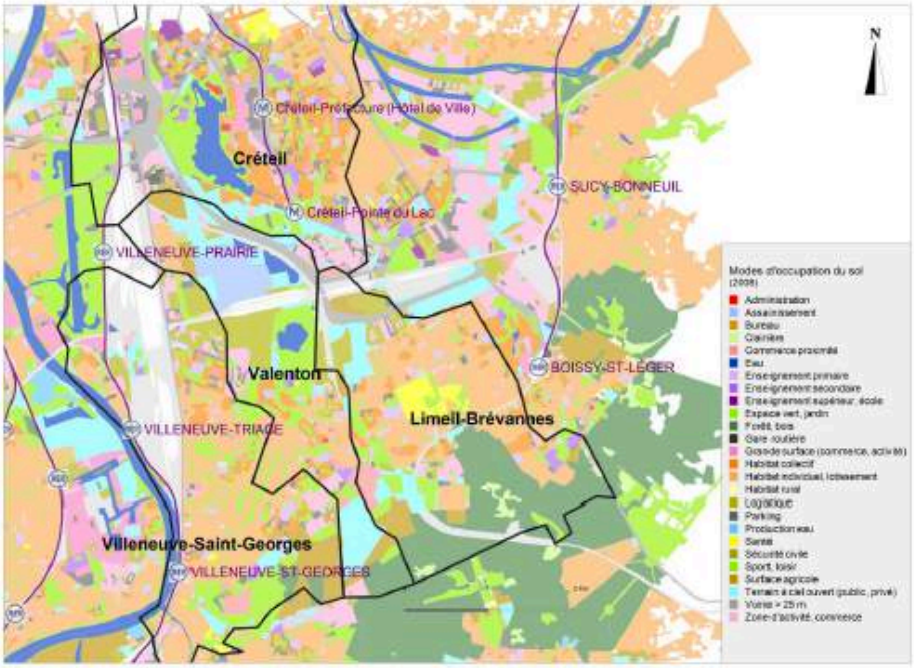

Figure 3. Occupation des sols sur le territoire d'étude (Source : IAU Île-de-France 2006)

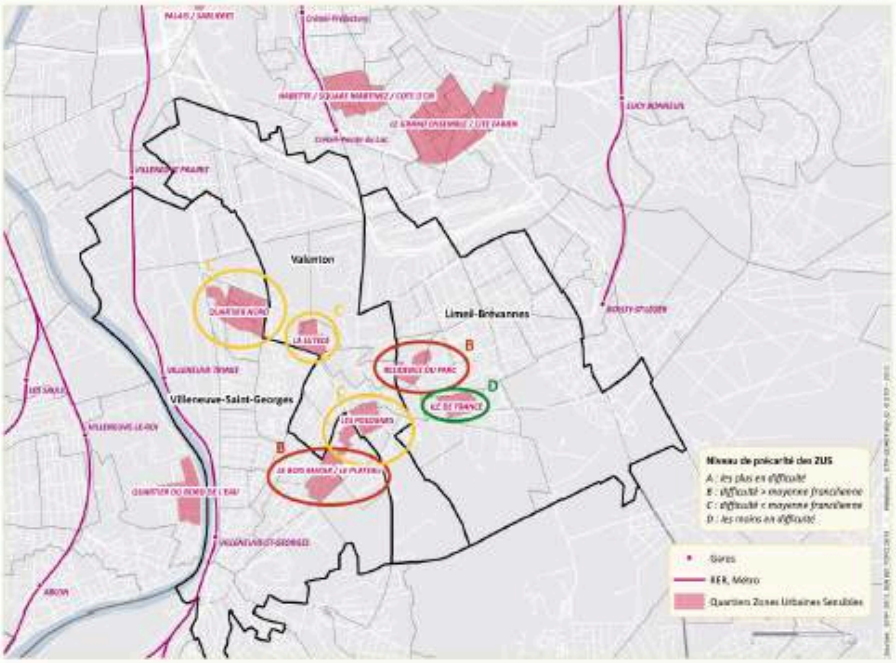

Figure 4. Localisation des zones urbaines sensibles sur le secteur d'étude

6

Le tissu urbain est majoritairement pavillonnaire mais on y trouve aussi de grands ensembles, notamment sur les franges et en hauteur du plateau. Six zones urbaines sensibles sont identifiées dont certaines avec un niveau de précarité élevé. Ces zones urbaines sensibles correspondent aux secteurs les plus denses du territoire et regroupent un quart de la population des trois communes de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges.

La commune de Limeil-Brévannes se distingue par son profil socio-économique, les habitants de la commune présentant en moyenne un niveau de revenus plus élevé (bien qu'inférieur inférieur à la moyenne départementale du Val de Marne) et un taux de chômage plus faible, par rapport aux autres communes du territoire d'étude.

Les densités de populations montrent une urbanisation orientée selon un corridor est-ouest du cœur de Limeil-Brévannes à celui de Villeneuve-Saint-Georges.

Les emplois sont essentiellement concentrés autour des principales gares et stations de transports collectifs en limite du territoire d'étude. A l'écart du réseau ferré, l'hôpital Emile Roux constitue la seule polarité comparable au cœur du territoire d'étude sur la commune de Limeil-Brévannes.

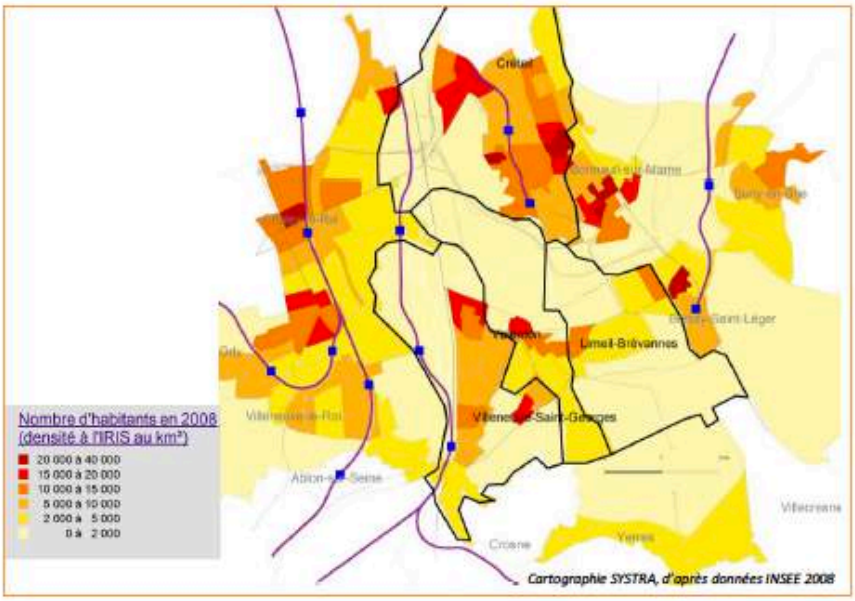

Figure 5. Densités de population en 2008 sur le territoire d'étude et les communes limitrophes (INSEE)

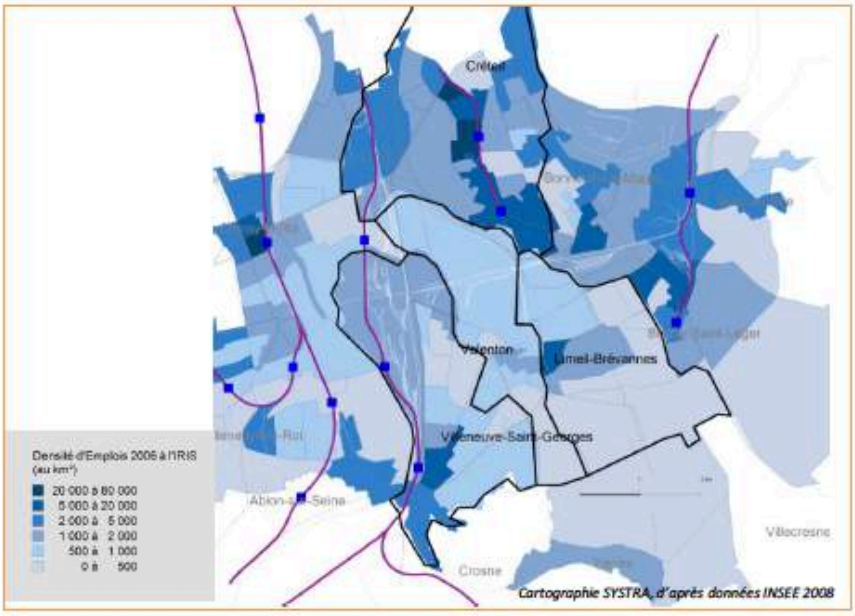

Figure 6. Densité d'emplois en 2006 sur le territoire d'étude et les communes limitrophes (INSEE)

8

1.2 Les projets de développement urbain envisagés en 2012

Plusieurs projets urbains étaient programmés d'ici 2020 : les projets portés par les aménageurs et les autres acteurs économiques du territoire vont dans le sens d'une poursuite de la densification du logement et des activités.

Les projets les plus importants en termes de logement sont le projet d'écoquartier des Temps durables sur la commune de Limeil-Brévannes avec 3 100 habitants à terme, le pôle Pasteur, également à Limeil-Brévannes, en cœur de ville, avec 1 800 habitants attendus, et Val Pompadour avec 2 400 habitants sur la commune de Valenton et Villeneuve-Saint-George.

Les nouveaux pôles d'emplois sont situés sur la commune de Valenton avec 2 700 emplois à Val Pompadour et 1 300 sur l'ancien site du Commissariat à l'Energie Atomique au sud du territoire, qui verra l'implantation d'un centre de formation des pompiers.

1.3 Populations et emplois à terme

L'IAU Île-de-France a estimé les nombres d'habitants et d'emplois attendus sur le territoire à l'horizon 2020 en tenant compte de la situation connue par le dernier recensement de la population de l'Insee à la date de l'étude, des projets de développement recensés auprès des acteurs locaux et des cadrages régionaux d'évolution du SDRIF Île-de-France 2030.

Au total, on attendait une croissance de 9 700 habitants et 3 300 emplois entre 2009 et 2020 sur les trois communes de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges ce qui représentait une forte augmentation de la population et une croissance plus modérée du nombre d'emplois.

L'essentiel de la croissance était attendu avant 2020.

	Situation 2009	Evolution 2009 – 2020	Projection 2020
Nombre d'habitants	62 300	+ 9 700	73 000
Nombre d'emplois	16 400	+ 3 300	19 700

Figure 7. Projection des populations et emplois entre 2009 et 2020

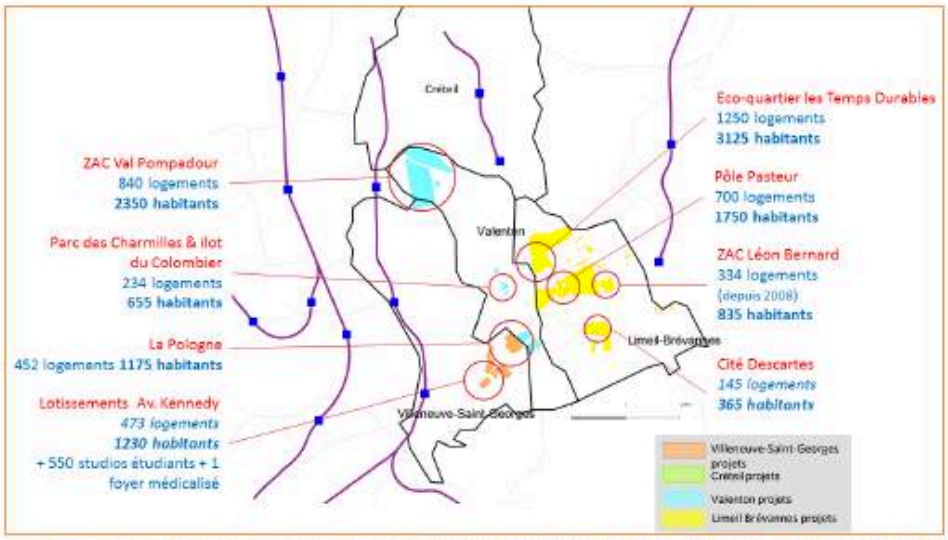

Figure 8. Principaux projets urbains – Logement (d'après un recensement des projets auprès des communes réalisé en 2012)

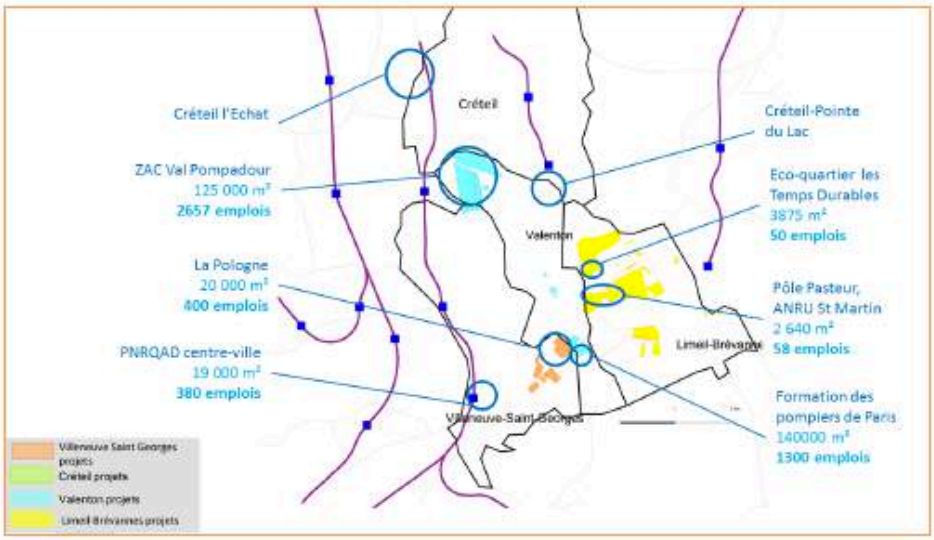

Figure 9. Principaux projets urbains – Activités, commerces (d'après un recensement des projets auprès des communes réalisé en 2012)

10

2. DEPLACEMENTS EN LIEN AVEC LE SECTEUR D'ETUDE

L'analyse a porté sur les navettes domicile-travail et domicile-études (source Insee, 2008).

Le recensement de la population décomptait au moment de la réalisation de l'étude 60 000 navettes domicile-travail et domicile-études en lien avec les trois communes du secteur d'étude.

- Les flux internes étaient de loin les plus importants et représentaient près du tiers de ces déplacements (avec une part importante des déplacements domicile-études).
- Les flux avec Créteil représentaient environ 6% de ces navettes quand bien même Créteil est une commune adjacente au secteur d'étude et surtout un pôle d'emploi et de services important.
- Les flux avec les autres communes avoisinantes (Crosnes, Villecresnes, Montgeron, Yerres, Orly et Boissy-Saint-Léger) représentaient un volume équivalent, soit 7% des navettes.
- Les flux avec le reste du Val-de-Marne représentaient 19% des flux, soit un volume équivalent à celui en échange avec Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise.
- Les flux avec le reste de l'Ile-de-France (Essonne et Seine-et-Marne) représentaient 14% des navettes.

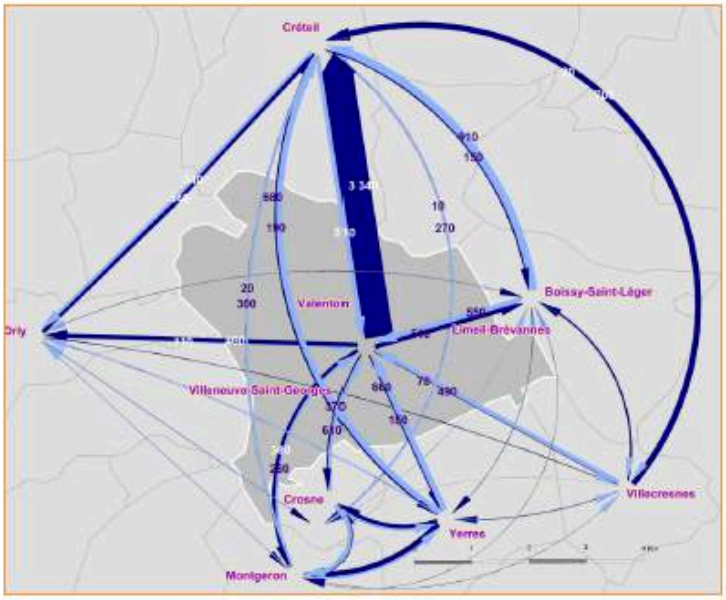

Figure 10. Flux domicile-travail et domicile-études avec les communes limitrophes (Insee 2008)

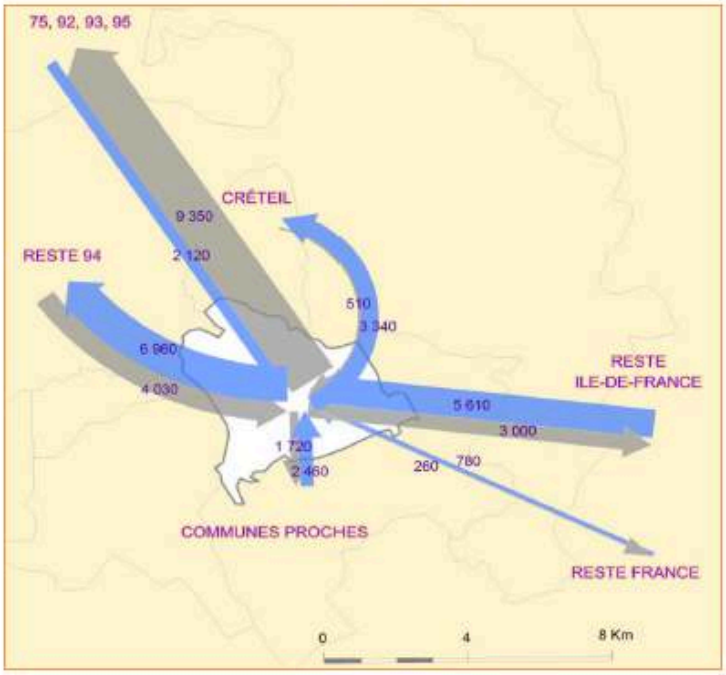

Figure 11. Flux domicile-travail et domicile-études avec le reste de l'Île-de-France (Insee 2008)

12

3. OFFRE ET ACCESSIBILTE DES RESEAUX DE TRANSPORT COLLECTIFS

3.1 Accès au réseau ferré, métro et RER, en 2013

Le plateau de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges est situé à proximité de plusieurs lignes de transports collectifs ferrés. Toutefois, le cœur du secteur d'étude ne dispose pas d'un accès direct au réseau de transports collectifs structurants, dont les gares ou stations sont situées en frange du secteur :

- Le RER A à l'est à Boissy-Saint-Léger, avec 6 trains par heure à l'heure de pointe du matin, permettant de relier la gare de Châtelet – Les Halles en 33 minutes environ ;
- le RER D à l'ouest, Villeneuve-Saint-Georges (8 trains/heure, Châtelet en 15 à 22 minutes), Villeneuve Prairie et Villeneuve Triage ;
- ligne 8 du métro au nord (Créteil Pointe-du-Lac).

La mise en service, fin 2013, de la nouvelle gare du RER D Créteil – Pompadour devait offrir un accès supplémentaire au réseau ferré avec 8 trains par heure vers Paris le matin permettant de rejoindre Châtelet en 15 à 17 minutes.

La ligne 15 du Grand Paris Express sera en correspondance avec le RER A (Saint–Maur – Créteil), le RER D (Vert de Maisons) et la ligne 8 du métro (Créteil l'Echat).

3.2 Le réseau de bus

Le secteur était desservi en 2013 par sept lignes de bus du réseau STRAV, organisées principalement en rabattement sur le réseau ferré.

Les deux lignes structurantes, qui connaissaient la fréquentation la plus importante, sont les lignes K et J1/J2. Ces lignes étaient les seules à relier deux stations / gares des lignes ferrées et à traverser les trois communes au cœur du secteur d'études. Elles présentaient les fréquences de desserte les plus élevées en heure de pointe (toutes les 10 minutes voire 5 minutes sur certains tronçons).

D'autres lignes complémentaires assuraient le lien avec les communes limitrophes, notamment au sud du secteur ou la desserte plus fine des quartiers.

Peu avant la date de réalisation de l'étude, plusieurs mesures avaient été prises pour améliorer l'offre bus :

- La ligne K avait été restructurée pour faire suite au prolongement de la ligne 8 à Pointe du Lac ;
- Les lignes J1 et J2 avient bénéficié des aménagements identifiés dans le contrat d'axe issu du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France de 2000, pour un montant de 17,5 millions d'euros et d'un renfort de capacité en 2012/2013 avec une exploitation en bus articulés ;
- Les lignes O et B avaient été renforcées en 2012 et 2013 ;
- Le comité de pôle de Villeneuve-Saint-Georges aviat identifié des actions portant sur l'amélioration des conditions d'intermodalité et de sécurisation des cheminements, tandis qu'un schéma d'ensemble d'aménagement de la gare et de la voirie était prévu pour 2014.

3.3 Qualité de l'accessibilité en transports collectifs

3.3.1 Analyse selon les temps de parcours

Les nombreuses coupures urbaines contribuent à « isoler » les quartiers localisés sur le plateau des communes de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges, et ont un impact sur l'accessibilité des habitants de ces communes aux pôles de Créteil, Paris, et de façon plus générale au reste de l'Ile-de-France. De plus, la configuration du réseau viaire (notamment le faible nombre de liaisons nord / sud en franchissement du faisceau ferroviaire de Valenton), engendre des phénomènes de saturation (goulet d'étranglement) qui impactent notamment l'exploitation des lignes de bus qui irriguent le plateau.

Ainsi, le rabattement en bus vers les pôles ferrés depuis le cœur du plateau présentait des temps de parcours nettement différenciés selon les gares.

- Le rabattement vers Boissy-Saint-Léger était déjà compétitif en bus avec environ 8 minutes depuis la mairie de Limeil-Brévannes.
- Vers Villeneuve-Saint-Georges, le temps de trajet en 2012 était d'environ 16 minutes, toutefois, compte tenu des améliorations déjà réalisées, peu d'amélioration supplémentaire des temps de parcours était à attendre.
- Vers Pointe-du-Lac et Val Pompadour, des mesures sont apparues envisageables. Les temps de parcours, de l'ordre de 30 minutes vers Pompadour au moment des études diagnostic s'étaient déjà améliorés avec la mise en place de la ligne O2.

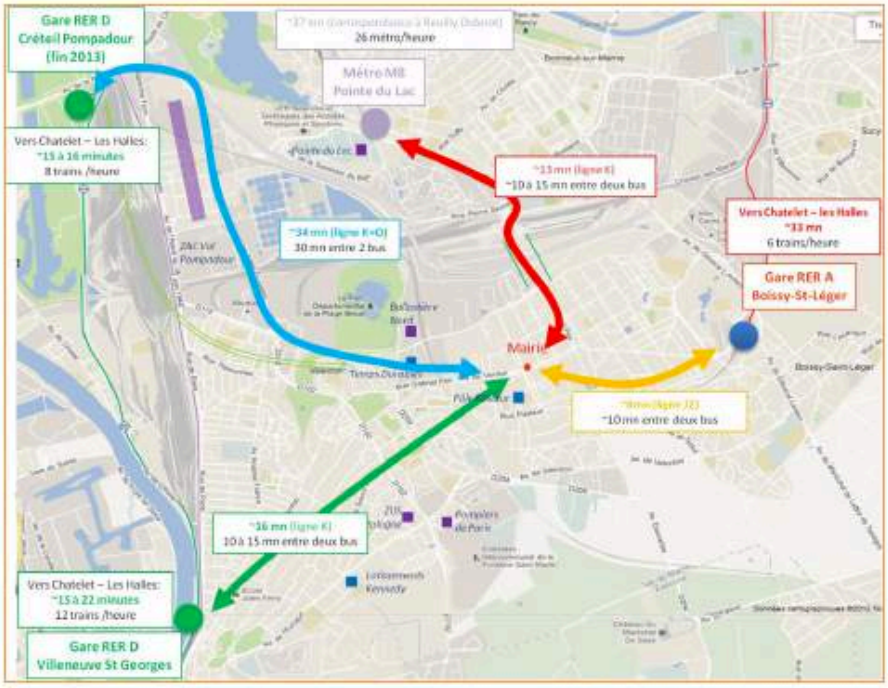

Figure 12. Temps de parcours en transports en commun à l'heure de pointe du matin en 2012

3.3.2 Accessibilité aux emplois

L'analyse a porté sur l'estimation du nombre d'emplois accessibles en moins d'une heure en prenant en compte les perspectives d'évolution du réseau ferré avec les projets inscrits pour réalisation à l'horizon 2020, en particulier la ligne 15 du Grand Paris Express entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs, et les améliorations d'ores et déjà prévues ou réalisées sur le réseau bus.

Malgré ces améliorations, l'accessibilité aux emplois d'Île-de-France depuis le cœur du secteur d'étude reste limitée et nettement moins bonne que pour des quartiers de densité comparables situés dans le reste du département du Val de Marne.

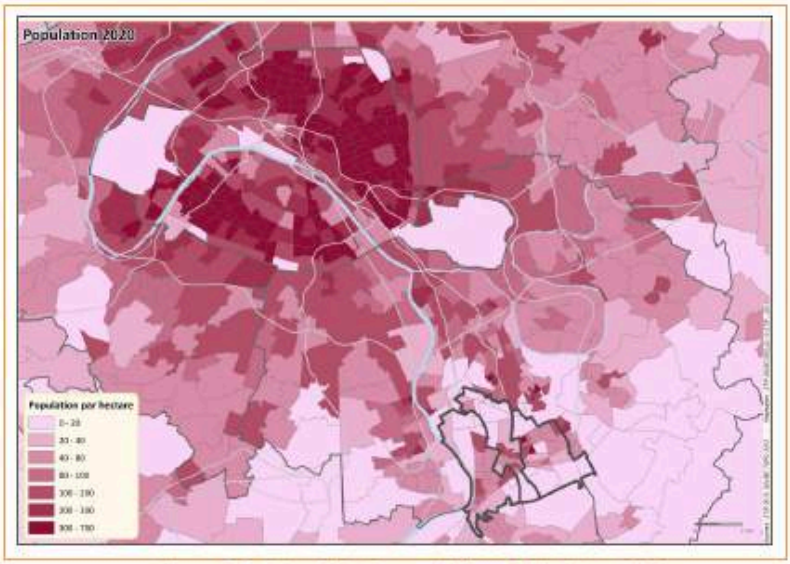

Figure 13. Densités de populations à l'horizon 2020

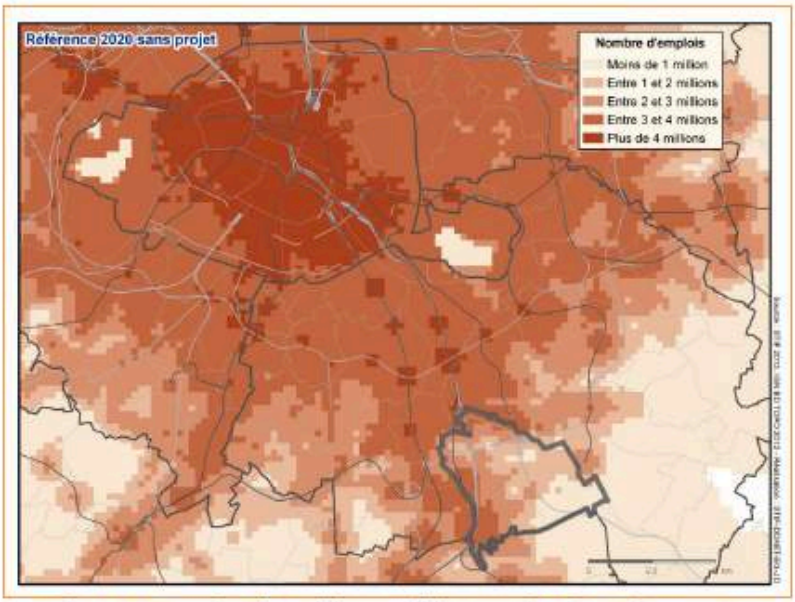

Figure 14. Nombre d'emplois accessibles en moins de 60 minutes en 2020 (situation de référence : prise en compte les projets de transports collectifs prévus à cet horizon)

Guide de lecture : Depuis un point figurant dans la couleur la plus claire, un actif atteint moins d'1 million d'emplois en moins d'une heure de transports collectifs. Depuis un point figurant dans la couleur la plus foncée, c'est 4 millions d'emplois qui peuvent être atteints en moins d'une heure.

16

4. CHOIX DES PROJETS DE LIAISONS A APPROFONDIR EN PHASE 2

Dans un premier temps, les liaisons à étudier ont été identifiées en recherchant vers quelles gares / stations du réseau ferré il était pertinent, du point de vue du gain en accessibilité, d'améliorer le rabattement depuis le secteur d'étude. Parmi les quatre pôles avoisinants, celui de Boissy-Saint-Léger a été écarté à la fois parce que peu de gains de temps de parcours étaient envisageables, et parce que son attractivité depuis le plateau était relativement limitée comparée aux autres pôles : les temps de parcours jusqu'à Paris y étaient plus longs que ceux depuis les gares du RER D (Villeneuve-Saint-Georges et Créteil-Pompadour) et la desserte moins fine que par la ligne 8 du métro.

Le mode T Zen ou tramway a été écarté dès le diagnostic compte tenu du caractère très contraint du tissu viaire. Un prolongement de la ligne 8 du métro a également été écarté au vu des difficultés techniques (franchissement des coupures, pente du terrain) et du niveau de demande qui ne justifierait pas un tel mode.

Les liaisons retenues pour approfondissement ont ainsi été déclinées selon les deux modes envisagés : bus ou transport par câble aérien.

4.1.1 Liaisons bus

Le transport par bus, relativement souple, permettait d'envisager une liaison vers chacun des pôles identifiés.

Toutefois, l'analyse préalable a montré que peu d'améliorations supplémentaires pourraient être apportées pour faciliter la circulation des bus entre le plateau et le pôle RER de Villeneuve-Saint-Georges : des aménagements avait déjà été réalisés dans le cadre du contrat d'axe J1/J2 et de la réorganisation du pôle de Villeneuve-Saint-Georges.

L'amélioration du rabattement vers Pointe-du-Lac pouvait être envisagée selon un itinéraire empruntant la voirie existante (RD19). Une hypothèse plus ambitieuse consistait à réaliser un itinéraire direct, venant s'affranchir des coupures urbaines via des ouvrages à créer. Ces deux liaisons bus ont donc été étudiées pour améliorer le rabattement vers Créteil - Pointe-du-Lac.

L'amélioration du rabattement vers Créteil Pompadour a été recherchée selon un itinéraire empruntant la voirie existante (par la RN6 ou par la RD102).

4.1.2 Liaisons par câble aérien

Le transport par câble aérien a été envisagé en rabattement vers les modes lourds du secteur : Créteil Pointe du Lac (terminus métro 8), Boissy-Saint-Léger (terminus RER A), et sur le RER D, vers les gares de Villeneuve-Saint-Georges ou de Créteil Pompadour (à l'époque en projet).

Le rabattement vers Boissy-Saint-Léger a été écarté dans un premier temps : il soulevait des contraintes de survol conséquentes liées à une urbanisation dense et quasi-continue sur le secteur. Un tranport par câble aérien aurait été d'un intérêt limité étant donné les temps de parcours bus relativement compétitifs depuis le plateau (peu de gain permis en aérien) avec de plus par la suite des temps de parcours assez longs pour rejoindre Paris

Ainsi, 4 tracés ont été étudiés, présentés sur la carte ci-après. Ces tracés comportaient tous un tronçon identique assurant la même desserte au sein du secteur d'étude avec des stations au Temps Durables, à Emile Combes et à Bois Matar.

Figure 15. Variantes de tracé par câble étudiées

La variante 2 qui cherchait à rejoindre la gare RER D de Villeneuve-Saint-Georges en transport par câble aérien se heurtait à des difficultés d'insertion au niveau de la gare. Le secteur est fortement urbanisé avec des immeubles de type R+4 au-dessus desquels il aurait fallu passer et l'espace au sol est très restreint pour implanter une station en terminus au niveau du pôle. Les rues étroites ne permettraient pas un passage de la ligne de câble à une hauteur raisonnable. Les surcoûts, les difficultés à la fois techniques et urbaines, et la longueur du tracé en direction du RER D ont ainsi amené à écarter cette hypothèse de rabattement en câble aérien jusqu'à la gare de Villeneuve-Saint-Georges.

Le rabattement vers Créteil-Pompadour a également été envisagé (variantes 3 et 4).

La variante 3 présentait des contraintes fortes de faisabilité à l'approche de la gare RER D à Créteil Pompadour, celle-ci étant située de l'autre côté du faisceau feroviaire à l'est. L'espace libre au sol y est réduit, le survol des voies long et difficilement réalisable sans pylône à proximité de la station terminus. Par ailleurs, le survol de la station d'épuration de Valenton, n'était pas faisable. Contourner cette contrainte aurait impliqué la création

d'une station intermédiaire (technique ou de voyageurs) à l'angle sud-ouest de la station, renchérissant les coûts et allongeant le temps de parcours. Cette hypothèse de tracé a finalement été écartée. Au nord, le prolongement d'un tracé allant jusqu'au rond-point de Pompadour (tracé blanc) a été écarté d'emblée à cause d'emrpises réduites et de l'éloignement avec la gare du RER D.

La variante 4 aurait été complexe à mettre en œuvre à l'approche de la gare RER D à Créteil Pompadour, comme pour le scénario 3, à cause d'un manque d'espace au sol disponible, juste en bordure du faisceau ferroviaire. À cela s'ajoutait l'adéquation avec les projets urbains en cours au niveau de la ZAC Val Pompadour. Le survol de terrains sur ce tronçon, initialement libre de tout obstacle, aurait fortement imapcté le programme du projet de cette ZAC. Enfin, la correspondance à Créteil Pointe du Lac aurait été dégradée car la station télécabine aurait dû être éloignée (de l'ordre de 230m) pour pouvoir éviter des obstacles sur les 2 tronçons de part et d'autre de la station de métro. Une nouvelle émergence du métro aurait probablement été nécessaire, synonyme de surcoût.

Compte tenu à la fois de sa longueur et des contraintes de survol (interdiction de survoler la station d'épuration), cette hypothèse de liaison a donc finalement aussi été écartée.

Cette analyse préalable a ainsi conclu que seul le pôle de Créteil Pointe du Lac pouvait efficacement être desservi par une liaison par câble en provenance du secteur d'étude situé sur le Plateau, les autres solutions faisant apparaître des difficultés d'insertion rendnant très incertaine leur faisabilité technico-économique.

4.1.3 Scénarios retenus pour approfondissement

Le comité de suivi du 8 octobre 2012, associant l'ensemble des collectivités partenaires de l'étude, a choisi les quatre liaisons retenues pour approfondissement :

- Trois liaisons bus :
  - amélioration de la circulation des bus sur les itinéraires existants entre le plateau et Créteil Pointe du Lac ;
  - une liaison s'appuyant sur un nouvel ouvrage de franchissement des voies ferrées et de la RN406 entre le secteur des Temps Durables et Créteil Pointe du Lac ;
  - une liaison vers Créteil Pompadour
- Une liaison par câble aérien reliant Créteil Pointe du Lac au Plateau.

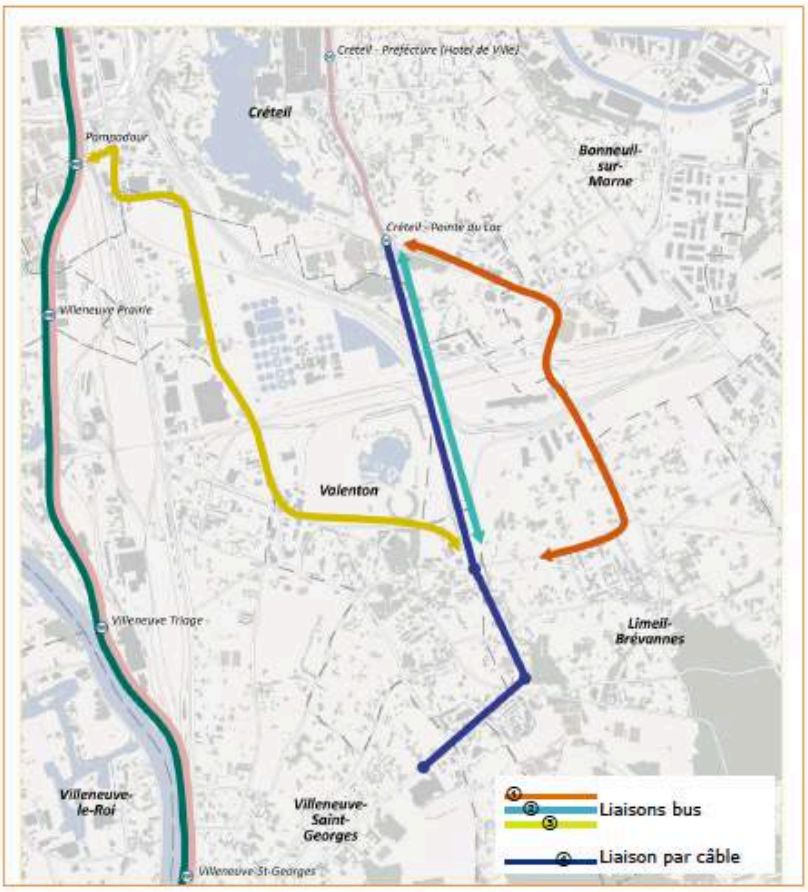

Figure 16. Liaisons étudiées en phase 2 de l'étude

5. APPROFONDISSEMENT DES VARIANTES DE DESSERTE PAR BUS

5.1 Liaison entre Limeil-Brévannes et Créteil Pointe du Lac par l'itinéraire de la ligne K

Cette liaison emprunterait l'itinéraire actuel de la ligne K entre Limeil-Brévannes et Créteil Pointe du Lac.

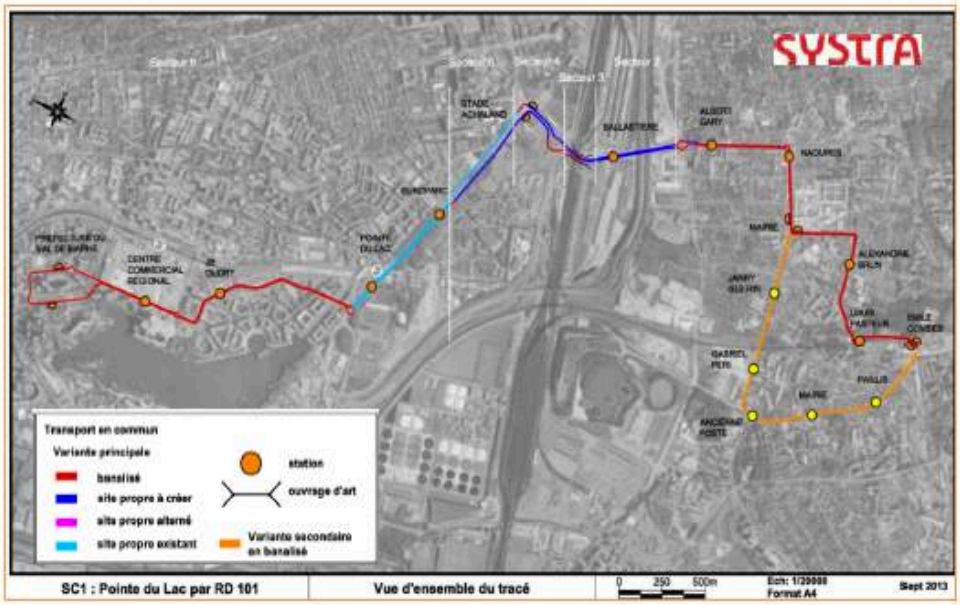

Figure 17. Tracé liaison bus Limeil-Brévannes – Créteil Pointe du Lac par l'itinéraire de la ligne K

Des améliorations possibles ont été étudiées mais la faisabilité d'aménagements en faveur des bus n'était enivsageable que de manière limitée :

- Au niveau de la Ballastière, au droit des bretelles d'accès à la RN406 : les emprises disponibles permettraient de créer un site propre bidirectionnel jusqu'à l'ouvrage de franchissement des voies ferrées sur lequel seul un sens de circulation peut être aménagé en faveur des bus compte tenu de la congestion importante en heure de pointe du matin sur ce pont.

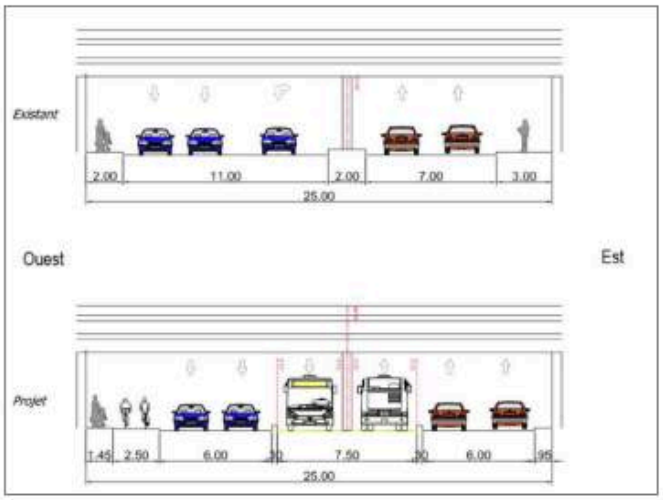

Figure 18. Coupe sur la rue Pierre Sémard au niveau du passage sous la RN 406

- Entre le stade Achaland et le parc d'activité Europarc : les aménagements existants permettaient la circulation des bus en site propre uniquement dans le sens ouest-est. La création d'un couloir bus dans l'autre sens est faisable.
- Sur le reste de l'itinéraire, l'étude n'a pas identifié de nouvel aménagement : les bus emprunteraient le site propre existant jusqu'à Créteil Pointe du Lac et continueraient ensuite en banalisé sur le reste de l'itinéraire.

Cette solution n'apporterait que peu de gains de temps par rapport à la ligne K. Les estimations au niveau amont faisaient état de gains de temps de parcours de l'ordre de quelques minutes permis par des aménagements en faveur des bus. Le trajet complet de la ligne s'effectuerait entre 25min et 37min selon l'heure de la journée et le niveau de congestion (maximal aux heures de pointe).

5.2 Liaison entre Limeil-Brévannes et Créteil Pointe du Lac par un itinéraire direct

Une liaison directe en bus entre Limeil-Brévannes et Créteil-Pointe du Lac a été envisagée en considérant la création d'un nouvel ouvrage de franchissement au-dessus du faisceau ferroviaire. Il permettrait la création d'un site propre continu jusqu'à l'arrivée au niveau du chemin des bassins, à 500 mètres environ de la station Pointe du Lac.

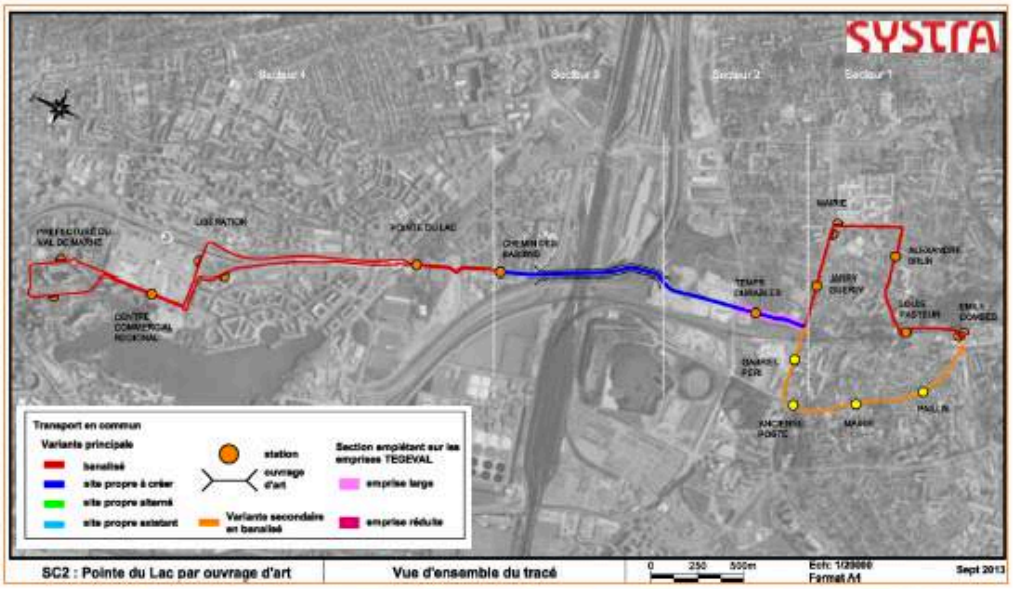

Figure 19. Tracé liaison bus Limeil-Brévannes – Créteil Pointe du Lac par l'itinéraire direct

Toutefois, cet ouvrage poserait de nombreuses difficultés.

Sur le plan technique, il s'agirait d'une suite de plusieurs ouvrages du nord au sud :

- Création d'une rampe d'accès avec murs de soutènement le long du chemin des bassins, sur 150 m
- Création d'un ouvrage de franchissement des voies ferrées et des bretelles de la RD60 sur 370

- Création d'une rampe d'accès en remblai sur 150 m
- Franchissement en passage inférieur de la RN 406, dans les remblais, en utilisant l'ouvrage existant et en créant un pont-cadre additionnel

Sur le plan de l'insertion urbaine, cet ensemble d'ouvrages aurait ajouté des coupurres dans un environnement déjà fortement dégradé.

Sur le plan de la sécurité, il n'aurait pas été possible d'empêcher la circulation des piétons sur le pont ce qui aurait posé des problèmes de sécurité compte tenu de l'intervalle entre le passage des bus.

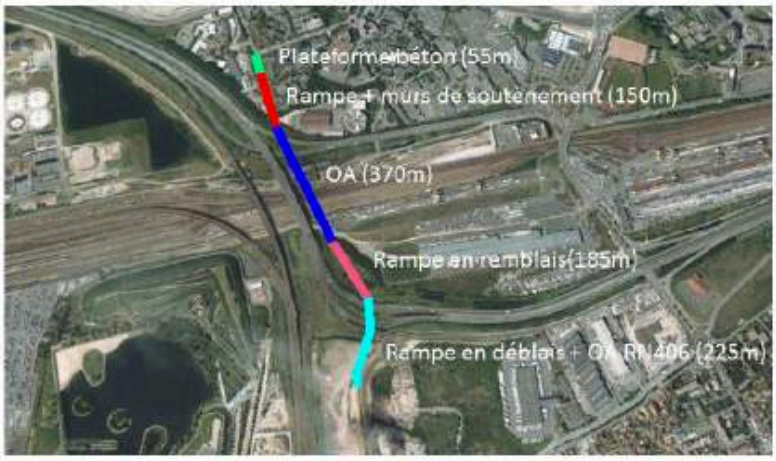

Figure 20. Suites d'ouvrages à créer pour la variante bus directe

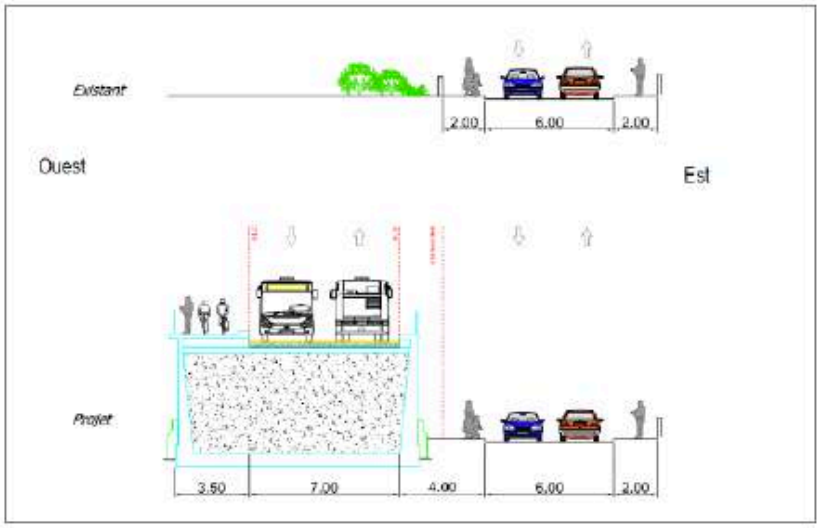

Figure 21. Coupe au niveau du Chemin des bassins (rampe d'accès en projet)

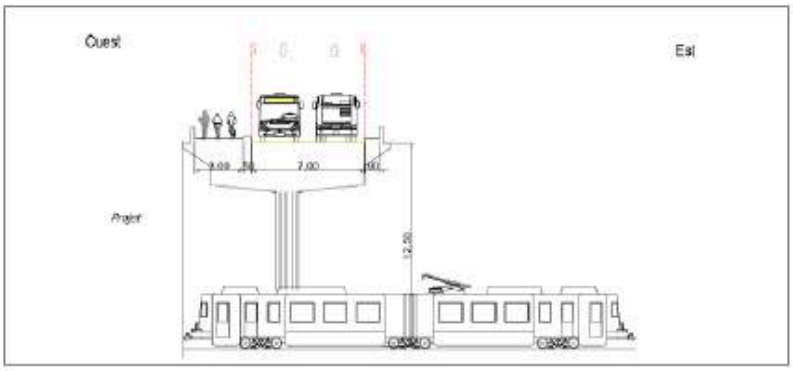

Figure 22. Coupe au niveau du franchissement des voies ferrées

Au sud de l'ouvrage, cette variante aurait impliqué que soit réalisé un site propre pour les bus au droit du quartier des Temps Durables sur le projet de la coulée verte, la Tégéval.

Figure 23. Extrait du dossier d'enquête publique du Tégéval – Projet dau droit des Temps durables

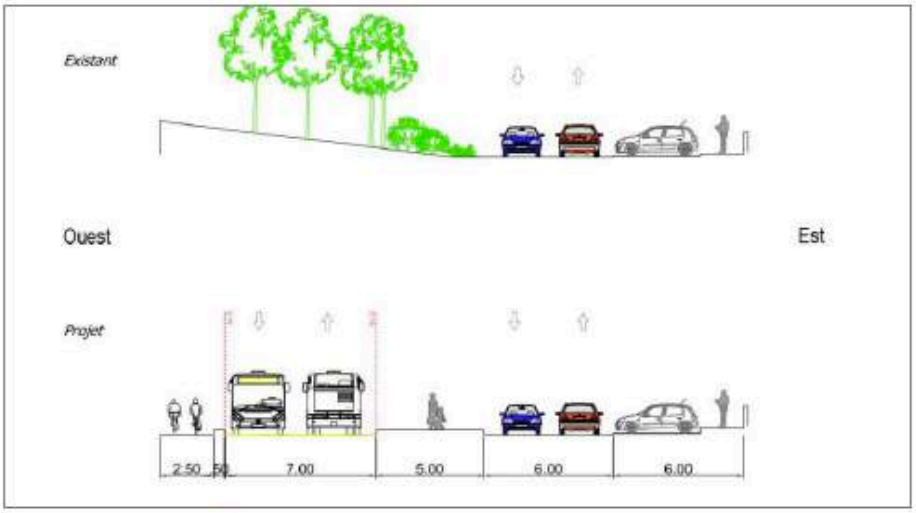

Figure 24. Profils en travers au niveau des Temps Durables - États existant et projeté

Cette variante aurait permis un gain de temps de parcours plus important que le scénario par l'itinéraire de la ligne K, avec des gains compris entre 5 et 10 minutes. Le temps de parcours se situerait autour de 20 minutes en heure creuse et atteindrait jusqu'à 33 minutes aux heures de pointe.

Néanmoins, sa faisabilité était fortement compromise sur les plans techniques, urbains, environnementaux et en matière de sécurité.

5.3 Liaison entre Limeil-Brévannes et le pôle Créteil Pompadour

L'étude a recherché la faisabilité d'aménagementsen faveur des bus depuis le quartier des Temps Durables jusqu'au site propre du TVM.

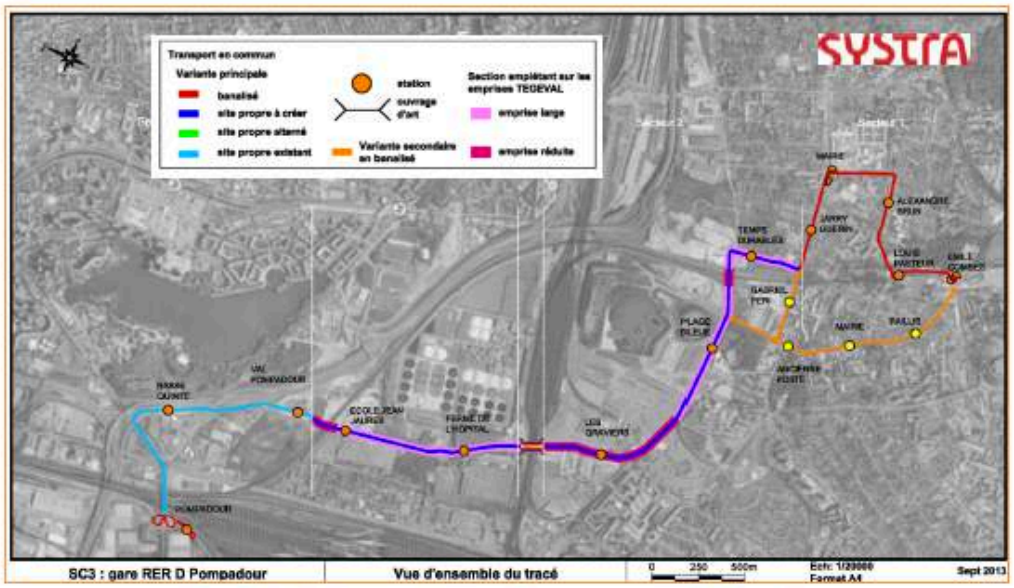

Figure 25. Tracé liaison bus Limeil-Brévannes – Créteil Pompadour

L'ouvrage au dessus des voies ferrés étant trop étroit, ces aménagements nécessiteraient de réaliser un nouveau pont à l'est de celui-ci. L'implantation et les dimensions de cet ouvrage sont contraintes par la présence d'un poste électrique sur l'emprise ferroviaire. Aussi, l'ouvrage ne pourrait porter qu'une seule voie de circulation pour les bus, qui serait placée en circulation alternée (régulation au moyen de feux).

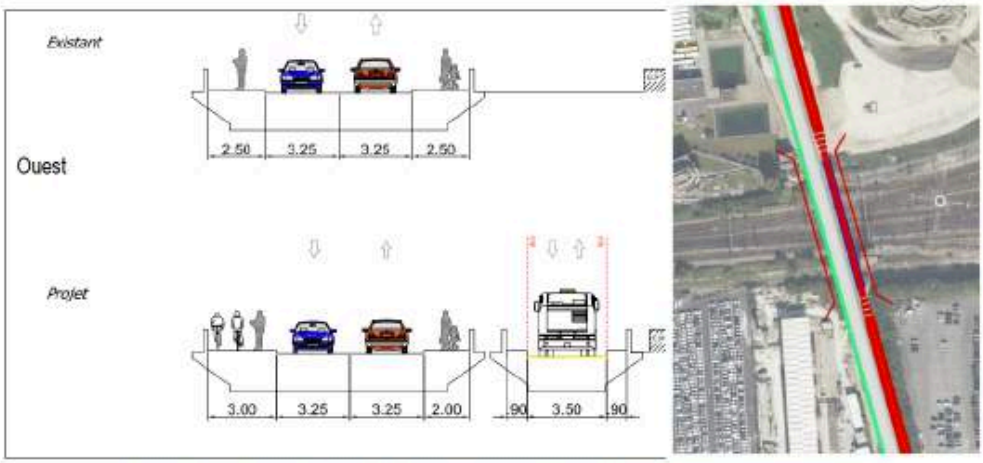

Figure 26. Coupe et profil d'insertion au niveau du franchissement ferroviaire

Concernant le corridor longeant l'avenue Julien Duranton dans la ZAC Pompadour, les aménagements consisteraient en la création d'un site propre latéral avec piste cyclable,

nécessitant le remodelage de plusieurs talus le long la RD 202 (volume important de déblais/remblais).

Les aménagements en faveur des bus préconisés sur ce scénario de tracé auraient permis des gains de temps de parcours de plusieurs minutes. Le temps de parcours du scénario aurait été de 19 minutes en heure creuse et jusqu'à 27 minutes aux heures de pointe.

Toutefois, ce scénario de tracé n'est pas compatible avec le projet de coulée verte, en particulier au niveau des ouvrages existants où l'espace disponible est plus restreint encore que sur le reste de l'itinéraire.

6. ETUDE DE LA LIAISON TELECABINE

6.1 Caractéristiques de la liaison étudiée

6.1.1 Analyse de faisabilité du tracé

Compte tenu des prévisions de fréquentation attendues, la faisabilité de cette liaison a été étudiée en prenant en compte une solution de type monocâble.

Le tracé identifié permet d'insérer une liaison par câble dans un faisceau limitant au maximum les points durs d'insertion. Un tracé de 4,5 km a été dessiné, permettant l'implantation de 5 stations : Créteil Pointe du Lac, Temps Durables, Emile Zola, Emile Combes et Bois Matar.

Plusieurs contraintes pour l'insertion d'une ligne de transport par câble ont été identifiés par l'étude compte tenu des projets urbains connus à sa date de réalisation :

① Survol de bâtiments tertiaires relativement hauts mais dont le foncier est maîtrisé en particulier dans la zone Europarc aux sud de Pointe du Lac (locaux du conseil général du Val de Marne) ;

② Survol des voies ferrées entre Pointe du Lac et Temps Durables, principalement des voies de fret. Des mesures spécifiques étaient à ce stade des études demandées par Réseau Ferré de France concernant les risques liés au survol des voies par un système télécabine (chute d'objets ou de cabines sur les voies, risque incendie, stockage de wagons sous la ligne, etc.)

Croisement de la ligne très haute tension.

③ Proximité de bâtiments d'habitations ou de maisons individuelles (pas de maitrise foncière et traitement anti-incendie).

④ Survol de zones faisant l'objet de projets d'aménagements, qui devront ainsi prendre en compte le passage d'une télécabine (zone de la caserne des pompiers entre Emile Combes et Bois Matar ainsi que les zones industrielles adjacentes).

⑤ Proximité de bâtiments en zone industrielle et tertiaire, qui nécessiteraient un traitement incendie.

⑥ Implantation de pylônes et stations dans le parc Saint Martin, intégré au tracé de la coulée verte Tégéval, ce qui pose la question de la compatibilité des deux projets. Le passage dans la coulée verte pose également la question du risque incendie. Une adaptation de la réglementation relative aux arbres isolés pourrait être envisagée afin d'éviter au maximum le défrichement des zones boisées sous l'appareil.

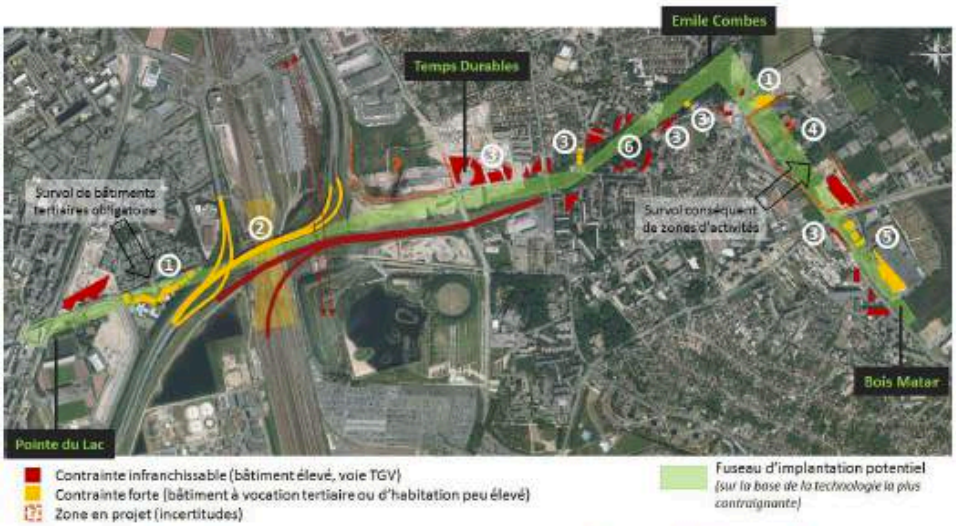

Figure 27. Inventaire des ouvrages et points durs pour la liaison « câble »

7. PREVISIONS DE FREQUENTATION ET SERVICE RENDU

7.1 Populations et emplois desservis

Les populations qui bénéficient le plus des liaisons identifiées sont celles habitant le plateau ou juste au pied de celui-ci sur les communes de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint-Georges : seules ces populations seront dénombrées pour évaluer le nombre d'habitants desservis par les liaisons. Les populations à proximité de Pointe-du-Lac bénéficiaient déjà d'une offre en rabattement sur les réseaux ferrés, et étaient a priori moins concernées par la nouvelle offre de transport définie pour desservir le plateau.

Les emplois qui bénéficiraient des nouvelles liaisons étaient à la fois ceux situés sur le territoire du plateau et ceux situés sur la commune de Créteil : tous les emplois à proximité de ces liaisons sont donc décomptés.

La liaison bus entre Limeil-Brévannes et Pointe du Lac via l'itinéraire de la ligne K, était celle qui desservaitt directement le plus grand nombre d'emplois (environ 8 900 emplois), répartis entre les communes de Créteil et Limeil-Brévannes.

La liaison câble desservait de manière directe sensiblement plus d'emplois que les autres liaisons bus et permettait de desservir directement entre 7 350 et 7 700 emplois selon qu'elle était prolongée à Bois Matar ou pas.

En termes de desserte de population, la liaison bus entre Limeil-Brévannes et Créteil-Pompadour, et la liaison télécabine prolongée jusqu'à Bois Matar étaient celles qui touchent directement le plus d'habitants. La liaison télécabine était celle qui desservait directement le plus de personnes sur le plateau, tandis que la liaison bus vers Pompadour proposait une desserte directe aux populations enclavées du bas du plateau (Limeil-Brévannes, ZAC de Valenton).

Scénario	Population desservie* (horizon 2020)	Emplois desservis** (horizon 2020)
Liaison bus Limeil-Brévannes – Pointe du Lac via l'itinéraire actuel de la ligne K	8 900	7100
Liaison bus Limeil-Brévannes – Pointe du Lac via un itinéraire direct	8 000	5 400
Liaison bus Limeil-Brévannes – Créteil-Pompadour	12 400	5 100
Liaison câble Pointe du Lac – Emile Combes	9 000	6100
Liaison câble Pointe du Lac – Bois Matar	13 500	6500

*Communes de Limeil-Brévannes, Villeneuve-Saint-Georges, Valenton

**Communes de Limeil-Brévannes, Villeneuve-Saint-Georges, Valenton et Créteil

Figure 28. Nombre d'habitants et emplois desservis directement par les projets étudiés en 2020

7.2 Gains de temps

Un calcul des temps de parcours depuis différents points du plateau a été réalisé à l'horizon 2020. Il intègrait donc les différentes infrastructures de transports collectifs nouvelles qui seraient mises en service à cet horizon et en particulier la ligne 15 du Grand Paris Express entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs.

Les cartes suivantes montrent le temps d'accès par paliers de 15 minutes depuis ces différents points.

Les principales conclusions de cette analyse étaient les suivantes :

- Depuis Limeil-Brévannes, la liaison par câble ou la liaison directe par bus vers Pointe du Lac offrirait un accès équivalent au cœur d'agglomération depuis Temps durables, le cœur de Limeil-Brévannes ou Emile Combes.
- Depuis Bois-Matar, le gain de temps aurait été limité y compris dans la solution câble (concurrence avec le rabattement vers Villeneuve Saint-Georges).
- Depuis le nord de Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, seule l'amélioration de la liaison à Pompadour apporterait un gain de temps notable. Ce gain était lié à l'augmentation de l'offre plus qu'à la réalisation d'aménagements bus (puisque seuls des aménagements ponctuels étaient faisables).

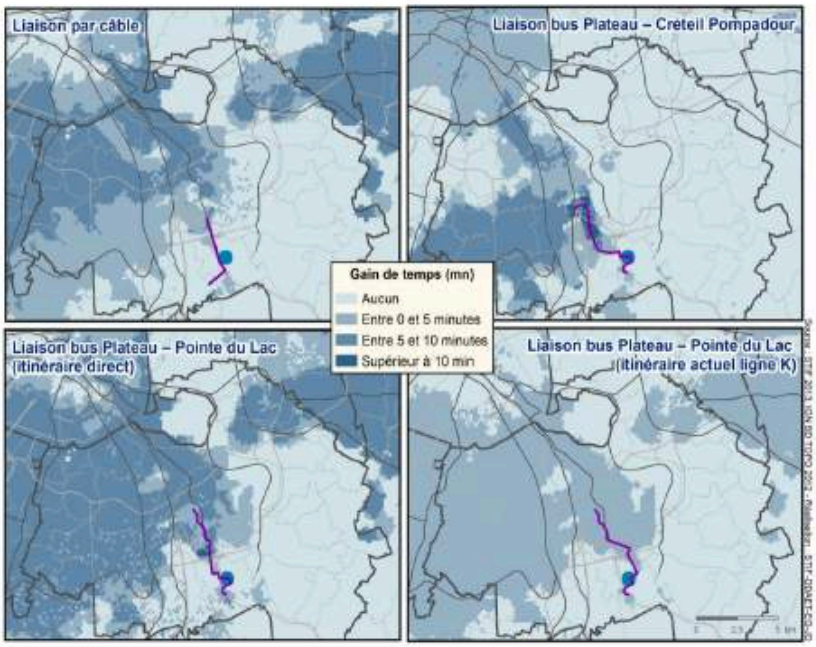

Figure 29. Gains de temps depuis Hôtel de Ville à Limeil avec les différentes liaisons par rapport à la situation de référence

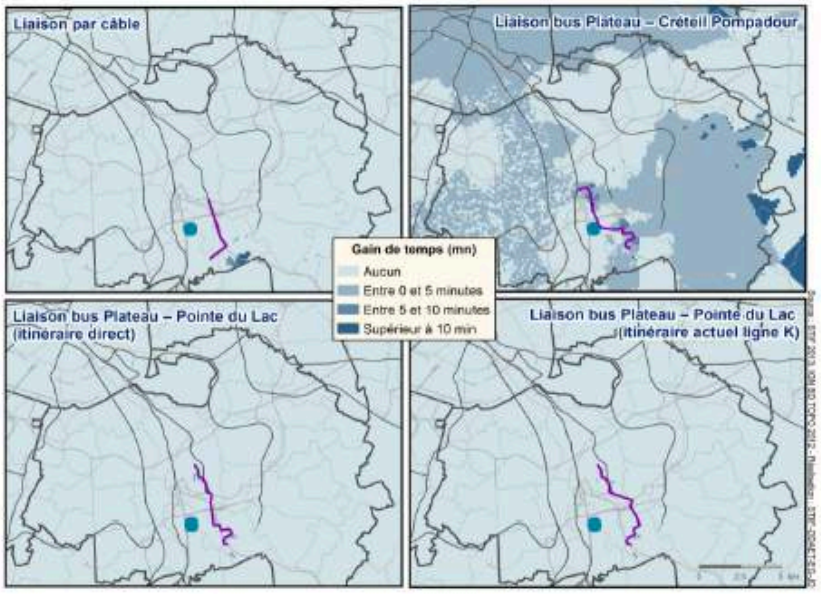

Figure 30. Gains de temps depuis le Quartier Nord de Villeneuve-Saint-Georges avec les différentes liaisons par rapport à la situation de référence

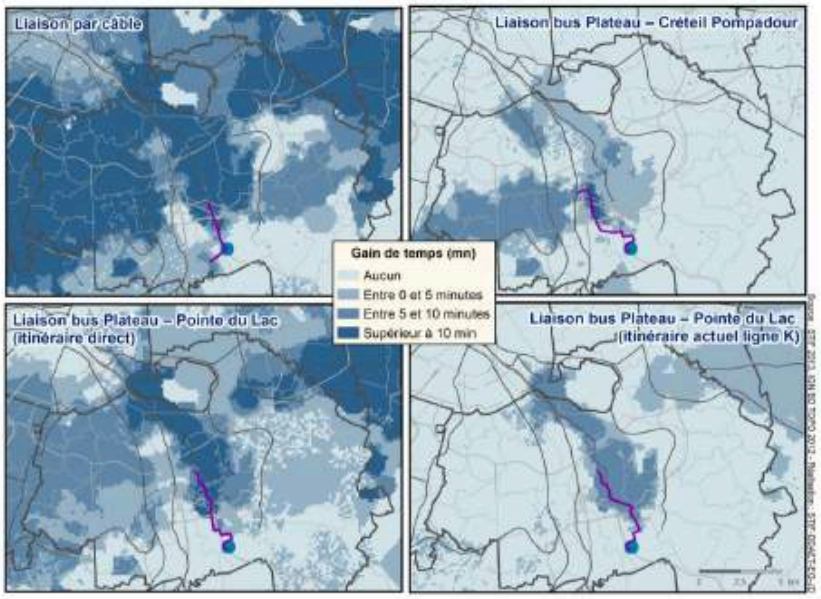

Figure 31. Gains de temps depuis Emile Combes à Limeil par les différentes liaisons par rapport à la situation de référence

32

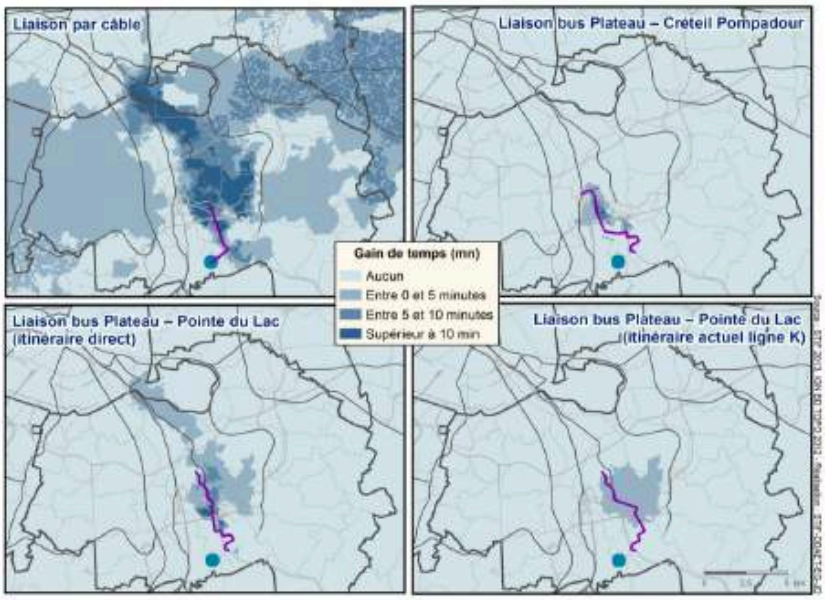

Figure 32. Gains de temps depuis Bois Matar à Villeneuve-Saint-Georges avec les différentes liaisons par rapport à la situation de référence

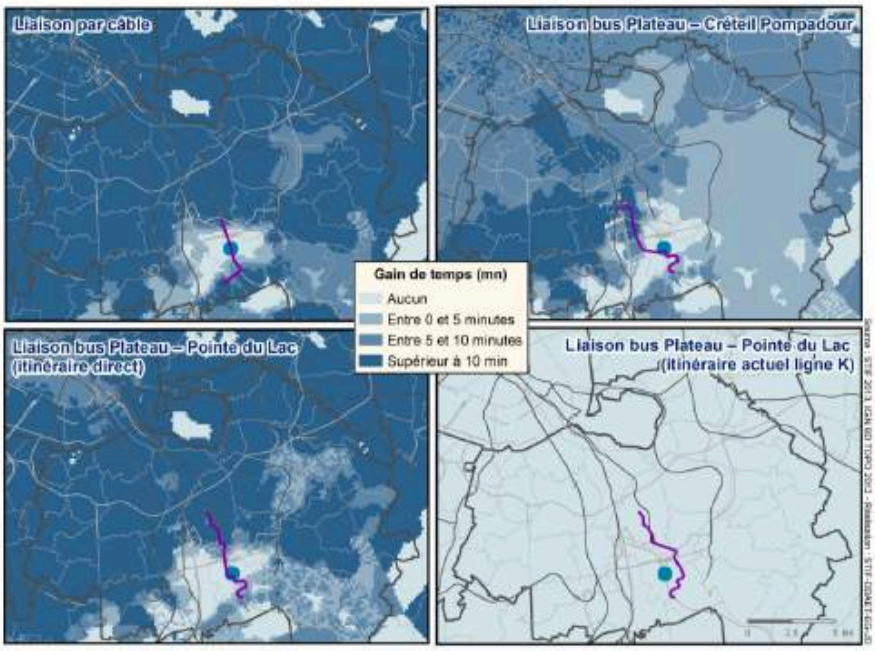

Figure 33. Gains de temps depuis les Temps Durables à Limeil avec les différentes liaisons par rapport à la situation de référence

34

7.3 Prévisions de fréquentation

7.3.1 Méthode d'estimation des prévisions

Des prévisions de fréquentation ont été réalisées par le STIF à l'aide de son modèle multimodal ANTONIN 2 afin d'évaluer le potentiel de fréquentation des différents projets étudiés.

Le modèle ANTONIN 2 était fondé sur l'analyse statistique des comportements de déplacements des Franciliens à partir des résultats de l'Enquête Globale Transports 2001. Il tenait compte de l'attracitvité relative des différents modes de transports collectifs existants : RER, train, métro ou bus.

Comme il n'existait pas de ligne de transport urbain par cable aérien en France, on ne savait pas à quel mode existant il convient de le rattacher pour la modélisation. Ainsi, deux hypothèses ont été utilisées pour modéliser le transport par cable aérien qui a été considéré pour la modélisation d'une part comme une ligne de bus et d'autre part comme une ligne de métro.

- L'hypothèse en mode bus représentait bien la capacité de desserte locale et en rabattement de la ligne.
- L'hypothèse en mode métro permettait de tenir compte de la régularité intrinsèque du mode.

Dans les deux cas, le modèle tenait bien compte de la description du service qui serait offert au voyageur en termes de temps d'attente et de temps de parcours.

Ces deux hypothèses ont permis de produire dans le cadre de l'étude une fourchette dans laquelle se situerait le trafic d'une liaison par câble aérien.

Les prévisions ont été effectuées à l'heure de pointe du matin à l'horizon 2020. On considérait à la date de réalisation de l'étude que la ligne 15 sud du Grand Paris Express serait mise en service à cet horizon.

7.3.2 Résultats

Le tableau suivant présente les éléments d'analyse suivants :

- La charge dimensionnante, c'est-à-dire la fréquentation de l'interstation la plus chargée dans un seul sens pendant une heure. Elle permet de définir le service à assurer soit en nombre de passage de bus par heure, soit en nombre de cabines nécessaires.
- Le nombre de voyageurs qui emprunteront le projet dans son ensemble. Les liaisons bus assurant aussi des itinéraires différents les uns des autres et sur des linéaires qui dépassent la seule liaison Plateau – réseau ferré, le nombre de voyageurs n'a pas été indiqué car il ne permet pas de comparer les projets entre eux.
- Le trafic supplémentaire sur l'axe considéré. On considère une situation de référence qui correspond à la desserte de 2020 mais sans amélioration du réseau de bus par rapport à la situation 2013. Le trafic supplémentaire sur l'axe après mise en place des différentes liaisons serait lié :
  - d'une part aux reports d'itinéraires transports collectifs vers le projet qui devient plus attractif que la desserte de la situation de référence ;
  - d'autre part au report d'usagers de la voiture particulière vers la nouvelle liaison.

	Liaison par câble Pointe du Lac – Emile Combes Pointe du Lac – Bois Matar		Liaisons bus		
	considérée en **bus** dans le modèle	considérée en **métro** dans le modèle	Directe plateau - Pointe du Lac	Plateau – Pointe du Lac par TCSP 393	Plateau – Val Pompadour
Charge dimensionnante	750	1 350 1 600	650	650	850
Nombre de voyageurs total	950	1 650 1 950	Non significatif : les lignes assurent d'autres dessertes que le seul lien plateau - gare		
Trafic supplémentaire sur l'axe considéré	+ 700	+1 650	+550	+350	+ 1 100

Figure 34. Prévisions de fréquentation en nombre de voyageurs à l'heure de pointe du matin en 2020

Concernant les scénarios bus

Les scénarios bus conduisent à une augmentation du trafic sur l'axe considéré par report d'itinéraires en transports collectifs. La liaison vers la gare Val Pompadour serait à cet égard la plus intéressante car le RER D offre une accessibilité importante.

Concernant la liaison télécabine

Son trafic se situerait dans une fourchette de 950 voyageurs à l'heure de pointe du matin à 1650 (variante jusqu'à Emile Combes) ou 1950 (variante jusqu'à Bois Matar).

Le surplus de trafic du transports par câble aérien considéré comme un bus par rapport aux liaisons bus s'explique par sa fréquence plus importante.

Le surplus de trafic du transport par câble aérien considéré comme un métro est lié principalement au report d'itinéraire du RER A et du RER D vers la ligne 8. Il est à noter que la correspondance avec la ligne 15 du Grand Paris Express joue un rôle clé dans l'attractivité de cette solution.

8. ANALYSE MULTICRITERE

L'analyse multicritère a porté sur les éléments présentés précédemment complétée d'une estimation sommaire des coûts. Cette estimation, réalisée à un stade très amont d'études, n'a pas pris en compte les coûts du foncier, les coûts des équipements d'intermodalité. Elle n'est pas fondée pour les ouvrages d'art sur une étude détaillée des contraintes.

	Scénarios bus			Scénario câble	
	Itinéraire K	**Itinéraire direct M8**	**Itinéraire Pompadour**	**Emile Combes**	**Bois Matar**
Trafic par rapport à la situation de référence	=	+	+	+ / ++ (1)	+ /+++ (1)
Amélioration des temps de parcours	=	++	+	++	++
Impact coulée verte	=	--	---	=/-	=/-
Risques d'aléas techniques (maîtrise des coûts)	=	-	-	-	-
Maîtrise des conditions d'exploitation du projet	=	=	=	-	-
Coût annuel d'exploitation par rapport à une ligne de bus				=	=
Investissement	14 M€	43.6 M€	38M€	53M€	72M€

(1) Notation pour chaque extrémité de la fourchette de prévisions de fréquentation

L'étude a permis de démontrer l'opportunité d'un système monocâble entre Créteil Pointe du Lac et la station Emile Combes, desservant les stations intermédaires des Temps Durables et Emile Zola. Un prolongement à Bois Matar est techniquement possible mais répond à une demande plus modérée que sur le reste de la liaison.

Les solutions bus qui ont pu être identifiées sont relativement coûteuses et difficiles à mettre en place car leur réalisation affecterait le projet de coulée verte qui traverse le secteur.

L'ensemble des participants au comité de suivi final du 26 septembre 2013 ont ainsi conclu à la faisabilité et à l'opportunité d'une télécabine monocâble entre Créteil Pointe du Lac et Bois Matar et décidé de poursuivre les études en vue d'établir le Dossier d'objectifs et de caractéristiques principales de cette solution.

4) - Grilles de dépouillement.

4.1. - Grilles du registre électronique :

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Le voisinage du tracé, Les parcs de stationnements liés aux gares (autos, vélos, Velib…)**.
- **Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier**
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**

- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**
- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**
- **Thème 10 : Autres problématiques**

OBSERVATIONS														Registre é n 1	THEMES									
N°	Date de l'observation	Identité du public	Particulier	Associations et groupement	Collectivités Territoriales	Pièce Jointe	Favorable	Critique	Défavorable	Créteil	Limeil-Brévannes	Valenton	Villeneuve St Georges	Autres Communes / ou non mentionnées	SYNTHESES DES OBSERVATIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E 1	25/03/2019	**Mr FDHILA** Villeneuve-Saint-Georges	X				X						X		Favorable										
E 2	25/03/2019	**emporio_man@hotmail.fr** Villeneuve-Saint-Georges	X				X						X		Favorable										
E 3	25/03/2019	**marouanedakhli@yahoo.fr** Limeil-Brévannes	X								X				Favorable										
E 4	25/03/2019	**GT** Villeneuve-Saint-Georges	X				X						X		Tout en étant favorable, ce monsieur s'interroge sur le coût du projet										X
E 5	25/03/2019	**Mme NALENNE Sabrina** Limeil-Brévannes	X				X				X				Mme Nalenne fait remarquer que le téléval lui fera gagner 1 h de transport par jour.										
E 6	25/03/2019	**CHEDEBOIS** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est pour l'installation du téléval car il lui permettra de gagner du temps pour aller travailler tous les matins. Il permettra de désengorger les routes, et d'avoir un accès plus facile vers Paris sans prendre obligatoirement										

															la voiture.										
E 7	25/03/2019	**PREVOST** Maisons-Alfort	X				X							X	Favorable										
E 8	25/03/2019	**rika51@hotmail.fr**	X				X							X	Cette personne souhaite que des études soient menées le plus tôt possible pour un prolongement du câble A au RER D à Villeneuve St Georges.		X								
E 9	25/03/2019	**Mr FALL** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 10	25/03/2019	**Mr DUBRAY** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 11	25/03/2019	**M. JACOB-ROBERDEAU** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 12	25/03/2019	**stecyna.justine@orange.fr** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne fait remarquer que le téléval permettra aux habitants de VSG de rejoindre facilement la L8 du métro.										
E 13	25/03/2019	**VAN VAECK Thomas**	X				X							X	Favorable										
E 14	25/03/2019	**CHIHAOUI Julie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Ce projet est essentiel pour cette personne en ce sens que le câble A lui permettrait d'aller travailler en moins d'une heure.										
E 15	25/03/2019	**ALTIPARMAK** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 16	25/03/2019	**?**	X				X							X	Favorable										
E 17	25/03/2019	**BENALI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 18	25/03/2019	**ABSALON** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 19	25/03/2019	**DELHOMMEAU Cyrille** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 20	25/03/2019	? Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										

E 21	25/03/2019	? Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 22	25/03/2019	**RIOLLOT** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souhaiterait un service Velib au niveau des stations du téléva.			X								
E 23	25/03/2019	**FIGLIOLINI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 24	25/03/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 25	25/03/2019	**RINUCCINI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 26	25/03/2019	**ICLEK FUNDA** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 27	25/03/2019	**ALTIPARMAK** Limeil-Brévannes	X				X				X				2ème observation du jour											
E 28	25/03/2019	**LORI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 29	25/03/2019	**CAZENEUVE Jean-Claude** Yerres	X				X							X	Favorable											
E 30	25/03/2019	**SAIDANI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 31	25/03/2019	**SAGNO Laetitia** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 32	25/03/2019	**alegypte@gmail.com**	X				X							X	Favorable											
E 33	25/03/2019	**MORO** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 34	25/03/2019	**OUSFI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 35	25/03/2019	**YOUSFI AHMED** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 36	25/03/2019	**DUBRAIL** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 37	25/03/2019	**SILIPHAYVANH** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											

E 38	25/03/2019	RAKA Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 39	25/03/2019	**PALLER** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 40	25/03/2019	**ZAIRE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 41	25/03/2019	**LUBECKI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 42	25/03/2019	**emunier@yahoo.fr**	X				X							X	Favorable											
E 43	25/03/2019	**emunier@hotmail.com**	X				X							X	2ème observation du jour											
E 44	26/03/2019	**GRAVELLE Cédric** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souhaite en plus: - Qu'une l'étude d'une réserve foncière soit faite au niveau de la station des Temps Durables au cas où la liaison entre Aéroport d'Orly et la gare de Sucy-en-Brie serait construite en prolongement de la ligne 18 du métro du GPE (ou d'un tram-train ou d'un bus à haute performance). - Que dans le cadre de la réorganisation des lignes de Bus accompagnant ce projet que la ligne 02 soit prolongé à la zone d'activité Descartes selon un parcours par l'avenue Descartes, la rue du Moulin puis revenir par l'avenue de Valenton.		X X									
E 45	26/03/2019	**MATHIEU Baptiste** Créteil	X				X			X					Cette personne considère que le projet est nécessaire. Il contribuera à la désaturation des infrastructures routières proches de Créteil.											
E 46	26/03/2019	**?**	X				X							X	Favorable											
E 47	26/03/2019	**L'HABRI** Valenton	X				X					X			Favorable											
E 48	26/03/2019	?	X				X							X	Favorable											

E 49	26/03/2019	LANGLOIS Marolles en Brie	X				X							X	Favorable											
E 50	26/03/2019	?	X				X				X			X	Favorable											
E 51	26/03/2019	**SERGENT Jérôme** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne évoque le point noir de la ville à savoir son enclavement. Elle mentionne un réseau routier saturé matin et soir. l'arrivée du câble A ne pourra que faciliter la circulation et améliorer le cadre de vie. Cette personne pense qu'il serait peut-être aussi intéressant d'inverser les entrée/sortie de la voie rapide donnant accès à l'A86 car une entrée menant vers la N19-Boissy et une sortie Limeil lorsque l'on vient de Boissy n'a pas beaucoup d'intérêt. L'inverse aiderait sûrement à fluidifier la sortie de la ville le matin.						X				
E 52	26/03/2019	**ABANY Stéphane** Villecresnes	X				X							X	Favorable											
E 53	26/03/2019	**OUESLATI Yasmine** Créteil	X						X	X					Cette jeune personne est opposée à ce projet car elle habite juste en face du lieu où le projet compte s'installer. Elle ne comprend pas comment il est possible d'encombrer autant un endroit sans le consentement de tous. Pour elle, les nuisances sont déjà multiples (le vis à vis entre voisins, la proximité du métro (qui produit des nuisances sonores aussi bien très tôt le matin que très tard le soir, la construction du complexe sportif du handball, un nouveau projet de construction en cours qui produit également des nuisances sonores importantes). Pour elle, en plus, il est également question de lui imposer un				X	X					

															moyen de transport qui lui semble inadéquat quant à sa proximité avec les riverains car les cabines seront presque sur son balcon. Elles passeront à quelques mètres seulement ! Elles nuiront son intimité et sa tranquillité. Elle considère comme totalement révoltant de savoir que les constituants de ce projet n'aient pas mis à l'abri le principe de respect de la vie privée et de la tranquillité des citoyens logés à proximité. Elle soutien et remercie l'association des Sarrazins sud de Créteil de l'aider à lutter contre ce projet, car c'est son avenir qui est en jeu.										
E 54	26/03/2019	EUCHELOUP Patricia Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 55	26/03/2019	BENSALEM Villeneuve Saint Georges	X				X							X	Favorable											
E 56	26/03/2019	OLY Carina Limeil-Brévannes	X				X				X				Dans son observation, cette personne rappelle que le téléval était promis pour 2017-2019. Elle mentionne la galère quotidienne pour sortir de Limeil-Brévannes aux heures de pointe (30 minutes).											
E 57	26/03/2019	PIRON Gilles Limeil-Brévannes	X				X				X				Même remarque qu'E 56											
E 58	26/03/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 59	26/03/2019	PIRON Marie Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											

E 60	26/03/2019	RAYMOND F.	X						X					X	Cette personne : -Considère que le projet a un coût exorbitant et ne sera jamais rentabilisé, -S'interroge sur les gains de temps procurés par le téléval (5 min chaque matin pour les habitants des temps durables ?), -Considère que le covoiturage permettra des réduire le nombre de voitures, donc diminuera les bouchons, donc diminuera les temps de trajets, - S'interroge sur la réalité écologique du projet en ce sens que ledit projet du câble A est un projet figé. Une fois construit, aucune amélioration ne pourra être envisagée. Pour lui, l'écologie est synonyme d'avenir et d'avancement avec son temps, d'amélioration, de renouvellement, de nouvelles idées (d'ici 5ans, des bus et voitures roulerons au tout électrique, à l'hydrogène). Le câble A laissera progressivement sa place aux nouveautés, - S'inquiète des naissances sonores et visuelles que le passage des cabines apportera notamment pour les habitants des Sarazins, -Considère que le projet n'est pas d'utilité publique car nuisible aux habitants des communes traversées.					X	X				
E 61	26/03/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 62	26/03/2019	**Martingaydon@gmail.com**	X						X					X	Cette personne : -Considère que le projet ne sert qu'à un seul quartier ! -S'offusque que l'on dépense autant d'argent pour une ville, - Opte pour le co-voiturage.		X					X			X

E 63	26/03/2019	**CHOQUET** Créteil	X						X	X					Cette personne : -Considère que le projet est mal étudié et est nuisible, - Remercie l'association des Sarrazins sud pour leur dévouement et leur combativité et l'égard de ce tracé qui impactera l'intimité des gens.				X						
E 64	26/03/2019	**JEAN CHARLES** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 65	26/03/2019	**PAUL** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 66	26/03/2019	MIANTAMA Fadelle Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 67	26/03/2019	rinuccini@laposte.ne	X				X							X	Cette personne soutient le projet depuis son installation dans le quartier des Temps Durables en 2012. Pour elle, c'est un vrai moyen pour désenclaver le quartier et le dynamisera. Elle pense qu'il serait en revanche judicieux de prévoir des parcs relais automobiles car elle connait des habitants de Limeil un peu loin des stations qui envisageraient de venir s'y garer pour réduire le trajet en voiture et gagner du temps.						X				
E 68	27/03/2019	**LI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souligne le fait que la ville de Limeil est mal desservie alors qu'elle fait partie du grand Paris et qu'à ce titre, il est nécessaire que la ville soit reliée à la ligne 8. Cela relancera l'essor économique de la ville en souffrance, pourtant idéalement située.										X
E 69	27/03/2019	**VOISIN** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 70	27/03/2019	**HALLAINE Bianca** Limeil-Brévannes	X			X	X				X				Cette personne si des pistes cyclables seront prévues pour rejoindre les stations du téléval.						X				

E 71	27/03/2019	?												X	Favorable										
E 72	27/03/2019	**DALLOT Olivier** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne ne peut pas imaginer que ce projet vieux de 10 ans n'aboutisse pas positivement.										
E 73	27/03/2019	**DANIELI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, le projet est indispensable eu égard aux circulations dans la ville de Limeil-Brévannes.										
E 74	27/03/2019	**MUSTAFA** Bonneuil sur Marne	X				X							X	Favorable										
E 75	27/03/2019	**LUCAS Marine** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, le projet est aussi indispensable eu égard aux circulations dans la ville de Limeil-Brévannes.										
E 76	27/03/2019	**BRIERE Stéphanie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 77	27/03/2019	**VILLOING Gabriel** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, ce nouveau moyen de transport accessible à tous permettra de désencombrer les routes et d'accéder plus rapidement et facilement à Créteil ou VSG. Il permettra aussi aux petites villes comme Valenton ou Limeil de se dynamiser économiquement.										
E 78	27/03/2019	**LOYA** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 79	27/03/2019	KHECHAB Djazira Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, comme pour beaucoup d'autres, le téléval évitera a										

															beaucoup de gens de prendre la voiture jusqu'à Pointe du Lac à Créteil.											
E 80	27/03/2019	**ROLLET Mickael** Paris	X					X						X	Cette personne pense que ce projet serait bien s'il y avait une gare rer à chaque bout de la ligne, pour éviter aux banlieues de passer par la zone gare de Lyon pour les changements (rer a et rer d)		X								
E 81	27/03/2019	**najou79@hotmail.fr**	X						X					X	Cette personne réside quartier des Sarrazins à Créteil. Elle fait remarquer que le rond-point d Europarc est déjà assez saturé aux heures de pointe. Elle s'interroge sur les conditions de circulation sur celui-ci à la fermeture d' un des autres accès aux Sarrazins. Elle s'inquiète à propos des nuisances sonores et visuelles engendrées par le téléval sur tranche horaire très longue. Elle reconnait le besoin de nouveaux moyens transports en commun pour désengorger la circulation routière, mais considère que l'emplacement du terminus à Créteil est mal choisi au milieu de toutes ces habitations.		X	X	X	X					
E 82	27/03/2019	**KHECHAB Ouali** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 83	27/03/2019	**AHRAM Anyssa** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne considère qu'il faut aller au bout de ce projet ! car il permettra à énormément de monde de gagner du temps. Elle constate que les habitants de Créteil qui s'opposent au projet ont déjà accès à toutes sortes de transport en commun et que leur avis n'est pas légitime.										
E 84	27/03/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 85	27/03/2019	**KEVIN Jacques**	X						X	X					Cette personne considère que le téléval					X						

		Créteil													sera trop bruyant et que ce type de moyen de transport ne présente aucun intérêt en ville.											
E 86	27/03/2019	?	X				X							X	Tout en étant favorable au projet, cette personne pense toutefois que le réseau de bus doit être amélioré dès à présent, sans attendre le téléphérique urbain. Cette personne est consciente que, lorsque le téléphérique sera là, le réseau de bus sera à revoir et à renforcer. Elle pense notamment que la ligne K sera déchargée en allant vers Créteil le matin mais uniquement à partir de la station Emile Zola du téléval et qu'en amont, il faudra la renforcer. Cette personne évoque également la création d'une nouvelle ligne de bus desservant Boissy, les temps durables, le téléval puis Valenton, les quartiers nord de Villeneuve voire Pompadour. Enfin, elle propose une liaison directe entre le plateau briard et la station Emile Combes. Enfin, elle souhaite, que pendant la phase travaux, profiter de cette opportunité pour dépolluer certains terrains en complément de la création de nouveaux parvis végétalisés.		X				X				
E 87	27/03/2019	**THUILLIEZ** Créteil	X				X ?			X					Cette personne s'inquiète au sujet de la régulation des avis exprimés sur ce registre en démocratie 1 personne doit compter pour 1 avis même si 1 personnes apporte 100 contributions, curieusement contre le projet										X
E 88	27/03/2019	**HADJI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 89	27/03/2019	**ARNAUD Cyril**	X				X							X	Favorable											

		Bonneuil sur Marne																							
E 90	28/03/2019	**REGULUS** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 91	28/03/2019	**TROVISCO** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 92	28/03/2019	**HADJI Issam** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne aimerait que la rue Paul Valéry soit élargie et mise à double sens.						X				
E 93	28/03/2019	**GAUDIAS Philippe** Paris	X				X							X	Cette personne considère que le téléval propose une vraie option de désenclavement de quartiers relégués de la dynamique métropolitaine, dans des communes où le taux de chômage est important et les revenus faibles.										
E 94	28/03/2019	?	X				X							X											
E 95	28/03/2019	?	X				X							X	Très bonne idée écologique et pratique										
E 96	28/03/2019	**BELHOUL** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette Personne fait remarquer qu'actuellement les Brévannais prennent la ligne K ou O pour se rendre au métro. Ces deux lignes n'ont pas de voie de bus et le trajet est très long compte tenu de la circulation. Ceux qui utilisent leurs voitures pour se rendre au metro connaissent également des difficultés en raison des embouteillages et du manque de place de stationnement. Par ailleurs, elle fait remarquer qu'il devient très compliqué de circuler dans la ville aux heures de pointe, les embouteillages sont le lot quotidien, le téléval permettrait donc de rendre la circulation plus fluide. Enfin c'est un moyen de transport écologique.										
E 97	28/03/2019	**GEHIN** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable										

E 98	28/03/2019	**LAMY Maurice** Villeneuve Saint Georges (Conseiller Départemental Honoraire)	X						X				X		Cette personne annonce une catastrophe financière qui ne servira pas beaucoup de Villeneuvois. En dehors des problèmes déjà soulevés par les opposants, elle ajoute celui de la sécurité liée à la hauteur de la ligne et également celui de la délinquance déjà pas facile à régler au sol mais plus difficile encore en hauteur. Elle suggère, parce que plus judicieux de consacrer ces crédits à la réalisation d'une halte SNCF au Quartier Nord.						X				X
E 99	28/03/2019	**LAAJILI** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable											
E 100	28/03/2019	?	X				X							X	Cette personne considère que le téléval sera un atout considérable pour le 94 et qu'il faudra prévoir les rabattements en bus sur toutes les stations Elle fait remarquer qu'énormément de déplacements s'effectuent à l'intérieur du 94 et non vers Paris (minoritaire à présent, environ 20%) Enfin, elle souligne que le téléval permettra de rapprocher les populations du 393, du TVM, du métro 15 à l'heure où les déplacements en rocade manquent considérablement.		X								
E 101	28/03/2019	**AMIROUCHE** Villeneuve Saint Georges	X						X				X		Pour cette personne, le projet est inattendu et hors sujet pour la ville de Villeneuve saint Georges. Elle considère que ce téléphérique ne concernera que 1/3 de la population de la ville, et encore ! et seulement accessible aux habitants d'un quartier (Bois Matar). Tout le reste de la ville devra se déplacer de loin pour rejoindre le téléphérique.							X			

															Même si ce projet est peut-être une bonne idée pour les villes voisines, elle pense que Villeneuve Saint Georges ne se sent pas concerné.										
E 102	28/03/2019	? Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet car il permettra de désenclaver la ville, considère ce projet de téléval structurant, écologique, économique et social.										
E 103	28/03/2019	**PAUL** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 104	28/03/2019	**ADO Dominique** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne demande s'il est prévu des parkings.						X				
E 105	28/03/2019	? Villeneuve Saint Georges	X										X		Cette personne dit que c'est un très beau projet, mais s'interroge sur qui va encore payer..... Elle demande de revoir la politique fiscale de la ville avant d'envisager de nouveaux projets.										X
E 106	28/03/2019	**RIVIERE Guy** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne demande si il ne serait pas possible de rapprocher le terminus de la gare SNCF pour permettre une liaison entre le centre-ville et Créteil.		X								
E 107	28/03/2019	**ARFI Agnès** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne habite le quartier du plateau depuis plus de 40 ans. Elle attend ce projet avec la plus grande impatience car il est novateur, moderne et viendra surtout désenclaver son quartier.										
E 108	28/03/2019	**BOUTKHIL A** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable										
E 109	29/03/2019	NFR94@free.fr Créteil	X				X			X					Pour cette personne, le téléval est indispensable. Elle demande cependant de prévoir un trajet qui comporte le moins de nuisances possibles pour les habitants		X								

															du quartier des Sarrazins.											
E 110	29/03/2019	**BENTO Nathalie** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable											
E 111	29/03/2019	GHANEM Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Pour cette personne, le téléval est la meilleure solution pour désenclaver le plateau et le relier, d'une façon rapide, écologique et ludique aux activités de la plaine.											
E 112	29/03/2019	**BANDE Vincent** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne habite le quartier des temps durables et emprunte le métro 8 à pointe du lac pour se rendre au travail ou tout simplement sur paris. Pour ce faire elle utilise principalement son vélo pour boucler les quelques kilomètres qui la sépare du terminus du métro (le bus étant d'une lenteur infinie). Pour elle, le problème aujourd'hui, c'est que la D101 n'est pas pourvu de piste cyclable et la vitesse des voitures y est très soutenue. Le câble A serait pour elle une bénédiction car elle s'est faite déjà renverser (sans gravité heureusement), à vélo, sur cette fameuse D101.						X				
E 113	29/03/2019	?	X				X							X	Favorable car le téléval faciliterait les déplacements.											
E 114	29/03/2019	**PINTO Marie Hélène** Limeil-Brévannes	X				X				X				Dans son observation cette personne a écrit ceci : "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants." « Nous avons le devoir d'en prendre soin et maintenant : VITE LE TELEVAL ». « L'air ambiant du Parc de La Plage Bleue est irrespirable les jours de pic de pollution ». « Il faut que cela cesse et rapidement. »										

															« Quant au bruit... Nous avons déjà les avions, les TGV, les zones d'activités du secteur et chaque jour, nous vivons avec ». « Je fais confiance aux ingénieurs du projet pour optimiser l'insonorisation des installations ». « S'agissant des nuisances visuelles individuelles, nous ferons tous comme d'habitude : s'adapter au changement. Et puis, plus tard, nous revendiquerons avec fierté le bénéfice d'un tel projet novateur et la chance d'en profiter au quotidien ». « Je valide l'utilisation de mes impôts pour ce projet ».										
E 115	29/03/2019	**WOODWARDS Guy** Vannes (56)	X				X							X	Favorable											
E 116	29/03/2019	**SOUCHET Bruno** Villeneuve Saint Georges	X				X ?	X ?					X		Cette personne a du mal à comprendre comment une ligne de 4,5 km de long va désengorger sensiblement les routes ! Elle pense que ce système de transport risque d'être une solution "terminale" pour les utilisateurs en ce sens que les usagers feront une partie en voiture puis utiliseront le câble. Elle pense que le risque d'avoir des stationnements "sauvages" de véhicules près des stations est non négligeable. ? Elle regrette que le dossier ne mentionne pas de solutions alternatives en cas de panne du téléval.	X		X				X			
E 117	29/03/2019	**KHY** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne mentionne que Limeil-Brévannes est une ville qui a besoin de ce nouveau mode de transport pour permettre à ses habitants de se déplacer plus facilement. Elle pense que le téléval permettra										

															également d'attirer des entreprises et des futurs salariés en étant bien desservi.											
E 118	29/03/2019	**LACOUR Antoine** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette pense que la création du téléphérique permettra de désenclaver la ville, d'améliorer la circulation automobile et de faciliter les trajets avec la pointe du lac à Créteil.											
E 119	29/03/2019	**THELY** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet téléval. Elle souhaite cependant que des parkings en nombre suffisant soient prévus afin de ne pas aggraver les problèmes de stationnement actuels						X				
E 120	29/03/2019	**AUDUREAU** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 121	29/03/2019	**THENAULT Franck** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 122	29/03/2019	**NEDJAR Pierre** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable											
E 123	29/03/2019	**BATAILLE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souligne l'impossibilité actuelle pour les enfants de prendre le bus avec des horaires décalés d'où l'obligation de prendre la voiture pour faire des allers et retours a pointe du lac à Créteil.											
E 124	29/03/2019	fr2ni-ete@yahoo.fr Villeneuve Saint Georges	X						X				X		Cette personne : 1) A peur que l'on gène les habitants situés sur le passage des navettes. (intimité, bruit, mauvais paysage) 2) A peur qu'en cas de problème dans les navettes, les gens soient bloqués en haut longtemps et que					X	X	X			X

															l'intervention des pompiers soit difficile au-dessus de la ligne de chemin de fer. 3) Considère qu'il y a déjà beaucoup de moyens de transport mais qui sont en mauvais état et non fiables. Elle s'interroge et demande pourquoi dépenser de l'argent dans le téléval alors que l'on ferait mieux de rénover l'existant. 4) Considère que les personnes proches de la gare n'ont pas besoin du téléval. 5) Considère que si le téléval est aussi bien pensé que le parvis de la gare (N6), alors le risque est d'être mal, car devant la gare, c'est du n'importe quoi… et qu'il faudrait mieux faire une navette au-dessus de la N6 à côté de la gare : ça éviterait que les gens se fassent renverser par les voitures et que les feux ralentissent les voitures sur la N6.										
E 125	29/03/2019	**SOUMAH Jean** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne compte utiliser, le téléval avec son épouse, au quotidien pour aller au travail. Ils considèrent que c'est un très beau projet et qu'ils seraient très fiers d'être parmi les premiers français à bénéficier d'un mode de transport aussi avant-gardiste, écologique et pratique.										
E 126	29/03/2019	**NAJOUA** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne vit depuis 2 ans à Villeneuve saint Georges et avoue ne pas s'y plaire. (pas propre, trop bruyant (les avions), trop bouché et mal desservi....).										X

															Cette personne considère que le téléval permettra de changer certaines choses et dans le bon sens. Elle pense que c'est un bon projet et une grande 1ere en Ile de France et qu'il donnera de la notoriété à Villeneuve saint Georges, ce qu'elle n'a pas du tout!										
E 127	29/03/2019	**EMBOUAZZA** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 128	30/03/2019	**MARCHETTO Anthony** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne pense que les retombées du projet ne peuvent être que bénéfiques pour les villes et ses habitants. Elle précise que se déplacer en téléphérique polluera moins que de rester bloqué dans les bouchons deux fois par jour.										
E 129	30/03/2019	**FLAMENT Nathalie** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable										
E 130	30/03/2019	?	X				X							X	Pour cette personne, le cable A Téléval permettra de diminuer le temps de trajet quotidien et permettra également, pour beaucoup, de ne plus utiliser la voiture. Elle note que les interconnexions avec les bus permettront aussi de toucher plus de personnes.										
E 131	30/03/2019	**SAUVAGE Morgane** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne : Se rend à son travail en voiture chaque matin et subit les bouchons sans fin, Elle n'utilise pas les transports en commun est trop fastidieux, Pourra se rendre facilement sur son lieu de travail (Charenton-le-pont). via téléval et la L8 du métro.										

															Elle considère, dans un contexte où la pollution est omniprésente, qu'il il serait souhaitable que les citoyens puissent d'avantage utiliser les transports en commun, et notamment le câble ce moyen de transport dit "vert". Elle note également l'avantage non négligeable pour le porte-monnaie des citoyens qui pourraient passer d'un trajet en voiture à un trajet en transport remboursé bien souvent de moitié par l'employeur. Elle espère que le télécable ne sera pas une utopie. Elle précise que le plateau de Villeneuve-Saint-Georges se développe fortement et regrette le peu d'autres structures (pas assez de commerces de proximité). Elle souligne fortement les difficultés d'accès au RER D par bus le matin qui est complètement décourageant (Bus bondés, parfois impossible d'y accéder, temps de trajet inconcevable le matin avec les bouchons dans la cote menant à la gare, …). Elle se sent isolée, comme tant d'autres, du reste du Val-de-Marne. Pour elle, ce projet sera bénéfique pour tous.										X
E 132	30/03/2019	**POULIQUEN Stéphane** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne laissera sa voiture au garage. Grace au téléval elle mettra moins de 5mn pour rejoindre le métro L 8 et n'aura plus à subir les bouchons le soir.											
E 133	30/03/2019	?	X				X							X	Cette personne approuve le						X				

															développement de sa belle ville et surtout pense que cela sera un atout majeur pour donner une autre envergure au plateau. Selon elle, le câble A téléval devrait apporter un essor économique (développement commerce, centre commercial de proximité, parking de stationnement ...)...										
E 134	30/03/2019	**ANTA Claire**	X				X							X	Favorable										
E 135	30/03/2019	**BORGERS** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette dit oui à ce moyen de transport qui lui permettra d'aller à Créteil (son lieu de travail) rapidement et de manière écologique alors qu'elle est actuellement obligée de prendre sa voiture compte tenu de l'accès compliqué et long en transport en commun.										
E 136	30/03/2019	**FRANCIS** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne indique que dans le futur elle prendra à Emile Combes le téléphérique. Elle considère que la ligne est bien trop courte, et qu'il faudrait que le départ soit à la Préfecture de Créteil et l'arrivée à l'hôpital de VSG.		X								
E 137	30/03/2019	? Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable										
E 138	30/03/2019	**DUMOUTIERS Yannick** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 139	30/03/2019	**FROEHLY Gérard** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable à la mise en service du téléphérique, qui va permettre de désengorger la circulation en ville ! Elle pense qu'il faudrait prévoir, si ce n'est fait, des aires de stationnement pour les véhicules des usagers éloignés des stations ou à mobilité						X				

															réduite et qui souhaiteraient utiliser le téléphérique.											
E 140	30/03/2019	**DOMIN Catherine** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est tout à fait favorable à ce projet qui permettra de désengorger les routes entre Limeil, Bonneuil et Créteil, qui sont saturées en permanence, et ainsi réduire la pollution atmosphérique et générer un gain de temps. Elle regrette que la station la plus proche soit à plusieurs kilomètres de son domicile limitrophe de Boissy Saint Léger. Pour aller à Créteil, elle continuera à prendre le bus à la gare de Boissy. Elle considère cependant que ce projet va dans le sens de l'histoire en contribuant à résoudre les problèmes de pollution et de climat.										
E 141	30/03/2019	**KINZELIN Dominique** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne le téléval est un projet novateur qui permettra de désenclaver Limeil-Brevannes et de l'asphyxie que subit la ville actuellement.											
E 142	30/03/2019	**AUDE Alain** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est très favorable à ce projet qui désenclaver à la ville, diminuera le nombre de véhicules et les nuisances.											
E 143	30/03/2019	?	X				X							X	Cette personne mentionne qu'avec l'obligation de mettre en place la transition écologique, le Téléval contribuera au développement écologique du territoire.											

E 144	30/03/2019	**REY Eric** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne à l'habitude de prendre sa voiture pour aller jusqu'au métro Pointe du Lac. Ce projet est très intéressant car il lui permettre : -permettra de ne plus prendre sa voiture (économie de CO2). - de gagner du temps, surtout aux heures de départ et retour de bureau. - d'utiliser les transports en commun (bus+téléphérique = moyens de transport plus écologique). Je considère que ce projet s'inscrit concrètement (enfin !) dans le cadre de la transition écologique.										
E 145	30/03/2019	**KASSIME Mohamed** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 146	30/03/2019	**DAVY RAPHAEL** **ACHERON VAHALA** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne pense qu'il serait même très souhaitable que le téléval soit prolongé jusqu'à la gare de Villeneuve Saint Georges (RER D) ou à défaut au moins que le terminus soit plus proche du centre-ville pour faciliter la correspondance avec la ligne de RER. Elle suggère la création un arrêt supplémentaire avec une station à proximité du parc Beauregard ce qui mettrait le Câble A à 5 min à pied de la Gare de RER, du Lycée François Arago, du Fort de Villeneuve-Saint-Georges, d'une école maternelle, du marché de Villeneuve les mercredis et samedis et du centre-ville et moins de 10 minutes à pieds du centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges.		X				X				
E 147	30/03/2019	**ANTUNES Alison** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne indique qu'il est plus que difficile de sortir ou de rentrer à/dans											

															Limeil-Brévannes en heure de pointe. Elle pense que l'arrivée du téléphérique serait une très bonne chose pour la commune.										
E 148	31/03/2019	**DERNY** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette indique que le téléphérique lui fera gagner 30 minutes de trajet soit 1heure aller-retour ce qui est juste ÉNORME.										
E 149	31/03/2019	**AUBRY GILLES** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 150	31/03/2019	**PALERMO Gilles** Villeneuve Saint Georges	X				X							X	Cette personne pense que le Téléval est une bonne chose pour la ville de Villeneuve-Saint-Georges, pour désengorger la circulation et parce que c'est un mode de transport non polluant.										
E 151	31/03/2019	**PACHOT Philippe** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 152	31/03/2019	**ROUABLE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne utilise régulièrement sa voiture pour se rendre à la station de métro ligne 8 "pointe du lac à Créteil. Elle attend avec impatience l'arrivée du "téléval" car cela lui évitera de prendre son véhicule et à participer à la réduction de la pollution.										
E 153	31/03/2019	**COUESNON Christian** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Pour cette personne, le projet est mature et très attendu pour désenclaver le quartier du plateau et réduire l'obligation de prendre sa voiture. Il lui permettra de rejoindre Créteil et Paris sans voiture via un premier déplacement en vélo pour rejoindre une station du Câble A.										
E 154	31/03/2019	**FOUQUET** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne est favorable à ce nouveau moyen de locomotion plus rapide pour se rendre sur Créteil. Il valorisera également notre ville. Elle s'interroge sur le prix du billet.										X

E 155	31/03/2019	**COLUCCIA** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne est entièrement d'accord avec le projet. Elle demande cependant de développer l'offre de ligne de bus de la STRAV (J1 et J2) pour que cela serve à tous les Villeneuvois.		X				X				
E 156	31/03/2019	**HERVE Béatrice** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne indique que c'est un bon projet pour désenclaver le plateau, et avoir plus de possibilité de transport en commun. Elle mentionne que grâce à internet, il lui est facile de donner son avis car les horaires des permanences sont inadaptés aux travailleurs!!	X									
E 157	31/03/2019	**FONTAINE** **Limeil-Brévannes**	X				X				X				Cette personne souligne que, grâce au téléval, il y aura moins de bouchon et de pollution.										
E 158	31/03/2019	**MAURICIO DIAZ** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne précise que le quotidien changera sans doute et que la qualité de vie de sera vraiment améliorée.										
E 159	31/03/2019	**BESNAÏNOU Yvain** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable à ce projet de transport écologique.										
E 160	31/03/2019	**LACROIX Frédéric** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable à ce projet de transport qui fera gagner 1/2 h pour rejoindre le métro pointe du lac.										
E 161	31/03/2019	**LACROIX ISABELLA** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable à ce projet de transport qui fera gagner 1/2 h pour rejoindre le métro pointe du lac à ses enfants.										
E 162	31/03/2019	**LACROIX Aurélie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable à ce projet de transport qui fera gagner 1/2 h pour rejoindre le métro pointe du lac.										
E 163	31/03/2019	**LACROIX Audrey** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable à ce projet de transport qui fera gagner 1/2 h pour rejoindre le métro pointe du lac.										

E 164	31/03/2019	**ORTIZ DE ERIBE Isabelle** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne indique qu'elle habite non loin de la future station Émile Combes et y vois deux intérêts. Tout d'abord, elle pourra bénéficier du gain de temps sur son temps de trajet domicile/ travail (DDFIP 94), puis estime que son bien devrait s'en trouver valorisé.										
E 165	31/03/2019	**FAURITE François** Limeil-Brévannes	X				X				X				Le téléval permettra à cette personne de ne plus utiliser sa voiture diésel polluante.										
E 166	31/03/2019	**LANIESSE Stephanie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne ne voit que du positif dans le projet du câble A et qui pourra donner de la valeur sur les biens immobiliers										
E 167	31/03/2019	? Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable										
E 168	31/03/2019	**MARCOVIC** Neuilly sur Marne	X						X					X	Pour cette personne est inutile et coûtera cher à la ville.							X			X
E 169	31/03/2019	**EMBOUAZZA Alexis** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souligne qu'avec 10 minutes à pied pour avoir un bus, 15 minutes pour aller au métro le plus proche sans compter le long temps d'attente pour obtenir un bus et les bouchons qui vont avec, le Câble A serait une révolution pour ce quartier qui est complètement excentré et mal desservi que sont Les Temps Durables.										
E 170	01/04/2019	? Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne constate que les transports en commun sont quasi inexistants. Selon elle, c'est un vrai calvaire pour rejoindre Paris. Elle fait remarquer qu'à Limeil ce ne sont des bus de la RATP mais ceux de la STRAV et que cette dernière a beaucoup de progrès à faire sur la										

															ponctualité comme sur la conduite de ses passagers...											
E 171	01/04/2019	**mamiemaminette** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 172	01/04/2019	**RAYER Jacqueline** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable. Une autre solution pour rejoindre Paris.											
E 173	01/04/2019	**JACQUIN Aurélie** Créteil	X						X	X					Cette personne habite en face de la zone de dépôt du métro Pointe du Lac à Creteil. Pour elle, si le téléphérique voit le jour il sera à seulement quelques mètres de ses fenêtres. Elle évoque l'inesthétisme des cabines à ses yeux, le bruit incessant des cabines qui passent toutes les 30 secondes et la perturbation de son intimité. Elle souligne que pour installer le câble A, le chemin des bassins sera mis en sens unique et engorgera encore plus le quartier. Pour elle, ce câble A ne doit pas voir le jour !!					X	X				
E 174	01/04/2019	**FRETARD Emilie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, le téléval est un luxe que l'on ne peut pas se refuser.											
E 175	01/04/2019	**PG** Créteil	X						X	X					Défavorable au téléphérique urbain à Créteil.											
E 176	01/04/2019	**GABRYSZEWSKI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Très bon projet pour rejoindre la ligne 8 où je travaille avec un gain de temps assuré observe cette personne.											
E 177	01/04/2019	**ADVEDISSIAN** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 178	01/04/2019	**PERRIN Alex** Créteil	X						X	X					Cette personne, habitante du Quartier des Sarrazins refuse le téléval!		X		X							

															Elle mentionne que, malgré les nombreuses sollicitations des riverains, aucun effort n'a été fait pour améliorer le tracé alors que celui-ci passera à 4-5 mètres de fenêtres avec un son estimé à 50dBs! Elle mentionne également que la construction du téléval obligera à mettre en sens unique l'une des voies les plus importantes du quartier!										
E 179	01/04/2019	**BERARD** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 180	01/04/2019	?	X						X					X	Cette personne est contre le tracé du Téléval et a écrit ceci : « Je n'y ai même pas cru au début...c'est quand même fou de faire passer un téléphérique aussi proche des habitations, de plus sans étude réelle de la nuisance sonore et vive le voyeurisme ». « On a déjà le métro et les avions alors svp merci de penser aux gens. Cela vous paraîtrait-il concevable qu'un énorme pilonne soit installé devant votre fenêtre? Je ne pense pas! » « C'est vraiment dommage qu'un projet comme celui-ci soit si mal pensé. »					X					
E 181	01/04/2019	?	X						X					X	L'observation de cette personne est la suivante : Un téléphérique... génial quand je vais au ski! Un téléphérique devant ma fenêtre...ahah c'est une blague?!										
E 182	01/04/2019	**RICHETON** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne est favorable au câble A car il permettra le désenclavement du quartier du plateau de Villeneuve Saint Georges vers la ligne 8 du métro. Pour elle ce moyen de transport est										

															écologique et sans nuisance sonore. Elle indique qu'un collège intercommunal (Villeneuve St Georges, Valenton, Limeil-Brévannes) est en construction à Valenton. Le téléval permettra une mobilité et accessibilité rapide à plus de 600 jeunes collégiens des 3 villes.										
E 183	01/04/2019	?	X						X					X	Cette personne anonyme écrit qu'au nom de l'écologie les lieux seront défigurés et engendreront des nuisances pour les habitants sans parler de la dépréciation des logements environnants.					X	X				X
E 184	01/04/2019	**LANTENOIS Didier et Patricia** Saint Prest (28)	X						X					X	Ces personnes sont défavorables au téléphérique à proximité des habitations. Pour elles, les vis à vis avec les fenêtres briseraient l'intimité des résidents et n'apporteraient pas davantage de gain de temps en prenant le téléphérique. Elles évoquent un coût supplémentaire pour l'usager.					X	X				X
E 185	01/04/2019	**BENBIHI** Créteil	X				X			X					Cette personne est favorable au Téléval qui va ouvrir à toutes les villes un accès au centre commercial et les désenclaver qui sont aux heures de pointes inaccessibles.										
E 186	01/04/2019	**FONTAINE J Hugues** Limeil-Brévannes ?	X				X				X				Cette personne est favorable au téléval et mentionne que Limeil est saturé. Elle précise ceci : prendre la voiture : un calvaire - prendre le bus : une aventure et qu'elle lui faut pourtant aller travailler à Paris tous les jours.										
E 187	01/04/2019	**CHEBAT GOMES Céline** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet. Elle souligne qu'il est clairement difficile d'entrer dans la ville de Limeil et d'y sortir aux heures de pointes, sans										

															compter qu'il n'y a pas de gare et un réseau de bus pas du tout performant.											
E 188	01/04/2019	**LANGLOIS Delphine** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est pour cet aménagement. Elle espère simplement que les gares seront sécurisées afin de ne pas apporter de la mauvaise graine près de chez elle (coin tranquille).											
E 189	01/04/2019	? Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne travaille à Montreuil. Elle met au minimum 1h30 en transport en commun. Elle utilise sa voiture pour gagner un peu de temps malgré les embouteillages. Le téléval lui permettrait de se déplacer plus aisément, de gagner du temps, d'avoir moins de stress…Pour elle, le télévalt serait un vrai plus pour le quartier du plateau.											
E 190	01/04/2019	**LHOMME Julien** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au téléval qui permettra à ceux qui n'ont pas de véhicule un accès en cinq minutes au métro ligne huit pour travailler sur Paris. Elle considère que le téléval permettra aux entreprises de Limeil-Brévannes (comme la Sodern qui a du mal à recruter) des accès plus faciles! Elle souligne également les difficultés de circuler dans ce territoire aux heures de pointe.											
E 191	01/04/2019	**COUESNON Liliane** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne souligne que le téléval est très attendu par les habitants du Plateau, Un peu sceptique au début du projet, elle a vite trouvé les avantages de ce nouvel équipement.											
E 192	01/04/2019	**BAUDOUIN Marie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au téléval ! Elle utilise sa voiture tous les jours pour aller travailler à Maisons-Alfort. Le téléval lui permettrait de rejoindre											

															rapidement la ligne 8. Elle dit oui au désencombrement des routes, à un air plus respirable et à une accessibilité repensée !										
E 193	01/04/2019	**MERCEREAU Bertrand** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne est pour la réalisation de ce nouveau mode de transport qui présente beaucoup plus d'avantages (gain de temps, gain de place au sol, désenclavement, rénovation de l'avenue Kennedy....) que d'inconvénients (pollution visuelle et sonore pour certains?, coûts de maintenance?...). Elle souhaite que les citoyens soient innovants et exemplaires en ces temps où l'écologie et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduites sont si importantes.										
E 194	01/04/2019	**LAURENT** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne mentionne qu'habitant dans le haut de Limeil il n'y a pas de transport direct pour se rendre au centre de Créteil et que la voiture est indispensable. Pour elle le téléphérique est une excellente solution. Une seule inconnue : le prix du billet en espérant que ça ne sera pas plus cher que les dépenses liées aux voitures.										X
E 195	01/04/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 196	01/04/2019	**AHMANE Ammar** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souhaite la réalisation du tegeval, pour faciliter l'accessibilité au transport par métro sur Paris, limité les bouchons, la pollution, et que sa commune et ses habitants soient un peu considérés avec la réalisation de ce projet dans le futur grand Paris.										
E 197	01/04/2019	**SIMSEK Bunyamin**	X				X				X				Pour cette personne, le câble A donnera											

		Limeil-Brévannes													un nouveau souffle au territoire.										
E 198	01/04/2019	**PERRIN Jean Claude** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 199	01/04/2019	**SOUFAJI Soufiane** Limeil-Brévannes	X				X	X			X				Cette personne est inquiète. Elle indique que plus de la moitié des primo accédant vivant de le quartier des temps durables ont été contraints de vendre leur appartement puisque ils avaient l'impression de vivre dans un quartier enclavé. Elle précise que cela fait 10 ans que le téléval est attendu et peut-être remis en cause en raison de la construction d'un centre pénitentiaire... Elle estime avoir le droit aux transports comme tout le monde et que si le projet n'aboutissait pas, alors Limeil compterait parmi les villes les moins attractives du 94.										X
E 200	01/04/2019	**AZEAU Philippe** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable à la réalisation du téléval qui permettra aux Brévannais de rejoindre le Metro ou Créteil rapidement et simplement. Elle estime, cependant, que celà n'améliorera pas significativement la circulation trop dense dans Limeil-Brévannes aux heures de pointe. Elle pense que ce sera plus la déviation de la traversée de Boissy St léger qui « « donnera de l'air » car trop de véhicules préfèrent encore traverser Limeil plutôt que d'emprunter la Nationale 19.										
E 201	01/04/2019	**BAUBOOA** Périgny	X				X							X	Cette personne est machiniste. Elle côtoie quotidiennement les habitants des villes impactés par le projet du téléval. Elle constate qu'en heure de pointe, le trafic est ultra saturé. Elle pense que le téléval apporterait d'une part un moyen										

															de mobilité supplémentaire, et d'autre part il contribuerait au désengorgement du trafic routier.											
E 202	01/04/2019	**FOFANA Ousmane** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne : VITE LE TELEVAL" n'est pas un vain mot tant le calvaire du manque de transport est évident. Pour elle, ce moyen de transport sera très salvateur pour les populations des zones desservies tant sur le plan de la mobilité que sur le plan sanitaire.											
E 203	01/04/2019	**FILBIEN** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable. Cette personne prendra le téléval pour aller travailler à Créteil.											
E 204	01/04/2019	**Glossodoris** Villeneuve Saint Georges	X					X					X		Pour cette personne : il faut revoir le tracé pour réduire les nuisances des riverains ! Elle écrit dans son observation : « Quelle idée idiote de faire passer les cabines au raz des habitations de l'avenue Kennedy à VSG quand dans le même temps, il y a un champs immense et un bois au-dessus desquels les cabines pourraient passer. « « Le tracé actuel va non seulement occasionner des nuisances sonores (comme si les nuisances des avions et de l'avenue ne suffisaient pas), mais aussi des nuisances visuelles en ayant les cabines juste devant nos fenêtres. » « Décidément dans cette ville on ne nous épargne rien ! » « Il me semble qu'on nous parle de navettes pour accéder aux stations ; si celles-ci sont assurées par la STRAV, ça nous promet de beaux jours, cette société étant incapable		X			X					X

															d'assurer un service digne de ce nom sur les lignes J1 et J2 (suppression extrêmement fréquentes de bus, horaires aléatoires et bus bondés) je vois mal comment elle va acheminer les voyageurs aux stations. » « L'idée de ce téléphérique semble bonne et relativement écologique mais combien de personnes en réalité vont utiliser ce mode de transport quand avec le RER D il faut 20' à 30' pour aller de VSG au centre de Paris ». « D'autre part, j'ose espérer que les impôts locaux et fonciers (qui sont exorbitants à VSG) ne vont encore plus augmenter ». Cette personne conclue : « Si vous voulez l'adhésion du plus grand nombre, par pitié éloignez les cabines des habitations ».										
E 205	01/04/2019	**CLAVEL Grégory** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 206	01/04/2019	**AMIRAT Norya** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 207	01/04/2019	**BIEYA MBAKI Etienne** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 208	01/04/2019	**GUGLIELMINETTI Sabine** Limeil-Brévannes	X				X				X				Selon cette personne : Le câble A aura beaucoup d'impacts positifs sur la ville. (circulation automobile, gain de temps de transport, réappropriation d'une zone sans intérêt et donner du souffle et une vie										

															dynamique à un quartier comme les Temps durables qui peine à faire survivre ses commerçants). Elle précise qu'avoir un projet positif est synonyme de progrès à l' opposé d'un centre de détention qui n' apporterait que dégradation des alentours, insécurité et incertitude immobilière pour les propriétaires.										
E 209	01/04/2019	**ANDRE** Limeil-Brévannes	X				X	X			X				Cette personne s'interroge sur la capacité et la fréquence des cabines. Pour elle, n'y-a-t-il pas un risque que les cabines arrivent avec déjà les 10 passagers à bord aux stations de Limeil-Brévannes. En sachant qu'il n'y aura que peu de descentes le matin vers Créteil, elle prévoit que cela obligera à attendre peut être une voire plusieurs cabines suivantes avant de pouvoir monter, notamment aux heures de pointes et pénalisera les usagers des dernières stations. Cette personne évoque plusieurs reportages à la télévision ayant mis en cause la fiabilité des téléphériques urbains d'où ses interrogations : « En cas de panne, quel service sera mis en place pour pallier la panne et dans quel délai ». « Est-il envisageable d'avoir un système d'alerte (par exemple par SMS) vers les usagers réguliers les avertissant de la panne afin qu'ils anticipent leur déplacement ».						X				
E 210	01/04/2019	**FILBIEN Karina** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souhaite vivement que le projet aboutisse.										
E 211	01/04/2019	**DEKHIL CHARNI** Valenton	X				X				X				Favorable										
E 212	01/04/2019	**MASILU Gloria**	X				X				X				Pour cette personne, ce type de transport										

		Limeil-Brévannes													permettra de gagner du temps pourra inciter les gens à moins utiliser leurs véhicules.											
E 213	02/04/2019	**FIXOT Christian** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 214	02/04/2019	SILVANIE Alix Yerres	X				X							X	Cette personne qualifie d'urgent que les travaux du téléval démarrent car cela désengorgera le centre-ville de la circulation en apportant une certaine tranquillité aux riverains et une facilité d'accès aux différentes stations stratégique pour les usagers										
E 215	02/04/2019	?	X				X							X	Pour cette personne, le téléval câble A pourrait résoudre plus d'un problème.											
E 216	02/04/2019	**CHEMLA Xavier** Créteil	X					X		X					Cette personne n'habite pas à côté, mais il lui semble important que le passage du câble TGVAL ne crée pas de nuisances sonores ou des problèmes de vie privée en passant près des habitations.					X					
E 217	02/04/2019	**MERCIER** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet, cependant, à son avis, il faudra sécuriser les moyens d'accès pour les piétons, les vélos et le parking afin d'éviter les vols.						X				
E 218	02/04/2019	**LEBRUN** Créteil	X						X	X					Cette personne refuse le téléval et justifie son refus ainsi : « Les autres projets semblent avoir été abandonné pourquoi maintenir celui-ci ? *Projet couteux à l'installation et par la suite à l'entretien. *Pas d'étude de rentabilité semble-t-il. Nuisance pour les riverains, avec une dévalorisation des biens immobilier à proximité. *Quel gain pour les utilisateurs des communes Limeil / Valenton? *Pourquoi ne pas utiliser une ligne de bus électrique ou Gaz comme il est		X			X	X	X			X

															prévu pour le dépannage du TELEVAL. *Fermeture d'un sens de circulation sur la route du chemin du bassin route déjà saturée le matin et le soir donc report de la circulation sur les autres routes. *Quel est mon intérêt en tant que riverain pour ce projet ? aucun que des nuisances. *Quel intérêt pour moi en tant que citoyen? aucun un budget mal utilisé. *Quels intérêts pour les utilisateurs ? 10 mm de gagné par rapport à un trajet bus cela fait chère la minute. »										
E 219	02/04/2019	**PIETRON Jean** Limeil-Brévannes	**X**					**X**			**X**				Pour cette personne, le téléval est une avancée et le besoin social que représentent les transports publics est d'une très grande acuité. Pour elle, il eut été préférable de prolonger la L8 du métro vers Limeil-Brévannes, Valenton, par exemple. Pour elle, c'est à ce niveau-là qu'il aurait fallu entamer une consultation des populations: "téléval ou métro". et qu'avec la participation conjuguée des différents acteurs institutionnels et une volonté politique avérée, nul ne doute que le financement eut pu en être assuré en ce qui concerne le prolongement de la L8. Elle termine son observation en formulant *que le téléval est une nécessité, *que les équilibres (transports aériens versus terrestres) doivent être ménagés, *que les contraintes d'accessibilité doivent être réduites au maximum (1 km à pied pour rejoindre le téléval est une difficulté pour certaines personnes), *que la sécurité de ce type de transport		**X**								X

															aérien doit être maximale, * que l'on vise, à terme, la gratuité de ce type de transport.										
E 220	02/04/2019	**MAISON Pascal**	X				X							X	Favorable										
E 221	02/04/2019	**CHIRAC Nicolas** Paris	X					X						X	Cette personne considère que l''initiative de ce projet est à saluer mais elle se questionne sur les positions des stations et sur l'intermodalité et a écrit ceci : « *Concernant le le lieu de départ : La station de Bois Matar se situe plutôt en périphérie et ne permettra pas de relier les gares de RER facilement par exemple. *Concernant la station d'arrivée : Arriver à Créteil, c'est bien mais il y aurait peut-être des lieux plus judicieux ». « Vous insistez beaucoup sur l'intermodalité mais au final, ce sera uniquement avec la ligne 8 du métro et avec des bus circulant sur des lignes saturées en véhicules... Une connexion avec la ligne 15 du Grand Paris Express à Créteil ou encore avec le RER n'est-elle pas souhaitable ? »		X								
E 222	02/04/2019	**POICHET A.** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne mentionne que cette ville compte plus de 27000 habitants et que son entrée ville coté Bonneuil est un véritable goulot d'étranglement matin et soir. Elle comprend le désarroi des habitants de la pointe du lac mais indique que c'est l'intérêt général qui doit l'emporter.										
E 223	02/04/2019	**TINDILIERE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne considère que c'est un vrai plus pour l'accès à Paris par le métro, mais précise néanmoins qu'il eut		X								

															été intéressant d'avoir un départ, et donc une connexion, au niveau de la gare SNCF de Villeneuve Saint Georges										
E 224	02/04/2019	**ALLEENE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 225	02/04/2019	**RABAH** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable											
E 226	02/04/2019	? Paris	X				X	X						X	Cette personne s'interroge sur les mesures prévues pour la ligne 8 du métro pour accompagner la mise en service du Téléval. Elle considère en effet que plus de personnes emprunteront le métro 8 sauf que celui-ci est déjà très saturé. Elle habite à côté de la station Michel Bizot (Paris 12) et les matins à l'heure de pointe elle doit très régulièrement laisser passer plusieurs métros avant de réussir à monter tant bien que mal dans une rame. Sa question est donc la suivante : quel renfort d'offre est-il prévu pour la ligne 8 du métro à la mise en service du Téléval ?		X								
E 227	02/04/2019	**AHMANE Ammar** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 228	02/04/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 229	02/04/2019	**HENRY Daniel** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Tout comme les Villeneuvois, cette personne est en attente de ce métro câble au plus vite afin de relier le quartier du plateau et une bonne partie de la ville de Villeneuve St Georges à Créteil et au										

															métro parisien. Pour elle : *Le téléval est un projet nécessaire. *La ville de Villeneuve St Georges est actuellement desservie, par un RER trop souvent bondé, aux horaires trop peu respectés, par des lignes de bus de la STRAV bondés eux aussi aux heures de pointe. *Il convient donc d'élargir l'offre de transport vers la ville préfecture (Créteil) et vers la capitale (Paris) pour satisfaire de nombreux. Villeneuvois. *Ce projet est donc un enjeu fort pour les populations Villeneuvoises et de proximité. *L'installation du câble A - Téléval devient donc urgente car nécessaire !!!										
E 230	02/04/2019	**LOISEAU** Limeil-Brévannes	X				X				X				Comment se fait-il que depuis 10 ans rien n'a été fait !!!!!!!!!!!! s'interroge cette personne ?										
E 231	02/04/2019	**MIMOUNI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 232	02/04/2019	**goncalves.floch** Limeil-Brévannes ?	X				X				X				Favorable										
E 233	02/04/2019	**TAVARES Olive** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, le téléval : *Lui permettra d'aller à Créteil en peu de temps, *Apportera une valeur ajoutée à sa ville tout en proposant un mode de transport écologique et non polluant.										
E 234	02/04/2019	**CARNEVALE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne approuve le projet du téléval, moyen de transport moderne, rapide et écologique.										
E 235	02/04/2019	**MOULOUMA** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne habite le quartier des Temps Durable. Elle travaille à Paris, son mari également. Ils ont acheté au										

															Temps Durable notamment en raison de l'arrivée du téléphérique qui leur ferait gagner un temps précieux pour aller travailler et faire des économies de transport. Elle note que cela fait 6 ans qu'ils attendent que le projet prenne vie.											
E 236	02/04/2019	? Limeil-Brévannes	X				X				X				Une observation de plus sur le même sujet à savoir : Plus de 25 minutes ce matin dans un bus bondé de la STRAV pour relier Limeil-Brévannes à pointe du lac! Ça suffit ! il y a urgence !											
E 237	02/04/2019	**LEMA Nancy** Limeil-Brévannes	X				X				X				Oui, oui et oui !. Trop de difficultés de transport à LIMEIL BREVANNES a écrit cette personne.											
E 238	02/04/2019	**GALLAF Madame** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 239	02/04/2019	**GALLAF Monsieur** Limeil-Brévannes	X				X				X				Ce couple constate journellement ceci : « Bouchon pour les personnes en voiture à cause des bus, trajet trop long en bus et temps d'attente trop long aux arrêts de bus. Il y a urgence !!!!!! «											
E 240	02/04/2019	**CAMPORÉALE JPN** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne attend depuis plusieurs années le téléval afin de ne plus utiliser son véhicule. Elle note que ce dispositif permettrait grandement de désenclaver la ville de Limeil-Brevannes qui arrive à saturation tellement le nombre de passage est important. Elle souhaite une ville avec plus de sécurité donc avec moins de véhicules. Elle dit un grand OUI à ce projet qui tiens à cœur, les Brévannais.											
E 241	02/04/2019	**SOCRIER** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne soutien le projet du tegeval, il permettra de rendre plus attractive la ville. Par ailleurs, ayant des											

															enfants, le téléval leur donnera un moyen de transport supplémentaire bien plus bénéfique que le projet de prison qui était envisagé par l'Etat. Elle apprécie que le téléphérique soit accessible aux personnes à mobilité réduite ou aux parents avec poussette. Enfin elle note que le téléval est un vrai projet qui a du sens pour la ville et les citoyens qui y vivent.										
E 242	02/04/2019	**SOCRIER** Limeil-Brévannes	X				X				X				Observation identique à l'E 241.											
E 243	02/04/2019	**JOBLIN Célenne** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne je travaille à Saint Ouen. Le téléval, transport écologique, lui permettra de réduire considérablement son temps de transport quotidien.											
E 244	02/04/2019	**ABOUZID Alaeldine** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est ravie. Pour elle, c'est enfin l'arrivée de l'innovation pour les quartiers populaires. Elle mentionne : *Qu'être contre est tout simplement inconcevable, *Que c'est moderne et super pour la génération à venir, à la différence de son époque où tous les moyens de transport étaient sur rails ou des bus.										
E 245	02/04/2019	**HERNANDEZ Franck** Créteil	X					X		X					Cette personne considère, dans l'ensemble, que le projet du Téléval est ambitieux, écologique, et davantage profitable aux communes de Villeneuve-Saint-Georges, Limeil-Brévannes et Valenton, plutôt que Créteil déjà très desservie par de nombreux transports. Tout en étant favorable au projet, elle s'oppose au tracé sur Créteil tel qu'il est décrit Cette personne pense, en effet,		X			X					

															que les habitants du quartier sud des Sarrazins seront ennuyés par les nuisances sonores. Pour elle, c'est l'un des problèmes majeurs du tracé. « Le Téléval, oui, mais pas à n'importe quel prix. »										
E 246	02/04/2019	**M'RAD** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne trouve le projet du téléval indispensable. Son fils est scolarisé à Bonneuil et il n'y a aucun transport direct. Elle trouve cela dommageable compte tenu que cette ville est mitoyenne à la sienne.										
E 247	03/04/2019	**DECRAS** Brunoy (Consultant)	X						X					X	L'observation de ce consultant est la suivante : « Je pense qu'il est indécent de faire croire qu'un téléphérique urbain serait une bonne chose, alors qu'il ne s'agit en aucun cas d'une amélioration que ce soit en cadre de vie, en écologie, en utilité. Il ne peut s'agir que d'un prétexte à la réussite personnelle de personnes, qui veulent imposer une réussite personnelle. Nous sommes dans la même situation que le Brexit où l'on médiatise le mensonge … au mépris des personnes, de la nature, pour un transport onéreux, inefficace, dans des espaces réduits, sans évoquer le côté risque dans le cas d'une panne, au milieu de champs électriques, de bâtiments, et autres obstacles contraignants les secours. L'intérêt de ce type de transport reste de traverser des vallées en montagne… J'imagine qu'une étude indépendante ferait ressortir plus de contraintes que celles que je vous décris...		X							X

															Je regrette d'insister mais je désapprouve totalement ce projet et ne comprends pas que l'on puisse dépenser autant de finance pour de telle idée, alors qu'il est plus judicieux de s'intéresser au réel besoin d'améliorer la vie des personnes. »										
E 248	03/04/2019	**COSSET** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet. Elle considère qu'il contribuera : *A dégorger Limeil, *A réduire la pollution routière, *A assurer un accès rapide à Créteil pour les gens qui y travaillent. *A accroitre l'attractivité aux communes traversées.										
E 249	03/04/2019	**GHEZALI** Créteil	X						X	X					Cette personne est totalement contre ce projet qui n'aura d'autre effet que de dégrader son environnement de vie. Elle souhaite que son quartier garde son calme et un champ visuel dégagé. Elle estime que ce téléphérique ne servira pas les intérêts des habitants de Créteil.					X					
E 250	03/04/2019	**GARRY** Créteil	X						X	X					Cette personne se prononce contre le projet pour les raisons suivantes : « - déjà trop de monde à la station pointe du lac on doit faire la queue pour rentrer, - cela va générer du bruit (câbles, cabines) gênant pour les riverains, - je n'ai pas envie d'aller vers Villeneuve Saint Georges donc aucun intérêt pour moi. »					X					
E 251	03/04/2019	**BOULLE Blandine** Créteil	X						X	X					L'observation de cette personne est reprise ci-dessous in extenso : « Avons-nous imaginé un téléphérique à 8 METRES de notre intimité ! Un projet lancé sous effets programmés, déshumanisés pour nous		X			X					

															enfermer. VISUELLE - SONORE - MAGNETIQUE" Ces pollutions pour notre santé, il faut arrêter. Ensemble, faisons entendre la vérité, nous voulons vivre en bonne santé. Dans les montagnes, les vallées, le téléphérique gravit un relief ou franchit une dépression construit dans des conditions réglementées. Demain, ce sera nous qui n'auront plus accès à l'ouverture de notre fenêtre pour aérer un vent de liberté. »										
E 252	03/04/2019	**BRETON** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 253	03/04/2019	**SAN MIGUEL Vanessa** Limeil-Brévannes	X				X				X				« Le téléphérique à Limeil est une aubaine pour toute la population sud 94 notamment à Limeil où il n'y a pas de gares rer bien qu'elles ne soient pas si loin en bus, mais là encore les bus peuvent se faire très rares à Limeil sur certaines tranches horaires ou jours de la semaine » a noté cette personne dans son observation. Elle précise qu'un mode de transport qui ne dépendrait pas du trafic routier rapprocherait tous les Brevannais de Paris ou de toute autre destination!										
E 254	03/04/2019	**QUIMERCH Thierry** Créteil	X					X		X					Cette personne considère le tracé du projet tout à fait cohérent malgré certaines nuisances pour certains proches.					X					

E 255	03/04/2019	**BERREBI Laura** Limeil-Brévannes	X					X			X				Limeil-Brevannes est une très jolie ville, mais le matin pour aller au travail c'est un véritable enfer idem pour le retour le soir observe cette personne. Elle attend ce projet avec impatience depuis plusieurs années maintenant!!!										
E 256	03/04/2019	**MAIRE Denis** Limeil-Brévannes	X					X			X				Cette personne observe que le projet lui semble indispensable pour l'écologie. Elle souhaite que le téléphérique se réalise afin de faciliter le quotidien de chacun. Elle souligne que le téléval permettra d'accéder aux communes voisines sans perte de temps sur des routes trop fréquentées et que le tracé du téléphérique lui semble tout à fait cohérent.										
E 257	03/04/2019	**ELVIDE** Créteil	X					X		X					Cette personne demande de ne pas condamner le chemin des bassins. Elle n'est pas contre le téléval mais veut que le tracé soit changé.		X								
E 258	03/04/2019	**BLADEROE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne fait remarquer que le projet était présenté comme acté lors de l'achat des appartements (en 2009!) dans le quartier des Temps Durables !.Elle a vraiment hâte qu'il se réalise. Elle considère que les personnes qui se plaignent (en particulier ceux situés dans un quartier neuf à Créteil) ont acheté leur logement en connaissance de cause car le téléval était prévu et annoncé lors de la vente des appartements de ce quartier. Elle constate que le tracé a été changé (et lui a fait perdre 2 ans) dans le but de limiter les désagréments pour ce même quartier.										

E 259	03/04/2019	**LETORIELLEC Joël** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 260	03/04/2019	**SKALA Bernard** Limeil-Brévannes	X					X			X				Cette personne s'étonne que le projet n'inclus pas la restructuration de la rue Albert Garry où le stationnement (poids lourds et véhicules particuliers) est anarchique. Elle précise qu'un projet est dans les tiroirs depuis des années, avec réductions des voies et terre-plein central aménagé pour piétons et cyclistes. Pour elle, le téléval ne va qu'ajouter un apport de véhicules pour ceux qui désirent l'emprunter !!! Elle précise que la situation sur cette voie est à l'heure actuelle dangereuse puisque parfois le passage de deux véhicules est quasi impossible et aucun contrôle de vitesse n'est exercé!!! Elle se réserve le droit de déposer plainte avec photos à l'appui devant les autorités compétentes le jour où un accident mortel aura lieu sur cette voie ! Elle considère que l'harmonie du secteur ne « colle » pas avec le projet du téléval !, projet en soi utile à la population mais qui va générer des gros soucis de circulation dans les secteur .		X				X				
E 261	03/04/2019	**PUDELKO Jean-François** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne habite Limeil-Brevannes depuis 30 ans et a vu et subit l'explosion démographique sans que les infrastructures permettant les déplacements aient suivi. Pour elle, Il est donc évident que le téléphérique serait une avancée extraordinaire car le désenclavement est impératif et ce moyen de transport propre rapide lui garantira une										

															meilleure qualité de vie.										
E 262	03/04/2019	**DO** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable										
E 263	03/04/2019	**DAL SANTO Agnès** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 264	03/04/2019	**GRISEL Ch.** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne considère, comme beaucoup d'autres, que c'est un super projet qui contribuera à réduire la circulation et la pollution !										
E 265	03/04/2019	**JULIEN M.** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne évoque l'idée d'une station à proximité de la mairie de Limeil-Brévannes et la considère très intéressante.		X								
E 266	03/04/2019	**ALTIPARMAK** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 267	03/04/2019	**PUB CLEAN** Créteil	X						X	X					Dans cette observation, l'auteur écrit oui au projet, mais pas au détriment des résidents du quartier de pointe du lac-sarrasins. Par ailleurs, il considère qu'il est absolument nécessaire que ce projet rejoigne la gare RER de Villeneuve Saint Georges. Il considère qu'un projet pensé il y a 10 ou 15 ans doit être réétudié dans son contexte actuel et proposer un tracé plus éloigné des habitations ou desservant une autre ligne RER.		X			X					
E 268	03/04/2019	**VANNIERE Serge** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 269	03/04/2019	**ROBIN Laurence** Villeneuve Saint Georges	X						X				X		Cette personne s'interroge sur : *Le stationnement non prévu sur le quartier du Plateau, *La sécurité dans les cabines, *L'accessibilité pour les personnes handicapées,					X	X				

															*Les raisons de mener à tout prix un projet qui oppose autant les populations. Elle comprend parfaitement qu'à Créteil ce projet dérange car ce sera une vraie pollution visuelle (et peut-être aussi sonore...). Elle considère que les sommes gigantesques qui seraient investies dans la mise en œuvre du téléphérique pourraient être bien mieux utilisées dans l'amélioration de son quotidien.										
E 270	03/04/2019	**DEFEZ Didier** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 271	03/04/2019	**DA SILVA MICHELE** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 272	03/04/2019	**DENANS** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 273	03/04/2019	? Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 274	03/04/2019	**RENAUDEAU Alain** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne considère que le téléval créerait un précédent et qu'il s'inscrirait peut-être comme la solution de demain en offrant un mode de transport collectif durable et adapté aux enjeux de notre époque.											
E 275	03/04/2019	**FUCHS Jean** Limeil-Brévannes	X				X				X				L'auteur de cette observation considère que le téléval pourrait représenter, pour les personnes âgées, un superbe moyen de rejoindre le métro.											
E 276	03/04/2019	**BERTRAND P** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											

E 277	03/04/2019	**CREBASSA Chantal & François** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 278	03/04/2019	**KONE Sory-Ibrahim** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable											
E 279	03/04/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 280	03/04/2019	**KHALIL Michel** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 281	03/04/2019	**MATHILDE Mery** Créteil	X						X	X					Cette personne s'oppose au tracé proposé au niveau de Créteil (nuisances sonores, visuelles, fermeture d'une rue) Pour elle, la question se pose de savoir qui prendrait la ligne 8 pour se rendre à Paris alors qu'à quelques centaines de mètre il y a le RER D beaucoup plus rapide. Elle considère qu'une modification du tracé serait plus judicieuse et arrangerait beaucoup de monde.		X			X					
E 282	**03**/04/2019	**FOFANA Sandrine** Alfortville	X						X					X	Cette personne est totalement contre ce moyen de transport.											
E 283	**03**/04/2019	**HOUDEVILLE Fanny** Limeil-Brévannes	X						X		X				Cette personne est contre ce projet eu égard aux trop faibles utilisateurs comparé à son coût et aux personnes impactées par les nuisances (sonores et visuelles) en phase d'exploitation. Elle considère que ce n'est pas anodin si aucune grande ville n'a fait le pari d'installer un téléphérique !					X	X				
E 284	**03**/04/2019	?	X				X							X	Cette personne a justifié son avis sur le projet en avançant les arguments suivants : *Plus de transports en commun, *Moins de trafic routier, *Plus d'écologique, *Ville plus dynamique,										

															*Économie en hausse, *Chômage en baisse, *Simplification de la vie des travailleurs franciliens vers Paris.											
E 285	**03**/04/2019	**PERRIN Jean Louis** Verrière Le Buisson	X				X							X	Cette personne estime que le câble A est un excellent projet et que ce dernier permettra enfin de désenclaver les quartiers sinistrés de Limeil-Brévannes et Villeneuve Saint Georges. Elle considère que le téléphérique aura très peu d'impact sur l'environnement et, qu'au contraire, la réalisation de ce téléphérique, grâce aux aménagements effectués, permettra d'embellir les quartiers traversés et d'apporter pour la première fois un nouveau mode de transport innovant en Ile de France.										
E 286	**03**/04/2019	?	X				X							X	Cette personne considère que le téléval n° 1 est un excellent projet. Pourquoi pas, vu sa pertinence, un téléval n° 2 s'interroge-t-elle ? En effet, elle considère qu'il y a d'autres besoins, notamment entre Villeneuve St Georges et l'aéroport d'Orly ! et pourquoi pas un téléval pour franchir la Seine ! Pour elle, il serait normal d'être surpris à nouveau si un téléval n°2 était étudié mais il faudrait l'étudier sérieusement, car ce serait peut être la solution pour lutter contre les problèmes de la route nationale 6.										
E 287	**03**/04/2019	**MALZAC Guy** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, le projet de Câble A -téléval est absolument nécessaire pour les populations du haut de Villeneuve, de Valenton, Limeil, et qu'il voit le jour le plus rapidement possible, même si cela doit s'accompagner de										

															quelques nuisances, qui seront minimes comparées à celles des transports par autobus très polluants en émission de gaz à effet de serre et en bruits.											
E 288	**03**/04/2019	**HALLOU Mohamed** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne abonde dans le sens de beaucoup d'observations à savoir que la ville sera plus propre avec moins de bouchon et surtout, enfin, disposera d'un transport en commun innovant et non polluant.											
E 289	**03**/04/2019	**CHATELET Laetitia** Limeil-Brévannes	X				X				X				Moins de bouchons et une plus-value pour son bien immobilier, telles sont les observations de cette personne.											
E 290	**03**/04/2019	**TREUIL Bernard** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne considère que son secteur est le grand oublié du "Grand Paris" aussi est-elle très favorable à ce projet écologique.											
E 291	**03**/04/2019	**TOURNIER Isabelle** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est très favorable au projet en raison des bouchons continuels qui, selon elle, ne feront qu'empirer.											
E 292	**03**/04/2019	**BAUDAIN Suzanne** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 293	**03**/04/2019	**VENET Françoise** Créteil	X					X		X					Cette personne se prononce pour le téléval mais est opposée à son tracé. Elle aimerait que les habitants du quartier des Sarrazins ne soient pas dérangés par des câbles, pylônes et cabines devant leurs fenêtres et pour ce faire, il suffirait juste de modifier le tracé.		X			X						
E 294	**03**/04/2019	**MOCH** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne considère qu'il s'agit d'une solution écologique (limitation de la circulation automobile) et pragmatique compte tenu des obstacles urbains à franchir entre Limeil et											

															Créteil.											
E 295	**03**/04/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 296	**03**/04/2019	**DE PREESTER**	X						X					X	Cette personne pense que le projet du téléphérique urbain n'est pas une bonne chose et qu'il va dégrader la qualité de vie des personnes qui habitent alentour. Elle considère qu'il y aura de lourdes conséquences sur la faune et les flores environnantes. Elle demande de réfléchir sérieusement avant de commencer les travaux.					X					
E 297	**03**/04/2019	**PIERRAT** Limeil-Brévannes	X				X ?				X				Favorable ?											
E 298	**03**/04/2019	**SENEZE Gil** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne qualifie ce moyen de transport moderne, innovant, écologique et pratique qui désenclavera, enfin, Limeil-Brévannes et qui constituera un élément important de la coulée verte.											
E 299	05/04/2019	**GUERLAIN Nathalie** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Pour cette personne, Villeneuve saint Georges est une ville en constant déclin, où les pouvoirs publics semblent s'être désengagés. Elle considère que le téléval apportera, en plus de la mobilité à un quartier enclavé, espoir et dignité a la population. Elle constate, en effet, que bon nombre de projets concerne toutes les villes du Val de Marne exception faite de Villeneuve Saint Georges. Pour elle, le téléval ré humanisera la ville l'ouvrira au progrès et au développement économique. Elle considère que le téléval est un moyen de transport écologique que les Villeneuvois sont impatients de voir										

															enfin arriver.											
E 300	05/04/2019	SULLY Jean Pierre Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne indique qu'en 2012, elle a fait le choix de venir habiter à Limeil-Brévannes parce que les promoteurs du futur quartier Pasteur mettaient en avant l'arrivée prochaine du téléval et que sans cela, compte tenu de l'enclavement de cette ville peut animée et pas très attrayante, elle n'aurait fait un autre choix. Elle compte donc sur le téléval impatiemment, notamment, pour faire ses trajets quotidiens. Elle considère que Limeil-Brévannes prendra « un grand coup d'accélérateur » avec l'arrivée de cet équipement écologique qui se fait trop attendre. Elle souligne que les nouveaux habitants finissent par douter de sa réalisation, et donc de leur choix pour cette ville.										
E 301	05/04/2019	CIGDEM Limeil-Brévannes	X				X				X				Oui au téléval, non à la prison mentionne cette personne.											
E 302	05/04/2019	DERBYSHIRE Sophie Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Favorable											
E 303	05/04/2019	?	X				X							X	Cette personne considère qu'il faudra penser à garantir des places de parking à proximité, ou améliorer l'offre de bus pour rejoindre les arrêts comme Bois-Matar depuis Yerres, Villecresnes etc.			X							
E 304	05/04/2019	? Créteil	X				X			X					Cette observation émane d'un couple avec enfants qui réside rue Jean Rostand à Créteil et ils pensent que le projet du téléval est une bonne chose, Il leur permettra de rejoindre le métro plus rapidement et en toute sécurité (pas besoin de franchir la 2 x 2 voies), grâce										

															à la passerelle directement reliée à l'entrée du métro (au-dessus de la voie rapide), Ils considèrent, si ce nouveau moyen de transport est réalisé et utilisé, qu'il permettra de réduire le trafic routier à proximité de leur domicile et donc réduira les nuisances au quotidien (bruit (notamment klaxon), lumière (des phares), odeur et pollution). Enfin, ils considèrent, a priori, que le téléval pourra les emmener facilement (en espérant inclus dans le pass navigo) et rapidement à proximité de la forêt, ce qui est très intéressant pour le week-end.										
E 305	05/04/2019	**BACQUET Christian** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souligne que cette réalisation soulagera les axes routiers de la région et permettra la diminution de la pollution carbone.										
E 306	05/04/2019	**CHARANSONNET** Yerres	X				X							X	Cette personne considère que ce mode de transport alternatif à la voiture, aux motos, aux scooters, aux bus et aux trains est un acte fort pour le développement durable. Malignement, elle estime qu'enfin voyager dans les airs devrait permettre de prendre de la hauteur et favoriser le bien-être de tout le monde.										
E 307	05/04/2019	?	X				X							X	Favorable										
E 308	05/04/2019	**BACQUET Christian** Limeil-Brévannes	X				X				X				Idem E 305										
E 309	05/04/2019	**FIEUX Dan** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 310	06/04/2019	**MEISNEROWSKI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet car il répond aux besoins des citoyens (accessibilité au										

															métro L8, désengorgement de la circulation, coût d'utilisation inférieur par rapport à la voiture personnelle, diminution du stationnement sauvage dans les rues de Créteil, ressenti à terme de l'impact écologique). Elle considère que les nuisances sonores seront fortement réduites avec moins de voitures et de passage de bus.										X
E 311	06/04/2019	**DELLOUE Stéphanie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 312	06/04/2019	**DROUIDE Julien** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 313	06/04/2019	**BOUSSADIA** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 314	06/04/2019	? Créteil	X						X	X					Cette personne anonyme s'oppose à ce projet pour les raisons suivantes : -Les nuisances sonores et visuelles supplémentaires et intrusives, -La dénaturation du paysage, avec l'installation d'énormes pylônes, -La destruction de la faune et la flore environnante, -Le bouleversement et à la saturation des réseaux routiers pour les particuliers puisque ce projet aura bien entendu des conséquences sur les sens de circulations voisins, -En raison de toutes les incertitudes qui demeurent quant aux conséquences en termes de fréquentation mais qui pour autant ne sont pas prises en compte dans un tel projet. Par ailleurs, elle dénonce les conditions	X		X		X					

															dans lesquelles ce projet est porté ! à savoir : *« Comment expliquer, Messieurs les Commissaires, que les communes telles que Limeil et Valenton soient destinataires de nombreuses communications ventant le projet alors même que les habitants de Créteil, qui sont les premiers impactés par ce projet, sont complètement laissés de côté ! Comment est-il possible de nos jours, de dénigrer autant ses concitoyens «.*										
E 315	06/04/2019	**BENZIANE Nadia** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 316	06/04/2019	?	X						X					X	Cette personne anonyme s'oppose à ce projet pour les raisons suivantes : -Le coût pharaonique comparé à l'utilisation qui en sera faite, - La dépense si ridicule des deniers publics. Elle s'interroge sur le pourquoi de l'acharnement sur ce projet tant dérangeant, juste pour dire que « nous l'avons fait ». Elle pense avant tout à la qualité de vie de chacun et, à son sens, le téléval n'en fait clairement pas partie !!					X	X	X			
E 317	06/04/2019	**DARNI**	X				X							X	Favorable											
E 318	06/04/2019	**CORMERY Sylvie** Créteil	X						X	X					Cette personne considère que le "joujou" que l'on appelle le téléval CABLE A n'a qu'un objectif : gratifier les élus. Elle signale que le téléval coutera à la collectivité plus de 132 Millions alors que les besoins de la région sont immenses (vétusté des lycées et des collèges, routes en mauvais état,..)				X	X	X	X			

															Elle s'interroge à propos du désenclavement alors que ce territoire est encadré par deux lignes RER qui mènent directement à Paris et de plusieurs lignes de bus en site propre. Elle souligne le mépris de tous ces élus qui imposent des pylônes et le passage des cabines sur le secteur sud de Créteil à quelques mètres des habitations déjà polluées par le bruit du métro, de la circulation routière, du TGV et des avions (lorsqu'ils sont déroutés) et que le bien-vivre des riverains ne semble pas être leurs préoccupations. Elle considère que : -C'est le quartier des Sarrazins Sud et sa Zone d'Activités EUROPARC qui finalement sera enclavé puisque la route d'accès sera mise en sens unique pour installer 6 pylônes !! (Circulation bloquée à la sortie des bureaux car il n'y a qu'une seule sortie). - Les cristoliens vont subir tous les désagréments sans être utilisateur de ce moyen de transport.										
E 319	06/04/2019	**MASSARO** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne précise qu'à Limeil-Brévannes dès 6h30 du matin la ville est embouteillée et cela depuis l'hôpital Émilie Roux et jusqu'à Bonneuil sur Marne et pareillement le soir aux heures de pointe. (Il faut minimum 20 min juste pour entrer dans la ville). C'est pour elle invivable. Par ailleurs, elle considère que le téléval apportera sans doute une plus-value sur immobilière à la ville.										X
E 320	06/04/2019	**CORMERY Robin**	X						X	X					Cette personne craint que le		X								

		Créteil													déversement du flux de voyageurs supplémentaires venant du téléphérique viennent engorger la ligne 8 du métro déjà saturée.											
E 321	06/04/2019	**flothouch**	X				X							X	Favorable											
E 322	06/04/2019	**YAHIATEN Ben** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne considère que le téléphérique est un projet écologique essentiel pour désenclaver le quartier des temps durables qui malheureusement a été mal pensé sur de nombreux points notamment les transports.											
E 323	06/04/2019	**DUGUET Justine** Pontault--Combault	X						X					X	Cette personne est absolument contre le projet de téléphérique. Elle considère que d'autres solutions ont été proposées et sont envisageable. Elle demande d'être solidaire et de soutenir les riverains impactés par ce projet à son sens injustifié et contraire au respect des personnes.							X				
E 324	07/04/2019	**VIAROUGE Cyril** Limeil-Brévannes	X				X				X				Le câble A televal représente pour cette personne l'opportunité de ne plus utiliser sa voiture tous les jours pour aller travailler à M. Alfort. Elle pense également que ce projet sera un moteur pour la ville de Limeil-Brévannes et augmentera son attractivité.											
E 325	07/04/2019	**MONCORGER Julie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet notamment en raison du gain de temps que le câble A lui procurera pour aller à son travail à Paris.											
E 326	07/04/2019	?	X				X							X	Favorable											
E 327	07/04/2019	**MARQUES Silen** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 328	07/04/2019	**BELGACEM Aknouche**	X						X	X					Cette personne est totalement					X						

		Créteil													défavorable au projet en raison des nuisances qui seront apportées aux Cristoliens.											
E 329	07/04/2019	**HAMZA Leilhaa** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est totalement favorable au projet grâce au gain de temps qu'il procurera pour se rendre à Créteil ou à Paris.											
E 330	07/04/2019	**MRYANKOV Hristo** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne habite le cartier des Temps Durables à Limeil. Elle est favorable au projet pour les raisons suivantes : le gain de temps pour se rendre au métro, la diminution de la pollution, l'accroissement du potentiel immobilier dans les villes desservies et rendre plus difficile l'éventuelle implantation de la prison.											
E 331	07/04/2019	**HUARD Géoffroy** Créteil	X				X			X					Favorable											
E 332	07/04/2019	**VALLET Annick** Limeil-Brévannes	X				X				X				Il semble à cette personne que ce projet est une évidence face à la cartographie géographique alentour. Elle s'interroge sur la création des parkings qui permettrait d'utiliser ce dispositif pour ceux qui n'habitent pas le proche voisinage.						X				
E 333	07/04/2019	**PODIN Fabienne** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne habite le cartier des Temps Durables à Limeil, prend les RER A à Boissy St Léger pour aller travailler à Nanterre. Elle met actuellement 1h40 de trajet aller soit plus de 3 heures par jour et doit prendre son véhicule pour aller jusqu'au RER A car il n'y a pas de bus qui y va au départ des temps durables.										
E 334	07/04/2019	**KIROVA Rini** Limeil-Brévannes	X				X				X				Pour cette personne, la situation devient urgente pour mettre en service le téléphérique urbain - le moyen le plus										

															rapide et le plus écologique pour cette partie entrecoupée du territoire du Val-de-Marne, ou sinon construire des ponts en plus et élargir les voies! Elle précise que lors de la construction du quartier des Temps Durables à Limeil-Brévannes le téléval était annoncé pour 2018-2019, un argument de vente qui l'a convaincu d'acheter un appartement à Limeil. Elle constate que sept ans plus tard, il lui faut environ 1H30 de trajet, prendre un bus K complètement aléatoire pour se rendre à Paris.										
E 335	07/04/2019	**SIDHOUM** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 336	07/04/2019	**FÉVRIER Tony** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 337	07/04/2019	**BROHAN** Créteil	X						X	X					Cette personne est opposée à ce projet qui défigurerait le quartier des Sarrazins déjà extrêmement dégradé avec la délinquance et les incivilités de plus en plus nombreuses dans son quartier. Elle considère que : -Les appartements se vendent à perte et que ce n'est pas fini. -Le téléphérique apportera des nuisances et drainera la delinquance de Limeil et de Villeneuve St Georges.					X	X				
E 338	07/04/2019	**BROHAN** Créteil	X						X	X					Idem E 337											
E 339	08/04/2019	**LÉGER Yves** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 340	08/04/2019	**FOURQUET Jean-Claude** Limeil-Brévannes	X								X				Cette personne reconnait qu'en dehors de sa mise en place qui nécessitera des emprises et bien évidemment des nuisances lors de l'installation complète											

															de ce nouveau mode de transport, elle se déclare favorable à celui-ci. Elle considère qu'à l'image des nuisances engendrées par le trafic des avions de l'aéroport d'Orly, où elle demeure précisément sous leur trajectoire, elle s'est accommodée au fil des années à cette nuisance sonore tout comme elle s'accommodera de celle engendrée par ce mode de transport innovant le téléval Câble A.										
E 341	08/04/2019	**DUBRION V** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 342	08/04/2019	**LIMA Joana** Créteil	X				X			X					Cette personne habite dans les quartiers sud de Créteil depuis plus de 20 ans. Elle est favorable au projet du Câble A, qui permettrait une accessibilité facile, rapide, écologique et économique aux habitants de ce quartier.										
E 343	08/04/2019	**SOARES Leila** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet qui permettrait aux villes de Limeil-Brévannes, Valenton mais aussi Villeneuve-Saint-Georges (plateau) actuellement mal desservies par les transports en commun de se désenclaver, et de réduire fortement l'utilisation de voitures +/- polluantes. Elle considère qu'il ne faut pas remettre en question, ce projet vieux de 10 ans, uniquement parce que la ville de Créteil (déjà au courant de ce projet depuis 2008) a décidé de construire des logements à proximité de la future station.										
E 344	08/04/2019	**MESSAOUI Mélanie** Valenton	X				X					X			Favorable											

E 345	08/04/2019	**LAFONTAINE Ozier**	X				X				X				Cette personne est favorable au projet et elle espère que ce dernier pourra contre carré le projet d'implantation d'une prison sur la commune de Limeil-Brévannes.											
E 346	08/04/2019	**LEBHAR Laura** Créteil	X						X	X					L'avis défavorable de cette personne est motivé pour les raisons suivantes retranscrites in extenso : *« Nous avons acheté notre appartement avenue François Mitterrand début 2017 et nous n'avons jamais été informé de cette démarche de Téléphérique. Autrement, nous n'aurions jamais acheté ici. Nous allons perdre en qualité de vie et on aura ces cabines sous nos fenêtres donc une réelle pollution sonore et visuelle. Nous sommes totalement contre et on se demande même comment cela a pu être autorisé de mettre ça moins de 8m de centaines d'habitations.* *Nous avons un balcon du côté rue Francois Mitterrand donc autant dire qu'il n'y aura plus aucun plaisir de s'y installer. Toutes nos fenêtres sont de ce côté-ci de la rue et au vue de la fréquence de passage de 5h30 à 1h du matin à raison de 30 secondes entre chaque cabine, cela deviendra vite invivable pour nous comme pour tous les autres habitants.* *Le quartier des Sarrazins est très agréable d'où notre achat. Ce cadre de vie nous satisfait, nous souhaitons y rester et ce pour un très long moment. Je pense sincèrement que si vous maintenez ce projet, un exode de plusieurs propriétaires aura lieu car il est hors de question que nous restions et subissons*		X			X	X	X			X

															ce projet. « X										
E 347	08/04/2019	? Créteil	X						X	X					Cette personne ne veut pas de téléphérique au-dessus de chez elle.		X								
E 348	08/04/2019	**PIRON André** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										
E 349	09/04/2019	**JONCRET Christian** Villeneuve Saint Georges	X				X						X		Cette personne attend depuis 10 ans que ce projet voit le jour car il permettra d'améliorer l'offre de transport sue le plateau et facilitera les déplacements sur Créteil.										
E 350	09/04/2019	**PRAT** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet pour les raisons suivantes : - Désengorgera la circulation automobile, - Dynamisera Limeil, - Evitera peut-être la construction de la prison.										
E 351	09/04/2019	**MAUCHAMP Adonis** Valenton	X					X				X			Cette personne considère que le projet de téléval n'est pas abouti pour donner sa pleine efficience. Elle considère que le câble devrait relier les RER A (Boisy St Léger) et RER D (Villeneuve St Georges). Elle fait remarquer que : -Pour aller au centre commercial régional de Créteil Soleil ou la Préfecture il faut reprendra un bus ou le métro. Elle pense qu'il eut été préférable de faire partir la première station entre les deux (Préfecture et centre commercial), -Aucune station est prévue à Bonneuil grand ensemble aux niveaux du grand Stade.		X								
E 352	09/04/2019	**PANACCIONE Alain** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable										

E 353	09/04/2019	**MATHIEU** Créteil	X						X	X					Cette personne est contre le projet dont les bénéfices sont encore à prouver et dont les nuisances sont avérées (seuil de bruit supérieur à celui toléré, pollution visuelle, pollution des nappes phréatiques et menace des oiseaux). Elle demande que pour désenclaver les habitants de Limeil de le faire intelligemment, avec un parcours adapté et une liaison au RER. Elle reconnait que si un téléphérique ne permettrait pas d'éviter les nuisances pour les riverains et de rejoindre des points stratégiques comme le RER de Villeneuve ou le RER de Créteil Pompadour, il conviendrait d'évaluer des solutions de bus en site propre qui auraient l'avantage de pouvoir être modifiées au cours du temps selon les besoins (fréquence, parcours) et qui seraient au final plus écologiques (à quoi bon faire tourner une machinerie de téléphérique à vide aux heures creuses par exemple?).		X			X		X			
E 354	09/04/2019	**KAABI Elissa** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 355	09/04/2019	**MORATIN** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 356	09/04/2019	**EL BAJAT Jamel** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 357	09/04/2019	?	X				X								Favorable											
E 358	09/04/2019	**SAUTEREAU** K Créteil	X						X	X					Cette personne habite en face du métro qui lui apporte déjà beaucoup de nuisances. Elle considère que le téléval : - Apporterait encore plus de désagréments (bruit, visuels),					X					

															- Créerait d'autres bouchons routiers engendrés par le projet de mettre à sens unique le chemin des bassins, - ,Même s' il satisfaisait l'intérêt du plus grand nombre, ne doit pas se faire au détriment réel du plus petit nombre.											
E 359	09/04/2019	**BEAUD Gilles**	X				X								Favorable											
E 360	09/04/2019	**RICO** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne habite dans le quartier des Temps Durables faisant face à la future gare. Elle considère que le téléval pourrait enfin désenclaver cette zone d'habitation loin des 2 gares environnantes (Villeneuve St Georges et Boissy St Léger) et lui éviterait d'utiliser sa voiture pour rejoindre la ligne 8 du métro.										
E 361	10/04/2019	**DESOCHE Stef** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 362	10/04/2019	**DA COSTA** Marie-Thérèse Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette intervenante sociale souligne que sans voiture les déplacements en bus sont très compliqués et que le téléphérique lui facilitera grandement la vie.											
E 363	10/04/2019	**MORDELET** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 364	10/04/2019	**LIAMBO Cris** Limeil-Brévannes	X					X			X				Cette personne pense que le projet téléval câble A est innovant et correspond à un besoin de désenclavement de la ville de Limeil-Brévannes. Elle considère, cependant, que le téléphérique devra satisfaire à devoir										

															de performance optimale et que la maintenance devra répondre à un label de qualité en ce qui concerne : - La qualité du matériel, - L'engagement de résolution des disfonctionnements dans un délai le plus court possible, - La mise en place de plan de secours pour les usagers en cas de grosse panne, - La maintenance du matériel et des structures afin d'assurer une sécurité optimale et cela avec le plus transparence possible. Elle considère également que l'accès aux stations ne parait pas accessible à tous les habitants des quartiers qui ne sont pas sur les trajets desservis par les lignes les bus. Elle juge utile de créer une application mobile accessible aux usagers permettant un suivi instantané du trafic, des incidents, des horaires etc...										
E 365	10/04/2019	**MALAGA Claude** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne et son épouse ont acheté un appartement, à leur départ en retraite, dans le quartier des Temps Durables. Leur choix d'acquérir un bien dans ce quartier a été notamment motivé par l'arrivée prochaine du téléval qui désenclaverait ce territoire et leur permettrait un accès direct à la ligne L8 du métro (pointe du lac). Son abandon serait pour ce couple, comme pour tous les habitants de		X				X				

															Limeil-Brévannes, une véritable catastrophe!											
E 366	10/04/2019	**LACROIX Isabelle** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au téléval qui lui évitera de ne plus prendre sa voiture, habitant un quartier non desservi par les transports en commun.											
E 367	10/04/2019	**TELLE Audrey ?** Limeil-Brévannes	X				X				X				Favorable											
E 368	10/04/2019	**VILLATTE Huguette** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne milite en faveur du téléval pour desservir Limeil-Brevannes et pour celles et ceux qui n'ont ni RER, ni métro, ni tramway, ni bus circulant en site propre.											
E 369	10/04/2019	**PERILLAT** Créteil	X						X	X					Cette personne comprend que les habitants de Limeil-Brevannes aient un intérêt à ce téléphérique, qui faciliterait leurs déplacements, leur quotidien et donnerait de la valeur à leur habitation, certainement aussi. Cependant, elle considère que l'installation proposée, se fera aux détriments des habitants du quartier de Créteil que le téléphérique traverserait et qui verraient pour certains les cabines passer au voisinage proche de leurs habitations (ce qui leur ôterait de la valeur) et qui entraînerait des nuisances qui lui semblent insupportables. Elle demande quelles sont les mesures qui ont été mises en place pour éviter ces nuisances et comment seraient elles dédommagées ?					X					
E 370	10/04/2019	?	X				X				X				Favorable											

		Limeil-Brévannes																							
E 371	10/04/2019	**HELLET Nicole** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne souhaiterait la mise en place de navettes pour rejoindre les stations....		X								
E 372	10/04/2019	**NICOLAI** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est consciente que le téléval engendrerait des désagréments à certains Elle considère cependant qu'il serait bénéfique à la plus grande majorité du territoire concerné.										
E 373	10/04/2019	**SCHWARTZ Majorie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est totalement favorable à la construction du téléval pour les raisons suivantes : - Pouvoir aller travailler à Créteil sans utiliser son véhicule, -Faciliter l'accès à la culture et aux universités pour ses trois enfants en réduisant les temps de trajet pour se rendre à la capitale. -La réduction du nombre d'automobilistes qui traversent Limeil Brevannes, -L'amélioration de la qualité de vie de tous les Brévannais en réduisant la pollution et les nuisances sonores (déjà importante à cause des avions).										
E 374	10/04/2019	**COUTURIER Clotilde** Alfortville	X					X						X	Cette personne, tout en considérant que c'est un excellent projet s'interroge sur les points suivants : -quelle sera l'assurance du service, (régulièrement le RER D ne fonctionne pas, le téléval fera-t-il mieux) ?		X			X	X				

															- qu'est-il prévu en cas de neige, de grand vent, d'inondation, de canicule ? -quel sera impact pour les habitants à proximité du tracé et des stations : bruit, gêne visuelle, densité d'usagers, kiosques de billetterie ? - Est-il prévu la possibilité de prolonger le téléval jusqu'à une future gare du Grand Paris (L15 sud)?										
E 375	10/04/2019	**BRUNEAU Ophélie** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne est favorable au projet. Elle s'interroge cependant sur la qualité du service offert.						X				
E 376	10/04/2019	**FONTAINE Nadine** Limeil-Brévannes	X				X				X				Cette personne a du mal à situer précisément la station Emile Combes. Elle pense qu'elle serait la plus proche pour desservir la résidence du Fief de Limeil Brévannes. Elle considère qu'il faudrait prévoir des parkings à vélos et des liaisons avec des pistes cyclables.		X								

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Le voisinage du tracé**
- **Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier**
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**
- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**

- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**
- **Thème 10 : Autres problématiques**

OBSERVATIONS										REGISTRE ELECTRONIQUE N° 2						THEMES									
N°	**Date de l'observation**	**Identité du public**	**Particulier**	**Associations et groupement**	**Collectivités Territoriales**	**Pièce Jointe**	**Favorable**	**Critique**	**Défavorable**	**Créteil**	**Limeil-Brévannes**	**Valenton**	**Villeneuve-St-Georges**	**Autres communes ou inconnu**	**SYNTHESES DES OBSERVATIONS**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**
E377	11/04/19	BARRY	X				X				X				Favorable car : - moyen de transport écologique - temps de trajet divisé par trois - moins de bouchons dans les villes concernées.							X			
E378	11/04/19	SAUVAGEOT	X				X				X				N'ayant pas de véhicule le câble A est une bonne opportunité car se déplacer est très compliqué avec une poussette en tant que maman je suis favorable à ce nouveau moyen de transport écologique.							X			
E379	11/04/19	COEFFIER	X				X				X				Je suis à 100% pour ce projet. Limeil Brévannes est devenue un véritable carrefour de la circulation automobile. j'ai le sentiment que tout le 91 traverse notre commune. Il faudrait que cela change.							X			
E380	11/04/19	?	X				X				X				Il est plus que nécessaire que Limeil Brévannes dispose de son propre moyen							X			

															de transport pour aller sur Paris. Moins de bouchons et cela permettrait de désenclaver cette commune, de créer des emplois en favorisant l'installation d'entreprises. Bref 100% pour et hâte que ce projet aboutisse.										
E381	11/04/19	TREUIL	X				X				X				Je suis très favorable à ce projet lequel j'espère deviendra une réalité. En effet cela permettra : - une réduction des temps de trajet vers Créteil et ses services publics ; la liaison directe avec le métro facilitera l'accès vers Paris - une diminution de la circulation automobile notamment sur Limeil-Brévannes qui est devenue une ville de passage pour les automobilistes donc une amélioration de l'environnement - un désenclavement des villes bénéficiant de ce projet d'où des possibilités de développement économique et de maintien des entreprises existantes.							X			
E382	11/04/19	LEONARD	X				X				X				Je suis plus que favorable à ce projet lequel j'espère deviendra une réalité. En effet cela permettra : - une réduction des temps de trajet vers Créteil et ses services publics ; la liaison directe avec le métro facilitera l'accès vers Paris - une diminution des bouchons sur Limeil-Brévannes à certaines heures - une amélioration de l'environnement - une perspective économique pour les villes bénéficiant de ce projet - dommage qu'il ne soit pas prévu un lien entre le RER A de Boissy Saint Léger et		X					X			

															RER D de Villeneuve Saint Georges pour alléger les bus J1 et J2 toujours bondés et pas à l'heure...										
E383	11/04/19	PELLETIER	X				X				X				Le téléphérique est vital pour le développement de notre commune et de notre qualité de vie (temps de transport, pollution etc...) ainsi que pour l'accès à l'emploi. Actuellement le seul moyen de transport sur Limeil reste le bus. pour une commune de la petite couronne c'est fort dommageable. Le temps passé dans les transports est démesuré pour les petites distances (bouchons, travaux en tous genres). Le téléphérique est plus que nécessaire à ce jour pour désenclaver Limeil Brévannes et lui donner un nouvel essor.							X			
E384	11/04/19	VALP	X				X				X				Ce projet doit aboutir car il est très important pour cette zone du Val de Marne assez mal desservie par les transports en commun. A Limeil-Brévannes nous n'avons que des bus avec les contraintes inhérentes aux embouteillages aux heures de pointe et aux travaux en tout genre tout au long de l'année. Limeil reste pour beaucoup un passage obligé pour aller vers Créteil ou rejoindre l'A86. Il est vital pour tous de trouver une solution pour désengorger la ville et si en plus c'est écologique et crée des emplois.							X			
E385	11/04/19	PUCARINHO Faria	X				X				X				Favorable							X			
E386	11/04/19	?	X				X				X				Habitant à Limeil-Brévannes, je suis à 100% en faveur du téléphérique câble A qui nous reliera à Paris en un temps-record.							X			

E387	11/04/19	GRIB	X				X				X				Favorable							X				
E388	12/04/19	BOUHASSOUNE	X						X	X					Non au Téléval. La station métro pointe du lac est déjà très chargée et des cabines volantes, non pour le paysage.					X		X			
E389	12/04/19	?	X				X				X				Enfin, Limeil sera désenclavée. En quelques années, je suis passée de 15 mn à près de 30 mn pour faire 4 km notamment le soir							X			
E390	12/04/19	?	X				X				X				Brévannaise depuis toujours (40 ans). Nous avons besoin de désenclaver la route, gagner du temps pour se rendre sur son lieu de travail, baisser le nombre d'accidents, protéger notre environnement, permettre aux entreprises de s'installer, permettre aux salariés de venir travailler, devenir un bassin économique viable, être une ville attractive.							X			
E391	12/04/19	?	X				X				X				Favorable											
E392	12/04/19	MARECHAL Isabelle	X				X				X				Pour moi qui ne me déplace qu'en transports en communs, ce Téléval est LA solution aux retards de bus, au désenclavement de Limeil par rapport au métro et au désengorgement du centre-ville.							X			
E393	12/04/19	HERNOT	X				X				X				Le Téléval apportera enfin un accès direct et rapide au métro. Plus besoin d'attendre le bus, avec des horaires qui peuvent varier en fonction de la circulation							X			
E394	12/04/19	DUBOURDEAU	X				X				X				Projet permettant de désenclaver Limeil. Bon projet et plus écologique							X			
E395	12/04/19	PEGGU Féliciane	X				X				X				je suis pour l'installation du Téléval, ce sera beaucoup plus rapide d'aller au							X			

															métro car avec le bus K il y a souvent des embouteillages et cela permettra plus d'affluence sur la ville de Limeil Brévannes et pourquoi pas son développement et sa modernisation												
E396	12/04/19	GUILLIER Cécile	X				X				X				Favorable							X			
E397	12/04/19	GEOFFROY	X				X			X					Je ne pense pas que le Téléval va nuire à autrui. je soutiens le projet de construction du Téléval							X			
E398	12/04/19	ALMI	X				X				X				Pour aller à Maisons Alfort en voiture il faut plus de 30 min de trajet pour 11 Km. L'arrivé du Câble A, me permettra de faire le trajet en 20 min, sans polluer l'atmosphère							X			
E399	12/04/19	BEN SMAIN	X				X				X				Nous attendons le Téléval avec impatience pour le développement de notre commune, notre qualité de vie (temps de transport, pollution etc...) ainsi que pour l'accès à l'emploi. Actuellement le seul moyen de transport sur Limeil reste le bus.							X			
E400	12/04/19	AVEROUS	X						X	X					Je suis opposé à ce projet. Même si je n'habite pas à la vue immédiate du tracé prévu, et si je comprends les arguments en faveur du projet tels qu'énoncés ci et là, je trouve que l'espace est déjà très saturé, notamment du côté de la Pointe-du-Lac. Effectivement, il y a déjà dans cette zone : - La route D1 (2x2 voies) - Le pont de l'avenue François Mitterrand - Le pont de la voie de bus qui rejoint la gare Créteil - Pointe-du-Lac Il y a en plus des constructions en cours			X							

															qui vont complètement boucher la vue : l'hôtel Suitcase Hospitality et Valeo Innovative Factory. Rajouter en plus une station de téléphérique, les poteaux, les câbles et les cabines : non merci.										
E401	12/04/19	VINCENSINE I	X				X			X					Enfin un moyen de transport écologique qui correspond à la liaison entre Limeil - Brévannes et Créteil! Un raccordement entre la ligne 8 du métro et la ligne D du RER!		X					X			
E402	12/04/19	BENHABIB	X				X				X				Nous sommes favorables à ce projet qui permettra de désengorger la ville de Limeil Brévannes de tous ce ballet incessant de véhicules et également de favoriser les trajets domicile et travail nous concernant. Ce projet n'impacte pas sur la vie privée des riverains tant par la proximité des cabines près des habitations, que par le bruit émanant également de ce type de transport. La maitrise du coût de transport pour les usagers est aussi importante. La question sécurité se pose également, nous ne sommes pas à l'abri que de telles déconvenues comme à BREST où de nombreux incidents ont eu lieu, comme la chute d'une cabine lors de la manutention						X	X			
E403	12/04/19	MOREIRA	X				X						X		Habitant au Bois Matar, le câble A me ferait gagner beaucoup de temps pour rejoindre Créteil (avec les bus il me faut 1 heure pour y aller). Ce nouveau mode de transport créera des emplois, et c'est aussi une très bonne initiative écologique.							X			

E404	12/04/19	LAIGRE Cédric	X				X				X				J'espère que ce projet va aboutir sachant que lorsque j'ai acheté mon appartement sa réalisation devait être imminente et que cela a motivé mon achat. Actuellement sortir de Limeil-Brévannes aux heures de pointe est compliqué							X			
E405	12/04/19	GIGUELAY	X				X			X					Projet d'autant plus intéressant qu'il permettra aux habitants des villes concernées de ne plus prendre leur voiture pour se rendre au terminus de la ligne8 et ainsi de diminuer la pollution atmosphérique et l'encombrement sur la voie publique. Un plus pour l'intérêt général							X			
E406	12/04/19	OUERCHEFANI	X				X			X					Je suis entièrement favorable au projet par contre il paraît qu'il y'a quelques réserves sur le tracé retenu et de sa proximité avec les immeubles. Est-ce vrai?							X			
E407	12/04/19	MASSON	X				X			X					je suis très favorable au projet et en général à l'extension du réseau des transports en commun. j'habite le quartier concerné par le terminus du câble A et cela permettra de réduire la circulation automobile										
E408	12/04/19	LINCA	X						X	X					La solution technique retenue sera vite dépassée en terme de coût de fonctionnement et d'entretien aussi Sans compter sur l'enlaidissement du paysage de la plaine déjà polluée par les pylônes EDF qui devraient être enterrés depuis longtemps Où est le côté écologique du projet ? Pollution sonore et visuelle accentuée pour un soi-disant intérêt général le discours est déformé, oui pour une					X	X	X			

															solution de transport mais pas celle-ci : par exemple navette bus à hydrogène en site propre, solution d'avenir										
E409	12/04/19	MARTINAT Sophie	X				X				X				Favorable							X			
E410	12/04/19	?	X						X	X					Bus K très chargé, jamais à l'heure. Vous allez nous le supprimer alors que seuls 2 arrêts sur son trajet seront desservis : pointe du Lac et Emile Zola. Même problèmes avec le bus J entre Limeil et VSG avec 2 arrêts en commun avec le Téléval : Emile Combes et le terminus ! quid des gens qui habitent en dehors de ces arrêts ? A Emile Combes, à part le futur lycée il n'y a rien (et vu vos photos, les halles de Limeil disparaissent donc on ne pourra même pas y faire nos courses !) et le centre d'entrainement des pompiers est 2 arrêts plus loin et il n'y a pas 100 personnes par heure qui y vont !) Que fait-on des gens qui ne prennent pas la ligne8 et veulent prendre le RER A ou le D ? Ils prendront leurs voitures !! PLUS DE K ET DE J, PAS DE TELEVAL. Les habitants des « temps durables » ont déjà le K qui les amène au métro, le 393 côté Valenton et sont à 10mn à pied du D à Pompadour qui ne sera même pas desservi par le Téléval. Les collégiens de ce quartier par contre n'auront plus le J pour aller au collège. Mettez plutôt le Téléval à Pompadour où il ne dérangera personne		X	X				X			
E411	12/04/19	?	X						X	X					Vous pourriez refaire les visuels de station avec exactement les bâtiments actuels comme pour Pointe du Lac où on voit la	X									

															station de métro et l'église parce que là pour chaque station vous nous mettez de la verdure à perte de vue de chaque côté, des trottoirs archi larges										
E412	12/04/19	SANCHEZ	X				X				X				Super pour déboucher la ligne droite de Limeil Brévannes à Bonneuil et de Valenton à Pointe du Lac							X			
E413	13/04/19	MICHEL M	X				X				X				Pourquoi une petite cabine de 10 places seulement ? Ce moyen désengorgera au moins la route entre l'hôpital Emile Roux et Jardiland. Pourquoi n'avoir pas tracé une petite bretelle qui relierait les Temps Durables avec la N406. Je joins sur mon message un petit croquis (*non présent)*		X					X			
E414	13/04/19	?	X				X				X				Favorable							X			
E415	13/04/19	HAULE	X				X				X				Favorable							X			
E416	13/04/19	VIVIEN	X				X				X				Je trouve que c'est une réelle opportunité pour chacune des communes dans lequel il circulera. Cela permettra de limiter l'usage de la voiture et participer au développement durable.							X			
E417	13/04/19	DE SOUSA	X				X							X	Je trouve que c'est une réelle opportunité pour la circulation dans le 94 ainsi que pour l'essor économique du département							X			
E418	13/04/19	GERTRUDE	X				X				X				Projet essentiel au développement économique de villes enclavées comme celles qui sont sur le tracé Je souhaite que le projet se focalise sur la facilité d'accès à toutes les stations pour les personnes handicapées et à mobilité réduite en faisant des tests avec l'aide des associations qui s'occupent de						X	X			

															ces publics afin d'éviter des coûts de modification dans le futur										
E419	13/04/19	BOUTATA	X				X				X				Impact écologique Quartiers désenclavés Développement économique favorisé							X			
E420	13/04/19	GERTRUDE	X				X				X				Projet essentiel au développement économique de villes enclavées comme celles qui sont sur le tracé Je souhaite que le projet se focalise sur la facilité d'accès à toutes les stations pour les personnes handicapées et à mobilité réduite en faisant des tests avec l'aide des associations qui s'occupent de ces publics afin d'éviter des coûts de modification dans le futur						X	X			
E421	13/04/19	BEAU M.	X						X	X					Je suis contre ce projet car il ne concerne qu'une infime partie de la population : - Créteil n'en tire aucun avantage malgré ce que le dossier voudrait faire croire, et les chiffres du dossier concernant le nombre de personnes impactées sont doublés (car le dossier compte le nombre de voyages par jour et le transcrit en nombre de personnes ce qui est faux car les gens l'utiliseront en aller-retour soit 6000 usagers maximum, non les 12000 décrits) - Le projet est mal pensé et ne relie pas les points importants (hôpital de VSG, gares RER VSG et pompadour) - Le projet pourrait engorger la ligne 8 déjà saturée - Le téléphérique est très lent, à peine 15km/h, là où les bus en site propre peuvent dépasser les 22km/h - Le projet oblige à de la déforestation,	X	X			X		X			

															menace la faune et les nappes phréatiques sur Créteil et VSG, il n'est pas écologique - Le vis-à-vis sur tous le quartier des Sarrazins est énorme: le fait d'avoir mis le projet très haut expose tout le quartier à un visuel disgracieux, à un vis à vis direct sur les fenêtres et balcons et à du bruit ! Les études montrent à ce jour que le seuil acceptable de bruit sera dépassé ! - Le quartier des Sarrazins n'a pas eu de concertation de proposée, et les quelques habitants qui se sont déplacé sur les autres concertations à Limeil et VSG étaient supposés avoir des ateliers de conception avec IDF Mobilités, qui n'ont jamais eu lieu - Je propose à la place de créer de nouveaux sites propres pour les bus existants afin de cesser l'impact de la circulation sur la ligne J, de créer de nouveaux arrêts de bus pour les besoins spécifiques des nouveaux quartier, de prolonger les circuits jusqu'aux RER et de passer les bus de la ligne en électrique pour en réduire les nuisances environnementales. Cela coûterait bien moins cher et serait profitable à tous.										
E422	13/04/19	MARTIN	X				X				X				Ce projet permet un accès plus efficace et rapide au métro ligne 8 de Créteil. Cela désengorgera la circulation en ville							X			
E423	13/04/19	REGENT	X				X							X	Ce projet est essentiel afin de favoriser le caractère dynamique des communes concernées (et alentours), actuellement bridé par des moyens de transport en							X			

															commun limités. L'accès aux réseaux ferrés, donc à Paris et aux pôles d'activités situés de l'autre côté de l'Ile de France, s'en trouve facilité. Sur le plan écologique, ce projet s'inscrit totalement dans les démarches actuelles visant à réduire le trafic automobile										
E424	13/04/19	?	X				X				X				Favorable							X			
E425	13/04/19	CHIPAN	X				X							X	Favorable							X			
E426	13/04/19	FAVROT	X				X				X				Favorable							X			
E427	13/04/19	SOTO	X				X				X				Favorable							X			
E428	13/04/19	YOUM	X				X				X				Espérons que ce projet se réalisera assez vite (2017 selon notre promoteur immobilier) pour pallier aux difficultés de transport dans cette ville.							X			
E429	13/04/19	BECQ	X				X						X		Un moyen propre et ne consommant pas beaucoup d'espace au sol, permettant de désenclaver des territoires et de les relier aisément: une solution économe et écologique, qui apportera une vraie amélioration des mobilités pour tous publics, (facilitation pour les personnes à mobilité réduite, gain de temps).							X			
E430	13/04/19	MATHILDE	X						X	X					Habitante du quartier d'Europarc, Je suis totalement contre ce projet de téléphérique avec le tracé prévu. - La D102 et la D1 sont suffisamment bouchées le matin, pour qu'on nous coupe la D102. Comment rentrer et sortir du quartier par la suite quand la voiture est notre travail? - Mettre un quartier en péril et des entreprises pour quelques centaines d'habitants. - Pointe du Lac- Gare de Lyon 26/30min		X	X	X	X		X			X

															Contre moins de 15 min au départ du RER D Créteil Pompadour. N'est-il pas plus judicieux que le tracé soit revu et qu'il desserve le RER qui se rend plus rapidement sur Paris que le métro. - Je n'ai pas envie d'avoir un téléphérique à ma fenêtre. - Le prix de l'immobilier va chuter à cause des nuisances sonores et visuelles.										
E431	13/04/19	LAMARQUE	X						X		X				- Il est dommage de ne pas avoir poursuivi le tracé pour relier le RER D, soit à VSG depuis Bois Matar, soit à Pompadour depuis Pointe du Lac. - Il va falloir repenser la rue Paul Valery à proximité de la station Temps durables. Elle est dangereuse car une seule voie de circulation, peu de visibilité, … Ce sera pire lorsque la station sera construite.		X					X			
E432	13/04/19	GADENNE	X				X				X				Favorable							X			
E433	13/04/19	LATTES	X				X							X	Il faut promouvoir le plus possible les moyens de transport décarbonnés alternatifs et le Téléval est indispensable							X			
E434	13/04/19	DAMBO	X				X				X				Le téléphérique est une infrastructure indispensable au désengorgement de la ville de Limeil-Br2vannes							X			
E435	13/04/19	?	X						X					X	Habitant à proximité du projet, je suis contre ce projet. En effet en plus des nuisances sonores, nous aurons ces câbles qui pollueront notre espace visuel. Redonnez de la verdure en milieu urbain au lieu de nous envahir de tout ce béton et autres bruits.					X					
E436	13/04/19	SAUER	X				X					X			De Valenton, on pourra enfin rejoindre facilement et rapidement le métro							X			

E437	13/04/19	L.T.	X				X				X				Cela permettra de désenclaver la ville. Accès relativement rapide au métro sans avoir à utiliser une voiture. Plus de temps à perdre dans les bouchons et à se garer à Créteil.										
E438	13/04/19	ANDRINO	X				X				X				Projet très intéressant pour améliorer le transport et l'accès rapide au métro. Propre et écologique							X			
E439	13/04/19	GUILLOT	X				X							X	Le téléphérique permettra de désenclaver les communes. Il y a aussi une cohérence avec la Tégéval, le parc de la Plage bleue, l'aménagement de la ZAC de la Ballestière et ses 3000 (trois mille) emplois attendus.							X			
E440	13/04/19	HERR	X				X				X				Cela nous permettra à nous Brévannais de pouvoir nous déplacer plus rapidement ce qui n'est pas le cas actuellement							X			
E441	14/04/19	EONIN	X				X				X				Je ne vois pas d'autres alternatives à cause des infrastructures déjà présentes (routes, rails, habitations...). Extension du métro impossible financièrement, tram très compliqué à intégrer, aménagement de voie de bus en site propre impossible pour sortir de Limeil Brévannes qui ne dispose pas de voies de circulation suffisamment large et un enfer pour tous ceux qui ne peuvent Pour un coup d'aménagements modique comparé aux autres transports on peut transporter des milliers de personnes rapidement vers le métro et à plus long terme peut-être vers le réseau RER. Points négatifs : - un aspect visuel désagréable (mais pas							X			

															de nouvel aménagement de transport sans faire de mécontents) - du bruit (le transport par câble est loin d'être le transport le plus bruyant) Chaque solution de transport a ses inconvénients										
E442	14/04/19	?	X						X					X	On sacrifie les pauvres riverains du lac au lieu de simplement revoir le tracé. Un téléphérique = nuisances sonores, voyeurisme, embouteillage assuré au métro et sur la D1					X				
E443	14/04/19	?	X						X					X	Pourquoi faire passer un téléphérique à 8m des habitations alors qu'il y a autour du quartier des Sarrazins énormément d'entreprises et la maison du handball que cela gênerait beaucoup moins ? Revendre de mon appartement difficile Il faut revoir juste le début du tracé. Il existe une alternative qui a été proposée.		X								X
E444	14/04/19	?	X				X				X				il est nécessaire et urgent que le Téléval soit mis en place car les embouteillages tous les jours c'est insupportable							X			
E445	14/04/19	?	X						X					X	Opposé au projet										
E446	14/04/19	ANQUETIL	X				X				X				Ce projet novateur me semble être la solution pour répondre aux besoins de transport dont le secteur a besoin. - Secteur est saturé au niveau circulation - Développement des transports par les airs prometteur. - Le projet promet un respect de l'environnement (visuel et sonore) et permettra un accès au métro 8 rapide.							X			
E447	14/04/19	TREMOLET	X				X				X				Je suis bien évidemment favorable à ce projet novateur, qui sera le premier en Ile							X			

															de France. Favoriser les transports est essentiel, pour notre commune. Le projet respecte l'environnement. Augmentation de la valeur à notre patrimoine immobilier										
E448	14/04/19	CASTANET	X						X				X		Opposé au projet										
E449	14/04/19	HADDADI	X				X				X				Écologie, économie et gain de temps							X			
E450	14/04/19	BOSCO	X				X				X				La mise en place du téléphérique est indispensable afin de désengorger les routes.							X			
E451	14/04/19	FOULON	X				X				X				Enfin une solution de transport en commun entre villes de banlieue plus rapide, confortable et agréable à utiliser ! J'espère juste qu'elle ne sera pas trop chère Je l'attends avec impatience Et j'attends les connexions de transports du "Grand Paris" avec beaucoup d'intérêt						X	X			
E452	14/04/19	AKINCI OZHAN	X				X				X				L'arrivée du Téléval permettrait de diviser par 2 au minimum le temps de parcours entre Créteil, Limeil, Valenton et Villeneuve. En outre cela permettrait de lutter contre la pollution							X			
E453	14/04/19	SLIM NICOLAS	X						X	X					Le coût du projet estimé à 120 millions d'euros est excessivement élevé au regard de son impact sur la circulation automobile. De plus les impacts écologiques du projet sont très importants. Le rapport coût/impact n'est a mon sens pas pertinent : le projet doit être abandonné et les fonds redéployés vers d'autres actions plus efficaces					X					X

E454	15/04/19	BOULANGER	X				X					X			Ce projets dit témoin est de très bon augure. Sur la route c'est la saturation. Le projet est une solution écologique. - En combien de temps les nouvelles stations s'élèveront ? - Seront-elles privatisées et si ça fusionne sur le projet déjà bien entamé.							X			?
E455	15/04/19	CAMPOUS	X				X				X				Le matin, je mets, aux heures de pointe, 1h pour aller à Créteil Mondor où je travaille. Le Téléval me permettrait de laisser la voiture au garage et d'arriver plus rapidement sans polluer avec mon diesel							X			
E456	15/04/19	GAUDIN	X						X				X		- Un projet qui coutera très cher à la construction (160M€) et en maintenance (1M€ par an). - Il s'arrête dans les champs au Bois Matar - Il n'est pas relié au RER. Pour aller sur Paris - quel intérêt de prendre le téléphérique pour aller à Créteil puis 17 stations de métro avant d'arriver à Paris Bastille ? Pour nous le RER D c'est 15 minutes pour aller au centre de Paris. - Il n'y a pas de parking il est fait pour les habitants du quartier... Et les autres ? - Il est potentiellement dangereux par la présence de 2 sites SEVESO seuil haut. - Il est dangereux pour la santé des personnes sensibles aux ondes électromagnétiques (voir rapport MRAE) Il est bruyant au-delà des normes réglementaires (rapport de la MRAE).		X	X		X	?	X			X
E457	15/04/19	TSOGBAYAR	X				X					X			Favorable										

E458	15/04/19	GRIMAUD-JORAT	X				X						X		J'espère que ce projet va aboutir assez rapidement ; il va faciliter grandement la vie des villeneuvois et désengorger les autres moyens de transport.							X			
E459	15/04/19	?	X						X					X	Non à ce projet de Téléval qui dégrade le cadre de vie des riverains					X					
E460	15/04/19	?	X						X		X				Encore un projet qui va coûter des millions d'impôts et qui ne solutionne pas les besoins des concitoyens... Sans accès au RER D depuis le Téléval, je n'y vois aucun intérêt pour m'éviter de prendre la voiture. Et il n'y a pas non plus de parkings suffisants prévus.		X	X							X
E461	15/04/19	GEINDREAU Dominique	X				X						X		Bonne initiative pour fluidifier les transports entre Villeneuve et Créteil							X			
E462	15/04/19	BOSSU	X				X				X				Excellent projet innovant. Il va désengorger la D 101 entre Limeil-Brévannes et Créteil.							X			
E463	15/04/19	?	X				X							X	Favorable. J'espère qu'une fois construit il sera rallongé à d'autres endroits stratégiques...		X					X			
E464	15/04/19	?	X						X	X					Contre ce projet destructeur ! Il faut considérer les intérêts de tous, riverains y compris et avoir une approche consensuelle ! Si le téléphérique n'est pas compatible avec les contraintes des quartiers, il convient de considérer des alternatives: bus, tramway, métro. Mais il ne faut pas essayer de passer ce projet en force.							X			
E465	15/04/19	?	X						X					X	Et la liaison aux RER ? Le projet est inutile dans son approche actuelle !		X								
E466	15/04/19	JAULT Jérôme	X				X				X				Favorable							X			

															Certes, il y aura quelques nuisances sonores en journée, ainsi qu'un peu de vis à vis, mais ces petits dérangements sont infimes au regard des bénéfices futurs à toute une agglomération de communes: - Réduction des embouteillages - Réduction de la pollution (moins d'utilisation des voitures) - Accessibilité aux handicapés et aux personnes âgées - Redynamiser certains quartiers enclavés: avec le développement de commerces et de sociétés, bénéfiques pour les villes et les habitants. - Créer un modèle pour les générations futures: cela mettrait en avant ce projet et les villes concernées, afin d'en faire une vitrine au niveau Français										
E467	15/04/19	LABORDE Solange	**X**				**X**				**X**				Sans véhicule, il est difficile de se déplacer. Le Téléval sera le bienvenu bien qu'il soit éloigné du quartier. Dommage !							**X**			
E468	15/04/19	PITON	**X**						**X**	**X**					Contre le projet. Habitante du quartier des Sarrazins, mes principaux arguments sont bien évidemment les nuisances sonores et visuelles (avec les routes et le métro, niveau bruit nous sommes déjà bien servis) Construire un autre moyen de transport plus innovant, d'accord, mais pas aussi proche des habitations Pourquoi ne pas utiliser l'argent de ce projet dans l'augmentation de la fréquence de passage des bus déjà existants aux heures de pointe.					**X**		**X**			

E469	15/04/19	JOANNET	X				X				X				Beaucoup de monde sur la route En deux décennies la population des communes comme Valenton, Villeneuve Saint Georges, Limeil Brévannes et Créteil n'ont cessé d'augmenter. Visiblement le tracé est compliqué pour satisfaire tout le monde, mais sur le principe beaucoup de gens souhaitent voir le Téléval fonctionner. je suis pour ce projet.							X			
E470	15/04/19	PITON	X						X	X					Je ne suis pas pour la construction du Téléval. Celui-ci sera néfaste pour notre quartier, nous sommes assez bien desservi par de nombreux transports (bus, métro, RER..), nous n'avons pas besoin d'avoir un téléphérique qui va induire de multiples nuisances non négligeables. D'autres solutions plus évolutives dans le temps sont envisageables afin de faciliter les déplacements des villes aux alentours, dommage de détruire notre paysage avec un tel projet.					X					
E471	15/04/19	BARRY AMADOU	X				X				X				Limeil-Brévannes est une ville enclavée et les embouteillages quotidiens engendrent une pollution permanente ayant un effet négatif sur notre qualité de vie. Le projet Téléval est une réponse adéquate pour résoudre à la fois ces problèmes de pollution et surtout améliorer les temps de trajets quotidien de milliers de personnes.							X			
E472	16/04/19	NGUYEN	X				X				X				Le Téléval est très utile pour les Brévannais et redonnera de la valeur à notre ville. Un vrai gain de temps aussi.							X			

E473	16/04/19	HADDADI	X				X				X				Je souhaite vraiment que ce projet aboutisse, le trafic des bus n'est pas du tout adapté aux étudiants et même à toutes personnes voulant rejoindre les grandes lignes de transport. Un quartier écologique implique de ne pas prendre sa voiture chaque matin.							X			
E474	16/04/19	GRUAU	X				X						X		Le nombre d'habitants en banlieue augmente mais rien n'est fait pour les déplacements inter-banlieues. Enfin un projet qui pourrait nous faire gagner du temps, car même les bus sont tributaires des embouteillages!							X			
E475	16/04/19	LIVICINI	X				X				X				Je suis pour ce projet. L'augmentation inconsidérée de la population brévannaise ces dernières décennies a généré des problèmes de circulation et par là même beaucoup de nuisances. Ce projet permettra de rejoindre Paris en un temps record avec la liaison de la ligne 8. Je n'ai pas l'impression qu'il soit prévu de parking, tous les Brévannais n'habitent pas le quartier des temps durables. Comment les habitants des autres quartiers pourront-ils rejoindre les stations. Dommage!			X				X			
E476	16/04/19	XU	X						X	X					Inconvénients : -Diminuer la valeur de nos appartements. -Nuisances acoustiques. -Non sécurisé (ex : violence dans le wagon fermé ; incendie…) -Pour les habitants non limitrophes ne pourront pas démultiplier à l'infini le nombre de correspondances. Le temps de trajet ne permettant pas.		X			X					X

															Un accès au RER était beaucoup plus logique et rapide. Le projet n'est pas rentable.										
E477	16/04/19	FERNANDES	X				X				X				Je suis bien évidemment pour ce projet. - A l'heure actuelle nous devons prévoir notre voiture pour un retour tardif sur Limeil car plus de bus après une certaine heure. - Aux heures de pointe le bus K est saturé, - Avoir le choix de transport en fonction de notre lieu de destination. Il m'arrive de prendre le RER A, le RER D et bien sûr la ligne 8 du métro que je privilégie un peu moins car je sais qu'à la pointe du lac, le bus sera saturé							X			
E478	16/04/19	DUDT	X				X						X		Favorable							X			
E479	16/04/19	HASSAN HUSSEIN	X				X				X				Favorable au Câble A, d'une part pour la valeur de mon appartement mais surtout pour pouvoir aller travailler en transport sans être dans les bouchons matin et soir.							X			
E480	16/04/19	OLMI	X						X	X					Je ne suis pas concerné par le passage du Tégéval, mais a-t-on pensé aux riverains qui non seulement vont subir des nuisances, mais vont très probablement devoir supporter une baisse très importante de la valeur de leur patrimoine immobilier ? Seront-ils dédommagés de ce préjudice ? Qui peux dire quel sera le retour sur investissement d'un tel projet ; j'ai de gros doutes quant à sa pertinence.					X					X
E481	16/04/19	SAVARY	X						X	X					Honteux d'être considérés, et désignés comme des dommages collatéraux,										

															sacrifiés au bien être de quelques-uns!										
E482	16/04/19	TRAORE	X				X						X		La réalisation de ce Téléval est bénéfique pour les habitants surtout Villeneuve Saint Georges qui n'est pas bien desservi. Cela évitera d'utiliser la voiture et c'est un gain de temps.							X			
E483	16/04/19	VOS	X				X				X				Je souhaite que ce moyen de transport soit créé afin de faciliter l'accès au métro 8 pour aller au travail comme pour les études des enfants. Nous ne serons plus obligés de prendre notre voiture. Donc moins de pollution et moins de temps perdu dans les bouchons.							X			
E484	16/04/19	PITAULT	X				X				X				Je soutiens l'implantation de la ligne A Tégéval qui facilitera notre quotidien pour accéder plus rapidement à la ligne 8 du métro, aux portes de Paris (lieu de travail). Résidente aux Temps Durables, donc revalorisation non négligeable de notre appartement.							X			
E485	17/04/19	GEOFFROY ONDET	X				X				X				J'habite dans le quartier des Temps Durables et je travaille à Balard, Paris 15. L'arrivée du Téléval me permettrait, à titre personnel, de réduire mon trajet quotidien de près de 40 minutes. Je n'utiliserais plus la voiture pour me rendre au métro, et je ferais une économie de carburant, de CO2, et surtout de temps. La construction du Téléval est indispensable pour se déplacer rapidement sur ce territoire mal desservi en transports en commun, permettra de réduire les embouteillages à l'entrée de Limeil et du côté du Val Pompadour à							X			

															Valenton, et réduira considérablement les temps de trajets.										
E486	17/04/19	VAUDIN	X				X			X					Projet pertinent et devenu indispensable pour désengorger les autres modes de transport et faciliter la vie des usagers pour aller rapidement de Créteil vers Limeil Brévannes, Valenton ou Villeneuve St Georges ce qui est loin d'être le cas actuellement							X		
E487	17/04/19	GUITTONNEAU	X				X				X				Un moyen de transport public est nécessaire à Limeil. Le Téléval aura l'énorme avantage d'être respectueux de l'environnement. Alors je suis pour.							X		
E488	17/04/19	NOEL	X				X			X					Ce projet est une très bonne idée et je suis 100% pour sa réalisation. Elle permettra de ne pas perdre son temps dans un trafic très dense et saturé, et donc de diminuer les rejets de CO2, et ainsi de rendre l'air plus respirable.							X		
E489	17/04/19	PIGREE	X				X				X				Le téléphérique câble A Téléval est pour les Brévannais un nouveau mode de transport qui va désenclaver notre ville, d'éviter les embouteillages matin et soir et éviter ainsi les pics de pollution. Aujourd'hui j'utilise ma voiture pour rejoindre le métro à pointe du lac car le bus est peu fiable en horaire à cause des problèmes de circulation							X		
E490	17/04/19	ALTMAN	X				X						X		Ce téléphérique me parait très bien car il facilitera l'accès à la ligne de métro N°8 sans prendre de voiture (actuellement le temps en bus pour se rendre à Pointe du lac est beaucoup trop long et je dois donc prendre ma voiture). Je souhaite							X		

															donc qu'il soit réalisé très rapidement. Il contribuera à réduire les nuisances liées aux voitures.										
E491	17/04/19	?	X						X					X	Je suis contre ce projet de transport par câble, qui ne règle pas les réels problèmes (pas d'accès et donc pas de réduction des bouchons de la rue de Paris pour Villeneuve-Saint-Georges, de l'est de Limeil, pas d'accès aux RER permettant d'accéder rapidement au centre de Paris pour travailler). Les bienfaits de ce projet sont trop locaux par rapport aux nuisances engendrés par les riverains du tracé, aux risques de pollution des sols (avis MRAE) et par rapport au coût excessif de 132 M€. Privilégier les voies de bus comme pour le 393, qui bénéficient à plusieurs lignes de bus, et donc à plein de trajets différents, et donc à une population bien supérieure.					X		X			X
E492	17/04/19	?	X				X				X				Habitant le bas de Limeil Brévannes, la mise en service du téléphérique me permettra de rejoindre le métro de Créteil beaucoup plus rapidement et désengorgera la ville de Limeil							X			
E493	17/04/19	MAKREROUGRASS	X				X				X				Silencieux, rapide, économique, peut-être plus écologique, il va résoudre notre problème de transport							X			
E494	17/04/19	MARIE-MAGDELAINE	X				X				X				N'ayant pas le permis et habitants à Limeil-Brévannes le Câble A me permettra de gagner au moins 30 minutes pour rejoindre Créteil Soleil.							X			
E495	17/04/19	?	X						X					X	Contre ce projet inadapté, ruineux et							X			X

															nuisible pour les populations proches du tracé. Les stations ne pourront jamais rivaliser avec la qualité de desserte des bus. Améliorons les lignes de bus pour l'ensemble des Brévannais										
E496	17/04/19	PAUL	X				X				X				On attend depuis longtemps ce projet qui enfin pouvoir améliorer notre vie.							X			
E497	17/04/19	DELOR	X				X				X				Je suis pour le projet car nous manquons de transport en commun et cela va permettre de désengorger les routes de la ville qui sont le matin très bouchées							X			
E498	18/04/19	CALMAO	X				X				X				Le projet du Téléval serait super car le matin et le soir c'est bouché. Ca permettra d'avoir moins de monde sur les routes.							X			
E499	18/04/19		X				X							X	Promis en 2012 pour l'arrivée du quartier des Temps Durables, ce fut un argument choc pour son installation. Les Cristoliens ayant acheté un appartement à Pointe du Lac étaient au courant (ou auraient dû l'être) de ce projet lors de leur achat. Ce téléphérique est aujourd'hui Indispensable ne serait-ce que pour retirer énormément de trafic routier provenant de l'Essonne et transitant par Limeil-Brévannes pour éviter la catastrophique N19							X			
E500	18/04/19	SIMON	X				X				X				Je suis grandement favorable à ce projet qui faciliterait le déplacement des franciliens et notamment pour les habitants de Limeil Brévannes.							X			
E501	18/04/19	VALENTIN	X				X							X	C'est une bonne idée économique et pratique.							X			

E502	18/04/19	BERTHELOT BENOIT	X				X				X				Ce projet est primordial pour délester les lignes de bus actuelles qui relient le plateau au métro Pointe du Lac et gagner en temps de parcours de manière considérable. Les bus sont aujourd'hui surchargés et englués dans les embouteillages. De par son attractivité, ce projet permettra également un report modal VP-TC. En effet, je réside à 10 minutes à pied de la future station "Temps durables" et travaillant Maisons Alfort sur la ligne 8, ce projet revêt un intérêt fort à titre personnel (voiture au garage).							X			
E503	18/04/19	BELLUT	X				X				X				Je suis pour la mise en place du Téléval qui nous permettrait de rejoindre le métro ligne 8 à pointe du Lac sans les bouchons. Ce qui serait un gain de temps pour beaucoup et moins de voitures sur la route.							X			
E504	18/04/19	BENJEDDOU	X				X				X				Je trouve le projet très profitable aux communes concernées pour mettre fin aux embouteillages (une vingtaine de minutes entre Limeil-Brévannes et Bonneuil en voiture!) J'espère que la création d'emplois profitera aux jeunes des communes concernées.							X			
E505	18/04/19		X				X				X				Je suis pour le téléphérique							X			
E506	18/04/19		X				X				X				Nous sommes pour le téléphérique c'est la raison pour laquelle nous avons acheté aux temps durables							X			
E507	18/04/19	TANGUY	X				X				X				Oui pour le Téléval. Moins de pollution, de problèmes respiratoires, de bouchons et de bruit							X			

E508	18/04/19	TANGUY	X				X				X				Pour le Téléval. Moins de bouchons, de pollution et de bruit.							X			
E509	18/04/19	JOANNET ISABELLE	X				X				X				Le Téléval permettra de désenclaver le coin connu pour ses embouteillages et de pallier au manque de transport le dimanche (car certaines personnes travaillent le dimanche)							X			
E510	18/04/19	LEROLLE	X						X	X					Je suis urbaniste retraité et j'habite le quartier des Sarrazins (au nord de la RD60). Je suis aussi conseiller du quartier concerné. - J'admets l'utilité publique de ce projet. - Malgré le rehaussement du câble à proximité des immeubles d'habitation Sarrazins II, les habitants de « l'immeuble 1 » (surtout son aile sud) seront exposés à des nuisances visuelles tout-à-fait inhabituelles, même en milieu urbain : vues assez proches des cabines (et réciproquement), voire vue proche sur le dernier pylône. - J'ai bien noté que le maître d'ouvrage n'excluait pas de trouver des solutions techniques pour réduire encore ces nuisances (en tout cas celles des cabines) avant d'engager les travaux. - J'ai bien noté aussi que le maître d'ouvrage avait exploré diverses solutions alternatives, mais sans doute trop tard pour la variante la plus intéressante, proposée par l'association locale. - Ce qui est vraiment regrettable, c'est que si ce projet avait été connu à temps par l'aménageur de la ZAC des Sarrazins, le bâtiment en question aurait pu être reculé sans difficulté. Et lorsque ces		X			X	X				X

															appartements ont été mis en vente, aucune information sur un éventuel projet (à l'époque) n'a pu être donnée aux acquéreurs. - Vu ces nuisances, ces copropriétaires sont fondés à craindre une baisse de la valeur de leur bien immobilier, et donc à demander compensation de ce préjudice									
E511	18/04/19	SCHIANO DI LOMBO	X				X				X				Les sorties de la ville de Limeil-Brévannes sont saturées en permanence. Aux heures de pointe, il faut plus de 30 mn pour sortir de la ville en direction de Créteil. Cette ligne Téléval est essentielle pour désengorger la ville. J'habite Limeil depuis plus de 30 ans et la circulation devient invivable. Il est impératif de créer ce transport							X		
E512	18/04/19		X				X				X				J'habite la Ville de Limeil-Brévannes et le projet du téléphérique a été une des raisons qui m'a conduit à m'installer dans cette ville. Je suis plus que favorable à la réalisation de ce projet qui ne comporte à mon sens que des points positifs : mise en lumière de la ville, accessibilité rapide à un métro, dynamisation des transports en commun de la ville, projet innovant, création d'emploi pour la réalisation des travaux, et surement tentant pour que de nouvelles entreprises créant également des emplois s'y installent, projet qui facilitera la prise de transport en commun au quotidien permettant d'être plus écologique									
E513	18/04/19	GIMARD	X				X				X				Ce projet permettra de diminuer le nombre considérable de véhicules traversant Créteil, Limeil-Brévannes,							X		

															Valenton et Villeneuve-Saint-Georges. Actuellement la route est saturée aussi bien le matin que le soir. Le Téléval est un projet ambitieux et utile (gain de temps, énergie renouvelable, alternative au bus...).										
E514	18/04/19	SAMSON ROSE-MARIE	X			X			X	X					Pièce jointe identique au texte de l'observation Tracé côté « Pointe du Lac » très impertinent : - Le terminus de la gare Pointe du Lac est très mal placé puisqu'il nuirait à la tranquillité et à la vie quotidienne des citoyens - Vu la structure présentée, nos voisins pourraient se dire (jour et nuit) que ce moyen de transport, toutefois très utile mais fréquent, deviendrait une partie de leur vie courante et il est hors de question qu'ils en subissent les conséquences que vous ne saurez contester - Nuisances sonores durant la majeure partie de toute une journée - Problèmes dus aux champs électromagnétiques au risque de la santé physique et mentale de chacun même si les preuves scientifiques sont bien évidemment contestées par certains sans que des preuves concluantes ne soient mises - Rayonnements probables (en complément du point précédent) n'ayant pas en mains la technicité étendue dudit projet … - Aussi, le fait que les cabines soient limitées à 11 usagers pour chaque					X				X

															parcours, semble réellement minimaliste et par conséquent trop fréquent. Si chaque compartiment pouvait recevoir de 20 à 25 places assises, la fréquence pourrait être dument contrôlée mais sa pertinence aussi au moindre coût Selon mon appréciation, il serait pertinent de revoir votre copie pour que chacun puisse en être favorable et jouir de cette possibilité qui pourrait faciliter – vraiment - le transport des usagers entre Créteil et Villeneuve Saint-Georges.										
E515	18/04/19		X				X				X				Habitante de Limeil-Brévannes nous sommes confrontés à des embouteillages pour rejoindre le métro à Pointe du lac. Notre temps de trajet a doublé et les bus sont bondés à toutes heures, malgré l'augmentation des fréquences. Le Téléval nous facilitera l'accès à notre travail et à nos activités							X			
E516	18/04/19	MOHAMED	X				X				X				J'espère que le projet va aboutir depuis le temps qu'on en parle. Super projet moderne et rapide							X			
E517	18/04/19	SEBASTIEN B	X				X				X				je suis pour le projet Câble A Téléval qui soulagera les lignes de bus traversant Limeil Brévannes et désengorgera la circulation							X			
E518	18/04/19	TERRE JOELLE	X				X				X				Je suis tout à fait favorable à ce projet. Les possibilités d'accès au métro de Créteil méritent d'être diversifiées. Tout ce qui peut diminuer la circulation automobile ne peut être que bénéfique en terme de pollution et aussi de coût de transport							X			
E519	18/04/19	PAZOS	X				X				X				Je suis pleinement mobilisé au							X			

															développement du Téléval pour que chaque habitant des communes concernées puisse bénéficier d'une amélioration significative de mobilité, d'un réseau de transport pratique, novateur et écologique afin de désengorger les axes routiers. Ce projet est plein de bon sens										
E520	19/04/19	PAZOS	X				X							X	Je suis pour le Téléval pour faciliter la circulation dans le secteur qui à certaines heures de la journée est une véritable calamité							X			
E521	19/04/19	SEROL	X				X				X				Nous sommes trois personnes à mon domicile, dont des jeunes. Le Téléval pourra être le moyen de faciliter les transports et désengorgera aussi grandement les routes							X			
E522	19/04/19	BLOT	X						X	X					- Les habitants du Val de Marne souhaitent se rendre sur Paris. Or ce n'est pas en reliant VSG et Limeil au métro de Créteil que cela va se faire. On ne va pas faire le tour du Val de Marne pour se rendre dans Paris. D'autant que les villes de VSG et Créteil ont déjà accès au RER D. Quel est l'utilité de ce tracé ? Il faudra mieux relier les quartiers dit enclavés de Limeil au rer D de Créteil Pompadour ou à la station de Villeneuve Saint Georges. - Quant au moyen utilisé, je m'interroge sur la pertinence d'un téléphérique. On nous dit que cela permet d'éviter toutes les difficultés rencontrées sur le tracé alors même que je lis que ce moyen de transport est très limité : aucun moyen de réguler le flux, impossibilité de		X					X			

															survoler les voies de chemin de fer, uniquement en ligne droite et j'en passe. Sans compter le peu de flexibilité si à l'avenir on souhaite rajouter une gare intermédiaire ou modifier le tracé car le Val de Marne évolue et de nouveaux quartiers se créent en permanence. - En conclusion, je suis contre ce projet. Si certains quartiers sont enclavés, il est facile et rapide de les désenclaver via des transports comme des bus, d'autant que l'on tend de plus en plus vers des bus au biogaz ou électriques.										
E523	19/04/19		X				X							X	Je suis tout à fait d'accord avec le déploiement de projet, qui je pense sera d'une très grande utilité pour le 94. Le lien avec Créteil permettra déjà de monter à Paris, mais également, d'avoir accès plus facilement à l'université, aux administrations, aux commerces Ces villes sont en pleine expansion, de nombreux logement neufs s'y sont installés ces dernières années, de ce fait, les citoyens ont besoins de plus de moyens de mobilités							X			
E524	19/04/19		X				X							X	je pense que ce projet est très utile pour le Val de Marne. Mes enfants sont jeunes et ont besoin de se déplacer, ils ne sont pas véhiculés et comptent sur les transports publics							X			
E525	19/04/19		X				X							X	Le Téléval est un super projet ! Il va améliorer grandement notre quotidien en nous faisant gagner un temps fou perdu dans les bouchons.							X			
E526	19/04/19		X				X							X	Favorable							X			

E527	19/04/19	LUDBROOK DENYS	X				X							X	Je suis pour un projet d'un câble mais les bruits ça peut gêner aussi					X		X			
E528	20/04/19	BLOT	X						X	X					Il faut arrêter de dire que les Cristoliens utiliseront le Téléval pour se rendre à la Plage bleue ; si nous souhaitons aller à la plage bleue, nous empruntons la Tégéval (coulée verte, à ne bien sûr pas confondre avec le Téléval) à pied, comme à vélo. C'est simple, rapide, efficace et écolo										
E529	20/04/19	CORINNE	X						X					X	Pourquoi faire simple alors qu'on peut faire compliqué ; voici la devise de ce projet. 10 ans que l'on parle d'un téléphérique, si l'on voulait vraiment nous fournir des transports supplémentaires, le département aurait fait le nécessaire depuis bien longtemps. Je suis contre ce projet et pour davantage de bus en site propre et de pistes cyclables au cœur du Val de Marne.							X			
E530	20/04/19	PETITCOLAS	X				X				X				Habitant Limeil Brévannes et travaillant sur Paris, je prends le métro 8 tous les jours et les bus K étant une catastrophe car on est écrasé comme du bétail, je soutiens à fond ce projet. Je ne prendrai plus ma voiture pour aller rejoindre la station Pointe du Lac							X			
E531	20/04/19	VIGNAL	X				X				X				Le câble est une excellente opportunité pour désenclaver un peu les territoires du haut de Limeil et Villeneuve où l'absence de moyens de transports collectifs est flagrante. Par là même, il est irréaliste de supposer que les futurs utilisateurs pourront tous se rendre à pied jusqu'à la plus proche			X				X			

															station. L'absence de parkings est donc une totale aberration. Il convient d'y remédier si on ne veut pas des stationnements sauvages tout autour des stations.										
E532	20/04/19	FLORIS	X						X	X					Non à la construction du téléphérique pour la nuisance sonore et le coût. Ça ne sert à rien il y a beaucoup d'autres moyens de transports moins polluants qui existent déjà qu'il faut juste développer plus. Le nettoyage des routes des rues et stations de métro devraient une priorité à Créteil. Ci-joint une photo de l'entrée du métro Créteil Université (Document non joint)					X					
E533	20/04/19	CASIMIR	X				X				X				Utilisant les transports tel que le Bus J1/J2/K/O2 ou ma voiture pour me rendre sur mon lieu de travail où déplacements personnel, il est essentiel et crucial pour "nous" Brévannais d'avoir une solution pour se défaire de ces embouteillages quotidiens matin et soir depuis trop longtemps malheureusement. La population de la ville a augmenté considérablement. Le seul axe principal pour sortir de la ville est devenus un guêpier et n'est plus supportable.							X			
E534	20/04/19	BRUYERE	X						X	X					Je suis contre ce projet coûteux et totalement inutile. Il suffirait de développer des voies réservées aux bus pour que les habitants des communes limitrophes arrêtent de prendre leurs voitures depuis chez eux et non depuis la					X		X			X

															pointe du lac ou d'ailleurs. D'autant plus que les habitants de Créteil n'ont pas à subir tous ces problèmes : - les nuisances sonores perpétuelles, - le flux de gens, sans cesse, - la pollution car les gens vont venir en voiture se garer près du téléphérique C'est de l'argent jeté par les fenêtres sans compter les coûts d'entretien et de ce fait encore des augmentations des taxes locales pour le financer									
E535	20/04/19	DARTIGUELONGUE	X						X					X	Projet insensé et qui nuit aux riverains										
E536	20/04/19	ORTAIN SONIA	X						X	X					Je comprends tout à fait que certaines communes souhaitent acquérir plus d'accessibilité aux transports en commun. Cependant, je ne suis pas favorable à l'arrivée de nouvelles pollutions (atmosphériques, visuelles, et sonores) pour les quartiers environnants. Il aurait été plus judicieux de continuer le développement des voies de bus écologiques. De plus, cela entraine des dépenses financières chiffrées a court terme et non chiffrées à long terme (coût de l'entretien)					X		X			X
E537	20/04/19	ESCRIVANT	X				X				X				Je souhaite que ce projet aboutisse enfin et soit mis en place le plus rapidement possible. J'y suis très favorable afin de limiter la circulation automobile trop dense sur Limeil Brévannes							X			
E538	20/04/19	GAUTHIER SYLVIE	X				X				X				Je suis favorable à ce projet qui je l'espère désengorgera la ville de Limeil Brévannes										
E539	21/04/19	PHRIMPHRACHANH	X				X							X	Je suis plus que favorable pour le projet							X			

															Téléval										
E540	21/04/19	GUITRE	X				X				X				Étant malvoyante et non-véhiculée je suis très favorable à ce projet qui me permettrait d'avoir un moyen de transport rapide et pratique. De plus ce projet de transport collectif améliorera l'environnement.							X			
E541	21/04/19		X						X					X	Je ne souhaite pas voir s'installer ce Téléval car il n'a à mon avis aucune utilité publique et un coût prohibitif pour la commune de Créteil. Il y a déjà de nombreuses lignes de bus en nombre suffisant et le métro de la Pointe du Lac qui permettent les déplacements rapides vers Paris										X
E542	21/04/19		X						X					X	Je suis contre l'installation de ce Téléval. Ce projet divise les deux communes de Villeneuve Saint George et Créteil. En défaveur de Créteil. Sans utilité économique réelle, il a en plus l'inconvénient de nuire à la qualité de vie des Cristoliens sur son tracé actuel					X					
E543	21/04/19	BAILLON	X				X				X				Fini les bouchons je prends le téléphérique. Je veux une ville moins polluée							X			
E544	21/04/19	JORGE BARROS	X				X				X				J'attends d'impatience la construction et mise en marche du Câble A - Téléval, pour me rendre rapidement à Pointe du Lac							X			
E545	22/04/19	GUERANGER OLIVIER	X				X				X				Le câble A Téléval représente un formidable investissement qui va désenclaver une partie de notre ville et lui donner l'essor économique dont elle a tant besoin. Le tracé comme les gares me semblent bien étudiés. Nous avons hâte			X				X			

															que les travaux démarrent ! N'oublions pas cependant le développement des pistes cyclables pour interconnecter le tout car il en manque. Notamment entre Brévannes et la forêt puis Yerres (voir plan en PJ soumis au Territoire GPSEA). N'oublions pas non plus que les lignes de bus J1/J2/K régies par Transdev sont très mal exploitées (retard, matériel mal entretenu etc.) et qu'il serait temps de nous mettre la RATP avec un service plus haut de gamme, comme à Paris									
E546	22/04/19	AUBERT	X				X						X		très beau projet. Désengorgement de la nationale							X			
E547	22/04/19	JOSIANE	X						X					X	Je donne un avis défavorable au projet Téléval. - Ce projet ne règle pas les embouteillages. La déviation de la RN19 règlera de manière pertinente la congestion routière et bien avant l'arrivée du Téléval. - Ce projet n'est pas d'utilité publique mais est au service d'intérêt particulier ce qui est regrettable. - Il suffit d'observer le tracé et connaître la situation sur le terrain pour saisir que ce transport n'est pas pertinent. - De plus, son coût est prohibitif au regard du nombre d'usager. Un dérapage financier aura lieu car il n'existe pas de comparaisons possibles et comme souvent on doit être bien en dessous de la réalité. - Il faut aussi concevoir qu'on ne peut choisir d'habiter plus loin pour raisons financières, personnelles et exiger toujours vouloir rallier plus rapidement					X		X			X

															les services, Paris, et autres. - Il est anormal de créer un moyen de transport défigurant à la fois le paysage et imposant des nuisances sonores et visuelles près des habitations sur VSG, Limeil-Brévannes et Créteil. - Nous ne serons pas innovants en créant le Téléval mais nous ferons un pas en arrière. - Améliorons les moyens de transports actuels avant d'en créer d'autres.										
E548	22/04/19	DEBLE	X				X				X				Nous disons oui au téléphérique. Fini les bouchons depuis Limeil-Brévannes pour se rendre à Créteil pour prendre le métro. Nous serons à 12 minutes de Créteil pointe du lac alors qu'actuellement il faut plus de trente minutes aux heures de pointe. Nous voulons un transport collectif moderne, écologique. Nous sommes sur la commune depuis plus de cinquante ans, la circulation est devenue de plus en plus dense.										
E549	22/04/19	DA SILVA PEDRO	X				X				X				Un vrai besoin pour désenclaver ces villes. Une horreur aux heures de pointe. Il y aura développement économique et elles deviendront attractives.							X			
E550	22/04/19	GAUTRY	X				X				X				Je suis partant pour des transports dans ma ville							X			
E551	22/04/19	KPANNOU	X				X				X				Je suis favorable à ce projet.							X			
E552	22/04/19	RABILLER	X				X							X	Un projet unique pour la région et d'utilité publique au point de vue environnemental en respectant la réglementation à suivre dans un but de désengorgement routier. Une première							X			

															pour la région Ile de France et le département du Val de Marne. La concertation publique doit être à la hauteur des enjeux politiques. Je m'engage en tant qu'observateur en partageant mon opinion											
E553	23/04/19	CORINNE	X						X					X	Non à ce type de moyen de transport intrusif, bruyant, non pertinent et dégradant le paysage. Il existe d'autres moyens de transports adéquats pour le département					X					
E554	23/04/19	SALMA	X				X				X				Je suis complètement favorable à ce projet qui permettra un déplacement beaucoup plus aisé aux habitants de Limeil Brévannes, Villeneuve, Valenton							X			
E555	23/04/19	ONDET MELIKA	X				X				X				Les gens ici ont acheté avec la promesse d'une arrivée rapide de ce moyen de transport que l'on attend toujours ! Avec le Téléval, le temps de trajet pour aller au métro de Créteil sera beaucoup plus rapide ; ça fera gagner énormément de temps, au moins 35 minutes de moins de trajet en heure de pointe							X			
E556	23/04/19	THUILLIEZ	X				X			X					je suis très surpris des possibilités de déposer des avis anonymes sur le registre officiel. Il semble en effet que des opposants au projet multiplient les avis dans des proportions disproportionnées par rapport à leur représentativité. Si l'expression de tous est indispensable, la distorsion créée par ce procédé est problématique pour le recueil le plus fidèle de l'avis réel des populations. Il est indispensable que les adresses IP soient prises en compte dans la	X									

															comptabilisation des avis. Chaque personne doit compter pour un avis s'il n'apporte pas d'arguments nouveaux. l'enquête publique ne peut pas être entachée par ce procédé										
E557	23/04/19	GALEA	X				X			X					Je suis pour le Téléval qui pourra me permettre de rejoindre Créteil, là où je travaille, plus rapidement, en évitant tous les bouchons.							X			
E558	23/04/19	BENALI	X				X			X					Vite le Téléval, on en a marre des embouteillages et de mettre 30-40 mn en bus pour se rendre à Créteil dans un bus bondé de monde							X			
E559	23/04/19	GUITTRE	X				X			X					Accord pour le projet Téléval. Ce projet présente de nombreux avantages : plus rapide que les temps de trajets de bus, moins d'embouteillage. Il permettra également d'améliorer l'environnement et aidera l'emploi.							X			
E560	23/04/19	POIRAUD	X				X			X					Je suis pour ce projet qui nous permettra d'être reliés à Paris beaucoup plus rapidement et facilement. Ecologique comparé à la voiture							X			
E561	23/04/19	RIBEIRO	X				X			X					Je suis pour ce projet qui me permettra de me rendre à mon travail plus facilement et rapidement. Je commence tôt le matin et c'est compliqué de se rendre à mon travail sur Paris dans le 13ème							X			
E562	23/04/19	POMMIER NICOLE	X				X						X		Allons vers le progrès pour désengorger nos routes et alléger nos bus							X			
E563	23/04/19	GRAFF	X						X				X		Le projet n'est pas viable et surtout je ne trouve aucune utilité en l'état										
E564	23/04/19	LORAND	X				X				X				je suis favorable à la mise en place du							X			

															Téléval. Ce transport permettra de désengorger les sorties routières de Limeil Brévannes, cela permettra aussi de relier la commune au métro 8 en un temps réduit. Ce transport est également écologique. Comment être contre ?										
E565	23/04/19	LORAND	X				X				X				Habitante de Limeil-Brévannes depuis un peu moins de deux ans, je constate aujourd'hui la densification de cette commune ainsi que de celles qui l'entourent de par ma profession qui m'amène sur les chantiers d'Ile-de-France. Le tissu urbain actuel est un héritage d'un temps passé qui n'est plus adapté au nombre de véhicules toujours grandissant des communes avoisinant Paris. Les moyens de transports, ainsi que les infrastructures permettant d'accueillir les véhicules sur les bordures extérieures sont aujourd'hui indispensables pour désenclaver les communes périphériques. Projetant moi-même de devenir une usagère du Téléval, je ne peux qu'adhérer à sa mise en service							X			
E566	23/04/19	FAVRE	X				X				X				Je suis très favorable à la mise en place du câble A. -solution écologique de transport en commun. J'envisage d'utiliser ce moyen de transport pour me rendre sur mon lieu de travail ou sortir sur Paris plutôt que d'utiliser ma voiture. Les bus sont remplis d'usagers aux heures de pointe, et ralentis à cause du trafic routier important. Cela génère du stress. Limeil Brévannes est saturée, nous méritons d'avoir des solutions qui permettront de							X			

															désengorger la circulation. Le câble A en fait partie. Ce nouveau transport en commun permettra aux Val-de-Marnais de profiter de la Tégéval, de la plage bleue, etc.										
E567	24/04/19	OMAR TAREK	X						X	X					Propriétaire d'un logement au 30 Rue Charles Gustave Stoskopf à Créteil, le projet du téléphérique affecte fortement mon logement à plusieurs niveaux. - La décision d'achat qui a eu lieu en fin 2010. Il est indiqué sur le site du Téléval que le projet est né en 2008 avec de premières études en 2010 alors que la vente des logements de toute la zone Nicolas Ledoux a eu lieu fin 2010, début 2011. Cette information aurait dû être communiquée à la population avant la vente pour la décision d'achat et le prix. - Il est également indiqué que les premières communications à la population ont eu lieu à partir de 2013. Soit le mode de communication n'a pas été judicieusement choisi soit il n'y a pas eu de communication réelle mais l'information est arrivée très tardivement en 2016. Les pouvoirs publics disposent des coordonnées de l'ensemble des propriétaires de la zone et aucune communication, à minima à cette cible, n'a été effectuée. - Le téléphérique doit passer à une distance entre 8 et 12 m des fenêtres avec 3 nuisances majeures : le paysage, le bruit, la visibilité Avec ce projet, les résidents auront devant eux des pylônes avec câblages d'une hauteur de 20 à 40m. Cela affecte	X	X	X		X	X				

															fortement le paysage des logements. Le bruit mécanique du téléphérique 20H par jour avec une fréquence de 22 à 28 seconde entre chaque passage créé une gêne sonore extrêmement importante pour tous les résidents de nature à affecter leur santé. Ce projet permettra aux passagers du téléphérique de s'inviter dans les chambres et salon des résidents. Ces derniers devront vivre cachés derrière leur store pour éviter d'être vu. - L'implantation des pylônes de plus de 25m à une distance de 8 à 12m des logements créée un risque fort sur les logements. En cas de risques naturels (tempêtes, …), les logements pourront être impactés par une chute de pylônes ou cabines. - Il existe des tracés plus sécurisés qui ne troublent ni la valeur des biens, ni la santé des résidents ou encore la jouissance des logements. Un tracé au-dessus du stade Duvauchelle aurait été plus opportun. - Le choix de ce moyen de transport est inopportun car il ne convient pas à tous notamment aux personnes ayant le vertige, il fait peur et est soumis aux conditions météorologiques, en gestion des situations de crise il aura un coût non évoqué, des passagers peuvent se retrouver face à des personnes dangereuses sans solution de secours. Arrêter les machines en plein ciel exposerait les personnes pendant encore plus de temps face à leurs agresseurs.										

															Il est contraire aux politiques de développement du territoire et à l'écologie qui vise à ne pas affecter le paysage, à réduire et uniformiser la hauteur des constructions...										
E568	24/04/19	BLONDELET	X				X				X				Le téléphérique est indispensable. Cela réduira les embouteillages le matin et le soir dans Limeil-Brévannes. Et surtout cela va permettre à tout le monde d'éviter d'avoir à prendre sa voiture pour rejoindre le métro.							X			
E569	24/04/19	FARCY	X				X				X				J'attends la concrétisation de ce projet avec grande impatience. Il permettra d'améliorer grandement la desserte de la commune de Limeil, dont l'offre en matière de transport public est actuellement très faible au regard de la population. Afin que le Téléval soit réellement une valeur ajoutée pour les communes traversées et les riverains, il conviendra cependant de prendre les mesures les plus rigoureuses possibles concernant l'intégration du projet au tissu urbain, et notamment de tout faire pour limiter au maximum les nuisances sonores à proximité des stations mais aussi des pylônes et sur tout le parcours de manière générale.		X			X		X			
E570	24/04/19	DERNY	X				X				X				Un grand oui au Téléval que l'on attend depuis 10 ans. Il y en a assez des bouchons, de mettre parfois jusqu'à 1 heure pour faire 3 km et sortir de Limeil							X			
E571	24/04/19	JACOB	X				X						X		Très bon projet pour les usagers et l'environnement. Rapidité d'accès à la ligne 8 et à Créteil. Désengorgement de							X			

															la nationale 6 et du RER D. Belle collaboration entre les communes concernées. Cette réalisation sera une innovation pour le département										
E572	24/04/19	CORNEILLE	X				X				X				Je suis pour la réalisation du câble A Téléval, en espérant qu'il s'accompagnera de stationnement gratuit pour les véhicules des utilisateurs dans chaque gare			X				X			
E573	24/04/19		X				X							X	Je suis favorable à ce projet. J'espère que l'interconnexion pourra se faire avec un seul ticket de métro si je veux ensuite prendre le métro ou le RER (je n'ai pas de pass Navigo) J'espère également que je pourrai me garer à proximité			X			X	X			
E574	24/04/19		X				X				X				Habitant de Limeil-Brévannes, je suis très favorable au projet Téléval Câble A. Il permettra de fluidifier le trafic aux heures de pointe. Chaque matin et soir la ligne K est complétement saturée et le temps de trajet pour se rendre au métro 8 est doublé car beaucoup de monde se trouve obligé d'utiliser la voiture. Le Téléval est plus qu'une nécessité et très attendu par la population. Il est bénéfique au département sur tous les plans, social, économique et écologique							X			
E575	24/04/19	KOUMROUYAN	X				X				X				Favorable							X			
E576	24/04/19		X						X	X					Je tiens à vous faire part de mon indignation concernant la proximité de ce projet avec les habitations. Ce quartier était très sympathique et paisible mais cela est bientôt fini à cause de ce projet. Nous pourrons dire bonjour aux usagers					X					

															tellement ils seront près de nos fenêtres. Je trouve cela très intrusif. Ce projet nous a grandement incités à déménager. Je soutiens les propriétaires qui n'auront pas le choix de rester ou non. Si cela est encore possible merci de revoir vos plans qui sont une atteinte à notre vie privée.										
E577	24/04/19	NAOMIE	X						X	X					Cela serait très regrettable qu'un tel projet puisse voir le jour. Imagineriez-vous être confronté à un vis à vis bruyant et permanent du jour au lendemain ? Etes-vous bien sûr du bien-fondé de ce projet et de sa pérennité ? Au-delà de l'effet amusant et surprenant d'un téléphérique urbain, y aura-t-il une réelle nécessité ? Ce projet ne pourrait intéresser qu'une faible partie de la population. De plus, le sens unique de la rue Chemin des Bassins évoqué pour permettre ce terrible projet, serait une catastrophe supplémentaire à notre trafic déjà complètement saturé à peine sorti du garage			X		X		X			
E578	24/04/19	PASTE	X						X	X					Ancienne habitante de Limeil-Brévannes, je peux comprendre l'engouement des Brévannais pour ce projet. En effet, j'ai longtemps subi les problèmes de circulation de Limeil (trajet quotidien Limeil-Créteil et inversement), mais je suis convaincue que ce projet ne changera rien au problème de trafic de cette ville. Le téléphérique ne bénéficiera qu'aux quelques personnes empruntant les transports en communs et habitant près des stations de télécabines. Cela ne résoudra en rien le vrai problème de Limeil qui est un problème					X		X			

															d'infrastructure routière. Ce téléphérique va entacher notre quartier de nombreuses nuisances : visuelles, sonores, circulation encore plus dense, stationnements compliqués et écologique... Et oui, écologique car les nombreux poteaux vont détruire les nappes phréatiques, et ne sont pas recyclables et je ne vous parle pas de la consommation électrique... Il est peut-être plus judicieux de penser aux Brévannais en prévoyant une passerelle routière avec une voie de bus qui bénéficierait non seulement aux usagers des transports en communs mais aussi des automobilistes et de préserver le cadre de vie des Cristoliens. Je suis définitivement contre ce projet.									
E579	24/04/19		X					X		X					Est-il possible de profiter de l'implantation de la station de la pointe du Lac au-dessus de la route express pour que la station absorbe le bruit de la route express ? par exemple avec des écrans absorbeurs de bruit sous la station du Téléval ? Par ailleurs, le Téléval pourrait permettre de réduire l'espace routier dans le quartier en créant des trottoirs ou des pistes cyclables à Créteil sud			X							
E580	24/04/19	PAWELEC	X											X	Hors sujet										
E581	24/04/19	MAZIER	X				X							X	Favorable							X			
E582	24/04/19	MAZIER PATRICIA	X				X							X	Favorable à la réalisation							X			
E583	24/04/19	GOULETTE	X				X							X	Je suis totalement pour. Me rendant régulièrement à VSG avec les bus du réseau STRAV au départ de la Pointe du							X			

															Lac je peux vous dire que j'arrive bien souvent en retard à mes rendez-vous. Oui à l'arrivée du Téléval. Bravo pour ce super projet										
E584	24/04/19	DERVEAU	X				X							X	Quand ce projet va t'il sortir de terre ? Ras le bol des bouchons à n'en plus finir. Je bosse à Valenton et fais le trajet quotidiennement, l'arrivée du téléphérique me ferait gagner près d'1h de trajet quotidien. Alors si cela peut me simplifier mon quotidien bien sûr que je dis oui							X			
E585	24/04/19	BIGOT	X						X	X					Non au projet Téléval. Trop de nuisances sonores					X					
E586	24/04/19	AYAD	X				X				X				Tout d'abord je souhaite souligner que le projet du Téléval est bénéfique pour tous et il est aussi écologique. Ceci faciliterait le moyen de déplacement et le temps de déplacement. Donc nous sommes pour le Téléval							X			
E587	24/04/19		X						X	X					Je suis contre le Téléval. Il y a déjà des bus et RER menant aux villes qu'il dessert. Boissy sera désengorgé par la fin des travaux. La gare de Créteil Pompadour va être agrandie en y ajoutant 2 voies pourquoi dépenser des millions pour un transport qui sera peu utilisé qui gâchera la vie des habitants et qui ternira le visuel des villes qu'il traverse?					X		X			X
E588	25/04/19		X				X				X				Oui au Téléval. Je suis Brévannais							X			
E589	25/04/19		X				X			X					Habitant de Créteil depuis 23 ans le Téléval sera un moyen pour notre ville de renforcer son attractivité, pour l'emploi, l'implantation de nouvelles entreprises ...							X			

															De plus le Téléval donnera à notre ville un rayonnement important de par son caractère novateur et écologique ... Pour moi ce projet est à l'image de notre ville et de sa population dynamique et novateur										
E590	25/04/19	MANDEL	X				X				X				Je pense que c'est une bonne solution aux problèmes de de circulation, de pollution sonore et environnementale. Ce serait un gain de temps aussi je pense pour toutes les personnes qui prennent le bus qui n'est pas toujours à l'heure. Personnellement, j'ai renoncé au bus et utilisé ma voiture pour me rendre à Pointe du Lac pour prendre la 8. Je prendrai volontiers ce moyen de transport bien plus écologique que ma voiture car je pense que comme le métro, il sera plus régulier dans les horaires et plus rapide que le bus							X			
E591	25/04/19		X				X			X					Maintenant à la retraite cela fait trop longtemps que je vois, que je subis à Créteil les nuisances liées aux bouchons, aux stationnements, à la pollution (il suffit de lever les yeux!). Le Téléval, s'il est clair qu'il ne réglera pas tous les problèmes, permettra de les atténuer, et de rendre la vie de beaucoup bien plus agréable. Alors oui au Téléval et le plus vite possible							X			
E592	25/04/19	VERGNAC	X				X					X			En attente de l'aboutissement de ce projet qui pourra forcément ramener du confort dans les transports dans cette région ou le Téléval ne peut être qu'en adéquation avec le relief ainsi que les espaces verts. Je ne vois que du positif							X			

															dans ce projet tant que pour l'environnement, les transports en commun et le bien-être.										
E593	25/04/19	REDONDO	X				X						X		Je suis favorable pour ce projet Villeneuve Saint Georges doit évoluer et ce type de transport est un plus pour notre ville							X			
E594	25/04/19	BATAILLE	X				X				X				Je pense que le téléphérique permettrait un désenclavement de notre ville, il est impensable que nous mettions plus de 35 minutes chaque matin avant de pouvoir prendre un des transports en commun pour nous rendre au travail, et cela pour un trajet de moins de 5 kilomètres. Ce moyen de transport nous permettrait de ne plus prendre la voiture et par la même occasion de produire une diminution de la pollution							X			
E595	25/04/19	AUBERT	X				X				X				Un projet nécessaire pour le quartier des temps durables et la ville de Limeil-Brévannes							X			
E596	25/04/19	GLAUDE	X				X							X	Toute initiative permettant de fluidifier les transports en commun en banlieue est bienvenue pour faciliter les déplacements de tous dans le "Grand Paris". Ici, ce mode de transport est une solution tout-en-un, à la fois écologique, économique, rapide et efficace. Il serait dommage de passer à côté d'un tel projet.							X			
E597	25/04/19		X				X							X	J'attends avec impatience le Téléval. Moyen de transport rapide et propre Je n'aurai plus besoin de prendre mon véhicule pour me rendre au travail et je vais gagner du temps de trajet							X			

E598	25/04/19	DUVAL MENSAH	X				X				X				J'ai acheté un appartement à Limeil-Brévannes en 2013, avec la promesse d'un metrocable et nous l'espérons toujours. J'espère sincèrement que ce projet aboutira							X			
E599	25/04/19	RODRIGUES	X				X				X				Très favorable à ce projet pour me faciliter l'accès au métro le plus proche, sans avoir à prendre un véhicule, de plus un projet valorisant pour la ville de Limeil Brévannes							X			
E600	25/04/19	BRISSET	X				X				X				Ce projet est essentiel pour décloisonner la ville. De plus, l'accès aux transports publics est un droit pour tous. Ce projet sera un véritable atout pour les habitants des villes concernées tant sur le plan économique, écologique ? 10 ans d'attente c'est trop, les habitants méritent un cadre de vie meilleur et stop aux bouchons car entrer ou sortir de Limeil Brévannes est devenu insupportable							X			
E601	25/04/19	MARSEILLE	X				X				X				Ce projet est vraiment utile pour désengorger les axes routiers et permettre à Limeil-Brévannes de se désenclaver							X			
E602	26/04/19	GALLAIS	X				X				X				Iil est évident que ce projet aboutisse, afin de désengorger le trafic des J1, J2, et plus encore la ligne K qui se trouve surchargée. Mais aussi de respirer un air public qui sera de ce fait plus ou moins meilleur. Également une circulation moins dense aux heures de pointe dans notre ville. Je suis totalement favorable à ce projet							X			
E603	26/04/19	MONVOISIN	X				X						X		Je suis favorable à la construction de ce							X			

															moyen de transport										
E604	26/04/19	KERVIEL	X				X				X				Je suis favorable au Téléval. Les bus articulés ont du mal à serpenter dans les rues brévannaises. Le Téléval permettra pratiquement de relier le métro ligne 8 au RER de Villeneuve-Saint-Georges							X			
E605	26/04/19	CHACHOUR	X				X				X				Il faut que le projet se fasse. Pour la ville plus de transport et surtout dans le but de la transition écologique pour notre avenir. Un pas pour la planète							X			
E606	26/04/19	PATILLON	X				X				X				Ce projet est important ! Il va permettre de décloisonner la ville, permettre l'accès plus facile au métro. Les bus sont une catastrophe, les désengorger est nécessaire. Cela favorisera aussi l'accès au travail sur Limeil-Brévannes comme par exemple les emplois jeunes sur le temps périscolaire des écoles etc.... On parle de pollution certes, pour le coup habitante des temps durables, nous sommes en plein dedans							X			
E607	26/04/19	REGENT	X				X				X				Je pense que le Câble A-Téléval devrait voir le jour car ce serait une opportunité pour développer l'emploi dans ces différentes villes. Aussi, les habitants auront plus de facilité pour se déplacer et pourront atteindre leur lieu de travail plus rapidement. Dans une société où on prône la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée, ce serait un bon moyen de réduire le temps de trajet. Nous devons aussi penser à l'environnement, car je pense que ce projet responsabiliserait les citoyens qui							X			

															utiliseront certainement moins leur véhicule pour se rendre au travail ou aux différentes gares										
E608	26/04/19	KITOU	X				X				X				Oui à la venue du Téléval! La saturation des routes au sein de Limeil-Brévannes est grande matin comme soir! Je mets 20 minutes pour faire Noisy jusqu'à la sortie de Limeil-Brévannes, puis 20 minutes de la sortie jusqu'à la Mairie de Limeil-Brévannes quand tout va bien. Donner la possibilité d'avoir accès à plus d'emploi vers Paris ou inversement, à faire venir des entreprises et des employés vers notre département serait un vrai plus pour le développement de notre département. De plus l'expansion de la ville s'est notamment faite grâce à cette promesse de transport que tout le monde attend avec impatience. je comprends que certain Cristoliens ne soient pas d'accord avec ce transport cependant l'ensemble des grands axes de transports se trouvent justement à Créteil ou il n'y a du coup aucune problématique de transport.							X			
E609	26/04/19		X				X							X	Encore une excellente idée à concrétiser rapidement							X			
E610	26/04/19	BLONDEAU	X				X							X	Je trouve que c'est un beau projet qui facilitera la vie quotidienne des habitants							X			
E611	26/04/19	REICHER	X				X				X				Depuis plus de 10ans ce projet est à l'étude. Il devait prendre forme rapidement..! Nous, habitants du haut de Limeil l'attendons avec impatience							X			
E612	26/04/19	MARIE-PIERRE	X						X					X	Je réside sur Villecresnes et je fais tous					X		X			X

															les jours le trajet depuis 1993 pour me rendre au travail au centre commercial Créteil Soleil. Je prends la RN19 et je mets depuis Villecresnes 40mn maximum lorsqu'il y a des bouchons. Je suis contre ce projet en tant que Val-de-Marnaise parce que : - nous attendons la déviation de la RN19 d'ici quelques mois qui résorbera les bouchons - je trouve donc que cette dépense n'est pas justifiée. 132millions d'euros c'est de la folie - le Téléval va défigurer le paysage en plus de toute les nuisances qui vont avec - on ne peut pas choisir de vivre loin des infrastructures pour payer moins et toujours réclamer ensuite plus ! Ce projet ne doit pas se poursuivre										
E613	26/04/19		X				X							X	Un projet dans l'air du temps, écologique et novateur. Le Téléval permettra de dynamiser le territoire tout en combattant les inégalités territoriales. Je suis pour le Téléval, projet de justice sociale et d'écologie. Ce projet doit aboutir							X			
E614	26/04/19	KERN	X				X				X				Une station près de chez moi. Je vais enfin pouvoir prendre les transports pour aller au travail et laisser ma voiture au garage							X			
E615	26/04/19		X				X				X				Je suis pour le Téléval. Cela facilitera la vie des usagers au quotidien sur Limeil-Brévannes. Notamment l'accès au métro 8. Moins de voitures donc moins de pollution							X			
E616	26/04/19		X				X							X	Salarié à Europarc (Créteil) durant de							X			

															nombreuses années, je suis favorable au projet. Il va améliorer la circulation dans le secteur qui est un véritable entonnoir pour les automobilistes										
E617	27/04/19		X						X	X					En tant qu'habitant de Créteil, je suis contre ce projet. - Pas de gain de temps par rapport aux lignes de bus existantes. - Augmentation du nombre de voyageurs en début de ligne de métro, les stations suivantes en pâtiront. - Pollution visuelle - Pollutions sonores sur les habitations, commerces, bureaux et entreprises existantes et futures - Modification des flux de circulation des véhicules. Risque fort d'enclavement - Type de transport urbain trop jeune sans retour d'expérience. Exemple de Brest. Nuisances et multiples réparations sur du matériel de tourisme donc moins sollicité que le projet présent. - Proximité des lignes hautes tension. - Proximité cône d'envol avions et hélicoptères.			X		X	X	X			
E618	27/04/19	VESSILLIER	X				X				X				Tout à fait d'accord pour la construction de cette ligne téléphérique qui sera très utile pour rejoindre Paris							X			
E619	27/04/19	BORATON	X						X	X					Non au projet câble A / Téléval										
E620	27/04/19	NOELLA FARCY	X				X				X				Je souhaite la mise en place du Téléval car cela désengorgerait grandement la circulation et faciliterait la vie des habitants de Limeil et des environs, surtout le matin et en fin de journée. J'utilise actuellement les transports en commun (lignes de bus K et J1-J2) pour			X		X		X			

															me rendre notamment sur Créteil et suis confrontée aux problèmes de circulation: temps d'attente aux arrêts de bus, bus en retard, bouchons... Cela pourrait aussi permettre le développement des villes concernées en attirant commerces et nouveaux habitants. En ce qui me concerne, le lieu choisi pour la station Emile Zola me satisfait. J'ai exprimé ce choix antérieurement lors des consultations publiques. J'ai participé à une réunion publique organisée par la ville de Limeil est avec notre groupe, nous avons toutefois attiré l'attention des décideurs sur deux points: - il faut veiller à l'absence de nuisances sonores en station mais également près des pylônes, Le passage des cabines se faisant tôt le matin jusqu'à tard dans la nuit, nous souhaitons éviter tout bruit nocturne. Nous espérons vraiment que ce point sera pris en compte. - l'installation des stations pose le problème des parkings. Il serait souhaitable qu'ils soient aménagés au mieux afin d'éviter le report des stationnements sauvages sur les rues avoisinantes. La police municipale devrait ensuite veiller au respect des règles de stationnement.										
E621	27/04/19		**X**				**X**					X			Un grand oui au Téléval Je travaille à Paris, je n'ai pas de voiture. Ce moyen de déplacement faciliterait grandement mes déplacements notamment pour me rendre au centre-										

															ville, ou simplement aller se balader à la plage bleue et il est en plus novateur. Je ne comprends d'ailleurs pas comment on peut dire non à ce projet innovant pour le futur, et j'ai pu remarquer que les plus réticents à ce projet sont ceux qui ont des transports à proximité de leur domicile									
E622	27/04/19		X						X					X	Ce projet est noble sur certains plans, mais il entraînera des nuisances pour les habitants, notamment à la Pointe du Lac. Les Cristoliens ne bénéficieront pas vraiment du service, du fait de l'attractivité faible des villes alentours. Soit le tracé de fin de ligne à Créteil doit être modifié, soit l'amplitude horaire réduite (arrêt à 21h comme certains bus ? L'argument de la circulation ne tient plus aux heures creuses, le bus en site propre étant très attractif par rapport aux lignes de bus classiques.) C'est frappant de voir à quel point la communication du département et celle de la ville de Créteil divergent, notamment sur les études. On semble mettre sous le tapis les problèmes pour faire passer en force des initiatives coûteuses et qui posent question. D'autre part la possibilité de contenir 10 places assises par cabine n'a rien de transcendant, surtout quand on pense aux investissements financiers et aux conséquences. Développez plutôt le coworking et les modes de travail nomades pour désengorger les lignes de métro, bus et autres, c'est une autre manière d'aborder							X			X

															le problème										
E623	27/04/19	DAMBRINE	**X**				**X**				**X**				Je suis pour le téléphérique pour les raisons suivantes: - désengorgement - réalisation du téléphérique peu coûteuse - écologique							**X**			

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Le voisinage du tracé**
- **Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier**
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**
- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**

- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**
- **Thème 10 : Autres problématiques**

OBSERVATIONS											REGISTRE ELECTRONIQUE n° 3					THEMES									
N°	Date de l'observation	Identité du public	Particulier	Associations et groupement	Collectivités Territoriales	Pièce Jointe	Favorable	Critique	Défavorable	Créteil	Limeil-Brévannes	Valenton	Villeneuve-St-Georges	Autres communes ou inconnu	SYNTHESES DES OBSERVATIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E624	28/04/19	M. ZOUARI Limeil-Brévannes	X				X				X				- Favorable. - Va améliorer la circulation à Limeil-Brévannes et dynamiser le nouveau quartier Temps Durables.							X			
E625	28/04/19	M. JOUCHTER Limeil-Brévannes	X				X				X				- Favorable, - Que les infrastructures autour des stations soient le plus possible adaptées aux besoins de la population. Il serait bien de mettre aussi des parcs et piste cyclable et des terrains de basket en dessous des ligne du téléférique surtout au niveau de la ballastière nord de Limeil, pour des raison esthétique et d ' occupation de l'espace sous les ligne de façon pratique.			X				X			
E626	28/04/19	Mme Evelyne DHAUSSY Limeil-Brévannes	X				X				X				- Favorable, - Cela évitera de prendre la voiture et éviterait un grand nombre de voitures sur la route et dynamiserait l'accès à la ville également pour les entreprises de Limeil qui manquent parfois des							X			

															recrutements à cause de la mauvaise desserte en transports.										
E627	28/04/19	M. TARDY	X				X						X		- Favorable, - Désengorgement de la commune, LIMEIL-BREVANNES étant traversé le matin comme le soir par des véhicules venant du 77 et 91. - Prévoir des parkings conséquent aux niveaux des stations, gratuits mais limités dans le temps par exemple 3 heures avec un accès avec une carte Navigo ou autre. - Moins de pollution sur la commune de Limeil. Installation ou agrandissement d'entreprises avec un accès plus rapide en venant de Créteil sachant que la pointe du lac à Creteil plusieurs lignes de bus différentes et avec la gare Pompadour.			X				X			
E628	28/04/19	**?**	**X**				X							**X**	Très Favorable.										
E629	28/04/19	**?**	**X**						X					**X**	- Un grand non,, - -La non pertinence du tracé: si seulement il reliait directement Paris ou un rer... Me rendant à Paris tous les jours, je ne l'utiliserai pas, cela me ferait faire un grand détour. - On parle d'innovation mais le téléphérique est un moyen de transport très vieux et utilisé par défaut dans les endroits où il y a beaucoup de dénivelé. Dans le Val de Marne je n'en vois aucunement l'utilité. - Le peu de flexibilité sur le rajout d'une gare dans le futur ou la gestion des flux (tourne en continu que ce soit aux heures de pointe ou aux heures creuses).		**X**					X X X			
E630	**28/04/19**	Mme LUCIENNE	**X**						X					**X**	-Contre ce projet, je suis assez surprise de la volonté d'insérer dans un milieu urbain un transport par câble qui n'a absolument pas fait ses preuves et créant autant de nuisances. La ville produit déjà assez de nuisances pour ne pas							X			

															en rajouter. Je ne considère pas cela comme un pas en avant mais plutôt une régression. - Le Téléval avec des cabines en va et vient perpétuel si proches de quartier résidentiel, avec des pylônes à perte de vue comparable à des pylônes de ligne électrique défigurant le paysage. Fuyons. - Le coût de ce projet est énorme 132 millions sans compter la maintenance annuelle Sur le site du câble A on parle d'un fonctionnement de 20h toute l'année je n'imagine pas le coût de la maintenance.					X					X
E631	28/04/19	?	X						X		X				- Ce projet est une aberration pour son coût et son potentiel de nuisances. Habitante de Limeil je viens d'apprendre que les cabines vont aussi défiler devant ma façade ! - Il doit bien y avoir d'autres solutions !					X X					X
E632	28/04/19	M. MALANDA	X				X				X				- Favorable pour ce projet qui permettra de désenclaver Limeil-Brévannes, en faire un lieu d'échange et de passage différent du passage des voitures.							X			
E633	28/04/19	M. Yann POTHET	X				X				X				- Je suis pour ce projet, tous les moyens de transport sont bons à prendre. Si ça peut permettre à certains de se décider à laisser leur véhicule à la maison et utiliser des moyens plus doux pour se déplacer, accéder au métro, voir combiner les transports avec du vélo nous irons dans le bon sens. - De plus cela désenclavera notre commune et ça pourrait aussi attirer des entreprises, qui s'installent à des endroits bien desservis.							X			
E634	28/04/19	?	X				X						X		- Le téléphérique permettra de désenclaver le plateau de VSG, des entreprises réticentes a s'implanter dans le secteur vont pouvoir le faire.-							X			

E635	28/04/19	M. JACQUARD	X				X				X				- Le Téléval est une chance unique pour notre ville, à l'écart du grand Paris, de relier la ligne n° 8 à Pointe du Lac à Créteil. Une liaison en site propre, c'est un bon plan pour la planète et pour tous les habitants de notre bassin qui n'ont pas accès aux transports ferrés. Une autre façon de circuler qui nous rapproche de Paris sans utiliser notre véhicule, un progrès considérable pour les brévannais. -							X			
E636	30/04/19	M. JEREMIC	X				X						X		- Je pense que l'existence d'un Téléval dans cette zone est de plus en plus importante. Malgré pas mal de lignes des bus et leurs passages, les retards sont souvent présents et le temps de trajet entre Villeneuve et Créteil rallongé. Téléval pourrait vraiment faciliter la vie quotidienne des tous. - En même temps, il serait encore mieux que cette ligne de transport relie Créteil et la gare de Villeneuve.		X					X			
E637	30/04/19	X	X					X					X		- Si aucun parking n'est prévu, les milliers de visiteurs annoncés vont se garer où ? - De plus je pense que cela va apporter encore des nuisances : plus de trafics pour s'y rendre, bruit perpétuel des machineries... Et je pense que ce trleval ne va pas servir à beaucoup de monde. Donc des nuisances supplémentaires sans avantages.			X		X					
E638	30/04/19	X	X				X							X	- Un projet écologique et surtout JUSTE, il permettra à une population subissant survols et embouteillages constants de pouvoir avoir accès aux services et aux emplois de notre territoire. Enfin un projet ambitieux de justice sociale, OUI AU TELEVAL.							X			
E639	30/04/19	Mme Constance LAPORAL	X				X				X				- Je suis d'accord pour la construction de la Téléval concernant LIMEIL BREVANNES										

E640	30/04/19	VAL-DE-MARNE TOURISME & LOISIRS		X			X							X	- Ce projet de transport renforcera l'accessibilité d'une partie du Val-de-Marne assez mal desservie. Au-delà de l'intérêt pour le transport domicile-travail, le Televal permettra la desserte de certains sites à fort potentiel de développement touristique et de loisirs, comme le parc départemental de la Plage bleue ou encore la coulée verte. Val-de-Marnais et visiteurs extérieurs pourront ainsi bénéficier de ces sites sans avoir à utiliser leurs véhicules, beaucoup plus polluants. - Par ailleurs, le Televal donnera une image de modernité, d'innovation et de créativité au Val-de-Marne. L'impact de ce type d'équipement sur l'image d'un territoire est très. Ces déplacements en hauteur, permettant d'appréhender les paysages, d'offrir des vues et de survoler des territoires constituent des outils très puissants de valorisation des territoires. - Le Val-de-Marne sera le premier département en Ile-de-France a disposer de son téléphérique urbain, ce qui en soi, constitue une source d'attractivité touristique. - Ce projet, unique en son genre, ne peut qu'être un élément de fierté pour les habitants de Valenton, Limeil, Villeneuve-Saint-Georges et Créteil et pour tous les Val-de-Marnais.							X X X			
E641	30/04/19	M. TAIK	X				X				X				- Le nouveau projet serait un plus pour le développement de la ville de lLimeil-Brevannes ainsi que les villes à côté. Ayant constaté le bouchant et le manque de transport que les brevannés subissent chaque jour , je ne peux être que pour la réalisation de ce projet . C'est un projet écologique et réaliste.							X			

E642	3029/04/04/19	M. MOREIRA	X						X			X			- Je suis CONTRE le téléphérique. En effet, je trouve inutile de dépenser une somme folle dans ce projet sachant que de nombreux transports en commun sont déjà présents sur le territoire. - Il suffit juste d'étendre les lignes de bus déjà existantes et de mettre plus de bus en service aux heures de pointe. - La construction et l'entretien de ces infrastructures va coûter une fortune aux contribuables!!! Et dépenser des centaines de millions d'euros pour un si court trajet, alors qu'il y a des solutions toutes aussi efficaces et bien moins couteuses, est totalement absurde!!!!! - De plus, ce mode de transport ne désencombrera en rien les routes comme veulent le faire croire certains. Il serait plus utile d'utiliser cet argent dans la création d'infrastructures pour les personnes âgées et les jeunes (piscine, aires de jeux....), dans des écoles et des crèches! E - Sans compter sur les désagréments que cela va apporter sur le plan sonore. Plusieurs habitants vont se retrouver à seulement quelques mètres du téléphérique et subir au quotidien le bruit engendrer par ce dernier.					X		X X X			X
E643	29/04/19	M. GUESDON	X				X							X	- Il faut une liaison supplémentaire qui puisse rattacher Villeneuve st Georges au métro. Le Téléval est une bonne idée, je pense que ça fluidifie + facilement le trafic de voyageurs qu'un métro.		X					X			
E644	29/04/19	M. BLONDELET	X				X				X				- Je suis favorable au câble Televal pour le développement du quartier et la facilité d'accès au transport grâce à ce projet. - En revanche contre la prison et les arguments							X			

															mis en avant de proximité du tribunal ce qui est faux car Limeil très encombré par les embouteillage.										
E645	29/04/19	X	X				X						X		- Habitant de Villeneuve St Georges, je suis favorable à la réalisation du projet Téléval. Ce projet va contribuer à améliorer la connexion avec Créteil et faciliter le déplacement des étudiants et des travailleurs.							X			
E646	29/04/19	M. DAROUKH	X				X						X		- Je suis favorable à ce mode de transport écologique.							X			
E647	29/04/19	M. FERRARA	X				X					X			- Souhaite que le projet Televal aboutisse et devienne une réalité										
E648	30/04/19	M. LAMTI	X						X	X					- Contre ce projet intrusif pour les riverains, qui va faire du bruit pendant des plages horaires énormes et qui va coûter bien trop cher ! - Notre quartier n'a pas été écouté malgré les propositions faites.							X			X
E649	30/04/19	M. GRAVELLE, Président du SMER la Tégéval, SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION (SMER) LA TEGEVAL		X			X							X	- Le Syndicat mixte d'étude et de réalisation (Smer) poursuit l'aménagement de la liaison verte régionale et départementale la Tégéval (www.lategeval.fr) avec pour objectif d'assurer la continuité du parcours entre Créteil et Santeny en 2020, conformément à la déclaration d'utilité publique d'avril 2013. Pour cela, une importante section commune avec le tracé du téléphérique urbain « Câble A » doit être aménagée ces deux prochaines années entre Valenton et Limeil-Brévannes. - Aussi il me semble important de souligner à ce stade les différents points suivants. La Tégéval est le projet le plus complémentaire au Câble A en terme d'intermodalité et de rabattement vers les stations par modes doux mais il est aussi le projet le plus impacté avec un survol long de 1,4 km et l'implantation de 2			X							

															stations directement sur son périmètre. - Notre projet poursuit des objectifs d'intégration paysagère et de mise en œuvre de la trame verte du territoire qui pourraient en effet être mis à mal par une mauvaise insertion de l'infrastructure. Aussi nous souhaitons la poursuite d'un travail partenarial fort entre les maîtrises d'œuvres pour permettre une intégration paysagère et écologique satisfaisante des stations, pylônes et câbles. - Il est d'ailleurs important qu'Ile-de-France mobilités poursuive un travail proactif avec l'État pour permettre une évolution de la réglementation applicable aux téléphériques urbains. La règlementation actuelle, basée sur les téléphériques de montagne, interdit aujourd'hui toute végétation sous les câbles, ce qui n'est pas adapté à notre projet. - Par ailleurs, il a été convenu lors des études préalables que le Smer intègre dans son projet les compensations environnementales et les adaptations nécessaires à l'aménagement ultérieur du téléphérique. Aussi il est important d'étudier, à l'issue de l'enquête publique le cas échéant, la possibilité d'un financement rapide de ces prestations afin de ne pas retarder la livraison de la voie verte.									
E650	30/004/19	Mme Caroline MOULIN	**X**						X		**X**				- Je suis CONTRE ce projet. - Il est totalement inutile étant donné qu'il ne relie ni le RER de Villeneuve Saint Georges, ni celui de Créteil Pompadour. Qui va aller faire un détour par le métro de Créteil pour se rendre dans Paris ? - Il serait temps d'étudier un tracé sérieux, en cohérence avec la réalité et ce que souhaitent les habitants. On ne crée pas une ligne en		**X**							

															reliant un point A à un point B juste parce qu'il y a moins de contraintes ! - Je refuse que mes impôts partent là dedans.										
E651	30/004/19	M. MUSDAGI	**X**						X	**X**					- Je suis contre ce projet. - Je vis au 56 rue Claude Nicolas Ledoux 94000 Créteil . Les télécabines seront à 11 mètres de mon balcon et de mes fenêtres.. Étant sur le bout de l'immeuble, je suis vraiment face à la route et au tracé des télécabines. - Je veux bien que le projet voit le jour mais pas dans ces conditions pas avec ce tracé.. Je vais me sentir observé à longueur de journée car aucun vis à vis il n'y aura.		**X**			**X**					
E652	30/004/19	X	**X**				X		X	**X**					- Je suis contre ce projet. La cause principale de mon opposition vient des contraintes que subiront les habitants des logements proches de la station de métro Pointe du Lac et jouxtant le tracé du téléphérique: la nuisance visuelle de l'implantation du téléphérique, la mise en sens unique du Chemin des Bassins (impliquant des rallongements de temps de trajet pour les riverains) et la visibilité des logements depuis les cabines. - De plus, les personnes favorables à ce projet évoquent en grande majorité le désengorgement des communes de Valenton, Limeil-Brévannes et de Villeneuve Saint Georges. Cependant, la capacité de ce mode de transport à permettre un désengorgement efficace aux heures de pointe ne semble pas suffisamment démontrée dans les documents mis à dispositions. Il est d'autant moins acceptable d'avoir à subir des contraintes quotidiennes pour permettre la mise en place d'un transport public dont l'efficacité pourrait être limitée, voire dérisoire. - Un tracé alternatif à celui présenté et ne		**X** **X**	**X**		**X**					

															surplombant pas le chemin des Bassins permettrait de résoudre une partie des contraintes citées et serait donc préférable.										
E653	30/004/19	Mme AYACHE	X						X	X					- Je suis fermement opposée au projet de téléphérique Téléval. - Celui-ci générera des nuisances sonores importantes (travaux et exploitation) , en plus des bruits déjà existants des voitures, TGV, avions et métro. Ainsi que des nuisances visuelles importantes. - Je me suis endettée sur plus de 25 ans pour financer mon logement à Créteil. Il n'était pas du tout question de création de téléphérique à ce moment la. Ceci va bien sûr dévaluer considérablement les biens immobiliers de propriétaires modestes et aussi dégrader leurs conditions de vie.				X	X					X
E654	30/004/19	X	X						X					X	- Je suis CONTRE ce projet : trop de problèmes pour les riverains de Créteil, et je trouve qu'un téléphérique en ville, c'est moche !							X			
655	30/004/19	DEVAL-DIMITRI	X						X	X					- Habitant la résidence du clos fontaine, je refuse le Televal, celui passant trop près des bâtiments, provoquant des nuisances et un manque d'intimité.					X		X			
E656	30/004/19	Mme MARQUEZ-POUEY	X				X				X				- Ce projet : - désenclavera le plateau briard, - réduira la pollution due aux passages de nombreux véhicules traversant la ville de LB, - soulagera l'axe routier du sud est francilien, - réduira le volume sonore, - permettra de rejoindre le métro "La pointe du Lac" afin de rallier les différentes stations parisiennes et franciliennes dans de bonnes conditions.							X			

E657	01/05/19	M. NDIAYE	**X**				X				X				- J'ai acheté mon appartement en 2010 en VEFA aux Temps Durables à cause du projet Téléval. J'ai aménagé en 2013 et grande fut ma déception de constater que sans le projet Televal, la ville de Limeil-Brévannes reste l'une des plus enclavée et des plus mal desservies de l'île de France. Cet enclavement porte toujours préjudice aux développements économiques et aux potentialités que peut offrir cette ville à ses habitants. Ce projet de Televal est vital pour l'économie locale des différentes villes de Limeil-Brévannes, Valenton, Villeneuve St Georges et CréteilJe supporte donc ce projet de Televal qui va nous aider quotidiennement dans nos vies professionnelles et personnelles en facilitant nos déplacements en île de France.							X			
E658	01/05/19	M. CONDREA	**X**				X				X				- Je soutiens le projet de ce téléphérique dans notre quartier de Temps Durables de Limeil Brevannes car nous avons un urgent besoin de transports en commun. Je travaille en horaires décalés dans un centre commercial de Vitry sur Seine et quand je rentre le soir (21h) ça me prend 1h15min de trajet dont 15 à 20min, j'attends le bus O2 a Créteil L'Échat pour rentrer à la maison. - Je veux dire un grand OUI pour téléphérique et j'espère vraiment que ce projet va devenir une réalité.							X			
E659	01/05/19	X	**X**				X							X	- Le téléphérique doit être fait, depuis le projet initial lié avec le quartier « Des Temps Durables », toujours rien en vue si ce n'est qu'une prison... les places du quartier « Des Temps Durables » sont depuis devenues des parkings ce qui est contraire au projet initial. Les voisins vendent à perte leur appartement ils ne peuvent plus attendre cet hypothétique moyen de locomotion pour aller et revenir du travail et nous. Plus de 12 années seulement pour une enquête, on sera à							X			

															la retraite - si cela existe encore - avant le premier coup de pioche... on partira avant!											
E660	01/05/19	M. CONDREA	X				X				X				- Televal sera une bonne alternative pour les bus, toujours surchargés. Pour raison écologique aussi. Je dis oui au Televal.							X			
E661	01/05/19	Mme Agnès LAMOUREUX	X						X				X		- Je suis contre le Téléval, estimant qu'il y a d'autres choses à financer dans cette ville et que ce moyen de transport sera une nuisance sonore pour les habitant des dits quartiers.					X					
E662	01/05/19	M. Dominique GROSSI	X						X				V		- Je ne suis pas pour le Televal à Villeneuve-Saint Georges à cause des nuisances sonores. Il y a déjà les avions, le chemin de fer, la route....Certains quartiers ne seront plus vivables.					X					
E663	01/05/19	M. Abel CHECK	X						X	X					- Je m'oppose fermement à la construction du téléphérique. Étant moi-même impacté par cela par la position de mon domicile. J'ai une énorme crainte concernant tous les nuisances à la fois sonores et visuelles que peut provoquer cette mise en place. - De plus je suis assez sceptique sur l'utilité et les bienfaits du téléphérique sur l'environnement et sur les riverains quand d'autres alternatives sont possibles, voire déjà en place. (Ligne de bus propre par exemple).					X		X			
E664	01/05/19	Mme Madeleine AURIER	X			X					X				- Je suis très favorable au projet de la réalisation du téléphérique Cable A Téléval, cette réalisation va rendre la vie beaucoup plus agréable, cela nous permettra de nous déplacer sans utiliser la voiture ; pouvoir aller de Limeil à Créteil sans passer plus d'une heure dans le métro avec plusieurs changements sera un profond changement dans notre vie, sans parler de la valeur que prendra mon appartement que je viens d'acheter.							X			X

E665	01/05/19	Mme Nadia NADARADJANE	X				X					X			- C'est un projet pratique contre les bouchons. Gain de temps. - Sans pollution pour l'environnement.							X			
E666	01/05/19	Mme Nicole CANETTI	X						X	X					- Je suis contre le téléphérique a Créteil a proximité de nos logements. A cause des nuisances sonores notre vie va être très perturbée. Il n'y a aucune utilité pour le téléphérique à Créteil, il y a assez de transports en commun.					X		X			
E667	01/05/19	M. J.L. COUTURE	X				X					X			- Valentonais depuis plus de cinquante ans, j'ai pu voir l'évolution de la démographie de notre ville, mais surtout de Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges, entraînant une saturation progressive des réseaux de transports. - Je suis extrêmement favorable à ce projet qui doit permettre de désenclaver tout notre secteur et favoriser les déplacements dans nos villes, et rendre Créteil plus accessible pour tous.							X			
E668	01/05/19	M. TOURNEYTIE	X				X						X		- Un joli projet qui me sera utile lorsque j'irai à Creteil TRI tout à fait satisfaisant le plus tôt sera le mieux.							X			
E669	01/05/19	Mme Lisa NUNES	X				X				X				- Impatiente de voir ce projet se réaliser. Plus besoin de sortir la voiture du garage. Merci à Mme La Maire de Limeil Brevannes pour ce combat							X			
E670	01/05/19	X	X				X							X	- Oui pour moi et ma famille. On a hâte de le voir ce Téléval							X			
E671	02/05/19	M. NGUYEN	X				X						X		- Projet porteur de valeur ajoutée pour le département du Val De Marne. Le Televal permettra de redynamiser les communes, en attirant de nouveaux propriétaires et de nouveaux commerces.							X			

E672	02/05/19	Mme Laura DUPUY	X				X				X				- Je vous écris d'un bus de la Strav que j'utilise aujourd'hui pour attraper la ligne 8 à pointe du lac, bus bondé alors que nous sommes le 2 mai et qu'il est 10:57. Le bus précédent n'est jamais passé. Après avoir contacté la Strav ils ne peuvent pas m'expliquer ou est passé le bus. C'est courant sur les lignes de la Strav. - Les jours de pluie ou de circulation le bus peut mettre 30 a 50 minutes pour faire 4km. Sans parler des soucis d'horaires de passage, de quantités de bus qui plombent totalement le trafic. - La situation de refus du cable A par les cristolliens m'attriste, nier les besoins et la souffrance de ces co-citoyens est d'une hypocrisie sans noms. L'effort doit être collectif pour un « mieux vivre ensemble ».							X			
E673	02/05/19	Mme Catherine SBIDBIAN	X						X				X		- Habitante du plateau à Villeneuve-Saint-Georges je dis NON à la construction du téléphérique. ça suffit les nuisances sonores ici (avions etc...) .et visuelles n'en rajoutez pas pour un coût exorbitant en plus. Qui ici va aller faire un détour par le métro de Créteil pour se rendre dans Paris alors qu'en RER nous sommes à 11 mn de la gare de Lyon ????.							X			
E674	02/05/19	M. LEMAIRE	X						X					X	- Le téléphérique passe trop près des fenêtres des riverains, ce sera une trop grande gène pour eux. La valeur de leur appartement sera beaucoup dévaluée.					X					X
E675	02/05/19	M. Gérard HOAREAU	X				X					X			- C'est un excellent projet qui j'espère aboutira.											
E676	02/05/19	X	X				X							X	- Un projet à la hauteur de notre territoire, permettant de désengorger les routes tout en permettant d'augmenter la mobilité des personnes les plus éloignées de Paris. Un projet juste et écologique Oui au Téléval.							X			

E677	02/05/19	M. Benjamin NAKACHE	**X**						X	X					- Je suis résident au 3 rue Charles Gustave Stoskopf 94000 et je m'oppose fermement à ce projet. Je ne souhaite pas avoir ce type d'infrastructure à quelque mètre de mon logement, baisse de la valeur de mon bien, bruit, paysage urbain détérioré.							X			
E678	02/05/19	X	**X**				X							X	- Un projet qui apporte un plus pour Créteil et pour la qualité de l'air							X			
E679	02/05/19	M. Thibaud MARCHAUDON	**X**				X			X					- J'habite au Sarazins à Créteil et j'ai hâte de voir arriver ce projet de téléphérique. Plusieurs aspects m'intéressent : - la portée utile et solidaire. Il permettra de désenclaver 3 villes en difficulté de notre département. - le visage écologique et économique de ce projet. Je pense que l'arrivé d'un téléphérique sur ce tracé permettra de désembouteiller nos routes (comme la D1) et donnera une alternative viable à l'utilisation de la voiture. - l'avantage personnel. Ce quartier de la pointe du lac va devenir plus attractif, les bois et la plage bleue seront accessibles rapidement et simplement et avec l'arrivée de la nouvelle passerelle le trajet de mon domicile jusqu'au métro sera raccourci. Je suis juste un peu déçu de voir fleurir dans mon quartier une campagne de désinformation sur ce projet.							X			
E680	02/05/19	**X**	**X**					X						X	- Non au Téléval dans sa configuration actuelle. Oui avec un autre tracé plus respectueux des riverains.										
E681	02/05/19	**Mme Brigitte DUMUR**	**X**						X	X					- De mon point de vue il convient d'étudier d'autres solutions. Les installations prévues sont beaucoup trop près des immeubles. Il y a déjà le métro, sans compter les routes, le					**X**		X			

															passage des bus au niveau du pont. Les nuisances sonores et visuelles vont se cumuler.										
E682	02/05/19	**ETIENNE-JEANNETTE**	**X**						X	X					- Non au projet à cause des nuisances sonores et visuelles. De plus vu la fréquence des problèmes techniques des metro, RER ici et des télécabines en province, le Televal sera forcément amené a être en panne régulièrement, a augmenter le mécontentement des usagers et des personnes qui étaient contre le projet à la base. Soit un mécontentement général, pour des frais considérables, des travaux considérables, une altération de l'environnement considérables					**X**				**X**
E683	03/05/19	**X**	**X**			**X**	X					X			- Valenton soutient le Téléval ! Le Téléval est très attendu à Valenton (aussi !) 3 stations toutes proches et très utiles pour la plage bleue, pour le centre-ville, pour le haut de Valenton, le futur collège intercommunal, etc.							X			
E684	03/05/19	CONTRIBUTION DU TERRITOIRE 12 - GRAND ORLY SEINE BIEVRE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU TELEVAL			**X**	**X**	X							X	- Le projet de câble A est un projet d'intérêt général pour le territoire de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, les communes de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges. - Il est la seule solution possible pour répondre aux besoins et aux caractéristiques de nos territoires. Attendu depuis 10 ans, ce dernier permettra de désenclaver de nombreux quartiers et de proposer une mobilité alternative à la voiture et un outil de rabattement performant vers les réseaux ferrés. - Ce projet de téléphérique, débattu en continu avec les collectivités et les habitants, sera à même de lever de nombreux verrous en terme de mobilité et de redonner du liant et du lien à une frange de notre territoire. - L'intermodalité, intégrée aux réflexions du							X			

															câble A, constitue un élément primordial pour répondre aux besoins des usagers afin de mettre en oeuvre un système de transport global autour de ce projet (restructuration du réseau bus, développement des aménagements de réseaux cyclables maillés, service à la mobilité, stationnement vélo en quantité, place de la voiture solo, etc. - Une insertion urbaine et paysagère travaillée, gage d'une acceptabilité. - Sur certains tronçons du tracé, le niveau de la ligne a été relevée, pour augmenter la distance entre les cabines et les habitations voisines, afin de limiter les vues. facilitée du projet. - Des études acoustiques ont été réalisées pour quantifier les impacts sonores du projet par rapport au respect des seuils réglementaires. - Le profil du câble, la position des pylônes ont été optimisés pour faciliter l'insertion du projet.										
E685	03/05/19	**M. Marc THIBERVILLE**	**X**						X				X		- Ce projet de nouvelle ligne de transport est d'utilité publique et sa réalisation, attendue depuis plus de 10 ans, devient urgente. - 1. amélioration de la relation entre le plateau de Villeneuve et Créteil, ce qui aidera considérablement la population en améliorant l'accès à l'emploi, à l'université, à Créteil-Soleil. - 2. offrir une possibilité supplémentaire de rejoindre Paris via le métro 8 et la future ligne 15 à Créteil l'Echat. - 3. Corollairement, Téléval permettra de repenser entièrement le réseau local de bus, la configuration des lignes, leurs fréquences et amplitudes au profit de tous les quartiers de VSG et pas seulement le plateau, par redéploiement des moyens économisés grâce au report de voyageurs sur le télécabines. - 4. C'est un moyen écologique, silencieux (le							X			

															bruit généré est souvent critiqué sans fondement, y compris par des gens qui vivent au dessus des voies du métro à Créteil. - 5 Il n'y a aucune autre solution efficace pour s'affranchir des coupures urbaines (faisceau ferré, RN 406, LGV....). Toutes les alternatives ont été étudiées. - 6 un aspect supplémentaire doit être pris en compte, celui de l'impact très positif que cette nouvelle ligne de transport aura sur l'image trop souvent négative (et très exagérée) d'une ville comme Villeneuve.										
E686	03/05/19	Mme Nathalie AURIER	**X**				X				X				- Je suis particulièrement intéressée par le projet de construction du téléphérique Câble A Téléval ; je suis un Agent RATP et mets plus d'une heure pour aller de mon domicile à mon lieu de travail à cause des embouteillages, sans parler des problèmes de stationnement; mon fils qui finit son lycée et espère après le bac pouvoir intégrer l'université à Crétail. - sans compter que mon logement prendra de la valeur. JE SUIS POUR LA MISE EN CIRCULATIONDU TELEPHERIQUE.							X			
E687	03/05/19	M. RAFFAK	**X**				X				X				- Nous sommes pour la mise en place du télé-val qui va nous servir de moyen fiable pour nous déplacer aux université . il faut aussi penser au personnes non motorisés qui doivent attendre chaque jours une heure aux arrêts des bus pour prendre le bus et une autre heures dans l'embouteillage ainsi plusieurs pour arriver aux endroits souhaités							X			
E688	03/05/19	M. JULIEN	**X**				X				X				- Oui au Televal. Afin de désengorger tous le secteur et nous permettre daller travailler sans embouteillages et retard.							X			
E689	03/05/19	M. LELIEVRE SAINT-OUEN	**X**				X							X	- Je suis très captivé par ce nouveau projet de cabine téléphérique..										

															- Je souhaite simplement attirer votre attention sur un point important : la sécurité. La cabine étant largement moins imposante qu'une rame de Métro, je pense qu'elle est plus susceptible de connaitre des actes malveillants (par exemple retenir les portes). - Le projet a l'air de s'inscrire de manière très cohérente avec son environnement et semble répondre favorablement aux attentes des habitants. C'est donc un grand oui pour moi ! - Cela s'inscrirait dans une optique de complémentarité avec le Grand Paris Express.		X				X	X			
E690	03/05/19	M. CLEMENT	X						X					X	- J'ai 18 ans et je considère que ce moyen de transport n'est pas innovant. - Ce n'est pas l'avenir mais le passé : beaucoup trop de nuisances et un paysage défiguré. - Je ne vois pas en quoi ce télécabine qui va saturer le seul espace non encore bétonné (le ciel) va dans le bon sens - Mon avis : non					X		X			
E691	03/05/19	Mme Véronique L'HOUMEAUX	X				X				X				- J'approuve totalement ce nouveau moyen de transport qui va transiter dans la commune et qui manque de toute évidence de moyen de transport fiable. - Ne conduisant plus, je suis tributaire des bus dont les horaires sont totalement anarchiques à Limeil Brevannes en dehors des heures de pointe et la durée du trajet interminable pour aller à Créteil du fait des embouteillages.							X			
E692	03/05/19	Mme Cyrine ABDHELHEDI	X					X		X					- Comme tous les projets, celui du Téléval a ses points positifs et ses points négatifs. Il faut trouver des solutions pour ne pas nuire à la vie quotidienne des uns au profit du confort des autres. - Les aspects environnementaux, paysagers et sonores du projet doivent être aussi revus.					X					

E693	03/05/19	M. ARAUJO	X				X				X				- D'accord avec de projet qui permettra notamment de désengorger Limeil-Brévannes. J'aurais aimé qu'il y ait une station plus proche du centre de Limeil, à côté de la mairie ou de l'hôpital Emile Roux.							X			
E694	03/05/19	M. BAUDRIEER 'administrateur d'Ile-de-France Mobilités, et membre de sa commission des Investissements,	X				X							X	- Le secteur de Limeil-Valenton-Villeneuve est sans doute unique en Ile-de-France du fait de son enclavement et je dirais même de son encerclement par des infrastructures lourdes qui ne permettent pas une bonne desserte de son territoire. De très longue date de multiples options de liaisons en sites propres bus ou tram-train ont été testées, et se sont révélées impossibles à mettre en œuvre. - C'est suite à cette situation d'échec qu'a émergé le projet de télécabine. Le schéma de principe du Téléval-Cable A a démontré que ce projet serait particulièrement efficace en matière de transports publics, comme l'en atteste l'excellent taux de rentabilité socio-économique. - Ce projet réussit donc l'exploit d'être particulièrement efficace en matière d'investissement pour les transports publics, tout en desservant un territoire souffrant de très nombreuses nuisances. Il est donc particulièrement emblématique et mérite un très large soutien. On peut d'ailleurs noter qu'il bénéficie d'un très large soutien populaire, fait assez exceptionnel. - Je regrette que des oppositions puissent perdurer contre ce projet si utile et efficace, d'autant qu'elles concernent une question, soit l'insertion du tracé au niveau de la station Créteil-Pointe du lac, pour lequel un travail de très grande qualité a été mené par les équipes d'Ile-de-France Mobilités.							X			

															- J'apporte donc mon entier soutien à ce projet emblématique à plus d'un titre, et je souhaite que l'enquête publique puisse donner un avis positif, pour qu'il soit mis en service le plus rapidement possible.										
E695	03/05/19	M. REGENT	X			X					X				- Nous travaillons tous deux sur Paris, et ayant 3 enfants dont deux en bas âge, le Televal nous semble plus qu'utile pour joindre nos lieux de travail très rapidement et ne pas être entièrement tributaires des RER À et D qui ne sont pas des plus pratiques pour nous. - Le Televal permettrait ainsi de joindre très rapidement la ligne 8 du métro menant aux portes de Paris, sans forcément passer par Paris Centre, Enfin il permettrait de désenclaver la commune de Limeil-Brévannes, ainsi que soulager le trafic au sein même de la ville aux heures de pointe. - Sur ces points le Televal nous semble être un projet d'utilité publique d'une importance primordiale pour la commune de Limeil-Brévannes.							X			
E696	04/05/19	Mme KONATE AMINATA	X				X				X				- Je suis absolument pour la création du Televal. Habitante de Limeil Brevannes, il advient compliqué de se rendre à Paris au vue de tous les changements nécessaires : un bus interminable qui nous amène à la station de Créteil Pompadour puis le RER. Pour se rendre à la station de métro, c'est quasi mission impossible. il faudrait effectuer plusieurs changements de bus ce qui reviendrait à plus d'une heure de transport (voire plus pendant les heures creuses). - Avec une ligne de téléphérique reliant Limeil à Créteil, ce temps de trajet sera revu a la baisse et serait beaucoup plus écolo. Je suis donc 100% supportrice du Televal à Limeil Brevannes !							X			

E697	04/05/19	M. KONATE	X				X				X				- Ce sera un mode de transports supplémentaire pour la ville de Limeil brévannes, respectueux de l'environnement.							X			
E698	04/05/19	Mme Alexandra LITCHMAN	X						X	X					- Je suis contre ce projet: Nuisances visuelles et sonores trop importantes pour les riverains. Le coup est exorbitant par rapport au gain de temps estimé. Aucun bénéfice pour le territoire déjà suffisamment desservi par bon nombre de lignes de bus, métro, RER. Stop a ce projet.					X		X			
E699	04/05/19	M.SOUMAH	X					X		X					- Les nuisances sonores des riverains peuvent être évitées en déplaçant le lieux d'arriveée sur Créteil. Avec tout les moyens de transport maintenant mis en place est-ce que cela est toujours nécessaire ?		X			X		X			
E700	04/05/19	M.SOUMAH	X					X			X				- Doublon de E699.		X			X		X			
E701	05/05/19	M. Joseph LOOKY	X				X				X				- Je comprends l'opposition de certains riverains proches des lignes. Toute fois pour l'intérêt public et pour les avantages que cela peut apporter je suis donc pour ce projet qui permettra de désengorger les villes de Limeil Brevannes et de Valenton. - Par contre, une question, sur le nombre de place de parkings gratuits qui seront disponibles afin d'encourager les habitants à changer leur mode de déplacement.			X				X			
E702	05/05/19	Mme Sandrine ALAGAPIN	X				X				X				- Je suis tout à fait favorable à ce projet de télécabine. Habitant à Limeil-Brévannes, ce moyen de transport réduira considérablement la durée du trajet pour se rendre à pointe du lac à Créteil, et permettra aussi de désencombrer la circulation à la sortie de Limeil direction Créteil ou A86/ A4.La pollution pourra de ce fait être limitée !							X			
E703	05/05/19	M. AIT-BRAHAM	X						X	X					- Contre ce projet Câble A - Téléval concernant la commune de Créteil.										

															- Bruit engendré par le passage des cabines au niveau des pylônes et de la gare. - Champ visuel dégradé par le passage des cabines : 20 heures par jour, 355 jours par an, 1 cabine toutes les 22 ou 28 secondes par direc6on - Baisse certaine de la valeur des appartements sujets à ces nuisances, - Mise en sens unique du chemin des bassins, la seule sor6e du quar6er se fera par europarc, et passage obligatoire des voitures en provenance de l'autoroute dans le quar6er. - Pollu6on des nappes phréatiques.					X X X X				X
E704	05/05/19	M. BOUHLOUL	X						X	X					- Contre ce projet Câble A - Téléval concernant la commune de Créteil. - Bruit engendré par le passage des cabines au niveau des pylônes et de la gare. - Champ visuel dégradé par le passage des cabines : 20 heures par jour, 355 jours par an, 1 cabine toutes les 22 ou 28 secondes par direc6on - Mise en sens unique du chemin des bassins, la seule sor6e du quar6er se fera par europarc, et passage obligatoire des voitures en provenance de l'autoroute dans le quar6er.			X		X					
E705	05/05/19	**X**	X				X				X				- OUI au Téléval, un moyen innovant peu polluant qui permettra de relier Limeil-Brévannes à la ligne 8 et au RER D en évitant les embouteillages.							X			
E706	05/05/19	MARET CRETEIL	X						X	X					- REJET du projet d'implantation de la station du Cable A Televal au niveau de Creteil Pointe du Lac (quelque soit l'option retenue quant à cette implantation). - Motifs: NUISANCES SONORES ET VISUELLES pour les riverains. Le tracé envisagé défigurera et		X			X					

															dégradera l'environnement. Ne pourrait-on pas envisager de déplacer le terminus de de ce téléférique,au niveau de la gare RER D Créteil Pompadour ?											
E707	05/05/19	M. HADDAR LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable, le téléphérique semble être la solution écologique à adopter.							X			
E708	05/05/19	M. BEBBAFLA LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Je suis favorable à la réalisation de ce projet. Il permettra de réduire fortement le trafic, facilitera l'accès au métro pour un plus grand nombre de personnes. Ce projet est un atout pour l'écologie et baissera le taux de particules dans ce secteur.							X			
E709	05/05/19	M. Guillaume GLOAGUEN SAVIGNY-sur-ORGE	**X**						X					X	- Je suis en opposition absolue envers ce projet de Televal qui va fortement impacter la valeur patrimoniale de mon bien acheté en 2013. Je vous demande l'abandon d'un projet coûteux et pénalisant pour les habitants du quartier.										**X**
E710	05/05/19	M. Mathieu BAU CRETEIL Pièce jointe : étude comparative : CableA et bus électriques (Voir analyse spécifique de cette étude).	**X**			**X**			X	X					- En tant que riverain je m'oppose à ce projet qui ne nous respecte pas en nous exposant à un vis à vis continu et à des niveaux de bruits inédits. - En tant que contribuable, je m'oppose d'autant plus fermement à ce projet de téléphérique car il existe de meilleures alternatives en terme d'écologie (rendement énergétique, émissions de CO2), de vitesse de parcours, d'adaptabilité au besoin, d'évolutivité, de santé publique et de respect de l'environnement. - Ce projet n'a pas été concerté et ne fait pas consensus. Il apparaît que le besoin a changé depuis 2008 ; le coût du projet également (de 15M€ à 132M€ !). Des solutions qui avaient été alors rejetées sont à présent (avec les innovations technologiques) plus compétitives, plus performantes, plus respectueuses, moins polluantes et moins chères**. C'est le cas des bus**	**X**				**X**		X			**X**

															électriques en site propre. - Aussi je souhaite que ce projet soit abandonné et que soit considérée une option de bus à haut rendement 100% électrique à la place. Une telle solution aurait l'avantage de pouvoir voir le jour par étape et dès l'année prochaine, pour un coût plus modéré et moins de nuisances. Il serait préférable qu'un autre bureau d'étude soit choisi, ou à minima qu'il y ait une expertise contradictoire d'un organe apolitique									
E711	05/05/19	Mme Jacqueline BAJOU LIMEIL-BRVANNES	**X**				X				X				- Oui au Téléval. Transport en commun attractif, écologique et innovant, adapté aux enjeux du territoire.							X			
E712	05/05/19	X	**X**				X							X	- je suis habitante de Limeil brevannes et favorable a ce nouveau moyen de transport innovant. en espérant que cela réduise considérablement les embouteillages à l'entrée et sortie de la ville et donc gain de pollution. je pense que ce projet est également positif pour la ville du point de vue Economique.							X			
E713	05/05/19	X	**X**						X					X	- Ce projet de téléphérique est un non sens économique, écologique et qui plus est, il porte atteinte tant à la santé (de par les nuisances sonores et visuelles, cf: la fréquence et la plage horaire de fonctionnement du téléphérique) des habitants résidant le long de la ligne du téléphérique qu'à la valeur patrimoniale de leurs biens immobiliers. Par ailleurs la sensibilité du téléphérique aux conditions météorologiques (notamment vent) rend son fonctionnement aléatoire. - **Une augmentation de la fréquence de bus type BHNS propres est une alternative plus économique, plus souple, plus respectueuse de l'environnement et des habitants, plus fiable,**					**X**		X			**X**

															fonctionnant par tous temps.										
E714	05/05/19	M TRIKI VITRY-SUR-SEINE	**X**						X					X	- Je suis copropriétaire d'un appartement à Créteil. Je désapprouve ce projet de Téléval pour les raisons suivantes: - le bruit que le passage des cabines engendrerait - la dégradation du champ visuel causée par le passage des cabines - la baisse de la valeur des appartements à cause des nuisances engendrées par le Téléval - l**a mise en sens unique du chemin des bassins** - la pollution des nappes phréatiques			X		X				**X**
E715	05/05/19	M. Smail DJAFRI CRETEIL	**X**						X	X					- Le Téléval dans l'état actuel du tracé va gâcher la vie de centaines d'habitants, il va passer très près de toutes fenêtres des bâtiments avoisinants, ce qui va clairement être un grand dérangement - La création de ce transport en commun est-elle vraiment nécessaire ? - Si oui, n'y a t'il aucun autre tracé qui pourrait convenir ? de sorte à ce que les habitants ne voient pas les cabines passer devant leurs balcons toutes les 3 minutes ??? - Le télécabine va égallement faire perdre beaucoup de valeur aux appartements dont le Téléval croisera le chemin. - **Une ligne de bus aurait largement suffit, CE PROJET N'A PAS LIEU D'ÊTRE.** Merci de prendre en compte le ressenti des habitants qui se sentent lésés. - L'argent de ce projet ne servirait il pas mieux ailleurs ????		**X**			**X**		X			**X**
E716	05/05/19	M. BOULAY LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable										
E717	05/05/19	Mme Bernadettte	**X**				X					X			Favorable, j'attends depuis près de 10 ans la							X			

		CUSAN													concrétisation de ce beau projet qui permettra à beaucoup de personnes de mieux se déplacer en abandonnant leur voiture pour certaines et pour d'autres de pouvoir être plus mobiles pour trouver un travail par exemple. - J'apprécie aussi l'aspect écologique de ce télécâble qui va permettre aux utilisateurs d'avoir une autre vision de leur environnemt.										
E718	06/05/19	M. PATRICK CRETEIL	**X**						X	X					- STOP - Il faut arrêter de dire que les habitants des Sarrazins sont égoïstes et bornés. Revenons Pompadourà l'origine du projet pour cela, le câble devait relier Limeil-Brévannes à la gare rer D de Créteil-Pompadour et en aucun cas le terminus de la ligne 8 Créteil-Pointe du Lac. Les pylônes, câbles et cabines ne devaient donc pas passer devant le quartier des Sarrazins !		**X**							
E719	06/05/19	M.KHIAR LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Il est plus qu'urgent d avoir accès au métro pour éviter les bouchons quotidiens et désenclaver la région.							X		
E720	06/05/19	M. Jean-Paul GUIDET LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Un grand OUI pour le Téléval . Un projet innovant, moderne pour faciliter les déplacements de tous les jours et favoriser le développement des villes reliées par ce programme							X		
E721	06/05/19	Mme Sabine MEYER	**X**						X					X	- Ce projet qui doit pourtant être très cher, n'a aucun intérêt pour la ville de Créteil. Il apporte uniquement des nuisances sonores et visuelles. Les habitants de Limeil ou Valenton peuvent prendre des bus jusqu'à Villeneuve St Georges ou Boissy St Léger.							X		
E722	06/05/19	M. DUMAS LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable									
E723	06/05/19	Le Club Nautique		**X**			X				X				- Favorable.									

		Brévannais																							
E724	06/05/19	M. ABDOULAYE TOURE LIMEIL-BREVANNES	**X**					X			X				- Je suis résolument attaché à la réalisation du projet initial, c'est à dire l'arrivée du Téléval-câble jusqu'au niveau de la station du métro Pointe du lac. À cause de l'opposition venant des habitants du quartier des Sarrazins Sud Créteil, je viens par cette présente proposition, apporter ma contribution à l'élaboration d'un projet qui tient compte de l'intérêt et de l'avis de tous les acteurs concernés. En tout cas une alternative crédible au tracé initial. - L'idée principale de ma proposition de projet, c'est de déplacer la station de Téléval-câble (terminus), prévu au niveau de la Pointe du lac, à 350 mètres au Sud, au dessus du carrefour formé par la voie Chemin des bassins et la Route de la Saussaie du ban. C'est l'emplacement du pylône 1P5, ça sera le terminus aérien du Téléval-câble venant du quartier des Temps durables. En plus il est prévu, dans le projet initial, que la station du Téléval, au niveau de la Pointe du lac, sera implantée au dessus des voies de la RD 1, l'implanter au dessus du carrefour n'aura rien d'anormal. Le Téléval-câble n'arrivera plus à la Pointe du lac, il n'empruntera plus l'espace entre les logements du quartier des Sarrazins et les construction du parc des sports. La station du Téléval-câble sera reliée à la station du métro Pointe du lac par une passerelle, dont la forme, la structure, l'esthétique, les appuis seront soigneusement élaborés pour une meilleure intégration dans le site et apporter tous les conforts et sécurité.		**X**								
E725	06/05/19	M. ABDOULAYE	**X**					X			X				- Idem observation précédente par la même										

		TOURE LIMEIL-BREVANNES													personne.										
E726	06/05/19	M. ABDOULAYE TOURE LIMEIL-BREVANNES	**X**					X			X				- Idem observation précédente par la même personne.										
E727	06/05/19	M. ABDOULAYE TOURE LIMEIL-BREVANNES	**X**					X			X				- Idem observation précédente par la même personne.										
E728	06/05/19	M. ESPY LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E729	06/05/19	M. SOUDJAE VILLENEUVE-St-G.	**X**				X						X		- Favorable.										
E730	06/05/19	M. DENARIAZ LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E731	06/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E732	06/05/19	X	**X**						X					X	- Contre.										
E733	06/05/19	Mme Laurence LE SOUFFACHE THIAIS	**X**				X							X	- Je soutiens ce projet qui va permettre à de nombreux habitants à gagner en qualité de vie. - Je souhaite qu'une DUP soir prise afin de permettre le relogement des personnes opposées à ce projet utile afin qu'elles soient indemnisées et aillent ailleurs (sans plus value) car le projet Televal existait avant toutes les constructions notamment celles du quartier Pointe du Lac à Créteil).							X			**X**
E734	06/05/19	M. DURANT CRETEIL	**X**						X	X					- Je suis contre ce projet qui va polluer visuellement et de façon sonore plusieurs communes.					**X**					
E735	06/05/19	M. OSER CRETEIL	**X**						X	X					- Non au téléphérique trop cher, très moche et sans l'accord des riverains.										**X**
E736	06/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E737	06/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										

E738	07/05/19	M. BEN HARIZ	**X**				X				X				- Ce projet est tout d'abord une innovation technologique et écologique unique en IDF. - De plus il permettrait de solutionner une partie du trafic important et la saturation des bus tout en respectant l'environnement et diminuerait énormément l'utilisation des véhicules dans notre secteur.							X			
E739	07/05/19	M. ROSSIGNOL CRETEIL	**X**					X		X					- Le Téléval était une bonne idée sur le papier. Mais le bruit occasionné, la proximité de logements neufs achetés sans connaissance du projet, toutes ces raisons, techniques et humaines, **militent pour qu'il fasse l'objet d'un rééxamen en profondeur, voire d'un arrêt si les problèmes posés n'ont en fait pas de solution.**					**X**		X			
E740	07/05/19	MATHILDE B CRETEIL	**X**						X	X					- je m'interroge sur le fait que ceux qui défendent ce projet sont des personnes politisées et une partie des habitants du quartier des Temps durables à Limeil-Brévannes, qui eux sont peut-être ligitimes ; mais peut-on qualifier d'utilité publique un projet s'il **sert qu'à une poignée d'habitants, s**urtout vu le coût et les problèmes que ce projet soulève ? - Je mets donc mon veto sur ce projet, NON au Téléval. - On se doit de trouver des solutions moins coûteuses pour l'ensemble du Val de Marne et moins penalisantes pour le reste du territoire. A Champigny sur Marne par exemple, le reseau de bus vient d'être étendu, en accord avec Ile de France Mobilités, ce n'est qu'un exemple.							X			**X**
E741	07/05/19	X	**X**				X							X	- VIVE LE CÂBLE A, PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE MANIFESTE, DONT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL NE FAIT PAS DE DOUTE ET SERA CONFIRME PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE.										

E742	07/05/19	X	**X**				X					X			- VITE LE TELEVAL!! Je suis à 100% pour ce nouveau moyen de transport.										
E743	07/05/19	M. PERICHON VALENTON	**X**				X					X			- Favorable. - Ce projet étant un atout pour notre ville et sa population, il est indispensable que ce projet voit le jour pour l'intérêt général et le bien commun.										
E744	07/05/19	X	**X**				X							X	- Oui au Téléval, un projet pour tous, un projet écologique, un projet d'insertion, un projet économique.							X			
E745	07/05/19	Mme Anna MEUNIER CRETEIL	**X**				X			X					- Oui au téléval, C'est un très bon projet d'avenir, écologique et respectueux de l'environnement. Dont le coût est très raisonnable comparer à la construction d'une voie dédiée ou un métro.							X			
E746	07/05/19	M. SANKHARÉ	**X**						X	X					- Non au televal ! Non aux nuisances!!! Non aux cabines proches de nos balcons et de nos fenêtres!					**X**					
E747	07/05/19	M. VINCENT BRUNOY	**X**				X							X	- Délibération adoptée par le conseil communautaire de l'agglomération du Val d'Yerres-Val de Seine soulignant les impacts positifs du projet notamment vis à vis de la ,ville de Crosne										
E748	07/05/19	M. GEORGE ANTONY	**X**				X							X	- Favorable.										
E749	07/05/19	Mme Marie BOURDAIS CRETEIL (VALEO)	**X**					X		X					- Nous ne sommes pas contre la mise en place du Téléval dont nous comprenons tout l'intérêt pour les utilisateurs des habitants des communes limitrophes. - En revanche, nous ne souhaitons pas que cette ligne passe à proximité immédiate de notre site pour des raisons de confidentialité. Ce site est un centre de Recherche et Développement pour		**X**								

															le confort et l'aide à la conduite des conducteurs et les véhicules autonomes. La nature de nos développements doit rester confidentiels, dans ce domaine très compétitif. Le passage de cabines à proximité immédiate ou au-dessus de notre site mettrait en péril les règles de confidentialité imposées par nos clients. Et pourrait également empêcher l'extension de notre bâtiment prévue par la suite. - Pour ces raisons, nous demandons que le passage des cabines reste relativement éloigné de notre futur bâtiment. En espérant qu'une solution convenant à tout le monde puisse être trouvée.										
E750	07/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E751	07/05/19	M. DJOURNO LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E752	07/05/19	CHŒUR DES CIGALOUSZXDM		**X**			X				X				- Favorable.										
E753	07/05/19	M. FREITAS LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E754	07/05/19	Mme Corine DUBOIS LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- le Téléval me permettra de rejoindre Paris au plus vite et d'écourter mon trajet. Ce sera le seul moyen pour ne pas se sentir totalement isolé dans la foret et oublié par les transports en commun.							X			
E755	07/05/19	M. PALALI CRETEIL	**X**						X	X					- Brest, une catastrophe, toujours en panne, les câbles doivent être changés car trop bruyant. - **Les téléphériques urbains se sont pas l'avenir,** je vote contre ce projet.							X			
E756	07/05/19	Mme Irèbe MENDY LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Je veux une ville moins polluée, - Il faut souvent une longue attente pour avoir le bus, mais aussi les bouchons aux heures de pointe rendent difficile la circulation pour sortir							X			

															ou rentrer sur Limeil. En plus cela désengorgera un peu le bus K qui va à Créteil. Oui au Téléval.										
E757	07/05/19	Mme Laura MARTIN	X						X					X	- Non au téléphérique, projet nuisible et inutile.										
E758	07/05/19	M. CHASSE VILLENEUVE-ST-G	X				X						X		- Je suis pour ce projet moins de pollution moins d'emprise au sol, peut-être de la gêne pour les riverains.					X		X			
E759	07/05/19	M. CHASSE VILLENEUVE-ST-G	X				X						X		- Doublon du précèdent E758.										
E760	07/05/19	X	X						X					X	- **Une solution de bus, c'est beaucoup plus acceptable et ça semble plus avantageux, pourquoi est-ce qu'on ne se penche pas plutôt là dessus?**							X			
E761	07/05/19	X	X						X					X	- Défavorable.										
E762	07/05/19	X	X				X							X	- Vivement la déclaration d'utilité publique du Téléval.										
E763	07/05/19	M. WOLFELSBERGER	X				X							X	- Favorable.										
E764	07/05/19	M. Vincent LE FORT CRETEIL	X						X	X					- Aucun respect vis-à-vis des habitants et clairement trop cher pour le service délivré. Quelle idée de mettre un téléphérique ici.										X
E765	07/05/19	M. LACOMBE VILLENEUVE-St-G	X				X						X		- Favorable.										
E766	07/05/19	XM. DEBBACHE	X				X						X		- Nouvelle offre de transport pour désengorger la ligne RER D et la ligne de bus J1/J2 - Attrait pour le renouveau du quartier du Plateau Transport "vert" pour éviter de nouvelles sources de pollution							X			
E767	07/05/19	M. MEY CRETEIL	X						X	X					- Trop de nuisances visuel et sonores.					X					
E768	07/05/19	M. OSER CRETEIL	X						X	X					- Non au téléphérique trop cher, très moche et sans l'accord des. En attente d'une autre solution plus raisonnable et écologique. - Doublon de E735 et E768.										

E769	07/05/19	Mme BATAILLE LIMEIL-BREVANNES	X				X				X				- Je suis très favorable à ce projet de TELEVAL très attendu, intelligent et moderne. Vite des transports collectifs pour Limeil ! Et aussi pour les habitants de Valenton et Villeneuve-Saint-Georges !							X			
E770	07/05/19	M. FOURMAS LIMEIL-BREVANNES	X				X				X				- Favorable.											
E771	08/05/19	M. BOUHASSOURE BONNEUIL/MARNE	X				X							X	- Le Televal va représenter une révolution pour la mobilité, c'est un projet génial .											
E772	08/05/19	M. ADRIENNE CRETEIL	X						X	X					- Il paraît impensable d'implanter une si grosse structure si près d'habitations, en milieu urbain il n'y a aucune intégration possible de ce transport donc mon avis est négatif.					X					
E773	08/05/19	M. GALLO - CRETEIL	X						X	X					- Je m'oppose complètement à ce projet sans intérêt et couteux !											X
E774	08/05/19	X	X				X							X	- Salarié d'Europarc, zone d'emplois considérable qui est à cheval sur Créteil et Limeil-Brévannes, je soutiens le projet car Limeil est découpée en morceaux par les routes et les voies de chemin de fer ce qui est très problématique. le Téléval va franchir ces barrières et enfin recoller les morceaux de Limeil. Je soutiens le projet très bien.							X			
E775	08/05/19	X	X						X					X	- Le téléphérique défigure le paysage, à la différence de transports en communs terrestres ou souterrains.					X						
E776	08/05/19	M. Alexandre ROY SUCY-EN-BRIE	X						X					X	- Ancien habitant de ce quartier dans la RUE GUSTAVE STOSKOPF, je trouve que c'est une aberration de faire passer une ligne de télécabine aussi près des habitations. ALORS QU'IL Y A UN TRAJET ALTERNATIF PROPOSÉ !		X			X					
E777	08/05/19	M. KAO	X				X				X				- Favorable.											

		LIMEIL-BREVANNES																							
E778	08/05/19	M. LE CLECH SUCY-EN-BRIE	X						X					X	- Je réfute le projet ! Le trajet actuel est beaucoup trop près des habitations, c'est n'importe quoi !! - Une voie alternative viable a été proposé en plus		X			X					
E779	08/05/19	M. JUSTE - CRETEIL	X						X	X					- Le projet n'est pas adapté à la ville de Créteil. Créteil fait déjà partie du Grand Paris, c'est suffisant. Le Televal aura pour conséquences une explosion de la démographie. De plus, **la ligne 8 du métro est déjà saturée a**vec un trafic de plus en plus important sur le territoire - Quid d'une accentuation d'une nouvelle pollution du paysage aérien déjà constatée par le détournement des vols à destination d'Orly. JE VOTE NON AU PROJET TELEVA					X		X			
E780	08/05/19	M. HEITZ	X						X					X	- La pertinence de ce projet ne me semble pas avérée du tout et aurait des impacts très négatifs. Sur le plan financier l'investissement est réévalué régulièrement ce qui ne génère pas de la confiance pour les administrés et financeurs du projet; les coûts d'exploitation et de maintenance semblent sous évalués. - La comparaison avec des solutions alternatives parfois existantes est approximative Des indisponibilités techniques s'ajouteront aux indisponibilités liées à la météo (au vent). Un service de substitution a-t-il été évalué? Des estimations de trafic surestimées les habitants de Créteil généreront peu de trafic - Des nuisances sonores importantes au niveau des pylônes et des stations pour les habitations à proximité	X				X	X				X

															- Une pollution visuelle sur la totalité du parcours identifié par la mairie de Créteil qui a émis un avis défavorable au projet présenté.										
E781	08/05/19	X	X					X						X	- Si le choix du Téléval devait être confirmé à l'issue de cette enquête, Il faudrait minimiser les impacts visibilité et sonores au minimum en acceptant les surcoûts induits ; les nuisances généraient des coûts bien plus important sur la durée d'exploitation de l'ouvrage, il convient par ailleurs de les évaluer financièrement. - Choix du tracé le plus éloigné des habitations doit être privilégié. - Appliquer les choix techniques les plus innovants dès sa construction minimisant les nuisances sonores aux stations, pylônes et câble		X			X	X			
E782	08/05/19	M. Marc PELISSIER PARIS	X				X							X	- C'est le seul projet crédible pour améliorer les déplacements dans ce secteur. Beaucoup de retard a déjà été pris dans la phase d'études. Il faut désormais concrétiser cette ligne dans les meilleurs délais. Pour mémoire, à Brest, le transport par câble a été mise en service moins de 2 ans après l'enquête publique.							X		
E783	08/05/19	M. Marc PELISSIER PARIS	X				X							X	- Doublon du précedent E782.										
E784	08/05/19	M. YAHHYAOUI LIMEIL-BREVANNES	X				X				X				- Ce projet TELEVAL fait partie intégrante de ma décision lors de l'achat de mon appartement au quartier des Temps durables. - J'ai des enfants scolarisés hors Limeil Brévannes donc ce transport va leur faciliter la vie au quotidien. - Le bus K circulant sur Limeil Brévannes est surchargé et quasiment jamais à l'heure. SI vous utilisez votre voiture personnel c'est encore pire des bouchons et des bouchons ... J'espéré que ce témoignage fera avancer les							X		

															choses pour que notre vie devienne plus agréable et surtout normal.										
E785	08/05/19	M. S. SSCHMOLLING BERLIN	**X**						X					X	- Je m'oppose à ce projet ancré dans le passé. - **Les "œufs" sont un vieux système plus destiné à accéder à des endroits difficiles.** Les propriétés de la zone ne justifient pas ce transport. - Des voies de bus, métro ou tramway pourraient être installées le long de la tégéval, ou un pont au dessus de l'autoroute et des voies de chemin de fer. Ce projet est un gaspillage d'argent..							X			**X**
E786	08/05/19	M. HAMANI CRETEIL	**X**						X	X					- La tranquillité chez soi devrait être un atout majeur : le tracé actuel du passage du téléphérique à quelques mètres de mes fenêtres remet en question cette priorité et le positif qui serait dégagé par ce tracé n'est pas du tout avéré. Le bruit et la vision de ce téléphérique tout à proximité de nos habitations remet en question son utilité .		**X**			**X**					
E787	08/05/19	X	**X**			**X**		X						X	- Article de presse du FN demandant l'abandon du projet.										
E788	08/05/19	X	**X**			**X**		X						X	- Article de presse. Le député Mbaye soutient le Televal.										
E789	08/05/19	M. JAMBAZIAN LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E790	08/05/19	M. JAMBAZIAN LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Doublon du précédent E789.										
E791	08/05/19	X	**X**						X					X	- Ne pas mettre à Créteil...pourquoi amocher le paysage qui n'est pas déjà glorieux !! En terme d'investissement et d'entretien financier, la question ne se pose pas avec le**s alternatives qui existent tel que le bus ou encore le vélo.** STOP à ce projet qui n'est pas d'utilité publique					**X**	**X**	X			

E792	08/05/19	M. GRUAU VILLENEUVE-ST-G	**X**						X				X		- Contre ce projet bruyant et polluant. Il faudrait plutôt **développer les transports en commun déjà existants**. Les améliorer et diminuer le nombre de camions au profit du ferroutage. Augmenter le nombre de franchissement de la Seine pour améliorer le trafic de la. Nationale. ce projet de téléval ne diminuera pas la pollution de notre ville.					**X**		X			
E793	08/05/19	M. GRUAU VILLENEUVE-ST-G	**X**						X				X		- Doublon du précédent E792.										
E794	08/05/19	M. HADDAD LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E795	08/05/19	M. MANS LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Le projet du câble "A" est un atout majeur pour le développement économique et écologique des communes qui en bénéficieront, mais aussi un moyen de transport propre pour les parisiens et pour les Franciliens pour leurs déplacements dans le cadre de leur travail ou dans le cadre de sortie d'agrément.							X			
E796	08/05/19	M. GUILLE LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E797	08/05/19	M. BAILLON LIMEIL-BREVANNES	**X**				X				X				- Favorable.										
E798	08/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E799	08/05/19	M. LECA BONNEUIL/MARNE	**X**						X					X	- Je ne comprends pas le soutien apporté par le Maire de Bonneuil à ce projet. Le téléval n'aura aucun impact sur l'encombrement routier de notre commune et la déviation de la rn19, elle, aura un réel impact ainsi que pour les communes concernées par ce projet. Les nuisances provoquées près d'habitations sont inacceptables tout comme la dégradation du paysage. Enfin, je trouve que le coût de ce projet rapporté aux potentiels usagers est					**X**					**X**

															colossal, arrêtons le gaspillage d'argent public.										
E800	08/05/19	VICTORINE - CRETEIL	X				X						X		- J'habite à Villeneuve-Saint-Georges et travaille à Créteil et je pense que ce mode de transport sera très utile pour beaucoup d'habitants de ma ville et des autres villes. - Je suis totalement favorable à ce projet Révolutionnaire pour se déplacer en ville de manière intelligente, fluide et non polluante.							X			
E801	09/05/19	MARTHE	X				X				X				- Je vais enfin pouvoir aller à Créteil pour faire mes courses, aller à la MAC et au cinéma sans utiliser les bus souvent pleins ou pas assez nombreux en journée. J'ai vu en plus que je pourrais utiliser ma carte améthyste comme pour le bus ou le métro. Quelle idée géniale !							X			
E802	09/05/19	M. GALLIEN CRETEIL	X						X	X					- Je suis contre le tracé actuel du cable-téléval. Il a été proposé un autre tracé qui éviterait de passer trop près des habitations mais cela demande une nouvelle étude. Ce projet est très attendu par les habitants des villes de Limeil-Brévannes et Valenton mais cela ne peut pas se faire au détriment de ceux de Créteil.		X								
E803	09/05/19	M. TISSEYRE	X				X							X	- Favorable.										
E804	09/05/19	Françoise PUDELKO	X				X					X			- Favorable.										
E805	09/05/19	Colette CARPENTIER	X				X					X			- Favorable.										
E806	09/05/19	KAMEL DJELLAL	X				X						X		- Favorable au Televal, c'est une opportunité de désenclavement pour les villes de Villeneuve-saint-Georges , Valenton et Limeil Bresvannes ! - C'est aussi une opportunité économique pour l'ensemble des villes, des emplois à la clé dans des villes où le chômage est très important !							X			
E807	09/05/19	M. MORA	X				X							X	- Dans l'intérêt du plus grand nombre, il est urgent de désenclaver ces villes et de permettre							X			

															de fluidifier le trafic automobile.										
E808	09/05/19	Laurence COHEN Sénatrice 94-	X				X							X	- La ville (dont le Bois Matar, Saint-Martin, Ile-de-France, La Lutèce, Les Polognes⑤), le Téléval y contribue. En offrant un accès direct et efficace à Créteil, à ses 55 000 emplois, à son université, à son hôpital et à tous ses services publics, le Téléval y contribue car il favorise un meilleur accès au savoir, à la santé publique, à l'enseignement, à l'emploi. - Je précise également que le Téléval doit bénéficier de liaisons directes entre ces stations et les hôpitaux environnants dont l'hôpital Emile Roux à Limeil-Brévannes et le Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges. - Le Téléval intègre également des mesures d'accompagnement considérables, d'une ampleur rare en Ile-de-France (15 % de l'investissement nécessaire au projet). Cela témoigne de la forte préoccupation environnementale et du souhait collectif de voir ce projet d'aménagement du territoire embellir le cadre de vie des habitantes et des habitants. Le dossier d'enquête publique démontre le haut niveau d'exigences fixé par Ile-de-France Mobilités et les élus locaux à l'intégration paysagère et environnementale du projet. - J'apporte mon total soutien au projet Câble A ↫ Téléval et exprime un avis très favorable.							X			
E809	09/05/19	M. MACLOU	X				X						X		- Favorable.										
E810	09/05/19	Mme DUMEZ	X				X				X				- Favorable.										
E811	09/05/19	M. FERRET	X				X				X				- Favorable.										
E812	09/05/19	M. JEANNOT	X				X					X			- Favorable.										
E813	09/05/19	MIEUX SE DEPLACER À BICYCLETTE		X			X							X	- L'association est favorable et apprécie particulièrement : - l.accessibilité à vélo à travers le quartier			X				X			

															environnant chaque station (maillage adapté à la circulation cycliste) jusqu'au lieu de stationnement et aux cabines (excluant la solution qui consisterait à porter les vélos dans les escaliers) ; - la présence de **stationnements vélo c**ourte et longue durée à chaque station, - la nécessaire conception ergonomique des cabines et des stations pour rendre le transport des vélos facile (à cet égard, le principe de l'entrée d'un côté et de la sortie de l'autre pour faciliter les flux - ce qui faciliterait aussi la l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite . pourrait être étudiée) ;										
E814	09/05/19	SISSOKO KADIATOU	**X**				X				X				- Favorable.											
E815	09/05/19	Philippe PARISSE Ste VALENTIN	**X**				X							X	- Favorable, en effet nous avons un projet d'implantation de notre entreprise à Limeil Brevannes dans le quartier des "Temps Durable. - Ce projet a été initié et élaboré car nous comptons sur la station Téléval des Temps Durable qui se trouvera à quelques mètres de notre future implantation. Notre société réalise un chiffre d'Affaires de 80M. et emploie 400 personnes. La facilité de transports pour nos salariés est un facteur important dans la concrétisation de notre projet.							X			
E816	09/05/19	M. BOYER	**X**				X						X		- Favorable											
E817	09/05/19	TELAVED	**X**						X					X	- Je suis contre ce projet. J'ai déjà expérimenté ce type de transport. Cela est assez bruyant. Il faut penser aux personnes habitant à coté de la ligne.					**X**					
E818	09/05/19	M. NOËL CRETEIL	**X**						X	X					- Le choix de ce mode de transport pour résoudre une problématique, devient maintenant **ancien et mal adapté, il y a**					**X**		X			

															maintenant des solutions de remplacement qui n'existaient pas il y a 10 ans, - C'est un projet d'un autre temps qui pose de nombreux problèmes avec des nuisances considérables que ce soit pour les riverains, l'environnement, **et n'est pas évolutif.**										
E819	09/05/19	RABEB SAIDANI	**X**				X				X				- Favorable.											
E820	09/05/19	KOUYATE NOUMOUKE	**X**				X				X-				- Le Téléval est d'utilité publique et nous avons que trop attendu. Promis depuis 2017, ce projet met du temps à se concrétiser. - J'ai habité à Créteil, vu l'offre en transport public je comprends que ceci soit le dernier de leur souci mais il est préférable d'avoir les transports que pas du tout. Et je ne pense en aucun cas que le Téléval va déprécier la valeur de leurs biens immobiliers.										**X**
E821	09/05/19	Salima BELLACER	**X**						X	X					- Je viens formuler ici mon opposition à la réalisation de ce projet. - Nous avons investi près de 300.000 euros dans notre projet de vie et immobilier. Le projet de la réalisation du TELEVAL viendra envahir notre ciel, notre vue et notre intimité puisque celui passera près de nos fenêtres.					**X**					
E822	09/05/19	M. CHEVALIER	**X**						X					X	- Doit-on donner son consentement à des images papiers, qui demain seraient tout autre ? - Doit-on donner son consentement à un budget estimatif, qui demain pourrait doubler ? - Le dossier prône des engagements éthiques, financiers, écologiques, sociales ⑤ au conditionnel ! Mais à condition de quoi ? de qui ? Une occasion d'innover avec un **mode de transport âgé ? dépassé ?** - Alors aujourd'hui, JE DIS NON !							X			**X**
E823	09/05/19	M. AUBRUN	**X**				X						X		- Ce projet me semble plus qu'utile pour le							X			

															désenclavement des quartiers isolés de Villeneuve et permet une alternative écologique à la route et un précieux gain de temps.										
E824	09/05/19	M. KPANNOU	**X**				X				X				- Favorable.										
E825	09/05/19	X	**X**				X				X				- Favorable.										
E826	09/05/19	M. GENCE	**X**				X				X				- Favorable.										
E827	09/05/19	**M. KERDUAL**	**X**				X				X				- Favorable.										
E828	09/05/19	**François RETHORE**	**X**						X					X	- Va créer de la pollution visuelle et environnementale puisqu'il doit tourner a vide toute la journée. C est un projet qui va gaspiller les fonds publics alors que des solutions plus souple et moins coûteuses peuvent mieux répondre au besoin.					**X**				**X**
E829	09/05/19	M. PELEGRIN	**X**				X				X				- Favorable.										
E830	10/05/19	M. BALDEROSE	**X**				X				X				Favorable.										
E831	10/05/19	M. BENSAIDANE	**X**				X				X				Favorable.										
E832	10/05/19	M. ROGNON	**X**						X					X	- Je suis contre ce projet car cela **n est pas adapté au besoin d aujourd'hui** (relié par le rer). - De plus, le téléphérique fera énormément de bruit et sera nuisible pour toutes les personnes à proximité.					**X**		X			
E833	10/05/19	M. Pierre SERNE Conseiller Régional d'Ile de France Vice-président du GART (le Groupement des Autorités Responsables de Transports), et de Président du Club des Villes et			**X**		X							X	- La portée symbolique du Téléval – Câble A dépassera celle d'une ligne de transports plus conventionnelle. En effet, en apportant dans ces communes un téléphérique urbain de qualité, avec une intégration paysagère soignée, c'est un symbole de modernité et d'écologie urbaine qui sera créé donnant fierté et valorisation à un territoire qui en a besoin. - Les bénéfices environnementaux et sociaux prévus du Téléval sont en tout cas, on le voit, très conséquents. D'expérience et par							X			

		Territoires Cyclables.													comparaison à de nombreux autres projets engagés par Ile-de- France Mobilités, les atouts de celui-ci sont impressionnants par leur nombre et leur ampleur. A l'image du report modal vers le Téléval qui éviterait, selon le dossier d'enquête publique, 2.3 millions de km/véhicules par an dans le secteur, un volume considérable. C'est une contribution sensible à l'amélioration de la qualité de l'air notamment à Créteil où les flux motorisés tendent à converger. Le projet contribuera également à améliorer le réseau de bus local en le soulageant. - Les bénéfices majeurs du projet se traduisent aussi dans son taux de rentabilité socio-économique, parmi les plus élevés des infrastructures lourdes adoptées par le Syndicat des Transports depuis de nombreuses années.										
E834	10/05/19	M. LANGET	**X**					X		X					- 1) pourquoi dit on que le territoire est "enclavé " alors que s'y trouvent 2 lignes de RER, une gare et des lignes de bus ? - 2) quelle est la prévision du trafic c'est à dire le nombre prévisionnel de passagers ? - 3) sur la base de la réponse à la question 2) quel est le coût pour la collectivité (investissement + frais de fonctionnement) d'un trajet par passager - 4) le projet et son exploitation sera t déficitaire ? - 5) sur la base de la réponse à la question 4 : qui paiera le déficit? - Enfin je n'ai pas trouvé de réponse à la question : le trafic va t il générer des nuisances sonores aux riverains ?					**X**	**X**				**X**
E835	10/05/19	Mme FERRARI-LE	**X**						X	X					- Si le Téléval est construit, il passera à quelques		**X**	**X**		**X**					**X**

		BRIS													dizaines de mètres des fenêtres de mon logement, et nous causera, à ma famille et moi, un préjudice financier, puisque notre logement perdra de sa valeur. - La présence du Téléval **perturberait également la circulation automobile dans le quartier, nous obligeant à emprunter la D1 à des heures où elle est très encombrée et à faire un grand tour, alors que la rue des Bassins à double sens nous offre un raccourcis à tout moment de la journée.** - La collectivité porteuse du projet devra assumer ses responsabilités vis à vis des riverains et prendre en charge tout aménagement (isolation sonore notamment) qui serait nécessaire au maintien de la qualité de vie, ainsi que le préjudice financier lié à la perte de valeur de nos logements résultant de la mise en place des installations. Ces dépenses devraient donc être évaluées et intégrées dès à présent au budget prévisionnel du projet.										
E836	10/05/19	M. CELLE	**X**				X							X	- Projet inutile et couteux. - Nombreuses nuisances pour les immeubles environnants. - Suis absolument opposé à la réalisation de ce projet.					**X**				**X**
E837	10/05/19	M. DUFEU	**X**				X			X					- La seule solution véritablement étudiée passe trop près des logements du quartier des Sarrazins alors que les autres possibilités d'arrivées ont été écartées sans véritables études. Il y aurait donc lieu de véritablement étudier la solution avec arrivée sur les lignes de garage du métro ou la solution alternative au dessus de la Maison du Handball. - Le téléphérique qui fonctionnera de nombreuses années peut attendre que toutes les solutions soient envisagées et chiffrées. Le		**X**							

															choix ne doit pas dépendre d'un calendrier électoral et tenir compte de toutes les observations notamment de l'avis de la municipalité de Creteil et de la Mission Régionale d'autorité environnemental.										
E838	10/05/19	X	**X**						X					X	- **Ce téléphérique ne reliera rien d'utile** pour améliorer la performance des transports d'ile de France. pas de réelles correspondances avec les transports existants. - Il va couter une fortune a construire et a maintenir, cf exemple d autre téléphérique urbain, je connais bien Brest.. en panne, a l'arrêt quand il y a du vent, cout explosé, faible fréquentation une fois l effet nouveauté passée. Enfin les riverains sont ravis des nuisances. Quelle reussite. - L**es bus/navettes propres sur voies réservées, c'est moins innovant, mais c'est fiable, efficace, flexible et bcp moins cher... la preuve tout le monde le fait.** - J espère qu'il n'est pas trop tard pour faire preuve d'un peu de bon sens.		**X**				**X**	**X**			**X**
E839	10/05/19	M. Alain DONAUX	**X**				X				X				- Favorable.										
E840	10/05/19	M. RATOVONONY	**X**				X						X		- Favorable.										
E841	10/05/19	M. CUGNIERE	**X**				X				X				- Ce projet permettra de désencombrer la ville en terme de circulation et d'avoir un impact positif sur l'air que nous respirons, air qui est suffisamment pollué							**X**			
E842	10/05/19	M. GOSSIN JACKY	**X**						X					X	- Ce projet de téléphérique ne me semble pas justifié. Il le serait si la **topographie des lieux constituait un obstacle à la desserte des communes concernées par l**es moyens de transport conventionnels, ce qui n'est pas le cas de ce territoire, d'ailleurs déjà desservi par					**X**	**X**	**X**			**X**

															plusieurs lignes de bus ainsi qu'une ligne RER. - Ce projet ne se justifie pas non plus par le gain de temps du trajet par rapport aux transports en commun existants, il ne serait que de 9 minutes. Ceci au regard des millions d'euros d'argent public que représentent ce projet. - Une telle infrastructure sera fortement exposée aux aléas climatiques. Une limite de fonctionnement pour des vents atteignant 70 km/h représente un seuil bas et augure de nombreuses interruptions de service. Avec le changement climatique en cours on constate de plus en plus d'évènements extrêmes. - Lorsque l'on connaît les difficultés rencontrées par RTE pour faire accepter un projet de nouvelle ligne aérienne haute tension, que dire de cet ouvrage qui prévoit un pylône tous les 150m dont certains pourront atteindre une hauteur de 40 m. - Et contrairement à une ligne RTE, ce téléphérique va transporter des voyageurs à proximité immédiate des façades de certains immeubles avec la gène visuelle et sonore que cela va induire.										
E843	10/05/19	M. SEDRATI	**X**				X				X				- Favorable.											
E844	10/05/19	X	**X**				X							X	- Le Téléval permettra de valoriser ces territoires trop souvent dévalorisés et d'accompagner leur développement économique. tout ça en préservant l'environnement : moins de voitures sur les routes très encombrées, moins de pollution. que du plus ! il est temps que ce projet se concrétise pour améliorer le quotidien des habitants !							X			
E845	10/05/19	SORBA	**X**					X						X	- Si l'on est convaincu que ce mode de transport innovant apportera une réponse concrète aux difficultés quotidiennes de déplacements principalement des habitants des communes de			X			**X**	X			

															Villeneuve Saint Georges, Valenton et Limeil-Brévannes et même si l'on comprend que certains cristolliens, moins demandeurs du fait d'une desserte en transport par la ligne 8 du métro, soit moins séduits par l'arrivée du Cable A, ce projet reste d'intérêt public. - Il faudra cependant être attentifs au effets pervers à savoir: un **engorgement de l'entrée sud de la ville** et un **stationnement anarchique sur le haut de LB des véhicu**les venant du 91 et 77,car pour rappel aucun parc de stationnement n' a été prévu dans le projet. - La vigilance reste aussi de mise quant aux plages horaires et fréquences de passage des cabines qui seront proposés pour qu'ils soient les plus larges possibles (fonctionnement nocturne par exemple) mais également sur les correspondances horaires des connexions avec les lignes de bus.										
E846	10/05/19	X	**X**				X				X				- Favorable.											
E847	10/05/19	M. DENOYELLE	**X**						X					X	- Défavorable.											
E848	10/05/19	M. OLIVIER	**X**						X					X	- Défavorable.											
E849	10/05/19	M. HEYNE	**X**					X		X					- Défavorable.											
E850	10/05/19	M. DJOURNO	**X**				X				X				- Favorable.											
E851	10/05/19	X	**X**						X					X	- Défavorable.											
E852	10/05/19	Nathalie DJOUTNO	**X**				X				X				- Favorable.											
E853	10/05/19	M. GEORGES	**X**					X						X	- La ligne a été surélevée pour passer au sommet de l'immeuble mais n'est-ce pas le contraire qu'il eut fallu faire. Plus on est haut plus on survole de balcons alors qu'en passant au niveau du sol + le gabarit réglementaire soit 6 m + la flèche 3 à 4 m, le sommet de la cabine est à environ 11 à 12 m soit R+3. - Dans ce cas pourquoi ne pas prévoir une		**X**					X			**X**

															proposition d'achat des appartements impactés au prix du marché (+ petite prime pour le dérangement ...). Revendre ensuite ces appartements avec une certaine décote par rapport au marché (pour l'impact intrusif ...) à des personnes qui ne craignent pas l'intrusion ou les louer. - Dans un marché global de 130 M., on parle d'un budget de 1 à 2 M.. Budget qui pourrait faire partie des 12 M. d'aléas-incertitudes. On doit reconnaître que c'est un faux problème et on aurait pu gagner beaucoup de temps et implicitement d'argent en cherchant une solution dans cette voie. Sur le fond du projet, RAS, il est vraiment pertinent et le système de transport par câble est tout à fait adapté à la morphologie du lieu.										
E854	10/05/19	M. GEMINEL	**X**				X							X	- Favorable.										
E855	10/05/19	M. MAIZI	**X**				X				X				- Favorable.										
E856	10/05/19	NGUYEN HONG NGOC	**X**						X					X	- Défavorable.										
E857	10/05/19	**X**	**X**				X							X	- Favorable.										
E858	10/05/19	**X**	**X**				X								- Favorable.										
E859	10/05/19	M. BRUGAT	**X**				X							X	- Favorable.										
E860	10/05/19	M. BISMUTH	**X**				X				X				- Favorable.										
E861	10/05/19	l'Université Paris-Est Créteil. Julien GIRAL Directeur de cabinet	**X**				X							X	- Ce projet vise à améliorer les déplacements de nombreux habitants des villes de Llmeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Ceorges qui bénéficient aujourd'hui de peu de possibilités de déplacement collectifs à l'exception de quelques lignes de bus. - A court et moyen terme, Il assurera donc une meilleure desserte pour des communes Jeunes, en forte expansion démographique.							X			

															- L'Université Pari s-Est Crèteil soutient fortement ce projet qui lui semble aller dans le sens de déplacements dêcarbonnés et rapides. - Nombreux sont ceux à renoncer a des études supérieures faute d'une accessibilité suffisante. Soucieuse d'être une Université Inscrite dans son territoire, l'UPEC accueille très favorablement une nouvelle liaison qui améliorera grandement la desserte du sud Val-de-Marne et offrira à ses étudiants de bonnes conditions d'étude. L'Université est également soucieuse des conditions de travail de nombreux agents qui vlveent cette partie du territoire Val-de-Marnals et doivent souvent prendre leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu d'emploi. Là encore, ce projet permettra aux agents de pouvoir rejoindre l'Uni rapidement et dans des conditions plus favorables.										
E862	10/05/19	M. TEDJINI	**X**						X	X					- Le passage du câble téléférique cause des maladies. C'est du gâchis. De l'argent des contribuables jeté par la fenêtre. - En plus un risque pour notre santé ce passage de ce câble , nuisance pour les citoyens qui ont investi leurs argents dans cette endroit .					**X**				**X**
E863	10/05/19	X	**X**						X					X	- Défavorable.										
E864	10/05/19	X	**X**						x					X	- Défavorable.										
E865	10/05/19	X	**X**						X					X	- J'ai vu où passerait le téléphérique et j'ai été très surprise de la proximité avec les habitations proches du métro pointe du lac. - Il paraît qu'un tracé a été proposé par l association de ces Riverains. - Pourquoi cette alternative au tracé n'est elle pas envisagée? - Vous pourriez simplement modifier le tracé.		**X**							

E866	10/05/19	X	**X**						X					X	- On engage des fonds publics pour un projet qui ne servira pas à grand chose (nombre de voyageurs faible) et qui va nuire à la qualité de vie des riverains (nuisance sonore, pollution visuelle). Il est p**référables d'investir dans les solutions terrestres (bus électrique ou biogaz) et développer les pistes cyclables.**					**X**		X			
E867	10/05/19	FANNY V	**X**				X				X				- Favorable.										
E868	10/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E869	10/05/19	JULIEN	**X**				X					X			- Favorable.										
E870	10/05/19	UL CGT CRETEIL ET SES ENVIRONS		**X**			X							X-	- Le Téléval permettra à plus de 13 000 personnes de se déplacer quotidiennement la journée mais aussi le soir et le week-end. En l'absence d'alternative efficace, le Téléval - qui fonctionnera de 5h30 à 00h25, 7j/7 et 360j/an - est aujourd'hui la seule solution pour faciliter les déplacements et réduire les temps de transport. Il permettra aux populations de Villeneuve-Saint-Georges, de Valenton ou encore de Limeil-Brévannes, enclavées et très concernées par le chômage avec un indice compris entre 16 et 24%, de se déplacer plus facilement mais aussi de bénéficier de l'activité économique que ce nouveau mode de transport apportera. - Pour Créteil, le Téléval renforcera l'attractivité des entreprises implantées dans le sud de la ville (Europarc, Pointe du lac.) dont Essilor ou encore Valéo. Il s'agit là d'un argument majeur pour elles, dans le maintien et le renforcement de leurs activités à Créteil et ses alentours. **-** Le Cable A - Téléval est un mode de transport qui répond à différents enjeux que connait le sud du Val-de-Marne, il est pour nous un projet fédérateur synonyme de progrès et de justice sociale qui doit absolument se réaliser et au plus							X			

															vite										
E871	10/05/19	AMBROISE TOIN	X				X				X				- Je suis favorable au projet de téléphérique car la ville de Limeil-Brévannes pourra enfin être désenclavée grâce à une liaison propre sans nuisance. Ce mode de transport est innovant et nécessite peu de moyen pour sa mise en place. La présence de ce téléphérique rendra les villes traversées économiquement attrayantes pour l'installation d'entreprises. Il aura l'avantage d'être une première en IDF.							X			
E872	10/05/19	Franck POIRRIER PDG de SODEM	X				X				X				- L'entreprise Sodern, située sur le plateau de Limeil-Brévannes est très isolée. Les transports en commun (des bus) ne permettent pas des liaisons fiables avec les différentes gares RER les plus proches, celle de Bonneuil-sur-Marne ou celle de Villeneuve-Saint-Georges, tant du point de vue de la régularité de desserte que de celui du temps de trajet. Ceci est un frein à l'embauche de compétences dont l'entreprise a besoin, ce qui a pour conséquence un ralentissement malheureux de sa croissance. - Le Câble-A, qui permet de répondre à cette problématique, est donc très important pour l'entreprise, son activité économique et ses emplois, et partant, pour l'éco-système local de Limeil-Brévannes, les communes voisines et le Territoire.							X			
E873	10/05/19	GLOWINKOWSKI	X						X					X	- Le téléphérique devrait être modifié par un nouveau tracé, car passe trop près des habitations. Où est la vie privée dans tout cela?		X			X					
E874	10/05/19	STÉPHANE DOS SANTOS SILVA	X				X							X	- Favorable.										
E875	10/05/19	KANAGASABAPATHY	X				X					X			- Favorable.										
E876	10/05/19	MAHAUT MATHILDE	X				X				X				- Favorable.										

E877	10/05/19	M. GROSJEAN	X				X							X	- Favorable.										
E878	10/05/19	M. Arnaud LEMAIRE	X						X	X					- Je suis contre ce projet qui impacte trop les quartiers sud de Créteil, pour les raisons suivantes : - Trop de nuisances visuelles et sonores. Les cabines passeront beaucoup trop près des appartements au sud de Créteil. - La mise en sen**s unique du chemin des bassin**s, route déjà très encombrée et parfois bloquée aux heures de pointes, va obliger les usagers à passer par le rond point Europarc et traverser le quartier des Sarrazins Sud. - Le **rond point Europarc sera complètement saturé** et cela impactera les rues voisines comme la D1. - En plus des nuisances du Téléval, les habitants des Sarrazins seront dérangés par un trafic routier encore plus intense au sein de leur quartier. - Ce projet va entraîner une chute des prix de l'immobilier dans les quartiers sud de Créteil à cause de toutes les nuisances qu'il va générer. - Il existe d'autre moyen de transport moins cher, plus écologiques et moins impactant pour le paysage et les Cristoliens. - C'est simplement horrible de voir ces énormes piliers et cabines dans le paysage.		X	X		X				X
E879	11/05/19	LAURENCE	X				X				X				- Je suis résidente de la ville de Limeil brevannes. Ma Ville n'a pas de station de métro où de RER. Grâce au téléphérique je vais pouvoir me rendre à Créteil sans utiliser mon véhicule et rapidement							X			
E880	11/05/19	Fédération Nationale des travaux publics		X			X							X	- L'exploitation du câble A ne produire pas directement de polluant, ni gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique ; par							X			

															rapport à une liaison effectuée par un bus thermique, on s'attend à une économie potentielle de 18 tonnes de CO 2 par jour d'exploitation du Téléval " ; " Le câble A Téléval permet de limiter significativement l'artificialisation des sols.										
E881	11/05/19	Mme Régine MALZAC	**X**				X				X				- Prendre l'autobus à la station H. Roux (devant l'Hôpital) pour se rendre au métro de Créteil pointe du Lac aux heures de pointes (matin et soir notamment), permet de se rendre compte des retards suite aux embouteillages, ce n'est qu'un court trajet pour avoir une idée des pertes de temps et se mettre dans la situation bien plus pénible de ceux qui partent des stations du haut de Villeneuve St-Georges pour aller à Créteil, le Téléval est une nécessité pour toutes ces populations qui n'ont que des bus ou automobiles pour se déplacer et aller travailler. - D'autre part ces bus et autos engendrent des nuisances anti- écologiques (gaz à effet de serre, nuisances sonores, air irrespirable ...) que nous devons combattre.							X			
E882	11/05/19	M. PIERRET	**X**					X		X					- Je ne suis pas contre le téléphérique. - En revanche on devrait prendre en compte les habitants de Créteil. Il n'est pas normal qu'une partie de la population soit pénalisée par des nuisances sonores.					**X**					
E883	11/05/19	X	**X**						X	X					- Je m'oppose évidemment à ce projet de télécabine en pleine ville. - Aux sports d'hivers les remontées mécaniques n'ont jamais été silencieuses. Le dossier ne fait d'ailleurs a aucun moment la différence avec ces dernières. Les nuisances visuelles et la dégradation du paysage sont également des éléments qui emportent ma réflexion. Est-ce ce à cela que la France aspire pour ses villes ?					**X**					

															Aucun de nos voisins n'a franchi le pas dans les mêmes conditions. Il conviendrait d'en tirer des leçons.										
E884	11/05/19	Mme Charlotte DERRIEN	X					X						X	- **Ce téléphérique n'aura pas la possibilité de fluidifier la circulation.** Les personnes devront attendre très longtemps les téléphériques donc ne le prendront pas.						X	X			
E885	11/05/19	X	X					X						X	- **La paralysie de la ligne 8 qui est déjà très surchargée en horaires de pointes.**							X			
E886	11/05/19	X	X				X							X	- Favorable, De plus c'est un mode de transport doux, silencieux et écologique.							X			
E887	11/05/19	M. PAN	X				X						X		- Favorable.										
E888	11/05/19	SEDDOUGUI	X				X				X				- Favorable.										
E889	11/05/19	M. RODRIGUEZ	X				X							X	- Favorable.										
E890	11/05/19	M. ALTI	X				X				X				- Favorable.										
E891	11/05/19	VIVE LE TELEVAL		X			X							X	- Le collectif Vite le Téléval a remis ce samedi 11 mai à la commission d'enquête publique et en mains propres sa contribution à l'enquête publique. - Cette contribution comporte plus de 4 000 contributions originales dont : - les signatures originales de la pétition Vite le Téléval et les signatures électroniques recueillies sur change.org ; - plus de 200 lettres originales de soutien au projet tel que soumis à l'enquête publique ; - un mémoire du collectif intitulé "De l'utile et du beau pour la banlieue", constat, propositions et arguments pour le Téléval ; - un mémoire pour l'amélioration des transports avec de très nombreuses propositions dans l'attente du Téléval et à son arrivée intitulé "Vivre mieux grâce au Téléval" ; - un retour en images sur les actions de terrain										

															du collectif depuis un an, témoignage illustrée de l'activité du collectif, du soutien populaire au projet et de la sincérité de notre engagement au service EXCLUSIF de l'intérêt général										
E892	11/05/19	X	**X**						X					X	- Défavorable au Téléval, à cause des nuisances visuelles et acoustiques qu'il engendre sur les riverains du tracé, mais aussi de ses contraintes techniques (ligne droite entre les stations), **il ne peut pas s'adapter.** - **Sa capacité de survol devait être son vrai plus, alors je suis déçue qu'il ne puisse pas passer au dessus de la voie ferrée**. Il lui reste un coût exorbitant, et une qualité certaine d'effet spectaculaire. Mais le bon sens me fait dire que ses contraintes l'emportent sur sa communication !					**X**		X			**X**
E893	11/05/19	X	**X**						X					X	^Défavorable.										
E894	11/05/19	M. PRAMUXON	**X**						X	X					- Il existe plein de failles au niveau de l'étude, qui tendent à montrer que ce projet payé par les contribuables du 94 en partie, n'est qu'un test pour les projets à venir en IDF. Une sorte de projet pilote cobaye. Le fait est que les habitants de Créteil, et notamment de la zone sud Sarrazins, sont les grands perdants. C'est parfois le projet de toute une vie qui tombe à l'eau. - Certaines personnes ont acheté en 2012 des logements neufs, promettant un quartier paisible, proche des commodité et des transports vers Paris. Ils vont se retrouver avec des nuisances terribles, et des logements invendables pour certains. Car le câble A ne sera même pas présentable comme un atout de leur côté. - Il y a dejà trois ans. J'ai revendu mon logement,	**X**				**X**				**X**

															faisant une moins-value de 15.000€ uniquement à cause de ce projet. Aujourd'hui, le dévaluation est estimée à 30% pour les logements les plus exposés au futur téléphérique. C'est INADMISSIBLE que les assesseurs de ce projet ne les entendent pas. Car les nuisances sont réelles : visuelles d'une part, sonores de l'autre car un téléphérique qui débraye, ça fait du bruit, et que celui qui dit le contraire n'y connait rien,									
E895	11/05/19	Mme PEYNOT	**X**					X					X		- Je me suis présentée ce matin samedi 11 mai 2019 à 10h30 à la mairie de VILLENEUVE ST GEORGES pour consulter le dossier d'enquête publique sur le téléval. Il n'y avait personne et AUCUN dossier consultable. C'est extrêmement regrettable !	**X**									
E911	11/05/19	M. CHAMON	**X**						X					X	- J'ai consulté les différents dossiers d'études de la construction de ce télécabine, et je plains fortement les habitants qui devront supporter le passage des cabines sous leurs fenêtres. - Pour avoir vécu en station, je veux vous dire que c'est "supportable" à la montagne dans la mesure où vous devez subir ce bruit que de 9h à 17h, et encore, vous êtes sur les pistes et pas dans votre mini studio à supporter le passage des cabines, et pour une semaine par an. Donc le bruit et les nuisances visuelles peuvent passer. Mais pour ce projet, les habitants devront subir le passage des cabines de 6h à 23h, et toute l'année. Et je pense que le pire sera de supporter le bruit tôt le matin et le soir. - Je suis CONTRE CE PROJET.					**X**				
E937	11/05/19	Floriane ROZE	**X**				X							X	- Favorable.										

E939	11/05/19	M. CAREL	X						X		X				- Défavorable.										
E956	11/05/19	M. PRAMUXON	X				X		X		X				- Doublon de la E894										
E957	11/05/19	M. DELATOUCHE	X				X							X	- Favorable.										
E958	11/05/19	M. OSMANI	X				X						X		- Favorable.										
E959	11/05/19	M. TRAVASSAC	X				X				X				- Favorable. C'est un projet nécessaire d.un point de vue environnemental. Il parait indispensable de l'accompagner d'aménagements de mobilités douces pour inciter les gens àrejoindre les stations à pieds ou à vélos et à laisser leur voiture. J'espère donc qu.il sera accompagné du développement d'une bonne desserte en bus, de pistes cyclables et de stationnements vélos							X			
E960	11/05/19	M. Mme BROYER	X						X	X					- Je pense effectivement que ce projet n'est absolument pas pertinent. Un autre tracé doit être envisagé. A ce titre il n'existe que pour satisfaire le besoin de nos élites d'être les précurseurs dans ce domaine de transport en Ile de France. Le désenclavement de quelques quartiers dans les communes concernées peut être envisagé sous une autre forme, plus réaliste, plus économique, et plus écologique . - Plusieurs gares RER existent à proximité. A ces communes de faire le nécessaire pour mettre en place un réseau de transport rapide vers celles-ci. Il est toujours temps d'abandonner ce projet ubuesque.		X								
E990	11/05/19	M. Patrick DJADDO	X						X	X					- Il convient de rappeler que de nombreux riverains subiront les conséquences néfastes de ce projet (gêne visuelle plus ou moins important selon les riverains, nuisance sonore, dévalorisation de certains biens immobiliers, etc...).					X				X

															- Certains riverains risquent de subir de lourdes conséquences entraînant de graves préjudices dans leur vie quotidienne. - Il est de la responsabilité et du devoir des autorités publiques de prendre en considération les cas périlleux.										
E1002	11/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E1056	11/05/19	M. VERNAZ	**X**				X				X				- Favorable.										
E1104	11/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E1125	11/05/19	X	**X**				X					X			- Favorable.										
E1129	11/05/19	M. ASZCZYK	**X**				X							X	- Favorable.										
E1141	11/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E1142	11/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E1143	11/05/19	Mme Edwige CHABRIT	**X**				X							X	- Il serait regrettable que ce temps d'expression ait pu être détourné par quelques personnes qui, bien que légitimes à s'exprimer, usent de stratagèmes troublant la sincérité d'un exercice qui, de plus, encourage les lobbyistes et attire les intérêts particuliers. Si l'on doit se réjouir que l'expression soit libre, elle ne peut pas être pour autant instrumentalisée. - Le Téléval/Câble A est attendu, C'est aussi une idée ingénieuse. A défaut de pouvoir prolonger la ligne 8 du métro depuis Créteil vers Villeneuve-Saint-Georges en raison des contraintes liées à la géographie du territoire,		**X**				X			

															son urbanisme et la densité de ses infrastructures, autant passer par les airs ! Ce mode de transport doux sera utile à un bassin de vie de 160 000 habitants. Alternative évidente à la voiture, le Téléval/Câble - A c'est moins d'émanation de CO2 et zéro émissions de particules fines, un transport en commun respectueux de l'environnement. Si l'expression peut paraître « tendance » voici une action concrète, mesurable, innovante. A l'heure où le réchauffement climatique et la biodiversité sont des préoccupations prégnantes, le Téléval/Câble A participera à son échelle à la protection de l'environnement. Le bruit ? Bien moins que le métro à distances comparables. - Innovant, vitrine technologique pour nos territoires, opérationnel dès 5h30 le matin afin d'être en correspondance directe avec le premier métro, accessible à tous, intelligemment maillé (1 minute à peine entre les deux stations Pointe du Lac - Métro/ligne8 et celle du câble A), le Téléval va accompagner le développement du territoire. A ce titre, il serait souhaitable qu'Ile-de-France Mobilités puisse réfléchir à renforcer le maillage du réseau de bus existant en lien avec les dessertes des stations du Téléval.										
E1144	11/05/19	M. HA	**X**				X				X				- Favorable.										
E1145	11/05/19	X	**X**				X				X				- Favorable.										
E1146	11/05/19	X	**X**					X						X	- Ayant parfois à prendre le métro à pointe du Lac, j**e constate juste que celui-ci est déjà plein (places assises) aux heures de pointe. Augmenter sa fréquentation n'est peut être pas**							X			

															la meilleure chose. Peut être cependant que certains passagers viennent déjà de zones qui seront desservies par le téléphérique...										
E1147	11/05/19	M. LEFEBVRE	X				X				X				- Favorable.										
E1148	11/05/19	M. TEXIER	X						X					X	- Défavorable.										
E1149	11/05/19	M. LAMBOLEY	X						X					X	- Défavorable.										
E1150	11/05/19	M. COURTIN	X				X				X				- Favorable.										
E1151	11/05/19	M. CHALBEAU	X				X							X	- Favorable.										
E1152	11/05/19	M. YAHYAOUI	X				X							X	- Ce nouveau moyen de transport me permettra de rejoindre Créteil sereinement, de plus celui-ci est écologique et respectueux de l'environnement. Celui-ci permettra de désengorger notre ville de Limeil Brévannes qui n'est pourtant qu'a 5 km. Pour moi ce projet est trop important, il va améliorer ma vie au quotidien donc j'adhère totalement à ce projet. OUI OUI OUI ET ENCORE OUI AU TELEVAL !!!							X			
E1153	11/05/19	DECRAS LAUREEN	X				X							X	- Favorable.										
E1154	11/05/19	PORTEU DE LA MORANDIERE	X				X							X	- Favorable.										
E1155	11/05/19	M. LETELLIER	X				X					X			- Favorable.							X			
E1156	11/05/19	M. Thomas KHABOU	X				X			X					- Les villes concernées par le projet Câble A . Téléval sont des territoires servants et enclavés, ils accueillent, pour faciliter le quotidien du plus							X			

															grand nombre, ligne à grande vitesse, ligne à haute tension, SIAAP, couloir aérien. Convaincu que le vivre ensemble passe par un nécessaire partage des contraintes, il me semble important aujourd.hui de défendre ce projet de justice sociale et territoriale. - Le Téléval n'est pas une fin en soi mais permettra de renforcer l'attractivité économique, la proximité d'emplois mais aussi de faciliter les déplacements pour rejoindre, par exemple, la préfecture, l'université ou encore les différents hôpitaux du territoire.										
E1157	11/05/19	M. THERY	**X**						X	X					- Ce projet aura un coût faramineux (estimé à 130 millions d'euros) qui sera très probablement dépassé. - Les coûts liés à la maintenance de cette construction risquent d'être exponentiels en raison des rafales de vent supérieures à 70 km/h qui sont fréquentes notamment sur le chemin du tracé du Téléval. - Par ailleurs, l'arrêt du Téléval lors des jours de grand vent nécessite une solution de substitution par le biais de bus supplémentaires. Pourquoi ne pas opter immédiatement pour une amélioration des lignes de bus déjà existantes et fonctionnelles alors? - Le téléphérique est un moyen de transport **non évolutif en termes de quantité de personnes** transportées (estimé à 1600 par jour). Quid de l'augmentation de la population, des changements de besoins sur le territoire? - Un téléphérique engendre de fortes nuisances visuelles et sonores pour les habitants situés à proximité, et ce 20h/24, 7j/7. Ce qui s'ajoute aux nuisances sonores des avion qui survolent les habitations proches du Téléval. - L'impact ce projet sur la faune et la flore est		**X**			**X**	**X**	X		**X**

															non négligeable: déforestation de 3,43 ha, altération de l'environnement de nombreuses espèces (amphibiens, mammifères, oiseaux...), usage massif de matériaux non écologiques... - Accroître la cadence des bus déjà existants me semble être la solution la plus judicieuse. Cette solution est flexible, adaptable (à la quantité de passagers) et perfectible (en passant à des bus en site propre partout). - Enfin si le choix du Téléval A est maintenu contre toute logique, le choix d'un tracé éloigné des habitations et plus proche des immeubles de bureau (Valéo) doit au moins être fait.										
E1165	11/05/19	Mme FOUASSIER épouse DECRAS	**X**						X					X	- Je m'oppose vivement au projet du Televal Créteil dont le tracé actuel entrainerait un ballet de cabines vécu comme une violation de l'intimité des résidents ! - Pourquoi prendre un risque alors que le projet du tracé actuel pourrait se trouver dévier dans une zone hors habitations ? - Nous sommes à l'heure où chacun aspire un peu de respect pour son organisme, pour son environnement et ce projet va à l'encontre du bien être humain !	'	**X**			**X**					
E1166	11/05/19	M. CHANCE	**X**						X		X				- Non au téléphérique car je tiens au maintien de nos conditions de vie et au respect de la nature. - Nos biens immobiliers vont connaitre une dévaluation avec ce projet alors que nous avons acheté plein pot. - Non à la pollution visuelle, non à la pollution auditive, non au voyeurisme, non au non respect de nos espaces de vie, non la perte financière lors de la revente de nos appartements ! - L**a mise en place du chemin du bassin en sens unique va créer de grosses difficultés de**			**X**		**X**					**X**

															circulation que ce soit au niveau de la gare de Pompadour **qu'au niveau d'Europarc,** - L'impact écologique du téléphérique sera déplorable contrairement à ce qu'on peut croire aux premiers abords. - Au regard du coup déjà engendré par le projet et aux questions qui sont toujours sans réponse, quelle va- être le coût total de ces dépenses d'argent public pour un projet n'ayant aucune utilité publique. - STOP A CE GACHIS D'ARGENT PUBLIQUE POUR UN PROJET INHUMAIN !!!!										
E1167	11/05/19	**M. MASVIDAL**	**X**						X	X					- Non à un téléphérique urbain, Oui à un **accroissement des bus en site propre !** - Le projet du Téléval A va générer une maintenance constante des organes roulants, au vu de la fréquence et du taux d'utilisation sans précédent de ce type d'infrastructure. Le coût de maintenance va être très important et difficilement estimable puisque ce projet est inédit, en termes de longueur du tronçon: 4,5 km; et de fréquence de passage des cabines: toutes les 11 à 14 secondes. - La maintenance ne pourra s'effectuer que de nuit entre 1h et 5h du matin puisque le téléval devrait fonctionner sans interruption 20h/24. Le coût de maintenance va donc être majoré par le taux horaire nocturne. - Les aléas climatiques rendent dangereux ce type de transport urbain qui doit être immobilisé lorsque les vents dépassent 70km/h. Que feront nous, les usagers lors des immobilisations du Téléval à cause des vents supérieurs à 70km/h? - Enfin, l'affluence des passagers au départ de la gare de Villeneuve n'est pas prise en compte, les		**X**			**X**	**X**	**X**			**X**

															cabines ne pouvant accueillir que 8 personnes, cela va générer aux heures de pointe, un énorme temps d'attente et de congestion qui s'ajoute au temps de trajet jusqu'à Créteil puis jusqu'à Paris. Pour réellement raccourcir le temps de trajet des usagers, il aurait été plus judicieux de relier ce téléphérique au RER D qui relie bien plus rapidement Paris.										
E1168	11/05/19	M. LiEHNART	**X**				X				X				- Favorable.										
E1169	11/05/19	M. Gabriel GINAPE	**X**				X			X					- Oui au téléphérique, projet indispensable! Je suis de Créteil, et désenclaver les communes du sud du département est capital!!! Pour avoir des amis à Valenton et Limeil, je sais à quel point c'est compliqué pour eux de se déplacer. Ce projet est d'intérêt public, écologique, économique et la mobilité est un droit!							X			
E1170	11/05/19	M. ADRIEN MARRON	**X**						X	X					- La mise à disposition de petites cabines à 40m du sol ; Que se passe-t-il en cas d'incident ? Faut-il faire venir un hélicoptère pour l'évacuation ? Que se passe-t-il au niveau sécurité en cas d'agression, d'incivilités et/ou de potentiels squatteurs ? - Pour l'installation des pylones de la ligne, les conséquences sont 1) la fermeture d'une voie de circulation (D1) qui est extrêmement chargé en heure de pointe (en clair, un déplacement de ce trafic vers les autres axes qui sont effectivement déjà surchargés! 2) L'assèchement de nappes phréatiques 3) La suppression de places de stationnements au niveau du métro. - Il faut également considérer toutes les contraintes visuelles et sonores : Passage au niveau des habitations alors que des chemins alternatifs viables sans habitations				**X**	**X**				

															ont déjà été identifiés. - Si je peux choisir l'orientation de mon financement ce n'est clairement pas pour ce projet. Cependant, je suis favorable pour soutenir le financement d'un nouveau parc de bus.										
E1171	11/05/19	M. METTEL	**X**						X	X					- NON AU TELEVAL ! - je déplore le fait que ce projet devienne un moyen d'opposer les habitants des communes de Villeneuve-saint-George, Valenton et Limeil-Brevannes à ceux de Créteil. - Comment peut-on promouvoir une infrastructure extrêmement onéreuse, qui ne pourra **pas évoluer dans le temps,** qui va générer un coût d'entretien faramineux pour faire gagner hypothétiquement 9 minutes de trajet aux habitants qui l'utiliseront pour aller à Paris ? - Dès que les vents dépasseront une certaine vitesse de km par heure, le Téléval sera arrêté et des systèmes de bus devront être mis en place pour pallier à l'absence de ce transport. - Double moyen de transport, double coût, double maintenance. - Les riverains qui verront défiler les cabines à 9 mètres de leur fenêtres, vont souffrir du bruit du passage des cabines toutes les 11 à 14 secondes, 20 heures par jours, 7 jours sur 7. A Brest, cela a engendré le changement du câble, avec ce que ça implique en termes de coûts pour la collectivité. - Ces riverains ont d'ailleurs proposé d'autres tracés pour le passage du Téléval dont des tracés qui n'augmentent pas le coût, mais seul le tracé le plus délétère pour les habitants a été gardé pour ne pas déplaire à des investisseurs privés (Valéo, maison du Hand...).		**X**			**X**	**X**	X		**X**

E1172	11/05/19	X	**X**				X							X	- Favorable.										
E1173	11/05/19	Jeune étudiant	**X**				X							X	- Favorable.										
E1174	11/05/19	M. D'ABREU	**X**						X	X					- La présence d'un téléphérique en face de nos fenêtres nuira à notre confort (nuisance sonore, nuisance visuelle). - **Par ailleurs le Chemin des Bassins deviendra à sens unique, ce qui ne désengorgera pas la circulation de ce secteur. En effet, les usagers empruntant cette route à double sens se rabattront sur le rond point d'Europarc qui est suffisamment embouteillé aux heures de pointes**.			**X**		**X**					
E1175	11/05/19	M. BIYIK	**X**						X				X		- Il est à noter tout d'abord que c'est le seul projet de téléphérique qui risque de voir le jour en ile de France. Ceci démontre que le téléphérique en milieu urbain n'est pas la panacée, comme certains aimerait nous faire croire. Elle cristallise les passions entre les pour et les contres. - Le BRUIT : Le projet n'est pas sans impact. Une modélisation du bruit émis par le téléphérique dont la source provient des têtes de pylônes (roulement de câble, chocs au passage de la pince de la cabine sur les galets) et des stations (entraînement du câble et couloir à pneu, moteurs, système de ventilation, chocs à l'arrivée et au départ, phases de ralentissement et d'accélération). Les résultats montrent que les objectifs sont dépassés à Bois Matar. - Les objectifs acoustiques poursuivis par le projet engendreraient des niveaux sonores supérieurs à ceux actuels pour les riverains du		**X**			**X**		X			

															projet. Les habitants du quartier verraient leurs expositions augmenter significativement alors qu'ils subissent déjà des niveaux de bruit importants en raison des survols aériens . - Concernant la Préservation de la faune et de la flore : Le secteur compris entre le parc départemental de la Plage Bleue à Valenton et le cimetière sur Limeil-Brévannes est une continuité écologique locale et majeure au sein de la liaison verte de la Tégéval, à préserver, destinée aux piétons et cyclistes. On y relève une biodiversité caractérisée par 4 espèces végétales sur la liste rouge de la flore vasculaire d'île-de-France, plusieurs espèces animales. - Covisibilité : Il est aussi à noter que les cabines seront en covisibilité avec les façades des habitations de 0 à 40 m de hauteur (près des stations ce qui équivaut à un bâtiment de 8 étages à 11 étages). Ces hauteurs sont présentes sur le territoire notamment à bois batar, seulement à quelques mètres des bâtiments. les cabines passeront à une fréquence de 28 secondes. Leur passage en continu risque d'occuper les vues sans répit pour les habitants. - Concernant la circulation, Le dossier d'enquête publique, Pièce F page 76, indique : « A l'horizon de la mise en service du projet, on prévoit que 10% des utilisateurs du projet seront des reportés de la voiture, soit environ 3.180.000 utilisateurs annuels du projet.». **En conséquence c'est 159 500 automobilistes annuels en moins sur les routes soit 449 par jour. Les 449 automobilistes en moins chaque jour ne justifient aucunement la mise en place du Téléval/Câble A ! En effet, ces**										

															derniers seront répartis tout au long de la journée et donc l'impact est insignifiant sur les bouchons avancés ! Mais surtout, l'impact au niveau écologique est infime et même non quantifié dans le dossier ! Si on veut vraiment réduire le nombre de véhicules sur les routes, il faudrait déjà sensibiliser les automobilistes au co-voiturage. - Les risques industriels : Il est à noter l''existence, à proximité de la station Bois Matar, à Villeneuve-Saint-Georges, de l'Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) classée SEVESO seuil bas « La COFEEP » connue aussi sous le nom de « La Martiniquaise ». Il s'agit d'un stockage de produits spiritueux inflammables survolé par le tracé du téléphérique, sans oublier le site du SIAAP sur la commune de Valenton qui est une usine de traitement des eaux usées classée en Seveso seuil haut. Hôpital de Villenuve-Saint-Georges : - Pourquoi le Câble A ne va pas jusqu'à l'hôpital ? - Pourquoi le Câble A ne descend pas vers l'arrêt du RER D Créteil Pompadour et se termine à Bois Matar ? Et enfin et ce ne sont pas des moindres : - C'est 1600 m² de déboisement à Bois Matar et prés de 3.4 hectares sur les 3 villes qui sont prévus, - Toutes végétation est interdite sous les câbles, autant de verdure qui sera perdue										
E1176	11/05/19	M. RENOIR	**X**					X		X					- Je suis consterné par le fait qu'un seul tracé pour le televal soit retenu. - Ce dernier a un impact direct sur l'ensemble des particuliers du quartier. J'aurais, ainsi que mes voisins au plus près de mes fenêtres le		**X**	**X**		**X**					

															passage de ce téléférique qui va nous causer des nuisances sonores ainsi que visuelles. - **De plus, il est prévue de mettre la route en face de chez moi à sens unique, ce qui aura pour conséquence une aggravatio**n des conditions de circulation ainsi que toute l'environement autour (ambouteillage...). - Un tracé au plus près de la maison du handball aurais été préférable et cela aurais amoindrie les impacts cité plus tôt									
E1177	11/05/19	M. BIYIK	**X**					X					X		- Contrairement aux samedis précédents, il était impossible d'accéder aux cahiers de l'enquête publique à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges ce samedi matin. Je n'ai donc pas pu consulter le dossier ni ajouter mes remarques, c'est pourquoi j'ai du l'ajouter par internet. - Je tenais à porter à votre connaissance les manquement des élus de Villeneuve Saint Georges, qui ne soucient guère de ce que pensent les Villeneuvois, et les irrégularités qui peuvent porter préjudices au bon déroulement de l'enquête publique.	**X**								
E1178	11/05/19	**X**	**X**					X						X	- Favorable.										
	11/05/19														- Le collectif "Vive le Téléval" a recueilli l'avis des habitants sous la forme d'une pétition. - Le collectif a remis à la commission d'enquête un dossier de plus de 4 000 signatures lors de la permanence de Créteil le 11 mai 2019. - 237 signatures ont ensuite été adressées le 11 mai 2019 sur le registre électronique, selon les références ci-dessous : - E896 à E910 (14), - E912 à E936 (24), - E938, (1), - E940 à E955 (15),									

															- E961 à E989 !28), - E991 à E 1001 (10), - E1003 à E1055 (52), - E1057 à E1103 (46), - E1105 à E1124 (19), - E1126 à E1128 (2), - E1130 à E1140 (10), - E1158 à E1164 6). Total :237.										

Tatal contributions de cette grille : 544 ; Observations : 317 ; Pétition : 237 .

4.2. - Grille de Créteil :

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Le voisinage du tracé**
- **Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier**
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**

- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**
- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**
- **Thème 10 : Autres problématiques**

OBSERVATIONS										REGISTRE DE CRETEIL						THEMES								
N°	Date de l'observation	Identité du public	Particulier	Associations et groupement	Collectivités Territoriales	Pièce Jointe	Favorable	Critique	Défavorable	Créteil	Limeil-Brévannes	Valenton	Villeneuve-St-Georges	Autres communes ou inconnu	SYNTHESES DES OBSERVATIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
C1	25/03/19	Groupe Communiste, Républicain et Citoyen (copie de l'intervention au conseil municipal de Créteil le 11-02-19)		X			X	X						X	- Transport nécessaire pour désenclaver les communes de Villeneuve-St-Georges, Limeil-Brévannes et Valenton et pour accéder rapidement à Paris ou aux services publics et commerces de Créteil. Néanmoins Paris est à 40 mn par la ligne 8 du métro et à 8 mn par le RER D. - Nous regrettons l'abandon de l'emplacement de la gare au-dessus des voies du métro (le délai de 30 mois d'interruption d'exploitation du métro avancé par la RATP est surprenant). Cette solution aurait amélioré la fluidité du trafic passagers, éliminé la proposition de sens unique chemin des Bassins créant des difficultés d'accessibilité au quartier des Sarrazins.		X			X	X	X			

															- Avec le tracé retenu, les cabines sont proches des logements des Sarrazins avec un trafic important de 5 h 30 à 1 h du matin.										
C2	03/04/19	M. ZYLBERMAN	X						X	X					Quartier des Sarrazins - La construction de pylônes face aux habitations est une aberration. - Le surcoût du projet sera-t-il financé par son instigateur sur ses fonds personnels ? - Pourquoi n'y-a-t-il pas une variante vers le RER A de plus grande capacité et plus rapide ? - Quel est l'intérêt de ce projet vu les problèmes de transports existants ? Une amélioration de l'existant serait souhaitable.					X		X			X
C3	12/04/19	M. Mme SEBBOUH	X						X	X					Le câble A va passer au-dessus de notre terrasse					X					
C4	12/04/19	M. Mme BEAU	X						X	X					Pollution visuelle et sonore. Afflux de population vers le métro : quel accueil pour les usagers ? Temps d'attente pour monter dans les nacelles. Dévalorisation du patrimoine pour les propriétaires. Pas de droit de réponse accordé dans les publications locales. Aucun tracé alternatif proposé par le syndicat des transports. Non prise en compte de l'association des riverains et de leurs propositions.	X	X			X					X
C5	12/04/19	HENRI Corinne	X				X				X				A Limeil-Brévannes, contrainte des transports (durée, absence de bus certains jours, fin de tournée des bus trop tôt, horaires non respectés et non affichés.										

C6	18/04/19	OSER Martine	X						X	X					Non au Téléval. Trop cher, moche, bruyant et contre l'avis des riverains					X					X
C7	27/04/19	Association des Sarrazins (ASSC) - Complément d'observation		X					X	X					Voir dossier « Analyse des contributions déposées par l'ASSC »			X				X			
C8	27/04/19	Ville de Créteil			X			X		X					Voir dossier « Analyse de la contribution déposée par la ville de Créteil »	X	X	X		X			X		
C9	10/05/19	YAN Nicolas	X						X	X					Au début du projet, il était de notoriété publique que la congestion de la ville provenait des voitures venant de loin et se détournant des routes principales. L'arrivée de la voie de bus en site propre a permis l'accès facilité à la ligne 8 dès le carrefour de la ZAC des Varennes. Le téléphérique nous fait peur en raison du passage ininterrompu de cabines sans le moindre répit, le moindre repos en raison des nuisances sonores induites par résonnance des sons sur les immeubles, des chocs sourds et des vibrations qui nous atteindront régulièrement durant nos heures d'éveil et de sommeil. Nous ne comprenons pas les raisons d'un refus d'étude des alternatives au tracé du téléphérique ou la mise en place d'études comparatives non biaisées avec d'autres types de transports pouvant répondre aux besoins de ces territoires.		X			X		X			
C10	11/05/19	M.Mme CORMERY	X						X	X					Etude comparative Téléval / Bus électrique en site propre : - Le bus est gagnant au point de vue du coût, des temps de trajet, de la consommation électrique journalière, du CO2 émis et du bilan net des émissions de CO2.							X			

															- Le Câble A ne permettra pas d'économiser 18 tonnes d'émissions de CO2 comme communiqué dans le cadre de la promotion du projet. A l'inverse, il génèrera 73,7kg/j d'émissions supplémentaires. - Cette étude démontre que le dossier DEUP présenté par Île-de-France Mobilités est partial et vise en premier lieu à promouvoir les déplacements par câble plutôt qu'à proposer une solution de déplacement neutre. Il est donc nécessaire d'abandonner le projet Câble A et de demander l'expertise contradictoire d'un bureau indépendant qui analysera sérieusement l'alternative d'une ligne de bus électriques.										
C11	11/05/19	GOSSIN Aurélie	**X**						**X**	**X**					Opposition réaffirmée au projet										
C12	11/05/19	Collectif « Vite le Téléval »		**X**			**X**				**X**				Contribution 4000 signatures environ demandant d'accélérer la réalisation du projet. Remise de documents concernant notamment le fonctionnement du collectif, leur démarche et l'amélioration des transports publics.										
C13	11/05/19	Lise GLANARD	**X**						**X**	**X**					- Le téléphérique avait été annoncé pouvant s'affranchir de tous les obstacles, raison de son choix. Or il ne peut plus passer au-dessus de la ligne LGV, alors la ligne de TGV et l'autoroute avait justement été citées comme les coupures à franchir. Ce passage obligé impose l'emplacement de la station sur Créteil. Les variantes permettant une bonne insertion dans l'environnement sont			**X**		**X**	**X**	**X**			**X**

																refusées à l'étude à cause de ce passage obligé entre la LGV et la RN406. - Le coût de ce projet s'est multiplié aux cours des études. Aujourd'hui 132 M€ (le rallongement de la ligne de métro 8, entre Créteil Préfecture et Créteil Pointe du Lac, a coûté 83 M€). - Même en ajoutant le coût du matériel roulant, le coût du projet de bus en voie propre est grandement plus compétitif - Les avantages des bus électriques sont indéniables par leur intérêt écologique, mais aussi par la réduction engendrée des nuisances sonores. - Bien des lieux stratégiques de ces territoires ne sont pas desservis par le projet - La seule mise en relation au terminus du métro 8 ne suffit pas. Le Téléval ne participe pas au maillage et ne relie pas différentes lignes de transports lourds. - la réglementation impose 30 mètres au minimum, sans définir exactement ce qu'est un espace boisé (densité ou dangerosité des essences) et sans tenir compte des conditions climatiques. Le déboisement induit actuellement par le survol d'un transport par câble peut constituer un certain handicap à l'insertion de ce mode de transport en milieu urbain. - Les distances entre cabines et habitations sont trop faibles pour empêcher un sentiment d'intrusion. - Les bruits ne seront pas un fond sonore, mais des à-coups répétés à chaque passage des cabines sur leurs pylônes et leurs entrées-sorties des gares.										

															- On peut légitimement se questionner sur la pertinence de modélisations acoustiques d'un transport aérien qui reposent sur une méthodologie semblant appliquée au transport terrestre, et dont la hauteur représentée est de 4 mètres. - La mise en sens unique du Chemin des Bassins (RD102) est nécessaire pour positionner le pylône 1P3-1P4. Ce double-pylône de 45 mètres de haut nécessite une place certaine au sol (6,5m x 6,5m), qu'il n'est possible de positionner qu'en additionnant la fine bande végétale à la voie routière adjacente. Il s'agit d'une nuisance très grave. - Si les prévisions du Téléval se révèlent exactes, Créteil Pointe du Lac devant absorber 155% son trafic actuel, la station de métro ne sera pas en mesure d'accueillir l'ensemble des usagers en heures de pointe, et mettra en péril le trafic de la ligne 8 sur sa première partie sur Créteil, Maisons-Alfort et Charenton, car très peu de voyageurs descendent avant la station Daumesnil. - Les usagers du métro sortent par vagues successives, il est nécessaire que la capacité du Téléval puisse absorber cette masse de voyageurs, auquel cas les files d'attente seront longues.									
C14	11/05/19	M. CHEVALIER	**X**						**X**	**X**					- Confusion des rôles : IDF Mobilités possède-t-elle l'expérience et le recul pour assurer son rôle ? Il est regrettable qu'un organisme omnipotent puisse créer ses propres critères pour y répondre par la suite. L'emploi d'une maîtrise d'œuvre indépendante aurait					**X**		**X**		**X**

															été bénéfique. - IDFM s'affranchit des contraintes d'urbanisme pour permettre la réalisation de tous ses ouvrages. - L'emploi continuel dans le dossier, de l'expression « A ce stade du dossier » suivi d'un conditionnel… La possibilité pour le citoyen d'exprimer son avis sous-entend la possibilité de prendre connaissance de faits concrets et définis sinon il valide des principes évolutifs sans maîtriser le résultat final. - Le flou entourant le financement laisse planer un sentiment de fragilité. Les tableaux estimatifs mis en avant ne sont pas garantis par un plan de financement qui engagerait l'Etat. - La conception des gares emploie des matériaux énergivores ou non recyclables. Les fondations en béton des pylônes pollueront les sols.										
C15	11/05/19	Vincent BEAL Président du conseil Syndical « Le Pastel » à Limeil-Brévannes		**X**			**X**				**X**				Favorable							**X**			
C16	11/05/19	Michel AILI	**X**				**X**				**X**				Favorable							**X**			
C17	11/05/19	M. MALZAC	**X**				**X**				**X**				Favorable							**X**			

4.3. - Grille de Valenton :

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Les parcs de stationnements liés aux gares (autos, vélos, Velib…)**.
- **Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier**
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**
- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**
- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**
- **Thème 10 : Autres problématiques**

OBSERVATIONS										Registre de VALENTON	THEMES									
N°	Date de l'observation	Identité du public	Particulier	Associations groupement	Collectivités Territoriales	Pièce Jointe	Favorable	Critique	Défavorable	SYNTHESES DES OBSERVATIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
V 1	06/04/2019	**POULICET Mr & Mme** Valenton					X			Ces personnes ont souhaité rencontrer la Commission d'Enquête afin de mieux s'informer sur le projet Téléval.										
V 2	06/04/2019	**MOUSTIN** Valenton					X			Cette personne souhait prendre connaissance du tracé du câble A au voisinage de la station Temps Durables. Elle s'est renseignée sur la possibilité de construire sous ou bien à proximité du téléphérique.										X
V 3	06/04/2019	**GOSSIN Aurélie, Mr CHEVALIER** Créteil	X			X			X	Ces deux personnes font parties de l'Association des Sarrazins à Créteil. Elles ont déposées un dossier demandant la transmission d'un document refusé par IdF Mobilités.										
V 4	19/04/2019	**Association des Sarrazins** Créteil		X		X			X	L'association nous a indiqué son opposition au projet de téléphérique et a développé ses arguments. Une contribution sous forme d'un mémoire de 49 pages + annexes, a été déposée dans le registre d'enquête. Voir la grille de dépouillement de Créteil : V4 C7	X	X	X		X	X	X		X	X

4.4. - Grille de Limeil-Brévannes :

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Le voisinage du tracé, Les parcs de stationnements liés aux gares (autos, vélos, Velib…).**
  Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**
- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**

- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**
- **Thème 10 : Autres problématiques**

OBSERVATIONS										Registre de LIMEIL-BREVANNES	THEMES									
N°	**Date de l'observation**	**Identité du public**	**Particulier**	**Associations groupement**	**Collectivités Territoriales**	**Pièce Jointe**	**Favorable**	**Critique**	**Défavorable**	**SYNT L8HESES DES OBSERVATIONS**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**
L 1	28/03/2019	**Mr BAILLON** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Pour cette personne le Téléval permettra à un grand nombre d'accéder plus facilement à Paris et à Créteil. Cette personne demande que le transfert avec le métro L8 pointe du lac soit le plus simple et rapide possible.		**X**								
L 2	28/03/2019	**ADREG** Association de Défense des Riverains pour l'Environnement de la rue Albert Garry		**X**		**X**	**X**			Pour cette association le Téléval : Est indispensable de Créteil à VSG, Est non polluant (économie de 18 tonnes de CO2, Sera accessible aux passagers en fauteuil roulant, Réduira considérablement le temps de parcours pour rejoindre et Paris. Par ailleurs, la note jointe précise que le projet initial a d'ores et déjà été modifié afin que les cabines passent plus haut que les immeubles des Sarazins à Créteil.							**X**			
L 3	28/03/2019	**Mr ANDRE Alain** Limeil-Brévannes	**X**					**X**		Cette personne souhaiterait savoir si des aménagements des transports en commun seront prévus pour desservir les gares téléval, notamment vers la gare RER A de Boissy St		**X**								

										Léger. Par ailleurs cette personne demande une extension du parking de la gare de Boissy St Léger afin que les résidents le long de la RN 19 puissent facilement se garer et joindre Paris ou Créteil via le RER A ou le téléval via des liaisons bus adaptées.										
L 4	28/03/2019	**Mme GRIESEMANN-LAPORTE** Limeil-Brévannes	**X**					**X**		Cette personne demande que la station Emile Zola soit déplacée en haut de la rue de Paris (au niveau de la mosquée). Elle évoque la proximité de la gare Emile Zola de son immeuble d'habitation, la perte de tranquillité et la potentielle dévalorisation de son patrimoine.		**X**			**X**					**X**
L 5	28/03/2019	**Mr BRIAND Michel** Limeil-Brévannes	**X**					**x**		Cette personne n'est pas certaine que le téléphérique diminuera la circulation automobile dans Brévannes. Elle estime indispensable, qu'afin de drainer un potentiel d'utilisateurs non proche du Téléval, qu'un parking (éventuellement payant, à tarif préférentiel téléval) aux stations Temps Durables et Emile Combe soit réalisé.			**X**							
L 6	28/03/2019	**Mme COURTIN** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Très favorable										
L 7	01/04/2019	**Mr & Mme GERNEAU-BREVILAC** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Ces personnes sont très favorables au projet de téléphérique. Elles suggèrent de construire des parkings à proximité avec peut-être un système de vignette à tarif préférentiel pour les Brévannais.			**X**							
L 8	02/04/2019	**Mr & Mme LAVOLLEE** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Très favorables										
L 9	03/04/2019	**Mr & Mme ALVES** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorables										
L 10	04/04/2019	**Mme DUCROS**	**X**				**X**			Favorable										

		Chantal Limeil-Brévannes																		
L 11	04/04/2019	**Mme MICHEL** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 12	08/04/2019	**Mr & Mme RAFFRAY** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 13	08/04/2019	**Mr BOPPART Guy** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 14	08/04/2019	? Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 15	09/04/2019	? Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 16	09/04/2019	**Mme SERVANT** Janine Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 17	09/04/2019	**Mr & Mme THEPAULT** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 18	09/04/2019	**Mme FLOCH Marie-Chantal** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 19	10/04/2019	? Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 20	10/04/2019	**Mme JOISEAU** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 21	10/04/2019	? Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable										
L 22	10/04/2019	**Mr DELMART Lothaire** **Melle LIEDTS**	**X**				**X**			Favorable										

		Claudia Limeil-Brévannes																			
L 23	10/04/2019	**Mr PAULO** Secteur Temps Durables	**X**				**X**			Favorable											
L 24	10/04/2019	**Mr DUPUY** Secteur Emile Combes	**X**				**X**			Favorable											
L 25	10/04/2019	**Mr & Mme BRAHMI** Secteur Temps Durables	**X**				**X**			Favorable											
L 26	13/04/2019	**Mme GUERIN** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable. Cette personne demande : Si des parkings relais sont prévus à proximité des gares, Quelles seront les modalités d'accès des personnes handicapés ? Quels seront les modalités pratiques de la maintenance.			**X**			**X**				
L 27	13/04/2019	**Mme DIEUDONNE Elise** **Mme VIERSOU Odette** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Ces deux personnes sont favorables au projet. Elles demandent : -quel sera le type de tarification (billet unique ou correspondance avec la L8 à pointe du Lac ? -si le projet de prison dans le quartier des Temps Durables sera maintenu ou abandonné compte tenu de l'arrivée du câble A.						**X**				
L 28	13/04/2019	**Mme LAMARCHE** Rue Clémenceau	**X**							Cette personne est venue consulter le dossier. Elle fera part de ses observations sur le registre électronique											
L 29	13/04/2019	**Mr EMBOUAZZA HERMANN** Secteur Temps Durables	**X**				**X**			Favorable											
L 30	13/04/2019	**Mr & Mme**	**X**				**X**			Favorable											

		HERMANN Avenue de Mesly																			
L 31	13/04/2019	**Mr & Mme DUMONT** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable											
L 32	13/04/2019	**Mme MARTINAT** Sophie	**X**				**X**			Cette personne est favorable au projet. Elle considère que l'arrivée du téléval a fait partie des raisons pour adopter cette ville.											
L33	13/04/2019	**Mme BENIGNI Sandrine** Secteur Emile Zola	**X**				**X**			Cette personne est venue se renseigner sur la hauteur du passage des cabines par rapport à sa maison.											
L 34	13/04/2019	**Mr VIGUIER André** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable											
L 35	13/04/2019	**Mr CAILLAUD Nicolas** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Cette personne est très favorable à ce projet « pionnier » dans la méthode de transport des usagers.							**X**				
L 36	13/04/2019	**Mr & Mme SEVIN** Rue Prugnot	**X**				**X**			Favorable											
L 37	13/04/2019	**Mme DI GIACOMO** Marie Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable											
L 38	13/04/2019	**Mme FLOCH Vuistell** **Mr GONCALVES José** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable											
L 39	13/04/2019	**Mr CAILLATTE** Rue du Vieux Louvre	**X**			**X**	**X**			Favorable. Observations dactylographiées agrafées au registre d'enquête publique.							**X**				
L 40	13/04/2019	**Mme LEGER Colette** **Mr ALBERT Dominique** Limeil-Brévannes	**X**				**X**			Favorable											
L 41	13/04/2019	**Mr GERBAULT**	**X**				**X**			Projet vital pour les villes concernées.											

		Philippe Rue Jean Marie Prugnot																		
L 42	13/04/2019	**Association de quartier Les Temps Durables**		X			X			Une pièce jointe de 2 feuillets, 15 signatures.		X	X		X	X				X
L 43	13/04/2019	**Mr & Mme PREVOST** Secteur Anatole France	X				X			Ces personnes, favorables au projet, demandent la création de parking voiture près des stations du téléval			X							
L 44	13/04/2019	**Association des paralysés de France Cœur 2 Limeil** Secteur :Pasteur-St Martin		X			X			Une pièce jointe de 2 feuillets, 7 signatures. Pour cette association, le téléphérique, moyen de transport écologique et accessible aux personnes handicapées, sera un vecteur majeur de création d'emplois et de biens socio-économiques.							X			
L 45	13/04/2019	**Mme CHADEBECH Agnès** Quartier Wilson	X				X			Favorable										
L 46	13/04/2019	**Mr MASLONKA Philippe** Ave du 8 mai 1945	X				X			Cette personne est favorable à ce projet fédérateur.										
L 47	16/04/2019	**?**	X				X			Cette personne demande s'il serait possible que la rue Jolin Perse reste à double sens afin de ne pas impacter négativement le commerce de proximité.										
L 48	17/04/2019	**Mr & Mme BACQUEY**	X				X			Ces personnes sont favorables au téléval. Elles demandent cependant la création de parking près des stations afin d'éviter le stationnement sauvage dans les cités.			X							
L 49	17/04/2019	**Mme BOYER**	X			X		X		Cette personne est propriétaire d'une maison isolée classée en zone UV, non constructible,					X					X

										et au cœur de 2 projets d'envergure : la Tégéval et le téléval. Elle craint que sa maison ne soit pas vendable sachant qu'en plus la proximité du câble A engendrera des nuisances sonores et visuelles, les cabines passant près de sa maison. Cette personne demande qu'elles seront les dédommagement possibles.										
L 50	17/04/2019	**Mme CHANDELIER**	**X**					**X**		Cette personne habite rue des mésanges. Ses interrogations sont les suivantes : Qu'en sera—il du stationnement, une fois le câble A en service ? Vu la proximité des cabines avec les habitations, quelles seront les mesures adoptées pour éviter les vis-à-vis ?			**X**		**X**					
L 51	17/04/2019	**Mr SMAÏl Danyl** **Mr DABLEAU Dylan**	**X**				**X**			Ces deux personnes sont favorables au projet. Une interrogation cependant : que deviendra le terrain de basket au niveau de la station Emile Combes ? Un autre terrain sera-t-il mis à disposition ?										**X**
L 52	17/04/2019	**Mme BIDAULT**	**X**					**X**		Cette personne habite rue des mésanges. Ses interrogations sont les suivantes : Qu'en sera—il du stationnement, une fois le câble A en service ? Le bois existant derrière la rue des Mésanges sera-t-il conservé ?. Il constitue un rideau de verdure qui masquera le téléval.			**X**							
L 53	17/04/2019	**Mr CHIGNAGUET**	**X**				**X**			Favorable										
L 54	17/04/2019	**Mr & Mme BOURDINET**	**X**				**X**			Favorable										
L 55	17/04/2019	**Immeuble « cité Grégory »** Collectif signé par 24 personnes		**X**		**X**			**X**	Ce collectif découvre qu'une station sera implantée (Emile Zola) très près de leur immeuble. Il demande : Quelle est l'utilité de cette station proche de celle des Temps Durables ?		**X**			**X**					

		représenté par Mme DEHU & GRIESEMANN-LAPORTE								Pourquoi ne pas l'avoir prévue proche de la mosquée où il n'y a pas d'habitation? Si une station intermédiaire et non une gare pourrait-être envisagée ? Le respect des seuils des nuisances sonores, qui selon le dossier sont dépassés.										
L 56	17/04/2019	**Mme MOUSSET**	X				**X**			Cette personne considère comme souhaitable qu'un accès, même piétonnier, donnant rue Gutenberg soit réalisé.							**X**			
L 57	17/04/2019	**Mme PICHOT**	**X**				**X**			Cette personne considère comme également souhaitable qu'un accès, même piétonnier, donnant rue Gutenberg soit réalisé.							**X**			
L 58	10/05/2019	**SMER « La Tégéval »** Mr Gravelle		**X**			**X**			Remise d'un complément au courrier du 24/04/2019. La SMER réfute catégoriquement l'usage détourné qu'il en a été fait par l'association des Sarrazins. Tégéval et Téléval sont complémentaires. La SMER souligne les bénéfices environnementaux du téléphérique. La SMER est soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants.							**X**			**X**
L 59	10/05/2019	**CROIX ROUGE FRANCAISE** Mr Garcia-Marotta		**X**			**X**			Remise d'un document de 2 pages. Avis très favorable au projet de câble A sous réserve de la prise en compte des observations relatives à la réorganisation des itinéraires des autobus et à la requalification des rues Paul Valéry et Albert Garry		**X**								
L 60	10/05/2019	**Mr TOURE Abdoulaye**	**X**				**X**			Mr TOURE a proposé 3 idées de solutions alternatives à l'emplacement prévu de la station Pointe du Lac à savoir : *Placer la station terminus du câble A juste en amont des Sarrazins et correspondance avec la station L8 par un couloir abrité dédié (350 m environ), *Prolonger la L8 de 350 m et créer une nouvelle station L8 Pointe du Lac – Téléval,										

										*Prolonger le câble A jusqu'à la station L8 Créteil Préfecture. Voir obs. registre électronique E 724										
L 61	10/05/2019	**Mme CADIOU**	**X**				**X**			Consultation du dossier. Avis favorable.										
L 62	10/05/2019	**Mmes DEHU et GRIESEMANN-LAPORTE**		**X**					**X**	Représentant le collectif de l'immeuble Cité Grégory (situé près de la station Emile Zola), elles ont déposé un complément à leur observation L 55.					**X**	**X**				
L 63	10/05/2019	**Mme CHARLETON**	**X**				**X**			Avis favorable										
L 64	10/05/2019	**Mme LEMERLE**	**X**				**X**			Cette personne demande si la ligne K sera maintenue jusqu'à Créteil après la mise en service du câble A.							**X**			
L 65	10/05/2019	**Mme LAMARCHE**	**X**						**X**	Cette personne demande le développement de l'offre autobus plutôt que le téléval.							**X**			

4.5. - Grille de Villeneuve Saint-Georges :

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Le voisinage du tracé**
- **Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier**
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**
- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**
- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**

– Thème 10 : Autres problématiques

OBSERVATIONS										REGISTRE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES						THEMES									
N°	Date de l'observation	Identité du public	Particulier	Associations et groupement	Collectivités Territoriales	Pièce Jointe	Favorable	Critique	Défavorable	Créteil	Limeil-Brévannes	Valenton	Villeneuve-St-Georges	Autres communes ou inconnu	SYNTHESES DES OBSERVATIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
G1	30/03/19	M. Jean-Louis ARFEUIL Villeneuve-Saint-Georges	X				X						X		- Favorable - En solidarité avec les habitants. - Impact sur environnement écologique.							X			
G2	30/03/19	Mme Nicole POMMIER Villeneuve-Saint-Georges	X				X						X		- Favorable							X			
G3	30/03/19	Mme Evelyne DHAUSSY	X				X						X		- Favorable							X			
G4	08/04/19	M. Michel FAÏSSE	X				X						X		Très favorable à ce mode de transport écologique qui va désenclaver le plateau de Villeneuve-Saint-Georges. Des regrets pour les nuisances sonores à proximité des immeubles de la Pointe du Lac à Créteil.					X		X			
G5	10/04/19	Mme Évelyne LE MARCHAND	X				X						X		Très favorable à ce beau projet qui fera gagner du temps pour se rendre à Créteil et à Paris.							X			
G6	16/04/19	M. Jean-Jacques BOCHER	X					X					X		Avis positif sur le côté novateur pour désengorger la gare de Villeneuve-Saint-Georges. Négatif en raison de la saturation permanente des transports et de la circulation difficile dans la ville et à l'abandon de la déviation de Villeneuve-							X			

															Saint-Georges.										
G7	**16/04/19**	**M. Gilbert MASSET**	**X**				**X**						**X**		Favorable, permettra de rejoindre Créteil rapidement.							**X**			
G8	19/04/19	M. Philippe GAUDIN Conseiller municipal et territorial Association "Agir pour <Villeneuve" M. Marc LECUYER Président de l'association.		**X**		X			**X**				**X**		- Regrette qu'il n'y ait pas de parking à proximité de la station Bois Matar. - Cet équipement qui présente un certain intérêt environnemental, n'a pas été pensé pour faciliter l'accès au RER D, pour les habitants des 3 communes concernées. - D'autres tracés étaient possibles. - Les Villeneuvois sont très nombreux, chaque jour à prendre le RER D pour se déplacer vers Paris et dans l'agglomération parisienne. La saturation de la ligne de bus J1 qui transporte actuellement les usagers de Valenton et Limeil vers la gare de Villeneuve le démontre aisément, c'est la ligne la plus chargée du Val de Marne. A la gare de Villeneuve il y a aussi tout le réseau des bus qui mènent vers l'Essonne et de l'autre côté de la Seine vers Villeneuve le Roi et Orly. - À Villeneuve le Téléval n'est raccordé à rien du tout, et s'arrête dans un champ à 1,9 km de la gare de Villeneuve ? - Dans l'autre sens, le Téléval n'est guère plus intéressant. Après 15 minutes de téléphérique pour arriver à la station de métro "Pointe du lac" à Créteil, il faut ensuite 17 stations en métro pour arriver à la station Bastille. - Le projet de Téléval est une véritable occasion manquée pour favoriser l'accès des usagers aux transports en commun. - DEUX SITES "SEVESO" SUR LE TRACÉ DU TÉLÉVAL La MRAE nous révèle l'existence de deux ICPE classées SEVESO sur le trajet du Téléval. Le téléphérique passera au-dessus de la première,		**X,**	**X**		**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	

															il s'agit du site de "La martiniquaise", installation classée SEVESO où sont stockés des produits spiritueux inflammables, puis tout près de la seconde qui est le site du SIAAP à Valenton, l'usine de traitement des eaux usées classée SEVESO seuil haut. A propos de l'implantation de ces deux ICPE La MRAE "recommande d'actualiser l'étude de danger du site et de renseigner le volet risque de l'étude d'impact" - <u>LE TÉLÉVAL PASSERA SOUS 2 LIGNES À HAUTE</u> TENSION. Le premier croisement se fera avec une ligne de 45000 volts au niveau des Temps durables. Le second au nord de Limeil-Brévannes avec 2 lignes à très haute tension de 225 000 volts. L'Autorité Environnementale rappelle la problématique des ondes électromagnétiques : "La présence de lignes à haute tension impose d'éventuelles restrictions d'usage visant notamment à protéger la santé humaine (décret n°2004-835 relatif aux servitudes d'utilité publique du 19/08/2004). Ces restrictions à l'échelle du projet sont à prendre en compte. En particulier le croisement entre le téléphérique et deux lignes à haute tension à 225 000 volts doit faire l'objet d'un développement spécifique dans le DPS". En conclusion, sur ces risques industriels, la MRAE recommande d'étudier de manière plus approfondie le dossier et de renseigner certains points sensibles de l'étude d'impact et du DPS... - <u>La MRAE note que concernant le bruit, les</u> résultats montrent que les objectifs sont dépassés pour 3 bâtiments d'habitation situés Pointe du lac, Emile Zola, et Bois Matar » Cela 20 heures sur 24 et 365 jours par an. **- Nous refusons de nouvelles nuisances**									

															supplémentaires pour les riverains qui en ont déjà suffisamment. Ce projet en l'état n'est pas acceptable, il demanderait à être notoirement modifié et amélioré pour garantir et protéger la sécurité les habitants. - <u>Sur la diminution des terres agricoles :</u> La délibération n°5 prise par le conseil municipal de Villeneuve le 21 février 2019 a donné un avis favorable à la création d'une zone « U Câble » de 16 238 m2, prise sur une zone agricole (zone A). Or l'article L153-31 du code de l'urbanisme (anciennement L123-13) impose une révision du PLU lorsqu'il s'agit de réduire une zone agricole. Une simple mise en conformité n'est donc pas conforme au code de l'urbanisme. - <u>La mise en compatibilité du PLU,</u> objet de l'enquête publique permettant la réalisation du Téléval, vise tout simplement à lever 13 articles du PLU et pas des moindres (délibération n°5 du conseil du 21 février 2019). Ces articles concernent notamment: les emprises au sol (art.9) ; l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives (art.7). A ce sujet, il faut noter les recommandations de la MRAE sur l'implantation de la station, car il y a d'un coté un site SEVESO et de l'autre une école... Il y a aussi la hauteur maximale des constructions (art. 10) ; l'aspect extérieur (art. 11) et les performances environnementales (art. 15). Ce dernier article devrait notamment préciser les normes à respecter en matière de bruit, ces normes pourraient être fixées par "Bruitparif et s'imposer aux constructeurs dans le cadre du PLU. Ce n'est pas le cas, bien au contraire. La majorité municipale dans sa contribution à									

															l'enquête publique a donné « un avis favorable sans réserve » nous pensons bien au contraire qu'il y a des réserves essentielles à émettre sur ce projet. - **Pour toutes ces raisons nous, "Agir pour Villeneuve", rejetons catégoriquement ce projet qui n'apporte rien de plus aux Villeneuvois, qui dégrade notre environnement et apporte des nuisances supplémentaires aux riverains.**										
G9	10/05/19	Mme Martine BAMETTE	X				X						X		- Très Favorable. -Milite pour la multiplication de ce type de transport en Ile-de-France.										
G10	10/05/19	M. GAUDIN M. LÉCUYER <u>2° Contribution.</u> Association AGIR		X									X		- La sécurité des usagers à l'embarquement dans les stations Le matin aux heures de pointe, dans le sens Bois Matar-Créteil. les cabines se rempliront au fur et à mesure du passage dans les stations : 200 passagers en heure de pointe au Bois Matar, 200 à Emile Combe et 450 à Emile Zola [source IDF Mobilités - fiche 37]. Il est à craindre qu'à la station des "Temps durables », 4 ème et dernière station avant le terminus, les 400 usagers estimés en heure de pointe, devront probablement laisser passer un certain nombre de cabines avant de pouvoir obtenir une place. Comment empêcher des usagers, lassés d'attendre, de monter dans les cabines et de voyager debout entre les 10 places assises déjà occupées. Ceci pouvant entraîner un risque de surcharge des cabines et de retarder leur départ, voir une mise à l'arrêt temporaire du télécabine pour raison de sécurité, ayant pour conséquence d'augmenter notoirement les temps de trajet et le mécontentement des usagers. <u>- Un financement non assuré</u> Le coût annoncé au début de la concertation en 2013 était de 72 millions d'euros. En 2016 il est passé à 120 puis à 132 millions d'euros en mai			X		X	X	X	X		X

															2018. A l'exemple de nombreux projets en cours dont les coûts ont explosé, à combien faut-il s'attendre à terme de l'opération : 180, 200 millions ? - A ce jour, seules les études ont été financées à hauteur de 3 millions d'euros par la région Ile de France et le Département du Val de Marne. Aucun mode de financement des travaux n'est indiqué dans le dossier. Il est probable que le coût sera couvert par l'emprunt ce qui ne manquera pas d'alourdir les charges annuelles d'exploitation et de fonctionnement estimées la première année à 5,3 millions d'euros. - Il est précisé dans le dossier Documentation, pièce B de la notice explicative (page 71 article 4-3-1-5) à propos de la construction de la station Bois Matar : "La surface disponible de 4000 m2 environ permet d'accueillir la base de vie et l'aire de stockage des matériaux. " Et d'ajouter : "Les emprises agricoles non aménagées dans le cadre du projet seront restituées à la fin des travaux. ". L'indication de cette surface et de son affectation est en contradiction avec celle indiquée dans l'Etude d'impact (pièce E) qui précise : « En phase travaux, la superficie impactée est estimée à ce stade d'avancement des études à 9 000 m2. Cette surface permettra d'accueillir la base vie et l'aire de stockage des matériaux. - D'autre part, la pièce G (page 25 article 3-2-7) concernant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de la commune de Villeneuve-St-Georges indique : "La surface de cette zone "U Câble" est de 16 238 m2"- - Pourquoi supprimer 16238 m2 de terre agricole alors que l'on en a besoin que de 4000 m2 ? - A noter également que le projet prévoit de									

															déboiser 3,4 hectares dont 1600 m2 au Bois Matar. Ceci n'est pas aussi sans impact sur la protection de la biodiversité devenue, depuis peu, grande cause nationale. - Pour sa part la « SMER, Société Mixte d'Etudes et de Réalisation la Tégéval » dans sa contribution à l'enquête publique précise que la Tégéval est impactée par le Téléval « par un survol long de 1,4 km et l'implantation de 2 stations, directement sur son périmètre ». Ceci en contradiction avec la réglementation actuelle qui précise « La réglementation actuelle basée sur les téléphériques de montagne, interdit aujourd'hui toute végétation sous les câbles » En l'Etat actuel de la réglementation le tracé du Téléval est incompatible avec la Tégéval.									
G11	01/05/19	M. MALLEN M. BARDOUX Remise document de 6 pages et lettre d'envoi	X			X		X							- Implantation de 2 pylônes 4P7 et 4P8 sur nos parcelles AM 337 et AM 339 sur une emprise de 692 m2. <u>- En cas d'expropriation de l'emprise 692m2 :</u> - Suppression définitive des places de stationnement à l'entrée du site. - Circulation des camions autour du site à revoir dans sa globalité avec une analyse de risques à mener (scénario d'un choc entre un camion et un pylône) et un budget important à la clé (qui supporte ce budget?) - Risques d'arrêt d'activité et des pertes d'exploitation pour SEDMA et le groupe LA MARTINIQUAISE. - Difficulté à faire évoluer le site: comment réagiront les autorités administratives (DRIEE) et les parties prenantes (SDIS) en cas de demande de modification des conditions d'exploiter (liée à une évolution de ia réglementation par exemple) ? <u>- En cas d'expropriation des 2 parcelles :</u>		X							

															- Arrêt de l'exploitation du site avec licenciement de 60 personnes en CDI + 13 intérimaires + 25 personnes en CAT. - Désorganisation de la logistique de 12 sites de production (France Métro, DOM, Europe) - V. CONCLUSION Nous sollicitons une réunion en présence du STIF (IledeFrancemobilités), des élus et de notre administration de tutelle (DRIEE) afin de répondre aux questionnements soulevés notamment par les § III et §IV.									
G12	10/05/19	Municipalité de Villeneuve-Saint-Georges Pièce jointe 6 pages Délibération du CM di 11 avril 2019-05-18 Contribution des Villes de Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre à l'enquête publique préalable à la réalisation du projet de téléphérique urbain - Câble A			X								X		- Délibération du <CM de Villeneuve-Saint-Gearges, favorable au projet du Cable A. - Contribution des Villes de Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre à l'enquête publique : - 1. Un projet attendu depuis 10 ans. - 2. Le câble, la seule solution pour répondre aux besoins de mobilité des habitants du territoire. - 3. Une insertion urbaine et paysagère travaillée, gage d'une acceptabilité facilitée du projet. - 4. Une intermodalité conforme aux attentes du territoire. -Conclusion : - Le projet de câble A est un projet d'intérêt général pour le territoire de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, les communes de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges. Il est la seule solution possible pour répondre aux besoins et aux caractéristiques de nos territoires.						X			

4.6. - Grille de la préfecture :

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE RELATIVE AU PROJET DE TRANSPORT DENOMME

CABLE A –TELEVAL

ET PORTANT SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES DE CRETEIL, LIMEIL-BREVANNES, VALENTON ET VILLENEUVE SAINT GEORGES

REGISTRES OUVERTS sur les lieux d'enquête de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve Saint Georges

GRILLE RECAPITULATIVE
de dépouillement et d'analyse des observations

Les numéros des thèmes abordés dans les observations figurant dans la colonne de droite correspondent aux thèmes suivants :

- **Thème 1 : L'enquête publique**
- **Thème 2 : Le tracé général de la ligne et ses problématiques**
- **Thème 3 : Le voisinage du tracé**
- **Thème 4 : Les nuisances générées en phase chantier**
- **Thème 5 : Les nuisances générées en phase d'exploitation**

- **Thème 6 : Les conditions d'exploitation de la ligne**
- **Thème 7 : La justification du projet et les solutions alternatives**
- **Thème 8 : Les mises en compatibilité des documents d'urbanisme**
- **Thème 9 : L'enquête Parcellaire**
- **Thème 10 : Autres problématiques**

OBSERVATIONS										REGISTRE PREFECTURE						THEMES									
N°	**Date de l'observation**	**Identité du public**	**Particulier**	**Associations et groupement**	**Collectivités Territoriales**	**Pièce Jointe**	**Favorable**	**Critique**	**Défavorable**	**Créteil**	**Limeil-Brévannes**	**Valenton**	**Villeneuve-St-Georges**	**Autres communes**	**SYNTHESES DES OBSERVATIONS**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**
P1	15/03/19	POREE	X									X			Hors délai										
P2	25/03/19	PICOT	X					X						X	- Nécessité de créer des parkings - Quelles mesures sont prises en cas de coup de vent ?			**X**			**X**				
P3	26/03/19	GILBERT	X				X							X	Pourra-t-on le prendre avec un vélo ? Une poussette ?										
P4	02/04/19		X				X						X		Favorable							**X**			
P5	03/04/19	IRISSAPPANE	X						X	X					Proximité des cabines, pollution visuelle et sonore. Ligne 8 déjà saturée		**X**			**X**					
P6	12/04/19	BELOTTI	X				X				X				Favorable										
P7		BELOTTI NADAUD	X				X							X	Favorable										
P8	05/04/19	VENCAT		X											Hors sujet										

P9	09/04/19	PHARMABIO	X				X				X				Ce projet que personnellement j'attends depuis 10 ans permettra au quartier des temps durables de sortir de l'enfermement et surtout de permettre aux commerçants d'arrêter de fermer les uns après les autres voire de convaincre de nouveaux de venir : la pharmacie d'un village est souvent le dernier commerce à rester ouvert. Sans un projet d'avenir pour ce quartier pourtant résolument novateur la Pharmabio serait contrainte de fermer définitivement en 2020							**X**			
P10	12/04/19	FOUCHY	X				X					X			Favorable							**X**			
P11	13/04/19	POIGNARD	X				X				X				Je suis favorable à ce projet de téléphérique urbain qui permettra enfin aux habitants de Limeil-Brévannes d'atteindre dans un minimum de temps la ligne 8 du métro et du RER D. Espérons que ce projet aura un effet positif sur la circulation automobile dans la commune aux heures de pointe. Toutefois il me semble que la zone de stationnement aux Temps Durables n'est pas très étendue compte-tenu de l'attrait que pourrait exercer cette ligne pour les habitants du sud du département comme Marolles, Villecresnes ou Santeny qui ne disposent d'aucun accès direct à la capitale et seraient tentés de stationner dans les rues voisines de la gare.			**X**							
P12	17/04/19	CHAPELIER	X				X					X			Favorable							**X**			
P13		Association Sarrazins Sud													Voir registres de Créteil et Valenton										

P14	24/04/19	CROIX ROUGE		X			X				X				- Le désenclavement du quartier et donc des activités de la Croix-Rouge française au cœur du quartier des Temps Durables. - Nécessité de densifier le maillage du réseau de bus à terme.							**X**			
P15			X			X	X			X					Le PLU de Créteil intègre le Téléval depuis 2012 (voir pièce jointe)										
P16	07/05/19	MARGALIDA CHARLES	X				X					X			Favorable							**X**			
P17	07/05/19	AUBERT	X				X							X	Favorable							**X**			
P18	07/05/19	GUEPRATTE	X				X				X				Favorable							**X**			
P19	03/05/19	THAVONE	X				X				X				Favorable							**X**			
P20	08/05/19	LINZ	X				X					X			Favorable							**X**			
P21	09/05/19	JUTEAU	X				X				X				Favorable							**X**			
P22	07/05/19	BOUCHAIB SENHAJI	X				X							X	Favorable							**X**			
P23	07/05/19	LEMONNIER	X				X							X	Favorable							**X**			**X**
P24	07/05/19	TOURE													Doublon										
P25	02/05/19	M. DUROVRAY Président du Conseil départemental de l'Essonne			X		X							X	- Projet en complément d'un réseau RER saturé. - Nécessité de nouvelles infrastructures. Près de 80% des 3 700 actifs essonniens (dont 1500 habitants du Val d'Yerres) qui travaillent à Créteil utilisent leur voiture. - Il importe que les gares intègrent une offre multimodale complète mais aucun espace de stationnement n'est prévu pour permettre le rabattement en voiture. - Adaptation de l'offre bus nécessaire.			**X**				**X**			
P26		CROIX ROUGE													IDEM P14										
P27	25/04/19	EL MOSTEFA	X				X						X		Favorable										
P28	07/05/19	AUBERT													Doublon P17										

P29	07/05/19	MARGALIDA CHARLES													Doublon P16										
P30	09/05/19	PAPASOGLOU MAZE	X				X						X		Favorable										
P31	07/05/19	TOURE													Doublon										
P32	07/05/19	TOURE													Doublon										
P33	09/05/19	SERVANT	X				X					X			Favorable							**X**			
P34	15/04/19	Délibération du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Val d'Yerres-Val de Seine			X		X							X	Favorable. Demande de refonte des lignes de bus maillant le plateau crosnois.							**X**			
P35	30/04/19	RISSEL COLETTE	X						X		X				Les bouchons ne seront pas terminés donc la ville restera polluée. Pas de stationnement prévu. Quelle sécurité pour les cabines en cas d'intempéries. Combien de personnes utiliseront réellement de moyen de transport ? Pas de plus-value pour mon appartement compte tenu des nuisances. Coût trop important. Il vaudrait mieux revoir le tracé des lignes de bus et renouveler le parc par des véhicules électriques. Les arguments des résidents de la Pointe du Lac me semblent applicables à Limeil Brévannes.			**X**			**X**	**X**			**X**
P36		LUONG	X				X							X	Favorable. La ligne devrait être exploitée par la RATP										
P37	10/05/19	GUEPRATTE													Doublon P18										
P38	05/05/19	Mathieu BEAU													Doublon										
P39	10/05/19	Mathieu BEAU													Doublon										

P40		TOURE													Doublon										
P41	11/05/19	NADIA KOUCHIT	X				X					X			Favorable							**X**			
P42	11/05/19	PHILIPPE GAUDIN			X			X					X		Registre non disponible à la mairie de Villeneuve Saint Georges le samedi 11 mai matin.	**X**									
P43	11/05/19	Mathieu BEAU													Doublon										
P44	14/05/19	LAURENCE COHEN Sénatrice du Val de Marne													HORS DELAI										
P45			X			X	X				X				Favorable. Pièces jointes : 2 articles de presse hors enquête publique.										
P46			X			X	X							X	Favorable. Pièce jointe concernant le futur collège de Valenton										
P47			X				X				X				Favorable										
P48		Délibération du Conseil communautaire Plaine Centrale du 1er juillet 2009			X		X							X	Délibération indiquant que le projet de téléphérique est reconnu d'intérêt communautaire.										
P49		Parti communiste français de Limeil Brévannes		X			X				X				Favorable							**X**			
P50	11/05/19	Vite le Téléval													Doublon										
P51	13/05/19	LAURENT SAINT-MARTIN Député du Val de Marne			X		X							X	Le projet répond à 3 objectifs : - alternative de déplacement respectueuse de l'écologie, - modes de transport adapté aux enjeux géographiques, - désenclaver un territoire et améliorer le cadre de vie des habitants. Il est la seule alternative propre et durable aux problèmes de déplacements d'une population habitant un secteur en forte croissance démographique.							**X**			

															Observation enregistrée à la Préfecture le lundi 13 mai 2019 et donc probablement déposée le 11 mai, dernier jour de l'enquête.											
P52	24/04/19	M. GRAVELLE, Président du SMER (Syndicat mixte d'étude et de réalisation de la Tégéval)													Doublon. Voir E649										
	11/05/19														Recueil d'une pétition comportant 187 contributions favorables à la réalisation du projet Câble A / Téléval.										

5) - Remise du rapport.

5.1. - Courrier demandant un délai supplémentaire pour la remise du rapport :

M. Michel CERISIER
01 Rue du Ponceau
77310 PRINGY
Tél. : 01 60 65 78 46
Portable : 06 11 96 48 64
m.cerisier@orange.fr
Commissaire enquêteur

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement et des Procédures
d'Utilité Publique
21/29 Avenue du Général de Gaulle
94038 CRETEIL CEDEX

Pringy le 29 mai 2019

A l'attention de Monsieur Christophe LEGOUIX,
Arrêté préfectoral DCSE/BPE/IC n°2019/ 644,
en date du 01 mars2019.
Référence Enquête Publique :
Enquête publique unique, préalable à la
déclaration d'utilité publique et parcellaire
relative au projet Câble A - Téléval.

Monsieur le Préfet,

Par décision n° E18000137/77 du 08 janvier 2019 de Monsieur le vice-président du Tribunal administratif de Melun, j'ai été désigné président de la commission d'enquête constituée pour procéder à une Enquête publique unique, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet Câble A - Téléval concernant les communes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges, et valant mise en compatibilité de leur Plan Local d'Urbanisme.

Cette enquête publique a été organisée pendant 48 jours consécutifs, du lundi 25 mars 2019 au 11 mai 2019 inclus, conformément aux dispositions de l'arrêté de la préfecture du Val-de-Marne n° 2019/644 du 01 mars 2019.

L'enquête s'est terminée sans incident le samedi 11 mai 2019. A l'issue, j'ai recueilli les 4 registres papier concernant l'enquête parcellaire, les 9 registres papier concernant l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, le dernier registre m'étant parvenu le 20 mai 2019. Avec les 940 observations du registre électronique, c'est un total de 1 074 contributions qui ont été notifiées par le public.

En raison du délai nécessaire à la récupération des registres, du temps requis pour procéder à l'analyse du nombre très important des contributions, de la technicité de ce dossier et des disponibilités du maître d'ouvrage "Ile-de-France-Mobilités", je serai en mesure de notifier à celui-ci le procès-verbal de synthèse des observations le mardi 04 juin 2019.

Les éventuelles observations du pétitionnaire devront parvenir à la commission d'enquête le 20 juin 2019 au plus tard.

Pour toutes ces raisons, la commission d'enquête aura besoin d'un délai inhabituel pour analyser les réponses du maitre d'ouvrage, joindre les personnes que la commission souhaiterait entendre, y apporter son appréciation et rédiger par la suite des conclusions et un avis sur la demande, afin de vous remettre son rapport et ses conclusions motivées.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L 123-15 du Code de l'environnement, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'octroi d'un délai supplémentaire, jusqu'au 18 juillet 2019, pour la remise du rapport et des conclusions. Ile de France Mobilités a été informée de cette démarche.

Vous remerciant de la suite que vous voudrez bien donner à ma demande.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Michel CERISIER

Président de la commission d'enquête

5.2. - Courrier en réponse de la préfecture du Val-de-Marne :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL DE MARNE

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PRÉFECTURE@VAL-DE-MARNE.GOUV.FR

AFFAIRE SUIVIE PAR CHRISTOPHE LEGOUIX
☎ : 01 49 56 61 53

CHRISTOPHE.LEGOUIX@VAL-DE-MARNE.GOUV.FR

DCPPAT/BEPUP N°

Créteil, le 21 JUIN 2019

Monsieur le Président,

Au terme de l'enquête relative au projet de transport en commun « Téléval – Câble A » qui s'est achevée le 11 mai dernier dont vous assuriez la présidence de la commission d'enquête, votre rapport et vos conclusions étaient attendus mardi 11 juin 2019.

Par courrier en date du 29 mai 2019, vous me demandiez un délai supplémentaire pour leur remise et proposiez de les déposer le 18 juillet prochain, au plus tard.

En droit, l'article L. 123-15 du code de l'environnement dispose que « *le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête rend son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête. Si ce délai ne peut être respecté, un délai supplémentaire peut être accordé à la demande du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête par l'autorité compétente pour organiser l'enquête, après avis du responsable du projet* ».

Consulté par mes soins, Ile-de-France Mobilités, pétitionnaire du projet, a émis un avis favorable à votre demande de délai.

Au regard de l'exceptionnelle participation du public à cette enquête, je vous donne donc mon accord pour la remise de votre rapport et de vos conclusions à la date souhaitée, en veillant à ne pas aller au delà –

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Préfet du Val-de-Marne

Laurent PREVOST

M. Michel CERISIER,
Président de la commission d'enquête
1, rue du Ponceau
77 310 PRINGY

21 à 29, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 94038 CRETEIL CEDEX - 01.49.56.60.00

www.val-de-marne.gouv.fr